TRENTE-DEUXIÈME ANNÉE — N° 9460 — 34 PAGES — JEUDI 19 JUIN 1975

AVEC L'ACCORD DE L'ARMÉE

Les ouvriers de « Republica » ont occupé le journal

LIRE PAGE 34



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,30 F

Algérie, 1 DA ; Maroc, 1,30 dir. ; Tunisie, 100 m. ; Allemagne, 1 DM ; Autriche, 8 sch. ; Belgique, 10 fr. ; Canada, 60 c. cts ; Danemark, 2,75 kr. ; Espagne, 22 pes. ; Grande-Bretagne, 16 p. ; Grèce, 15 dr. ; Iran, 45 rls. ; Italie, 250 l. ; Liban, 125 p. ; Luxembourg, 10 fr. ; Norvège, 2,75 kr. ; Pays-Bas, 0,85 fl. ; Portugal, 11 esc. ; Suède, 2 kr. ; Suisse, 0,90 fr. ; U.S.A., 65 cts ; Yougoslavie, 10 n. din.

Tarif des abonnements page 22

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 65572
Tél. : 770-91-29

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE EN POLOGNE

MM. Giscard d'Estaing et Gierek souhaitent que s'ouvre au plus tôt la phase finale de la conférence paneuropéenne

M. Brejnev propose la date du 29 juillet

Arrivé mardi après-midi à Varsovie, M. Giscard d'Estaing visite successivement, ce mercredi 18 juin, Katowice, capitale de la Haute-Silésie, puis Auschwitz, où il prononce dans l'après-midi, devant le monument aux victimes de la déportation, un discours. Il se rend ensuite à Cracovie, où il passera la nuit, avant de repartir jeudi pour Gdansk.

Au cours d'un premier entretien avec M. Gierek, premier secrétaire du parti ouvrier unifié polonais, le président de la République a estimé que la conférence sur la sécurité et la coopération en Europe pourrait se terminer par une réunion « au sommet » à la fin de juillet, mais il a mentionné aussi, dans un toast, le « début de septembre. Les gouvernements français et polonais souhaitent en tout cas conclure au plus tôt cette conférence. Pour sa part M. Nessen, porte-parole de la Maison Blanche, n'a pas exclu que la réunion puisse se tenir à la fin juillet, tandis que M. Brejnev, dans un communiqué signé par M. Honecker, chef du parti de la R.D.A., propose la date du 29 juillet à Helsinki.

De notre envoyé spécial

Varsovie. — « *Dans l'accueil qui m'a été réservé, dans le sourire et les gestes de la foule que j'ai rencontrée aujourd'hui avec vous, dans les sentiments que vous venez d'exprimer, Monsieur le Premier Secrétaire, c'est le cœur de la Pologne que j'entends battre, c'est sa voix ardente et puissante que j'écoute, et c'est son message d'amitié que je reçois au nom de la France.* »

C'est en ces termes chaleureux que, à la fin de la première journée de son séjour en Pologne, M. Valéry Giscard d'Estaing a remercié les habitants de Varsovie pour l'hommage amical et bon enfant qu'ils lui ont rendu lors de son arrivée.

Il aura sans doute manqué à ce premier contact l'enthousiasme qui avait entouré il y a huit ans la visite mémorable du général de Gaulle. Mais les saluts de bienvenue lancés par la foule, très jeune, massée le long du parcours présidentiel, ont exprimé la sympathie sincère et spontanée que le peuple polonais éprouve à l'égard de la France et de son représentant. D'ici à la fin du voyage, vendredi, la ferveur populaire aura maintes occasions de se manifester, notamment dès ce mercredi 18 juin, à Katowice, au cœur de la Silésie, où une manifestation publique est prévue dans le palais des sports de la ville.

Le ciel était bas et gris lorsque le DC-8 du président de la République française s'est posé mardi, à 15 h. 25, avec cinq minutes d'avance sur l'horaire prévu, sur l'aérodrome militaire d'Okecie, près de Varsovie.

MANUEL LUCBERT.

(Lire la suite page 4.)

FRATERNITÉ

...I. Giscard d'Estaing n'a pas ...t de parler de « fraternité » ...ropos des relations entre Paris ...Varsovie. Si deux pays sont ...ches par les sentiments, la ...ture et l'histoire par-delà ce ...i fut — et reste encore dans ...e trop large mesure — un ...ideau de fer », ce sont bien la ...ance et la Pologne : ce n'est pas ...r hasard si le général de ...ulle y fit, dès 1967 — après sa ...ite en U.R.S.S. il est vrai, — un ... ses voyages les plus glorieux ...si M. Giscard d'Estaing a choisi ...rsovie pour faire sa première ...ite officielle dans une capitale ...ropéenne.

L'hommage rendu ces jours-ci à ...tte amitié n'est évidemment pas ...empt d'arrière-pensées, même ...r le plan de la politique inté...ure. Les éloges décernés à la ...ance par la presse et les diri...ants polonais sont bienvenus ...ur le gouvernement, face aux ...taques du parti communiste qui, ...récisément à propos de la poli...que extérieure, s'est montré ...lus incisif ces dernier mois. « L'Humanité » a déjà exprimé ...on dépit, mais l'on n'en continue ...as moins de fêter M. Giscard ...Estaing à Varsovie comme un ...hampion de la politique de dé...ente. En s'inclinant devant les ...nillions de victimes d'Auschwitz ...e 18 juin, M. Giscard d'Estaing ...élèbre d'autre part à sa manière ...anniversaire de l'appel du géné...l de Gaulle et efface quelque ...n les effets négatifs de sa déci...n de supprimer la commémo...ion officielle du 8 mai.

...u côté polonais, M. Gierek ...ueille une partie de la chaleur ...ulaire suscitée dans son pays ... cette visite.

...I. Gierek trouve dans cette ...ite une occasion de pratiquer ... politique étrangère subtile ...ursuivie non sans habileté ces ...ernières années. Moins intransi...eant que son prédécesseur, ... Gomulka, mais aussi moins ...scret qu'un Kadar, le nouveau ...aître de la Pologne cherche à ...rgir les relations extérieures ... son pays sans mettre en cause ... moins du monde son alliance ...ec l'U.R.S.S. et son apparte...nce au pacte de Varsovie, dont ... exprime les vues d'une ma...ère à la fois légale et modérée. ...est ainsi qu'il s'est rendu ces ...rniers mois dans des pays aussi ...vers que les Etats-Unis et ...ba, le Portugal et la Suède. ...is la France représente pour ... le partenaire idéal, ne serait... que pour équilibrer les rela...ns — importantes sur le plan ...nomique, mais toujours diffi...es sur le plan politique — qu'il ...retient avec l'Allemagne fé...rale.

...aris et Varsovie ont déjà ma...esté leur intention de ren...cer leurs relations, y compris ...s ce domaine des « échanges ...ommes et d'idées » qui est ...uis de longs mois un des plats ... résistance de la conférence ...neuropéenne, mais à propos ...quel les deux pays peuvent ...ntendre avec beaucoup moins ... réserves que d'autres. Il reste ... savoir si le désir, maintenant ...rimé par de très nombreux ...vernements, de conclure dès ... été, « par un « sommet », les ...vaux de la conférence, va ...in déboucher sur le choix ...ne date. M. Giscard d'Estaing ...fait un « geste » à l'adresse de ... hôtes et de leurs alliés de ...st en disant à M. Gierek que ... fin du mois de juillet avait ses ...férences.

...l n'en a pas moins parlé aussi ... « début de septembre » dans ... discours public, alors pour...t que ce dernier mois est ...néralement reconnu comme ...praticable en raison de la ...session de l'Assemblée géné...e de l'ONU et des élections fin...daises.

...lutôt que de remettre ce ...ommet » au mois d'octobre, les ...viétiques et leurs alliés inten...ent leurs efforts pour le tenir ... 28 juillet. Ce n'est pas exclu, ...l'on en juge par les progrès ...omplis à Genève ces dernières ...naines, mais il reste encore à ...r si les petits pays européens, ... notamment les neutres, accep...ont d'entériner les compromis ...sés entre « Grands ».

Dépouillées après le scrutin régional

Les élections locales confirment l'ampleur de la poussée communiste en Italie

M. Kissinger s'inquiète du succès des « forces non démocratiques »

Accueilli chaleureusement par les partis frères — l'Humanité *de ce mercredi 18 juin intitule son éditorial,* « Avanti popolo ! », — *le succès des communistes italiens aux élections régionales de dimanche et lundi a été confirmé par les résultats des scrutins provinciaux et municipaux, organisés les mêmes jours. Le secrétaire du P.C.I., M. Enrico Berlinguer, dans une grande manifestation à Rome, a déclaré :* « Notre force a tellement grandi que toute solution gouvernementale qui tenterait d'exclure la participation des communistes est désormais vouée à l'échec. » *Toutefois, seules des élections générales pourraient directement mettre en jeu la composition du gouvernement italien.*

L'inquiétude devant la poussée communiste est sensible en Occident, en dépit de la réserve qu'observent les milieux officiels devant cette « affaire intérieure » *italienne. A Washington, M. Kissinger a déploré que les* « forces non démocratiques soient désormais plus puissantes » *et assuré que l'* « impact sur les autres pays » *ne pouvait encore être mesuré.*

De notre correspondant

Rome. — La démocratie-chrétienne est-elle encore le premier parti d'Italie ? Statistiquement sans doute, puisque les résultats des élections provinciales et municipales du 15 juin ont confirmé à quelques nuances près le scrutin régional organisé le même jour. Dans les provinces, la D.C. est en tête avec 34,8 % des suffrages, talonnée par le parti communiste, qui en obtient 32,7 %, soit une augmentation de 6 points par rapport aux élections de 1970. Mais, outre son organisation, son contrôle sur la moitié des syndicats et la place grandissante qu'il occupe chez les jeunes et les intellectuels, le P.C.I. vient de s'affirmer comme la première formation politique dans la plupart des grandes villes.

Si la démocratie-chrétienne le devance encore d'une bonne longueur dans le Sud, à Palerme, Bari, Reggio-de-Calabre et Cagliari, ce n'est plus le cas à Naples où l'on se demande comment une municipalité centriste pourra se mettre en place sans l'appui de l'extrême droite. Premiers, les communistes le restent, bien sûr, à Pérouse (43,7 %), à Bologne (49 %) ; ils le sont aussi, bien qu'on n'ait pas renouvelé les conseils municipaux dans ces deux villes, à Rome (34,8 %) où le P.C.I., fort de ses progrès, a demandé la démission du maire, et à Gênes (39,1 %), Florence (41,5 %) et Turin (37,8 %) auront, pour la première fois depuis vingt-quatre ans, un maire communiste. A Venise (34,3 %), la gauche unie pourrait constituer une junte « *frontiste* ». A Milan (30,4 %), un centre gauche parviendra à se maintenir tant bien que mal.

Le monde des affaires a immédiatement réagi. Mardi 17 juin, les principales valeurs ont perdu dix points en moyenne à la Bourse, tandis que la lire donnait des signes d'affaiblissement. Quant au monde politique, il n'est pas encore revenu de sa stupeur. Le parti libéral, réduit de moitié, exprime sa déception par des prédictions apocalyptiques : « *Les démocrates doivent entendre cette sonnette d'alarme pour sauver l'Italie d'un destin de type tchécoslovaque ou hongrois.* » M. Saragat, ancien président de la République, social-démocrate, est tout aussi sombre : « *Où nous serons tous libres avec l'Amérique, ou nous serons tous esclaves avec l'Union soviétique.* »

Ailleurs, c'est surtout la perplexité qui l'emporte. Le recul démocrate-chrétien et la poussée communiste déroutent la plupart des dirigeants et des commentateurs. On se trouve dans une situation nouvelle où les supputations classiques sur les chances de tel ou tel homme politique paraissent dépassées, et même des personnalités aussi prolixes que MM. La Malfa (républicain) ou Donat-Cattin (gauche démocrate-chrétienne) se réfugient dans quelques propos incolores, préférant attendre que la situation s'éclaircisse et que les vainqueurs du scrutin définissent leur position.

ROBERT SOLÉ.

(Lire la suite page 3.)

Après les assises de l'U.D.R.

Le chef de l'État rappelle qu'il est le « patron » de la majorité

Au cours du conseil des ministres qu'il a présidé mardi 17 juin avant de prendre l'avion pour Varsovie, M. Giscard d'Estaing a évoqué les récentes assises de deux formations de la majorité et a émis le vœu que soit mise sur pied, « le moment venu », une « organisation d'ensemble » de cette majorité, dont il entend demeurer le « patron ».

Fidèle à la thèse qu'il avait déjà exposée à plusieurs reprises et que M. Jacques Chaban-Delmas avait à la fois défendue et illustrée par son exemple personnel, sous le septennat de Georges Pompidou, M. Jacques Chirac avait indiqué au cours de l'émission télévisée de lundi soir : « *La majorité a un chef naturel et un seul, c'est le président de la République... Il serait amené, s'il y avait un conflit, à retirer sa confiance au premier ministre, lequel se retirerait et perdrait à ce moment là toute espèce de pouvoir* »

Bien que ces propos fussent parfaitement clairs, M. Valéry Giscard d'Estaing a tenu à faire connaître, dès le lendemain, son propre sentiment.

RAYMOND BARRILLON.

(Lire la suite page 6.)

AU JOUR LE JOUR

Sagesse et utilité

Ce n'est pas un hasard si le président de la République a tenu, avant de partir pour la Pologne, à distribuer des compliments d'information : le regroupement des centres espéré par M. Poniatowski est ainsi qualifié d'« initiative utile » et la démission de M. Chirac du secrétariat général de l'U.D.R. de « sage décision ».

Car, si M. Giscard d'Estaing a obtenu il y a un an de 51 % des électeurs une majorité présidentielle, il est tout aussi important pour lui de la retrouver au gouvernement, dans l'harmonie qui doit régner entre les sages décisions et les initiatives utiles.

Entre M. Poniatowski, qui procède du centre-droit, Mme Giroud, qui vient du centre-gauche, et M. Chirac, qui vise l'avant-centre, il n'est pas toujours facile pour le chef de l'Etat de paraître décrispé.

Mais l'essentiel, après tout, c'est qu'il ait toujours 51 % du gouvernement derrière lui.

BERNARD CHAPUIS.

Dix ans après son accession au pouvoir

Les choix de l'Algérie ne sont influencés ni par l'Est ni par l'Ouest

DÉCLARE LE PRÉSIDENT BOUMEDIÈNE

De nombreuses manifestations sont organisées en Algérie pour célébrer, le jeudi 19 juin, le dixième anniversaire du « redressement révolutionnaire » opéré en 1965. Il y a dix ans, en effet, une équipe dirigée par le colonel Boumediène, alors vice-président du conseil et ministre de la défense, écartait M. Ben Bella dans le but de « mettre fin au pouvoir personnel ».

La célébration de cet anniversaire revêt d'autant plus d'ampleur qu'elle coïncide, à deux jours près, avec une autre commémoration : le 17 juin 1972, le président Boumediène distribuait à des fellahs les premiers titres d'attribution de terres, faisant entrer dans les faits la révolution agraire. Vingt mille « volontaires » ont défilé mardi dans les rues de la capitale à l'occasion de cet anniversaire.

Dans une série d'entretiens qu'il a accordés récemment à M. Francis Jeanson, en vue de réaliser un film-portrait co-produit par « le Monde » et « Seuil Audiovisuel », M. Boumediène consacre de larges développements aux circonstances dans lesquelles il a été amené à prendre la direction de l'Etat, et à l'action qu'il a menée ces dix dernières années. Nous en publions ci-dessous d'importants extraits.

« Le 19 juin, pour moi, déclare le président Boumediène, c'était une sorte de réajustement révolutionnaire. On a qualifié le 19 juin de coup d'Etat. Je n'arrive pas à suivre une certaine logique parce que les mêmes forces qui ont installé le pouvoir, qui a été qualifié, avant le 19 juin, de pouvoir socialiste, ont pris leurs responsabilités le 19 juin pour apporter un correctif et pour réajuster le pouvoir...

» [*C'était*] une clarification, une clarification qui était nécessaire parce que la situation était dramatique en 1965, que ce soit sur le plan de la sécurité et de l'ordre, que ce soit dans le domaine de la confiance des gens. Il y a eu, par exemple, pendant cette période, une véritable valse de cadres ; le cadre ne dépassait pas six mois dans son poste ! Les ministres qui changent, comme ça, sans raison, du jour au lendemain, des choix qui ne correspondaient pas, qui ne reposaient pas sur des critères bien précis, des critères objectifs. En somme, un grand brouillard ; on naviguait dans le brouillard absolu... »

Interrogé sur un « grief » qui lui « a été largement fait », à savoir d'« avoir mis Ben Bella en prison », le chef de l'Etat algérien répond :

« Non, il n'a jamais été mis en prison. Il a été seulement mis sous surveillance. Depuis le début jusqu'à maintenant, il a eu toutes les commodités (...). Je crois qu'il n'a plus de place dans la vie politique algérienne... la génération de dirigeants algériens qui a participé à la guerre de libération, qui a joué un certain rôle pendant une certaine période donnée, cette période, pour moi, est définitivement révolue, parce qu'il ne faut pas citer un nom, si on commence à citer un nom, il faut citer tous les noms, et la somme de ces noms, quand on les cite, c'est la somme des contradictions, la somme des contradictions qui a existé au sein de la direction de guerre du Front de libération nationale.

» A ce moment-là, on les respectait, on a défendu dans les moments les plus durs leur autorité parce que c'était l'autorité de la révolution, mais on a beaucoup souffert des contradictions internes, et qui étaient souvent des contradictions d'ordre personnel. Donc l'élimination d'une personne entre dans la logique de l'élimination des contradictions, c'était ce qu'il restait des contradictions de l'ancienne direction. L'Algérie avait besoin d'une nouvelle direction, une direction audacieuse une direction qui ne regardait pas, qui ne regardait plus sur le passé, mais qui vit son présent et qui est beaucoup plus tournée vers l'avenir parce que le peuple algérien, aujourd'hui, est composé, dans son écrasante majorité, de jeunes. Il a fallu faire aussi un certain nettoyage, et je crois que notre pays ne s'en porte que mieux aujourd'hui.

(Lire la suite page 5.)

UN PIONNIER DU CINÉMA D'ANIMATION

Alexeïeff à Annecy

Alexandre Alexeïeff est le grand homme des Journées internationales du cinéma d'animation, qui, depuis 1960, se déroulent à Annecy. Il semblait naturel qu'un exceptionnel hommage lui fût rendu, à lui et à Claire Parker, son épouse et collaboratrice.

Leurs deux noms sont inséparables. Ils ont signé ensemble un des classiques du cinéma image par image : « Une nuit sur le mont Chauve ». Ce 18 juin donc, au début de ces dixièmes Journées, est inaugurée, dans les salles du château qui domine la vieille ville, une immense exposition qui englobe cinquante ans de travail : plus de cinq cents eaux-fortes et lithographies. Y compris celles qui parachèvent l'atmosphère d' « Anna Karenine », des « Frères Karamazov », du « Docteur Jivago », du « Prince Igor », de « Don Quichotte », des poèmes de Léon-Paul Fargue, des « Conquérants », des « Noyers de l'Altenburg » et de plusieurs tomes des œuvres d'André Malraux dans la « Gerbe illustrée », etc. Beaucoup d'entre elles sont inédites, comme le sont les dessins originaux pour « Finnis Clair Faucon », le nouveau film présenté en avant-première au festival. Car Alexandre Alexeïeff, qui considère le livre comme un spectacle, et Claire Parker n'ont jamais dissocié leurs activités.

En ce qui concerne l'écran, les voici reflétées par une centaine d'agrandissements photographiques, des copies de travail, des partitions d'animation et les inventions de ce diable d'homme : le fameux écran d'épingles, les tétraèdres tronqués, suspendus, porteurs d'images qu'on anime avec la main, les pendules composés qui dessinent dans l'espace des courbes à angles variables... Autrement dit, ce que les touristes pourront voir à Annecy pendant quatre mois.

(Lire page 13 l'article de JEAN-MARIE DUNOYER.)

PROCHE-ORIENT

Israël

Débat houleux à la Knesset sur la création d'une nouvelle agglomération juive en Cisjordanie

De notre correspondant

Jérusalem. — Un débat houleux s'est déroulé le mardi 17 juin à la Knesset à la suite du dépôt de motions par M. Arié Eliav (du nouveau parti de centre-gauche Yaad) (1) et M. Yossi Sarid, jeune député travailliste, tous deux s'opposant à la création « sauvage » d'une nouvelle agglomération israélienne en Cisjordanie occupée, au nord-est de Ramallah, sans que le gouvernement ait donné son accord. M. Ben Meir (parti national religieux) s'est prononcé en revanche pour la création de cette localité, dont les premiers éléments existent déjà.

La surprise, dans ce débat, fut causée surtout par l'intervention du ministre de la défense, M. Shimon Peres. Il déclara à la tribune que si l'occasion de présentait il n'hésiterait pas à proposer au gouvernement d'établir à cet endroit une agglomération permanente ; *« pour l'instant, les moyens font défaut »*, a-t-il précisé.

Pour le député travailliste Yossi Sarid, la question n'est pas celle de l'hébergement des ouvriers, mais de savoir si de nouvelles implantations ne sont pas en cours dans les territoires occupés sans l'aval du gouvernement.

M. Eliav a accusé M. Israël Galili, président de la commission interministérielle pour la création de nouvelles agglomérations, de préparer des plans secrets pour l'établissement de colonies dans les territoires occupés et a demandé au gouvernement de mettre fin à ces méthodes et de révéler ses projets à l'opinion publique. Le ministre de la défense a demandé à la Knesset de ne pas débattre de la motion de M. Eliav. Il a été soutenu par les travaillistes et le Likoud (droite nationaliste), tandis que les représentants du Mapam et deux députés travaillistes, bien que membres de la coalition gouvernementale, ont voté contre lui, ainsi que le Yaad, le parti communiste Rakeh et le Moked (front sioniste de gauche).

M. Zevouloum Hamer, député, membre du parti national religieux, et l'un des dirigeants du mouvement du Grand Israël, a évoqué aussi mardi la décision du gouvernement de construire une ville sur le Golan, en demandant qu'on accélère les travaux commencés au début de ce mois.

Le ministre des affaires étrangères, M. Ygal Allon, avait persuadé M. Hamer, la semaine dernière, de retarder son intervention à ce sujet. Il vait fait valoir que, tant que le premier ministre israélien menait des pourparlers à Washington, un débat à la Knesset sur l'avenir du Golan pourrait susciter des difficultés avec les Américains.

D'autre part, la radio nationale a révélé il y a quelques jours qu'un nouveau quartier à l'ouest de Beit-Jala, ville jumelle de Bethléem en Cisjordanie, sera construit prochainement. Trois ministres, dont M. Israël Galili, ont visité les lieux pour examiner le projet.

Toujours à la Knesset, l'opposition de droite a remporté mardi une victoire sur le gouvernement. Celui-ci a été mis en minorité sur son projet de budget de la défense nationale. Alors que le cabinet proposait 22 milliards de livres, les membres des commissions des finances et de la défense se sont prononcés pour une rallonge d'un demi-milliard. La majorité — très restreinte (dix-huit voix contre dix-sept) — en faveur de cette rallonge a été obtenue grâce à une alliance du Likoud avec trois députés du parti national religieux membres de la coalition gouvernementale, et à l'abstention délibérée de deux membres du Rafi (fraction du général Dayan et du ministre de la défense, M. Peres), lesquels appartiennent au parti travailliste au pouvoir.

Le vote est en général présenté comme un avertissement aux éléments modérés du gouvernement, bien qu'il ait été justifié par la nécessité de renforcer la défense nationale.

AMNON KAPELIOUK.

(1) « Le Monde » du 9 mai 1975.

● PRECISION. — Une partie de l'intervention de M. Albert Memmi, lors de la réunion publique organisée par le comité de soutien aux « Panthères noires » d'Israë, a été omise par erreur (*le Monde* du 18 juin. Après avoir exprimé sa déception devant l'aggravation des inégalités sociales en Israël, M. Memmi a aussi souligné que la revendication développée par les « Panthères » n'était pas sans danger pour un Etat encore menacé et imparfaitement installé sur ses bases, car, si une telle revendication s'exprimait fortement, elle risquerait de remettre en cause l'unité de la nation.

Le président Sadate : Ford n'est pas un cow-boy comme Johnson

« Ford n'est pas un cow-boy comme Johnson », déclare le président Sadate dans une interview publiée mardi 17 juin dans le quotidien libanais *Al Nahar*.

« Nous en avions assez de la politique de cow-boy », ajoute le chef de l'Etat égyptien, qui se déclare *« très heureux d'avoir trouvé chez Ford — paysan du Middle-West — les qualités que l'on rencontre chez tous les paysans : pondération, attachement à la parole donnée, simplicité et franchise »*. Le président Sadate poursuit : *« Je peux dire que l'homme veut, et est même déterminé, à trouver un règlement à la crise. Il m'a fait savoir à deux reprises que les Etats-Unis ne toléreront pas le maintien d'un état de stagnation. »* Toutefois, le chef de l'Etat égyptien reconnaît que *« ni Ford ni le Congrès ne sauraient abandonner Israël »*. *« Moi-même, je ne saurai formuler une telle demande »*, ajoute le président Sadate.

Celui-ci estime également que, dans la phase actuelle, les Arabes doivent *« activer le processus de la paix afin de ne pas retomber dans la situation de ni guerre ni paix »*, tout en se préparant à l'éventualité d'une guerre.

Après avoir indiqué qu'une rencontre quadripartite Egypte-Jordanie-Syrie-O.L.P., préludant à un « sommet » Sadate-Hussein-Assad-Arafat, se tiendrait prochainement, le président égyptien poursuit : *« La préparation à la paix n'a pas de sens si elle n'est pas en même temps une préparation à la guerre, aussi bien à une guerre que vous déciderez vous-même qu'à une guerre que l'ennemi vous impose en prenant l'initiative. »*

Le chef de l'Etat égyptien considère d'autre part comme *« impérative et urgente »* la formation d'un gouvernement provisoire palestinien.

● A WASHINGTON, le secrétaire d'Etat américain déplore, dans une interview publiée lundi 16 juin par l'hebdomadaire *US News and World Report*, que les Etats-Unis *« sont historiquement engagés à défendre l'existence et le bien-être d'Israël... mais ne sont aucunement tenus à défendre le statu quo au Proche-Orient »*.

M. Kissinger indique, d'autre part, que *« ces derniers mois l'Union soviétique n'a pas été aussi agressive qu'elle aurait pu l'être »*. *« Il est possible qu'émergent les conditions nécessaires à l'établissement de relations plus constructives entre nos deux pays au Proche-Orient »*, a ajouté le secrétaire d'Etat.

● A JERUSALEM, le conseil des ministres, réuni mardi en session extraordinaire, a entendu un compte rendu du premier ministre, M. Rabin, sur sa mission aux Etats-Unis.

Le communiqué publié à l'issue de la réunion précise que le gouvernement a décidé de poursuivre les discussions en vue de parvenir à des négociations pour un nouvel accord intérimaire avec l'Egypte. Il ajoute que, conformément aux décisions précédentes, le gouvernement israélien est prêt à revoir sa position s'il se produit un changement dans l'attitude du Caire. — *(A.F.P.)*

EUROPE

Allemagne fédérale

TROIS MILLE MANIFESTANTS NÉO-NAZIS A BONN

(De notre correspondant.)

Bonn. — *« Noir, blanc, rouge »*, les manifestants scandent les trois couleurs de l'ancien drapeau du Reich allemand que beaucoup portent avec les emblèmes de la Kriegsmarine ou les armes des « provinces » de Prusse orientale. Trois mille manifestants, venus de toute la République fédérale et même d'Autriche se sont réunis à Bonn à l'appel du N.P.D. (parti néo-nazi) pour célébrer le 17 juin, jour anniversaire de la révolte des ouvriers de Berlin-Est, en 1953.

C'est la première fois depuis les années 66-67 quand le N.P.D. de M. Adolf von Thadden paraissait une force politique avec laquelle il faudrait compter, que l'extrême droite ouest-allemande manifeste dans la capitale fédérale. Mais mardi après-midi, 17 juin, la petite Friedensplatz de Bonn était aux trois quarts vide. Les organisateurs, qui attendaient plus de huit mille personnes et qui avaient, au cours d'une conférence de presse, déclaré avec le plus grand sérieux représenter 24 % du corps électoral ont présumé de leurs forces. Chassé des diètes des Laender depuis 1971, le N.P.D. il est vrai a vu fondre ses voix aux dernières élections régionales.

Les slogans inscrits sur les banderoles proclament : *« En avant avec la révolution nationale »*, *« Démocratie nationale contre le capitalisme et le communisme »*, *« Vaincre l'impérialisme par le nationalisme révolutionnaire. »* Dans l'allure et le costume des vieux manifestants, il y a beaucoup de nostalgie, mais la majorité d'entre eux est composée de jeunes de quinze à vingt-cinq ans, vêtus d'un tee-shirt jaune avec l'emblème du N.P.D.

Sans se laisser troubler par quelques militants trotskistes, qui protestent contre *« la peste brune »*, M. Martin Mussgnug, président du N.P.D., exhorte le dernier carré de ses partisans. Mais l'averse qui s'abat sur Bonn disperse bientôt les manifestants dans les cafés. — D. Vt

Espagne

La presse critique vivement le comte de Barcelon[e]

De notre correspondant

Madrid. — Les déclarations faites par Don Juan de Bourbon, comte de Barcelone, à Estoril le 14 juin (*le Monde* du 17 juin), dans lesquelles il réclamait un changement démocratique et condamnait la formule de succession de son fils le prince Juan-Carlos, l'héritier « désigné » du général Franco, *« car cela serait une continuation du régime »*, ont fait sensation à Madrid. Les milieux officiels ont réagi avec vivacité et une note du gouvernement avait été envisagée. Elle n'a pas été publiée mais la télévision et la radio accusent de *« légèreté »* le chef de la dynastie espagnole.

D'autre part, le ministère de l'information a fait savoir aux hebdomadaires politiques que des commentaires élogieux ne seraient pas tolérés. La presse a également réagi de façon négative. Dans *Arriba*, organe national du Mouvement, M. Emilio Romero voit dans les déclarations de Don Juan l' *« un des faits les plus surprenants et les plus tristes qui se soient produits au cours de la longue histoire du régime espagnol »*. Il rappelle que, à la fin de la guerre civile, les Espagnols étaient en majorité républicains et que *« le monarchiste le plus monarchiste du pays a été le général Franco »*. Il estime que l'instauration de la monarchie en la personne du prince Juan-Carlos n'a pu se faire que grâce à l' *« habileté et à la patience »* du chef de l'Etat. Selon M. Romero, la prise de position de Don Juan, *« sans doute mal conseillé »*, ne peut profiter qu'aux républicains.

Le quotidien catholique conservateur *Ya* critique, lui aussi, durement le comte de Barcelone, affirmant que l'histoire est « irréversible », mais conclut qu'il est urgent, pour *« dissiper toute incertitude »*, que le général Franco cède de son vivant le pouvoir au prince Juan-Carlos. Ce retrait de Franco a été expressément demandé ces derniers jours par plusieurs personnalités franquistes, dont deux anciens ministres.

Le quotidien monarchiste conservateur *ABC*, jusqu'à maintenant fidèle au comte de Barcelone, a réalisé une volte-face spectaculaire avec un article signé de M. Torcuato Luca de Tena, président du conseil d'administration du journal. Cet article (que les monarchistes les plus « purs » n'hésitent pas à qualifier de *« trahison »*) est intitulé : *« Oui mais et non mais »*. Il approuve les thèses de Don Juan, sauf lorsque celui-ci affirme que *« la guerre civile doit être oubliée »*. Pour M. Luca de Tena, *« la guerre civile doit être dépassée, mais non ignorée »*, et il ajoute : *« Parmi tout ce qui a été fait de façon irréversible au co[urs] des trente dernières années, [il y a] la désignation du prince d'Es[pa]gne, seul héritier mâle du co[mte] de Barcelone, comme success[eur] avec le titre de roi. »*

Dans les cercles monarchi[stes] madrilènes liés à Don Juan, [on] exclut la possibilité d'une abdi[ca]tion de celui-ci en faveur de [son] fils. Le prince Juan-Carlos, dit[-on,] s'est placé dans une situation [qui] lui interdit désormais de dev[enir] le futur roi d'une Espagne dé[mo]cratique.

JOSÉ ANTONIO NOVAI[S]

M. Solis Ruiz est nommé ministre du Mouvem[ent]

Un « baron » du franquisme

M. José Solis Ruiz, ancien ministre et phalangiste modéré, a été nommé, le mardi 17 juin, ministre secrétaire du Mouvement en remplacement de M. Fernando Herrero Tejedor (« le Monde » du 18 juin).

Madrid. — M. José Solis Ruiz, soixante et un ans, a été nommé ministre secrétaire général du Mouvement le mardi 17 juin, en remplacement de M. Fernando Herrero Tejedor, décédé jeudi 12 juin des suites d'un accident de voiture dans la province d'Avila. M. Solis avait déjà exercé cette charge, et il a également dirigé la délégation nationale des syndicats de 1957 à 1969.

M. Solis est un Andalou sympathique, ouvert, et il est considéré comme un « libéral ». Il dispose d'appuis solides dans l'appareil syndical officiel. C'est lui qui présenta au conseil national du Mouvement le premier projet de loi sur les « associations politiques » ; ce statut fut approuvé par le conseil, mais bloqué ensuite par l'opposition de l'amiral Luis Carrero Blanco, alors vice-président du gouvernement, et ne fut jamais promulgué.

M. Solis a également inspiré une loi syndicale assez libérale du congrès de Tarragone. [Au] cours de son premier mand[at de] secrétaire général du Mouve[ment] il avait noué des contacts ami[caux] avec plusieurs parlement[aires] français et allemands. Lo[rsqu'] éclata le scandale Matesa, M. [Solis] fut l'un des rares ministres [qui] osèrent s'opposer publique[ment] aux « technocrates » comp[romis] dans l'affaire.

Sa désignation pourrait d[onner] un nouvel élan au gouverne[ment] Arias en ce qui concerne [les] « associations politiques » ; [le] nouveau ministre est, en [effet,] l'un des promoteurs de l'[Union] du peuple espagnol (UPE) [,] projet d'association politiqu[e qui] est au franquisme ce que l'U[DR] est à la V[e] République. D'a[utres] « barons » du franquisme [sont] associés à M. Solis dans [cette] tentative : MM. Jesus F[...] Emilio Romero et Carlos P[...] par exemple. M. Solis Rui[z est] convaincu que les « associ[ations] politiques » sont indispen[sables] pour la continuité du régin[e ;] il tentera sans doute à son [poste] de secrétaire général du M[ouve]ment de relancer une entr[eprise] qui, jusqu'à maintenant, [a été] accueillie avec la plus g[rande] froideur par la majorité [des] Espagnols. — J.-A. N.

Grande-Bretagne

Des travaillistes modérés fondent l'Alliance sociale-démocrate

De notre correspondant

Londres. — La polarisation politique au sein du Labour s'accentue. Des militants travaillistes modérés viennent de fonder une Alliance sociale-démocrate qui conteste la gauche du parti.

Depuis plusieurs mois, une organisation analogue — le Groupe du manifeste — existe au plan parlementaire. En diverses occasions déjà, cette association de députés appartenant au centre et à la droite du Labour est parvenue à déjouer les manœuvres du groupe de gauche Tribune.

Les débuts de l'Alliance sociale-démocrate sont modestes. Plusieurs ministres influents, tels que M. Jenkins (intérieur) et M. Prentice (coopération), lui ont promis leur soutien, mais aucune personnalité du parti ne figure parmi ses quarante fondateurs.

L'Alliance a été présentée à la presse mardi 17 juin par M. Peter Stephenson, rédacteur en chef du journal *SOCIALIST COMMENTARY*, qui a déclaré que l'issue du référendum sur l'Europe avait convaincu les modérés qu'ils expriment aujourd'hui le véritable sentiment des masses travaillistes. L'Alliance sociale-démocrate luttera pour un *« réformisme non marxiste »*, une société *« pluraliste et libérale »*, une économie mixte, et pour le soutien à l'alliance occidentale. Le manifeste du nouveau groupe condamne expressément les nationalisations *« de principe »* et souligne que toute extension du secteur public doit être justifiée.

A un moment où la lutte contre l'inflation exigerait une action ferme du gouvernement — même au prix d'un affrontement avec certains syndicats, — les fondateurs de l'Alliance ont déclaré regretter l'absence d'un véritable *« Leadership national »* qui leur paraît indispensable. — J. W.

Chypre

Mgr Makarios envisage de collaborer avec l'O.[L.P.]

Correspondance

Nicosie. — Presque un an après l'invasion turque et l'occupation de 40 % de l'île, les Chypriotes grecs commencent à se rendre compte qu'il sera difficile d'obtenir l'application des résolutions de l'ONU et d'aboutir à un règlement. Aucun des quarante mille soldats turcs n'est parti ; tout indique, au contraire, qu'Ankara renforce son dispositif militaire. Non seulement aucun des deux cent mille réfugiés n'est rentré chez lui, mais les Turcs expulsent les quelques Grecs restés en zone occupée. Parallèlement, ils transfèrent de Turquie des colons dans des maisons grecques.

« Nous n'avons d'autre choix que la lutte à long terme », déclarent les officiels grecs chypriotes. *« Nous n'accepterons jamais les faits accomplis »*, répète le président Makarios. Quels aspects et quelles proportions cette lutte va-t-elle revêtir ? *« Je n'ai pas le droit de les rendre publics »*, souligne l'ethnarque.

Le Front de résistance panchypriote participera sans doute à ce combat à long term[e. Sa] création a été récemment a[nnon]cée par les partisans du prés[ident] Makarios. Il collabore, sembl[e-t-il,] avec l'Organisation de la [Libé]ration de la Palestine (O.[L.P.),] qui a été autorisée à ouvri[r un] bureau à Nicosie. D'ail[leurs,] Mgr Makarios déclare fréq[uem]ment que *« le problème chyp[riote] et la crise du Proche-Orient [sont] interdépendants »* et que l'a[mitié] des Chypriotes et des Arabe[s est] fondée sur des principes et [des] buts communs. Le secré[taire] général du parti commu[niste] Akel, M. Papaioannou, s'est [pro]noncé lui aussi en faveur [d'un] *« Front unifié de libération »* [et] a déclaré : *« La conjoncture [pré]sente favorise un front de co[mbat] pour sauver Chypre, pour [éloi]gner toutes les troupes étran[gères] de l'île. »*

Le président Makarios est p[arti] le 16 juin, pour une nou[velle] tournée dans les pays ar[abes.] Après l'Egypte, il se rendra [en] Syrie, en Irak et en Libye.

D.

DIPLOMATIE

En voyage officiel aux Etats-Unis

M. Walter Scheel souligne le rôle que pourrait jouer l'Europe dans l'aide au tiers-monde

Washington *(A.F.P., Reuter, U.P.I., A.P.)*. — Arrivé le lundi 16 juin à Washington pour une visite officielle de quatre jours, le président Walter Scheel a été invité à prendre la parole mardi devant les deux Chambres du Congrès réunies. Le dernier chef d'Etat étranger à avoir eu ce privilège, réservé aux amis les plus proches des Etats-Unis, avait été le président mexicain Luis Echeverria en 1972. Le président ouest-allemand a d'autre part été fait docteur *honoris causa* de l'université Georgetown, à Washington.

Sans rappeler expressément l'échec américain en Indochine, le président Scheel y a fait allusion pour préciser que cela n'avait en rien relâché les liens entre l'Europe et les Etats-Unis. Toutefois, il a affirmé que la République fédérale allemande était décidée à travailler pour l'unité politique européenne, en insistant sur la nécessité d'une attitude compréhensive de la part des Etats-Unis.

Le président ouest-allemand a également souligné le rôle important que la Communauté économique européenne pourrait jouer aux côtés des Etats-Unis dans l'aide au tiers-monde. Il a cité la récente convention de Lomé sur les échanges commerciaux entre le Marché commun et les pays d'Afrique, d'Asie et des Caraïbes comme un *« exemple prometteur de coopération multilatérale avec le tiers-monde »*.

M. Scheel, qui parlait le jour du vingt-deuxième anniversaire de la révolte de Berlin-Est, le 17 juin 1953, a réaffirmé son attachement à l'idée de la réunification de *« l'ensemble de l'Allemagne »*, espérant que la détente Est-Ouest permettra d'atteindre cet objectif. Le président allemand, qui a rencontré M. Kissinger, s'est déclaré *« très satisfait »* des entretiens qu'il avait eus à Washington.

● LE COLONEL KADHAFI a reçu une invitation du roi Hassan à se rendre au Maroc, a annoncé, lundi 16 juin, l'agence de presse libyenne Arna. — *(Reuter)*

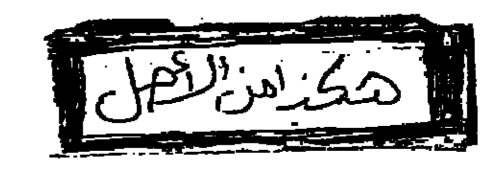
LA CONFÉRENCE DE LA CROIX-ROUGE SUR LA PAIX A ADOPTÉ UN « PROGRAMME D'ACTIO[N] »

(De notre correspondant.)

Belgrade. — C'est par l'adopti[on] d'un *« programme d'action »* q[ue] la première conférence mondi[ale] de la Croix-Rouge sur la p[aix] vient de terminer ses travau[x.] Elle avait entendu une soixa[n]taine d'orateurs, dont M. Tu[...] Xuan Nam, représentant du no[u]veau gouvernement du Vietna[m] du Sud, qui a exposé la détres[se] de son pays.

Le *« programme d'action »*, q[ui] sera soumis au conseil des go[u]verneurs de la Ligue des sociét[és] de la Croix-Rouge, en octob[re] prochain, à Rabat, préconise u[n] élargissement des activités de [la] Croix-Rouge, la création d'u[n] *« fonds de solidarité internatio[]nale »* pour financer des inte[r]ventions d'urgence et des projet[s] pilotes dans les zones frappé[es] par les désastres.

Le « programme » insiste su[r] la nécessité de développement d[u] droit international humanitaire qui doit *« protéger les combattants pour la liberté et les peu[]ples qui exercent leur droit [à] l'autodétermination »*. — P. Y.



EUROPE

Le succès des communistes aux élections régionales italiennes

Après son brillant succès aux élections locales 15 et 16 juin, M. Enrico Berlinguer, secrétaire P.C.I., a promis, au cours d'une grande manifestation communiste à Rome, le mardi 17 juin, l'insufler de l'air frais dans la vie politique ienne ». « Nous ne nous laisserons pas empor- a-t-il dit, car nous connaissons la complexité la crise que traverse notre pays. » Le P.C. end donc « agir avec la plus grande audace, is en faisant preuve du plus grand sens des ponsabilités ». « Notre force a tellement grandi, conclu M. Berlinguer, que toute solution gouvernementale qui tenterait d'exclure la participation des communistes est désormais vouée à hec. »

Les messages de félicitations des « partis res » affluent au siège du P.C. italien, que M. Marchais, notamment, assure de la « joie des communistes français » après cette « riposte éclatante à la campagne anticommuniste ». « L'Humanité » de ce 18 juin intitule son éditorial « Avanti popolo » et estime que la « grande victoire du P.C.I. dépasse les frontières de l'Italie et prend une signification internationale. Par-delà la diversité des situations, elle montre que les solutions proposées par les communistes rencontrent dans l'opinion une audience accrue ».

● A MOSCOU, la « Pravda » décrit le « désarroi des milieux de droite devant la grande victoire des travailleurs et des masses populaires ».

● A WASHINGTON, M. Kissinger a déploré mardi que « les forces non démocratiques soient désormais plus puissantes », mais il estime que « la tendance n'est pas irréversible, d'autres facteurs jouant dans des élections législatives ». Le secrétaire d'Etat américain assure que « l'impact sur les autres pays reste à mesurer ». Le président de la République fédérale allemande, M. Walter Scheel, actuellement en visite officielle aux Etats-Unis, s'est déclaré, pour sa part, « préoccupé ». Il a affirmé, devant le Congrès, que « l'Occident perdra la bataille des idées si nous ne découvrons pas la raison pour laquelle les idéologies communistes sont efficaces en Europe et dans le tiers-monde ».

● A BONN, aucune réaction officielle n'est attendue.

● A LONDRES, le « Times » assure que « les Italiens ont montré qu'ils ne craindraient pas de porter les communistes au pouvoir ». Le « Financial Times » voit dans la victoire du P.C.I. « un sujet d'inquiétude pour les amis et alliés de l'Italie.

● AU VATICAN, où l'Agence France-Presse fait état d'une « certaine irritation de quelques milieux dirigeants du Saint-Siège à l'encontre de la discrète campagne menée par la presse vaticane en faveur de la démocratie-chrétienne, les derniers jours précédant les élections », « L'Osservatore Romano » se borne à reprendre des extraits de l'éditorial du journal catholique « l'Avvenire », imputant l'échec de la D.C. à « ses erreurs et, plus encore, aux nouveaux modes d'expression de la conscience collective » et demandant au grand parti chrétien d'accepter « une leçon qui pourrait être salutaire, sans orgueil blessé ni égoïsme ».

POUSSÉE DES AMIS DE M. BERLINGUER

(Suite de la première page.)

es communistes paraissent un embarrassés par une victoire le *Corriere della sera* qua- de « *trop grande* ». Elle dessert paradoxalement leurs projets à long me. On n'en est plus à l'homme couteau entre les dents, mais de même : rien n'effraie autant P.C.I. qu'une scission du pays deux blocs et une opposition ntale avec la démocratie chrétienne. Or les élections ont provoqué une cristallisation sur les deux ands partis . l'extrême gauche en rticulier se présentait avec le D.U.P. et des listes de Democrazia oletaria dans dix seulement des inze régions. Elle pouvait légitimement s'attendre à des résultats périeurs au 1,8 % des voix qu'elle sure avoir obtenu.

Une dissolution du Parlement, qui, ns une situation « normale », rait été la conséquence logique ce scrutin, fait réfléchir les ommes politiques de gauche omme de droite. Si les premiers eulent éviter une explosion des ommunistes, les seconds se doutent ien que l'électorat pourrait confirmer son premier choix : le scrutin administratif » du 15 juin était bel t bien « politique ». Il témoigne de changements trop profonds pour pouvoir être annulé à une distance de quelques mois. Des élections en octobre interviendraient en plein renouvellement des contrats de travail, et au beau milieu du « semestre uropéen », dont la présidence vient à l'Italie au 1er juillet prochain. *Mais les partis* seront ntraints de retourner aux urnes si cialistes et démocrates-chrétiens, bliant leurs querelles, ne parviennent pas à s'entendre.

A court terme, tout se joue entre s deux partis. Le P.S.I. est forcé reconnaître, comme l'a fait bliquement son père spirituel, M. Nenni, que « *les résultats sont bons, mais pas exaltants* ». Quant à la démocratie chrétienne, elle a entendu l'un de ses fils les plus bruyants, M. Piero Bassetti, ancien président de la région de Lombardie, déclarer : « *Maintenant il faut retrousser les manches pour reconstruire le parti de De Gasperi.* »

Théoriquement, la démocratie chrétienne peut encore gouverner sans les socialistes, mais ce gouvernement n'aurait aucun poids, car la composition politique du Parlement ne correspond plus à celle du pays. Sur le plan local, la chose devient impossible : hormis en Vénétie et dans la Molise, où elle garde la majorité absolue, la démocratie chrétienne ne peut se passer des socialistes. La Ligurie déjà lui échappe, car la gauche unie totalise vingt et un sièges sur quarante. Dans les Marches et le Piémont, si les républicains l'acceptent, socialistes et communistes, qui totalisent trente sièges sur soixante, pourraient gouverner.

On voit mal la démocratie chrétienne se séparer immédiatement de son secrétaire politique, M. Fanfani. Ce serait faire publiquement un constat d'échec, mais l'homme le plus critiqué d'Italie a désormais sa carrière politique derrière lui. On parle de la réunion d'un conseil national ou même d'un congrès extraordinaire qui anticiperait sur les assises prévues à l'automne, en même temps d'ailleurs que celles du parti socialiste. Le gouvernement « *bicolore* » de M. Aldo Moro (démocrates-chrétiens et républicains) ne peut espérer vivre au-delà de cette échéance. Tiendra-t-il jusqu'à l'automne ? Son seul atout est de ne pas gouverner vraiment : depuis six mois il expédie les affaires courantes. C'est peut-être précieux en ces périodes incertaines.

ROBERT SOLÉ.

Les nouvelles assemblées régionales

(Nombre de sièges*)

	PCI	PSI	PDUP (PSIUP)	PSDI	PRI	DC	PLI	MSI
Piémont	22 (13)	8 (5)	0 (1)	4 (4)	2 (1)	20 (20)	2 (2)	2 (2)
Ligurie	16 (13)	5 (4)	0 (1)	0 (3)	1 (1)	13 (14)	1 (3)	2 (1)
Lombardie	25 (19)	11 (9)	2 (2)	3 (5)	2 (2)	32 (36)	2 (4)	3 (3)
Vénétie	14 (9)	8 (5)	0 (1)	3 (3)	1 (1)	31 (28)	1 (2)	2 (1)
Emilie-Romagne	26 (24)	4 (3)	1 (2)	2 (3)	2 (2)	13 (14)	1 (1)	1 (1)
Toscane	25 (23)	4 (3)	1 (1)	2 (2)	1 (1)	15 (17)	0 (1)	2 (1)
Marches	15 (14)	4 (3)	1 (1)	2 (2)	1 (1)	16 (17)	0 (1)	1 (1)
Ombrie	14 (3)	4 (3)	0 (1)	1 (1)	1 (1)	9 (3)	0 (0)	1 (2)
Latium	21 (13)	6 (4)	1 (1)	3 (3)	2 (2)	20 (18)	1 (3)	6 (6)
Molise	6 (5)	3 (3)	0 (0)	2 (2)	1 (1)	16 (16)	1 (2)	1 (1)
Abruzzes	13 (10)	4 (3)	0 (1)	2 (2)	1 (1)	20 (20)	1 (1)	2 (2)
Campanie	16 (13)	6 (7)	1 (1)	4 (4)	2 (2)	23 (25)	1 (2)	7 (6)
Pouilles	15 (14)	5 (5)	0 (1)	2 (2)	1 (1)	21 (22)	1 (1)	5 (4)
Basilicate	9 (7)	4 (4)	0 (1)	2 (3)	0 (0)	13 (14)	0 (1)	2 (1)
Calabre	10 (10)	6 (6)	1 (1)	2 (2)	1 (1)	17 (17)	0 (1)	2 (2)

(*) Entre parenthèses les sièges obtenus aux précédentes élections de 1970. P.C.I., communistes ; P.S.I., socialistes ; P.D.U.P., parti d'unité prolétarienne (le P.S.I.U.P., parti socialiste d'unité prolétarienne s'est dissous entre les deux consultations) ; P.S.D., sociaux-démocrates ; P.R.I., républicains ; D.C., démocrates-chrétiens; P.L.I., libéraux; M.S.I., Mouvement social italien. Le nombre total des sièges est passé de 690 à 720 par accroissement de dix mandats dans les assemblées du Piémont, de Vénétie et du Latium.

LES RÉSULTATS PAR RÉGIONS POUR LES TROIS PRINCIPAUX PARTIS

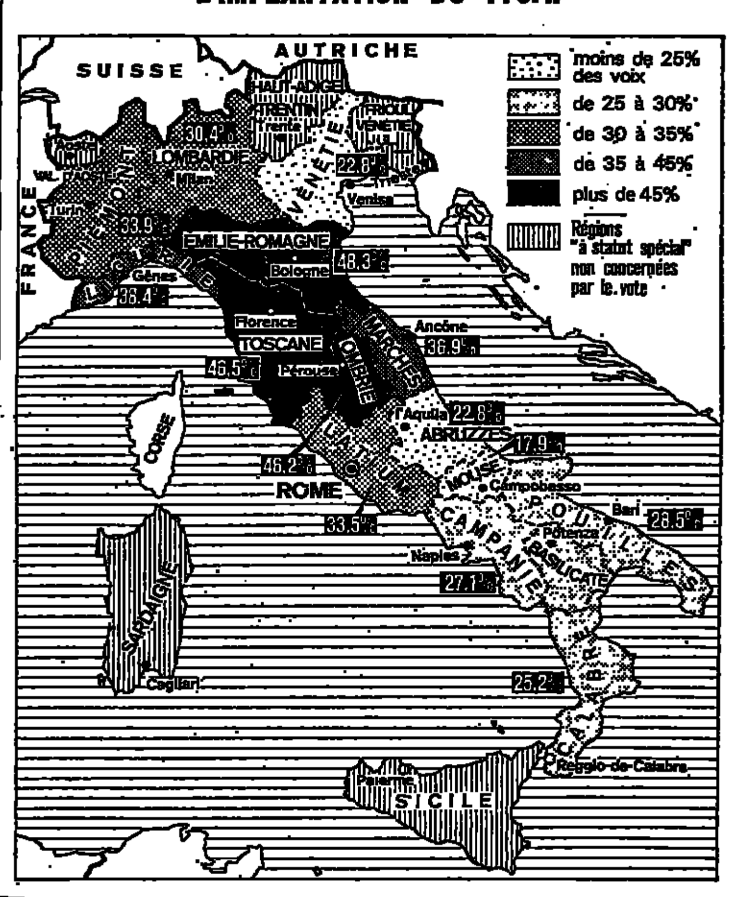
–	P.C.I. (En %)	P.S.I. (En %)	D.C. (En %)
Piémont	33,9 (25,9)*	12,9 (10,6)	32,1 (36,7)
Ligurie	38,4 (31,3)	13,5 (11,3)	30,4 (32,1)
Lombardie	30,4 (23,1)	14,1 (12,4)	37,5 (40,9)
Vénétie	22,8 (16,8)	12,8 (10,4)	48 (51,9)
Emilie-Romagne	48,3 (44)	10,2 (8)	25,3 (25,8)
Toscane	46,5 (42,3)	10,7 (8,8)	28,5 (30,5)
Marches	36,9 (31,8)	9,8 (8,4)	36,5 (38,6)
Ombrie	46,2 (41,8)	13,9 (9,5)	30,1 (30,1)
Latium	33,5 (26,5)	9,8 (8,8)	31,5 (33,2)
Molise	17,9 (15)	10,1 (9,5)	49,9 (52,1)
Abruzzes	30,3 (22,8)	10,2 (9)	42,5 (48,2)
Campanie	27,1 (21,8)	10,4 (10,9)	36,5 (39,6)
Pouilles	28,5 (26,3)	11,9 (10,6)	39,2 (41,3)
Basilicate	27,1 (24)	13,2 (12,7)	41,9 (42,4)
Calabre	25,2 (23,3)	14 (14,1)	39 (39,7)

(*) Les chiffres placés entre parenthèses représentent les pourcentages des élections régionales de 1970.

LES POUVOIRS RÉGIONAUX A LA VEILLE DU SCRUTIN



L'IMPLANTATION DU P.C.I.



LES ÉLECTIONS PROVINCIALES

Voici, en 1970 et 1975, pour les 86 conseils provinciaux (sur 96) concernés par le scrutin des 15 et 16 juin, les résultats obtenus par les partis :

PARTIS	%	SIEGES	VOIX	%	SIEGES
D.C.	37,3	1 004	10 732 902	34,8	946
P.S.I.	11,0	284	3 933 700	12,7	330
P.S.D.I.	7,3	176	1 809 127	5,8	142
P.R.I.	3,0	57	1 048 868	3,4	73
P.C.I.	26,7	697	10 101 761	32,7	860
P.S.I.U.P.	3,5	72	—	—	—
P.D.U.P.	—	—	57 337	0,2	3
P.L.I.	4,9	101	846 851	2,7	43
M.S.I. - D.N.	6,0	138	2 093 237	6,8	161
Divers	0,3			0,9*	

(*) Dont : Démocratie prolétarienne, 0,30 % ; divers extrême gauche, 0,30 % ; divers droite, 0,20 % ; Parti sarde d'action, 0,10 %.

DIPLOMATIE

Moscou adresse un sévère avertissement à Tokyo

De notre correspondant

Moscou. — L'agence Tass a ffusé mercredi 18 juin en fin matinée le texte d'une déclaration du gouvernement soviétique à l'intention du gouvernement japonais. Ce texte constitue ne mise en garde aux dirigeants ppons soupçonnés de « *se laisser entraîner sous une forme ou une autre dans l'orbite de la politique chinoise* ». L'avertissement viétique, dont l'ambassadeur du pon en U.R.S.S. a très certainement été prévenu le 12 juin au urs d'une entrevue avec M. Gromyko, concerne, bien sûr, les négociations entre Pékin et Tokyo r la conclusion d'un traité de ix. Les dirigeants chinois veulent en effet introduire dans un traité la clause condamnant prétentions « *hégémoniques* » toute tierce puissance en Asie ne cachent pas que cette use vise directement l'Union viétique (*le Monde* du 18 juin). Pourquoi, s'il en était autrement, Moscou mettrait-il les points r les i ? La déclaration se rmine ainsi : « *Le gouvernement viétique exprime l'espoir que le uvernement du Japon, en dévepant ses rapports avec des ys tiers, n'entreprendra rien i pourrait porter préjudice au veloppement des rapports entre l'R.S.S. et le Japon. Nous estimons que les deux parties doivent se rendre compte de l'importance de la tâche qui est la leur, aux fins de garantir le développement de leurs rapports, selon les principes du bon voisinage et de l'amitié. Il est de l'intérêt commun du Japon et de l'Union soviétique de donner une riposte méritée à toutes les tentatives entreprises par des tierces puissantes qui, se fondant sur leurs aspirations égoïstes, cherchent à empêcher l'amélioration des rapports soviéto-japonais. L'Union soviétique s'en tient à cette politique, et elle pense que le Japon, son voisin, fera de même.* » — J. A.

[La mise en garde de Moscou à Tokyo est d'autant plus surprenante que, comme l'indiquait notre correspondant à Tokyo dans nos éditions du 18 juin, les négociations sino-japonaises pour la conclusion d'un traité de paix sont à l'heure actuelle pratiquement bloquées. Le Japon se refuse en effet à inclure dans le texte de ce traité « la clause anti-hégémonie » que les Chinois veulent y voir figurer. Mardi, toutefois, le ministre japonais des affaires étrangères a annoncé que Tokyo avait proposé à Pékin de poursuivre les négociations dans le secret le plus absolu afin d'aboutir à une « issue rapide ». La Chine, indiquait-il, n'a pas encore répondu à cette proposition.]

A TRAVERS LE MONDE

Argentine

● UNE PETITION EN FAVEUR D'UN JEUNE INTELLECTUEL BRESILIEN, M. Paulo Paranagua, récemment arrêté par la police argentine en *compagnie de onze autres* personnes également accusées d'avoir participé à un « *complot international* », a été signée en France par une cinquantaine de personnalités du monde littéraire, artistique et universitaire.

S'adresser à M. Gérard Tourtrol, 119, rue de Rome, 75017 Paris.

Cambodge

● M. SARIN CHHAK, ministre cambodgien des affaires étrangères, est arrivé mardi 17 juin à Belgrade, porteur d'un message du prince Sihanouk au président Tito. Il s'agit de la première visite en Yougoslavie d'un dirigeant khmer depuis la prise du pouvoir par les révolutionnaires. — *(A.F.P.)*

Chili

● IL N'Y AURA PAS D'ELECTIONS du vivant de l'actuel chef de l'Etat chilien ou de celui de son successeur, a déclaré, selon le quotidien de Santiago *la Segunda*, le général Pinochet. — *(Reuter.)*

Colombie

● LES TROUBLES SE POURSUIVENT à Bogota et dans plusieurs villes en dépit de l'état de siège décrété dans trois départements (*le Monde* du 14 juin). Deux personnes ont été tuées et quinze autres blessées à La Dorada, à deux cents kilomètres de la capitale, lors d'affrontements entre l'armée et des paysans. — *(A.F.P.)*

États-Unis

● LA COMMISSION DES FORCES ARMEES DU SENAT a approuvé, mardi 17 juin, par 10 voix contre 6, l'extension de la base militaire américaine sur l'île britannique de Diego-Garcia, dans l'océan Indien. Les crédits demandés par le ministre de la défense, s'élèvent à 18,1 millions de dollars ; ils doivent permettre de prolonger la piste de la base et de construire un centre de télécommunications et des dépôts de carburant. Le Sénat doit se prononcer sur cette question fin juillet. — *(U.P.I.)*

Madagascar

● LE Dr RICHARD RAHERIVELO a annoncé, mardi 17 juin, à Paris, qu'il prononçait la dissolution du gouvernement démocratique malgache provisoire en exil formé en février dernier (*le Monde* du 22 février), et qu'il démissionnait de ses fonctions de chef de ce gouvernement.

Philippines

● PRES DE TRENTE PERSONNES ONT ETE TUEES et quarante-cinq autres blessées, lors d'attaques de rebelles musulmans dans le sud des Philippines, au cours des quatre derniers jours, indiquait-on, mardi 17 juin, à Manille, de sources militaires. — *(A.F.P.)*

République Sud-Africaine

● CINQ PERSONNES, condamnées à mort pour meurtre, ont été pendues lundi 16 juin à la prison de Pretoria. Ces pendaisons portent à dix-neuf le nombre de personnes exécutées en un mois en Afrique du Sud. — *(A.F.P.)*

LE VOYAGE DU CHEF DE L'ÉTAT EN POLOGNE

Une volonté commune pour que s'ouvre la phase finale de la conférence paneuropéenne

(Suite de la première page.)

A l'aéroport, en bordure de l'aire d'accueil, sobrement décorée de drapeaux français et polonais, se tenaient quelques centaines de jeunes éclaireurs, garçons et filles en chemise grise ou kaki, un foulard bleu foncé autour du cou et coiffés, pour la plupart, d'un béret lie-de-vin. Au-dessus de ce groupe animé et remuant se dressaient de nombreuses pancartes souhaitant « *le salut de Varsovie à Paris* » ou portant simplement le mot « paix ». L'une d'entre elles proclamait, non sans humour : « *Nous saluons la classe ouvrière française !* »

En costume gris clair, une mèche au vent, M. Giscard d'Estaing, qui était accompagné de MM. Michel Poniatowski et Jean Sauvagnargues, fut accueilli au bas de l'échelle de coupée par MM. Gierek, premier secrétaire du Parti ouvrier unifié, Jablonski, président du Conseil d'Etat, et Jaroszewicz, chef du gouvernement, qui avaient prudemment gardé leurs imperméables bleu marine. Après l'exécution des hymnes nationaux, le chef de l'Etat, accompagné de M. Gierek, passa en revue la garde d'honneur, composée de détachements des trois armes, auquel il lança en polonais le traditionel « *Je vous salue, soldats !* ». A l'issue de la cérémonie, MM. Gierek et Giscard d'Estaing prirent place dans une limousine noire découverte et le cortège présidentiel s'ébranla pour le château de Wlanov, distant d'environ une quinzaine de kilomètres, où résident les hôtes de marque du gouvernement polonais.

conférence pourrait se tenir à Helsinki, dans la deuxième quinzaine de juillet. Les deux hommes ont également été d'accord pour penser que l'excellence des relations entre Paris et Varsovie les autorisait à envisager des mesures qui constitueraient une amé*lioration par rapport* à ce que la conférence de sécurité décidera en matière d'échange d'informations et de circulation des hommes. Un document spécialement consacré à cette question sera signé à la fin de la visite. Il pourrait prévoir notamment un accroissement des voyages de jeunes entre les deux pays.

Une « déclaration solennelle » ?

Un autre document portant sur les principes des relations entre la France et la Pologne sera adopté vendredi. Son appellation définitive n'avait pas encore été arrêtée mardi. Les Polonais proposeraient d'en faire une charte des principes. Les Français seraient assez réticents pour accepter cette expression à laquelle ils préféreraient celle de « *déclaration solennelle* ».

Quel que soit le nom qui sera finalement retenu, ce document servira de fondement aux « *rapports étroits, riches et durables* » que la Pologne et la France souhaitent édifier, comme l'a dit M. Gierek dans son toast prononcé au diner de mardi.

MANUEL LUCBERT.

Les allocutions

M. Gierek : notre coopération est un modèle de coexistence pacifique

Dans le toast qu'il a prononcé, mardi soir 17 juin, à l'occasion du dîner offert en l'honneur du président et de Mme Giscard d'Estaing, au palais du conseil des ministres, M. Edward Gierek a dit :

« *Nous désirons que nos rapports soient étroits, riches et durables. C'est pourquoi, au cours des dernières années, nous avons attaché une importance particulière au développement de leur base matérielle.*

» *Grâce à la compréhension mutuelle et aux décisions communes, nous avons déjà abouti à un progrès important dans la coopération économique, scientifique et technique. Vous y avez apporté une contribution personnelle importante, monsieur le président, et nous l'apprécions hautement, car nous désirons que la France devienne un de nos principaux partenaires économiques à l'Ouest.* »

Après avoir rappelé que la Pologne poursuit son développement social et économique « *suivant la voie du développement socialiste, de la coopération amicale et d'alliance avec la grande Union soviétique et les autres pays de la communauté socialiste* », M. Gierek a poursuivi : « *La Pologne et la France d'aujourd'hui sont des pays à systèmes différents, elles se trouvent dans des alliances différentes et sont guidées par d'autres principes. En développant la coopération polono-française, nous apportons en commun une contribution de poids à la réalisation d'un nouveau modèle de relations dans le monde contemporain. C'est un modèle de coexistence pacifique, enrichi de l'amitié traditionnelle et de la sympathie mutuelle de nos peuples.*

» *(...) La République populaire de Pologne, de concert avec ses alliés socialistes, et notamment avec l'Union soviétique, qui joue en cette matière un rôle de premier plan, mène une politique conséquente de paix et de détente, dont le but est d'assurer l'inviolabilité de la sécurité et le développement d'une coopération multiple sur notre continent et dans le monde. Nous nous réjouissons que ce soit précisément la France qui ait été l'initiatrice de la détente parmi les pays occidentaux et qu'elle continue de participer à ce processus.* »

Parlant des « *chances de donner à la paix une structure solide* », M. Gierek a ajouté : « *Dans cette œuvre, un rôle initiateur revient à la conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (C.S.C.E.), qui — nous en sommes convaincus — se terminera prochainement par une rencontre « au sommet ». Le succès de cette conférence sera incontestablement un grand événement dans l'histoire de l'Europe, l'annonce éloquente d'un avenir favorable, une contribution à l'édification de la paix dans le monde entier.* »

M. Giscard d'Estaing : l'Europe n'est pas condamnée pour toujour[s] à la division et à l'affrontement

Dans sa réponse, M. Giscard d'Estaing a dit :

« *Jamais aucun pays n'a souhaité aussi ardemment que la France qu'il existe une Pologne libre, unie et forte. Jamais aucun pays n'a partagé aussi étroitement les gloires et les malheurs du peuple polonais. La dernière épreuve en a été la dernière preuve, puisque c'est l'agression perpétrée par l'Allemagne nazie contre le territoire polonais, le 1er septembre 1939, qui a déclenché l'entrée en guerre de la France. C'est pourquoi il est symbolique et naturel que ma première visite officielle de chef d'Etat en Europe se fasse chez nos amis polonais. (...)*

» *C'est un fait qu'à chacune de nos rencontres nous éprouvons une joie particulière à redécouvrir ce qui nous fait si semblables : le même attachement passionné à notre tradition nationale, le même goût pour les jeux de l'esprit, la même générosité du cœur, une gaieté qui ne nous quitte pas même dans les moments les plus graves, une aptitude sans égale à l'enthousiasme et à la critique, mais aussi sous des apparences trompeuses de légèreté, une âme d'acier dont rien ne saurait briser le ressort, capable de la plus indomptable résistance, des plus longues patiences, des plus improbables sursauts. Où le sentirait-on mieux que dans votre magnifique c[...] tale, cette Varsovie recon[...] pied à pied sur les ruines, [...] ment sœur de Paris, dont [...] pourrait partager la devise ?*

» *Cette fraternité que nous sentons si vivement ce soi[r] pour nous une puissante r[...] d'espérer. Le monde a conn[u] profonds bouleversements : [...] meure dur et dangereux ; [...] incertaine tranquillité repos[e] l'équilibre de la terreur. Nos pays eux-mêmes ont pris, ch[...] selon ses règles, des options [dif]férentes quant à leur organis[ation] politique et sociale et à [...] appartenance à des all[iances] diplomatiques et militaires. [...] malgré tout ceci, la France [...] Pologne puissent se retr[ouver] dans la chaleur d'une [...] authentique et populaire, [...] là quelque chose de récon[fortant] pour l'Europe et pour la [...] C'est la preuve que l'Europe [...] continent qui n'est pas con[damné] pour toujours à la division [...] l'affrontement, mais qu[i ...] s'organiser pour l'échange [...] dialogue.*

» *Déjà nos deux pays s[e ...] employés à rendre possibl[e ...] verture, à favoriser le dé[velop]pement, à hâter la conclus[ion de] ce dialogue multilatéral [...] lequel l'Europe s'est engag[ée ...] conférence sur la sécurité [...] coopération. Certes, les ré[...] n'ont pas toujours répondu [...] espoirs et, sans doute, po[ur ...] raisons différentes, pens[...] de même. Il n'en est pas [...] vrai que, pour la premiè[re fois] depuis la guerre, la [...] famille européenne s'est re[...] ensemble, réunie par le [...] commun de surmonter ce [...] divise et d'abaisser les b[...] qui empêchent les peuples [...] comprendre et de se renc[ontrer]. C'est en soi un événement [consi]dérable. Il ne prendra cep[endant] tout son sens que si nous [...] nons à faire passer dans [...] lité les conclusions de la [confé]rence. Je crois désormais [...] conclusion de ses travaux [...] rait être proche et que [...] pouvons en envisager la [...] finale pour la fin de jui[llet ...] le début du mois de septe[mbre].*

» *Beaucoup peut dépend[re ...] égard de la France et [...] Pologne si elles savent co[...] leurs efforts. Elles sont qu[...] pour montrer la voie de l[...] en donnant à leurs relati[ons ...] caractère exemplaire pa[r ...] qualité et leur densité. L[...] prise n'est pas nouvelle, [...] s'agit de lui donner un [...] élan.*

» *(...) Il faut qu'on co[...] mieux en France l'immens[...] de modernisation dans l[...] votre pays, pour devenir, [...] vous aimez le dire, une de[...] Pologne, s'est engagé sou[...] direction, depuis qu'assuré[...] frontières définitives il a [...] à bien sa reconstruction ; [...] il faut qu'on mesure mie[ux ...] Pologne ce dont la Fran[ce ...] capable dans les secteurs l[...] avancés de la recherche e[t ...] technologie. En exploitant [...] fond nos complémentarités [...] nous prêterons un mutuel [...] dans l'œuvre de renouvea[u ...] nous avons entreprise les [...] les autres ; nous servirons [...] la cause de la détente et [...] paix.* »

L'hommage à Varsovie

Avant la rencontre en tête à tête entre les deux hommes d'Etat, prévue en début de soirée, il restait au président de la République à s'acquitter de trois *cérémonies protocolaires* : une visite de courtoisie à M. Jablonski, au palais du Belvédère, un dépôt de gerbes au tombeau du soldat inconnu, une réception à l'hôtel de ville de la capitale. Le chef de l'Etat profita de cette dernière manifestation pour évoquer avec émotion « *l'héroïque combat des habitants de Varsovie pour leur libération, en 1944. Quand nous avons appris*, ajouta-t-il, *que le combat s'arrêtait, et que sa population était exterminée, beaucoup d'entre nous ont craint que Varsovie soit à jamais rayée de la carte d'Europe. C'est pourquoi le peuple français a salué avec admiration l'exploit de votre reconstruction, la volonté qu'il a fallu à ce peuple au milieu des ruines pour rétablir, telle quelle, dans ses moindres détails, la capitale si éclatante de la Pologne* ». Puis, le président de la République inscrivit ces simples mots sur le Livre d'or de la ville : « *Longue vie à Varsovie ressuscitée.* »

La première conversation entre MM. Gierek et Giscard d'Estaing a duré une heure et quart, soit un quart d'heure de plus qu'il n'était prévu au programme. Elle s'est déroulée, a-t-on indiqué du côté français, dans une atmosphère « *exceptionnellement chaleureuse* ». Elle a été consacrée, pour l'essentiel, aux problèmes internationaux, à la poursuite de la politique de détente. Des deux côtés, on a estimé que la Pologne et la France pouvaient représenter un exemple dans les relations entre pays de l'Est et de l'Ouest.

Une grande attention a été accordée aux travaux de la conférence européenne sur la sécurité et la coopération, qui sera l'un des thèmes majeurs de ces entretiens franco-polonais. A ce sujet, M. Giscard d'Estaing s'est montré assez optimiste. Il a indiqué à son interlocuteur qu'à son avis la troisième et dernière phase de la

A Auschwitz

Le plus jeune survivant du camp aux côtés du président français

Pour son pèlerinage à Auschwitz, le président de la République a à ses côtés le plus jeune survivant des camps, Samuel Pisar.

Samuel Pisar est l'auteur de Transactions entre l'Est et l'Ouest, *dont M. Giscard d'Estaing a rédigé la préface.*

Avant son départ, Samuel Pisar, qui n'avait jamais accepté jusqu'alors de retourner à Auschwitz, a préparé une brève adresse au président en hommage aux millions de victimes, et qui veut être aussi un message d'espérance ; il l'a confié au Monde.

Revoir à vos côtés, monsieur le président, cet autel de l'holocauste où, à l'âge de quatorze ans, je suis mort de tant de morts, où j'ai vécu tant de tortures, où tout ce que j'avais pu aimer a été réduit en cendres, est une expérience qui bouleverse l'âme... Mais c'est aussi un voyage de la tragédie au triomphe. Car aujourd'hui, trente-cinq années après l'appel inoubliable de Charles de Gaulle, votre présence à Auschwitz confère, pour nous tous, une dimention de plus à la gloire universelle du 18 juin.

D'ici vous parlez aux générations, aux races, aux nations, aux idéologies, aux libéraux et aux *socialistes, aux riches et aux* pauvres, à l'Est et à l'Ouest ; car vous vous trouvez à l'endroit même de la plaie la plus profonde dont fut jamais frappée la communauté des hommes, de tous les hommes. A la France, qui m'a donné mon premier goût de liberté, à la Pologne, qui m'a donné naissance, et à vous, monsieur le président, qui avez su choisir ce jour, j'apporte mon témoignage personnel, celui d'un des rares survivants et — d'après les archives de l'enfer — le plus jeune de tous.

Ce que nous venons de regarder, durant notre marche silencieuse à travers cette usine de la mort, a sans doute été pour vous l'image du cauchemar. Mais pour moi, parmi les réminiscences d'événements encore si proches, une image, ineffaçable, se détache — et c'est la seule dont j'aimerais vous dire un mot.

Face à ces miradors et à leurs mitrailleuses était assis, chaque jour, ici, troupe en haillons rayés de bleu et blanc, le plus remarquable orchestre symphonique jamais rassemblé. Il était composé de virtuoses de Varsovie et de Paris, de Kiev et d'Oslo, de Budapest et de Rome. Les violons, qu'ils avaient apportés comme seul bagage pour leur dernier voyage, étaient des Stradivarius, des Guarneri et des Amati. Alors que les chambres à gaz, que vous venez de voir, vomissaient feu et fumée, on ordonnait à ces hommes, pour accompagner pendai*sons et fusillades*, de *jouer* Mozart ; ce Mozart que vous et moi adorons.

Que ce soit tout, pour le passé ! D'ailleurs, ces horreurs, je ne vous en jamais parlé durant nos années d'amitié et de dialogue, dans la recherche féconde, en commun, des armes politiques de la paix de nouvelles formes de concertation internationale. Ainsi aucun souvenir n'est jamais venu engourdir notre foi en Dieu et en l'homme. Mais le passé peut toujours être le prologue de l'avenir, et c'est devant Auschwitz que nous appréhendons le vrai spectre de l'apocalypse. C'est donc le long de ces barbelés qu'à votre exemple l'homme doit venir s'incliner et méditer, sur la justice, la tolérance, l'interdépendance, la coopération, le respect des autres, la jeunesse du monde.

Monsieur le président, vous faites face à votre auditoire le plus grand. Vous avez devant vous, ici-même, quatre millions d'âmes innocentes. En leur nom, et avec la seule autorité du numéro matricule gravé sur mon bras, je vous confie que si elles pouvaient répondre à votre noble appel elles feraient monter vers vous une seule clameur : « Jamais » plus ! » Jamais plus... entre Français et Allemands, entre Turcs et Grecs, entre Indiens et Pakistanais, entre juifs et Arabes — jamais plus !

En leur nom, je vous remercie respectueusement pour votre courageux pèlerinage en ce jour de gloire. Vous suscitez ainsi l'espérance universelle qu'à partir de ce 18 juin les hommes d'Etat du monde prêteront une attention neuve, et sans relâche, à toutes les menaces qui nous entourent, qu'ils n'épargneront aucun effort pour nous conduire vers d'autres horizons.

● RECTIFICATIF. — Dans le second article de la série de Manuel Lucbert consacrée à la Pologne (*le Monde* du 17 juin), il a été écrit par erreur que les ventes polonaises de viande à l'étranger représentaient 55 % de la production. En réalité, ces ventes s'élèvent à 15 % de la production.

Quarante-deux jeunes Polonais dans un lycée français

La fantaisie et l'égoisme

« *J'aime beaucoup la France... mais je ne voudrais pas y vivre.* » Cette réflexion est souvent revenue dans la bouche des jeunes Polonais qui viennent d'effectuer un séjour au lycée de Villeneuve-le-Roi. Quarante-deux élèves d'un lycée de Varsovie, où l'enseignement du français est particulièrement développé, enfants d'intellectuels — chercheurs, enseignants, artistes, journalistes — pour la plupart (un seul, une jeune fille, était de famille ouvrière) qui ont profité d'un échange pédagogique et culturel (des élèves de première B de Villeneuve-le-Roi étaient allés en Pologne en février).

La France, ils la connaissaient déjà un peu. Avec le français, ils étudient l'histoire, la civilisation, la culture française. Ils écoutent Moustaki, Reggiani, Brassens. Aussi avaient-ils tous déjà, avant leur v yage, une certaine idée de la France. Mais souvent, la réalité s'est démarquée de l'image.

Au lycée de Villeneuve-le-Roi, beaucoup de jeunes Polonais ont été frappés par la liberté des rapports entre les élèves et les professeurs.

« *En Pologne*, explique une élève, *on n'a pas le droit de fumer au lycée... Les relations entre profs et élèves sont plus distantes... On ne s'adresse jamais à un professeur les mains dans les poches.* » « *En France*, ajoute un autre, *on peut ne pas écouter le cours, bavarder en classe... En Pologne, c'est inconcevable.* » La familiarité, avec laquelle les élèves français s'adressent à leurs professeurs, a parfois choqué leurs camarades polonais. « *Le professeur a perdu son autorité en France*, constate un élève polonais, *le professeur doit avoir de l'autorité.* » Comme il ne faut jamais oublier qu'on doit parler correctement à ses parents. « *Nos camarades français disent des gros mots à leurs parents... parlent argot devant eux... En Pologne, cela ne se fait pas.* »

Les jeunes Polonais ont découvert en France la fantaisie, le caprice, la liberté d'agir selon son bon plaisir. Ils ont appris aussi à se méfier de l'esprit de sérieux. « *On a plus de liberté en France... On peut rester seul si l'on en a envie... En Pologne, on est dirigé par la foule...* »

Mais s'ils ont été séduits par la fantaisie, s'ils ont pris goût quelquefois à l'anticonformisme, la plupart des élèves polonais ont été frappés par l'individualisme et l'égoïsme des Français. « *Les gens sont étrangers les uns aux autres... Les relations entre les gens sont beaucoup moins cordiales, chaleureuses qu'en Pologne. Chez nous, on reçoit très souvent des amis, on est content de les voir... En France, on n'ouvre pas sa porte facilement... On ne fait pas l'effort d'aimer les gens.* » — J.-C. J.

LA POLOGNE A PARIS

On espère que les visites présidentielles ont pour effet de réellement resserrer les liens qui unissent les peuples. Il est au moins certain que pour un temps la curiosité du public se voit solliciter par la culture du pays visité. En dépit de toute les histoires d'amitié et d'amour franco-polonaises, est-il si sûr que les arts contemporains d'un pays de l'Est soient très familiers à Paris ?

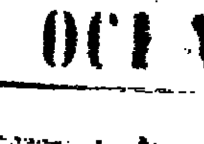
Radio-France vient d'organiser, fort à propos, une « kermesse franco-polonaise » qu'il ne faut pas manquer de visiter. Du 19 juin au 7 juillet, on y découvrira la vitalité des arts populaires, le lyrisme des tapisseries de Magda Abakanowicz et l'originalité de jeunes graphistes comme Zofia Ponasiuk et Jan Sawka ; la survivance en Pologne d'un surréalisme où les vieux cauchemars nationalistes se voient contourner par l'humour grinçant des peintures de Leberstein ou de Beksinski ; l'extraordinaire raffinement des affiches enfin.

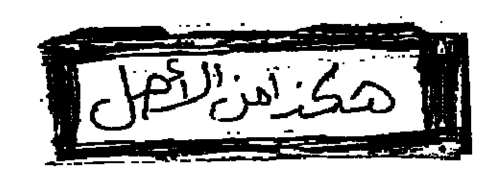
Outre des émissions de radio (sur France-Culture et France-Musique) sont projetés à la Maison de la radio des films récents inédits ou peu connus, comme le Sel de la terre noire *de Kutz,* la Chronique d'un crime *de Trzos-Rastawiecki... Des rencontres sont prévues : le 22 juin avec le compositeur Penderecki ; le 25 avec le réalisateur Has, auteur du film* la Clepsydre.

Manque seulement le public polonais, dont l'humour, l'ouverture, la chaleur, constituent en soi le meilleur des spectacles.

B. R.

★ Maison de Radio-France (rens. : 224-24-72).





AFRIQUE

Zaïre

ois généraux figurent parmi les personnes arrêtés pour « conspiration »

Le quotidien officieux *Salongo* publié, mardi 17 juin, la liste s principaux responsables (qui it été arrêtés) de la « *conspiration* » fomentée contre le président Mobutu Sese Seko (*le Monde* du 18 juin). Il s'agit, en remier lieu, du général Pallu umbu, qui était jusqu'au 3 juin ernier attaché militaire à l'ambassade du Zaïre aux Etats-Unis. est présenté comme l' « *âme ième de la conspiration* ». Viennent ensuite : le général de rigade Katsuva Wa Kasivwira, ommissaire politique et chef état-major de l'armée de terre ; général Utshudi Wembolenga, ncien commandant de la 2e région militaire de Lubumbashi, ppelé récemment à commander ne division spéciale ; le colonel Omba Pene Djunga, secrétaire articulier du président Mobutu, hargé de centraliser les informations sur la sécurité ; le major ula Buputu Bajikila, conseiller à l'état-major général, titulaire (est-il précisé) d'un brevet de l'école de guerre des Etats-Unis ; le major Mpika Ntoya Zi Bikembo qui, « *ayant reçu une formation de para-commando dans un centre militaire israélien, spécialisé dans la formation de commandos terroristes, alla ensuite parfaire ses connaissances aux Etats-Unis, où il rédigea un mémoire sur le thème :* Comment préparer et réussir un coup d'Etat pour renverser le régime en place au Zaïre ».

Salongo précise que le coup d'Etat devait avoir lieu le 30 septembre prochain et se propose de publier ultérieurement les noms des « *principaux complices des conspirateurs* ».

Les deux principaux quotidiens zaïrois (officieux), *Salongo* et *Elima*, sont revenus à la charge mercredi contre les Etats-Unis. « *Kissinger et sa clique s'évertuent vainement à diffuser des communiqués et des démentis à propos de faits pourtant flagrants* », écrit *Salongo*, qui dénonce la politique de « *déstabilisation dans un monde qui n'aspire qu'à vivre en paix* ». Le journal se demande si « *après avoir mis l'Amérique latine à feu et à sang, la déstabilisation va être importée en Afrique* ». *Salongo* tient cependant à rassurer les ressortissants américains résidant au Zaïre : « *Le peuple zaïrois sait qu'aujourd'hui encore il compte beaucoup d'amis sincères parmi les Américains*, écrit-il. *Il saura distinguer entre ses amis et ses ennemis.* »

Le quotidien *Elima* adresse, au contraire, une sévère mise en garde aux Américains résidant au Zaïre, affirmant que « *toute action contre le chef de l'Etat conduirait à leur massacre* ». « *Si quelque malheur vient à frapper le président-fondateur, qu'il s'agisse d'une tentative de sabotage de son action ou d'une atteinte à sa personne, que les Yankees sachent qu'aucun des leurs ne sortira vivant du Zaïre.* »

● A WASHINGTON, le département d'Etat a qualifié mardi de « *non-sens complet* » les accusations portées contre les Etats-Unis par la presse zaïroise, dont on estime qu'elle reçoit l'approbation du chef de l'Etat. — (*A.F.P., Reuter.*)

Tchad

● *Le conseil supérieur militaire* a confirmé, mardi 17 juin, l'enlèvement au Tchad, le 10 juin dernier, du pasteur français Paul Horala, membre de la mission évangélique de Matajene, dans l'est du pays (*le Monde* du 17 juin). « *Une vingtaine de hors-la-loi se sont présentés à la mission et ont invité le pasteur à venir soigné un malade* », précise le communiqué officiel. (...) « *La Land Rover qui transportait M. Horala a été découverte en partie calcinée. (...) Des recherches sont entreprises.* » — (Reuter.)

Togo

● LES PRESIDENTS EYADEMA (Togo), Senghor (Sénégal), Kountche (Niger), et le Dr Beavogui, premier ministre de Guinée, se sont réunis, mardi 17 juin à Lomé, pour tenter de trouver une solution au différend frontalier qui oppose le Mali et la Haute-Volta, et à propos duquel de nouveaux affrontements armés ont éclaté le 4 juin, causant des morts de part et d'autre. — (*Reuter*)

Algérie

Les déclarations du président Boumediène

(*Suite de la première page.*)

— *Vous n'iriez tout de même pas jusqu'à dire qu'il n'y a plus du tout de contradictions dans ce pays ?*

— Non, je n'ai pas dit ça, et je n'ai pas la prétention de porter un tel jugement. Il y a, il y aura toujours des contradictions. La révolution elle-même, dans sa marche, sécrète des contradictions. Mais il y a contradiction et contradiction. Pendant dix ans, on a dirigé le pays en tant qu'équipe ; on a pris une responsabilité ; on a pris totalement notre responsabilité ; on a osé, et je pense que ces dix années ont eu un effet considérable, ou plus exactement auront un impact considérable sur l'avenir de l'Algérie. On n'a pas perdu notre temps dans les luttes intestines, dans les querelles internes. On a été beaucoup plus intéressés dans l'action. On a connu des problèmes. C'étaient des problèmes normaux. C'étaient des problèmes d'un jeune Etat qui se construit, qui est en train de se construire, qui est en train de mettre en place ses structures, parce qu'il y avait le vide, le vide total. Un Etat qui est en train de former ses hommes, de les éduquer, un Etat qui est en train de faire ses premiers pas, une révolution qui est en train de clarifier ses options, que ce soit sur le plan national, ou sur le plan international, et le 19 juin, pour moi, a été salutaire pour le pays. »

Après avoir mentionné les réalisations menées à bien depuis dix ans, M. Boumediène brosse le bilan suivant :

« ...Quand on parle de l'Algérie, on parle de l'Algérie qui a liquidé les vestiges du colonialisme, de l'Algérie qui est en train de créer son économie nationale, qui a lancé une expérience dans le domaine de l'industrialisation, qui n'a pas hésité, et qui n'hésite pas, devant des choix, même si ces choix sont difficiles. Quand on parle de l'Algérie d'aujourd'hui, c'est aussi l'Algérie où le cinquième de la population est dans les écoles, dans les universités, dans les instituts technologiques ; quand on par le de l'Algérie aussi on parle de l'Algérie des étudiants dans les campagnes, pendant les vacances, pour soutenir les paysans, pour les éduquer et pour les former politiquement.

» Quand on parle de l'Algérie d'aujourd'hui, c'est l'alliée de toutes les causes justes, malgré ses moyens limités ; quand on parle de l'Algérie d'aujourd'hui, c'est l'Algérie qui est réellement indépendante, et personne de l'extérieur n'est en mesure de lui dicter la marche à suivre, et ses choix sont des choix qui sortent directement de l'intérieur, qui ne sont influencés ni par l'Est ni par l'Ouest. Quand on parle de l'Algérie, peut-être est-ce trop prétentieux de ma part, mais le nom de l'Algérie évoque quelque chose. Je ne parle pas de l'Algérie combattante. On n'a pas voulu continuer à vivre uniquement sur notre passé en nous attaquant aux colonialistes, aux impérialistes ou au néocolonialisme.

— *Le résultat, c'est que l'Algérie se voit aujourd'hui investie d'un rôle de leader à bien des égards vis-à-vis du tiers-monde ?*

— Nous n'avons pas cherché ce rôle et nous n'avons pas la prétention de le jouer. Notre seule ambition, c'est de contribuer à la lutte des peuples du tiers-monde. Notre seule ambition, c'est de contribuer à l'avènement d'un monde juste, où les forts ne dictent pas la loi, ou leur loi, aux plus faibles qu'eux... »

« Pour moi, la démocratie... »

Le chef de l'Etat algérien déclare, d'autre part, au sujet du régime et de ce qu'il pense de la démocratie :

« Un régime, il faut le juger à travers quelque chose de très simple. Par exemple, le régime et les travailleurs : la situation avec nos travailleurs est très simple. Le régime et sa jeunesse : nous n'avons pas de problèmes avec notre jeunesse. Nos universités sont les universités les plus calmes du Bassin méditerranéen. Ce n'est pas parce que nos étudiants sont devenus du jour au lendemain dociles ; ce sont des étudiants très turbulents ; mais ce sont des étudiants qui sont engagés dans le combat pour la réalisation des objectifs de la révolution. Nous n'avons pas de problèmes avec notre armée. Nous n'avons pas de problèmes avec nos paysans, au contraire, nous sommes en train de tout faire pour eux.

» Le sens, pour moi, de la démocratie, c'est d'abord la justice, d'abord la répartition équitable des richesses nationales ; il faut que les richesses nationales profitent à tous les Algériens. Pour moi, la démocratie, c'est aussi l'équilibre régional. Il ne faut pas qu'une région se développe au détriment d'une autre région. La démocratie, pour moi, c'est aussi l'équilibre entre la ville et la campagne. Il ne faut pas que la ville exploite la campagne. Il ne faut pas que les citadins exploitent les paysans. La démocratie, pour moi, c'est aussi mettre à la disposition, c'est-à-dire éduquer, tous les fils du pays, permettre aux fils des chômeurs d'accéder aux postes les plus élevés. Pour moi, voilà le contenu d'une démocratie réelle, et non pas d'une démocratie fictive. On peut construire n'importe quelle organisation, mais il y a des problèmes qui sont réels. Pour moi, la démocratie, c'est aussi une véritable justice sociale, c'est l'éducation pour tous, le pain pour tous, le livre pour tous, les soins pour tous, la dignité aussi, la dignité pour tous... »

Après avoir déclaré, à propos des institutions, que « la révolution algérienne, c'est en quelque sorte la révolution des assemblées populaires à tous les niveaux », *le président Boumediène poursuit :*

« ... il ne peut pas y avoir en Algérie une démocratie bourgeoise où il y aura une espèce de pluralité des partis, où on fera une large place aux discours et au verbe. Pourquoi ? Notre situation ne ressemble pas, par exemple, à l'Europe... C'est une vue de l'esprit que de vouloir singer ce qui a été fait dans des pays hautement industrialisés, parce que la situation est totalement différente, que ce soit dans le domaine politique, dans le domaine économique, dans le domaine social, ou dans le domaine culturel. Donc nous devons trouver, chercher, inventer des structures qui correspondent à nos réalités...

» ...Nous sommes pour une démocratie, mais une démocratie interne, interne au sein du parti, des organisations de masse, c'est-à-dire au sein de l'organisation des travailleurs, de l'organisation des paysans, des organisations de jeunes, des organisations de femmes... »

« Pas de contradiction entre la révolution et l'Islam »

A une question de Francis Jeanson sur l'islamisation, M. Boumediène répond :

« Pour nous, l'Islam a toujours fait partie de nous-mêmes, l'Islam c'est notre religion, parce que, précisément, nous sommes un pays, nous sommes un peuple, nous sommes une nation qui a un passé, qui a une civilisation... la civilisation arabo-musulmane, même si cette civilisation a été mise entre parenthèses par l'Occident. J'affirme que nous appartenons à cette civilisation qui a existé et qui peut, pourquoi pas, renaître dans un ensemble universel aujourd'hui, parce qu'on ne ne peut plus concevoir, dans le monde où nous vivons, une civilisation limitée à un pays ou à un groupe de pays, ou à un continent, mais la civilisation d'aujourd'hui ne peut être qu'universelle. Nous ne voulons pas uniquement subir, nous voulons apporter, nous voulons, nous aussi, apporter quelque chose à cette civilisation ancienne, et nous ne pouvons apporter notre contribution à cette civilisation ancienne qu'en gardant et en conservant tous les éléments de notre personnalité.

» L'Islam aussi a constitué une sorte de rempart contre la liquidation de la personnalité algérienne, mais aujourd'hui, quand on parle de l'Islam, il faut en comprendre le sens. Pour moi, l'Islam n'a jamais été une religion réactionnaire. L'Islam a toujours plaidé l'égalité des races, l'égalité aussi dans les droits, les droits entre les hommes, les hommes blancs, les hommes rouges, les hommes noirs. L'Islam est venu aussi pour libérer la femme. On charge trop l'Islam... Il y a des gens qui parlent de l'Islam sans jamais essayer d'en comprendre le sens réel. Aujourd'hui, quand on parle, par exemple, de la révolution et de l'Islam, moi je dis qu'il n'y a pas de contradiction. Certains disent : pour que la révolution soit pure, il faut qu'elle soit laïque. Je ne suis pas tout à fait d'accord sur cette définition. Il ne faut pas remplacer d'anciens prophètes par de nouveaux prophètes. Je le dis, je l'ai toujours dit, entre notre prophète, Mohammed, et de nouveaux prophètes, le choix ne se pose même pas pour moi.

— *Que pensez-vous de l'état présent de vos rapports avec la France ? En êtes-vous pleinement satisfait ?*

— En deux mots, je peuxdire qu'aujourd'hui tout est possible entre nous et la France. C'est une phrase qui peut tout résumer. Mais, seuls, nous ne pouvons pas tout faire.

— *Il faut être deux, bien sûr.*

— A deux tout est possible, et dans tous les domaines.

— *Vous avez dit qu'une page était tournée...*

— Définitivement tournée. Les complexes réciproques ont été éliminés. Les contentieux définitivement fermés. Plus de haine, de notre côté, plus de rancune. Le président Giscard d'Estaing, je crois, a constaté lui-même, et sur le sol algérien, que toutes nos affirmations passées correspondaient à la vérité algérienne. »

LE MAROC RESTE ATTACHÉ AUX MOYENS PACIFIQUES POUR RÉCUPÉRER LE SAHARA OCCIDENTAL, déclare Hassan II.

(*De notre correspondant.*)

Rabat. — « *Je dirai — et je pèse bien mes mots — que si nous ne récupérons pas notre Sahara, je serai pessimiste quant à l'avenir du Maroc en tant que communauté et Etat* », a déclaré le roi Hassan II, mardi 17 juin, en ouvrant les travaux du Conseil supérieur de la promotion nationale et du plan. Le souverain a présenté cette récupération comme une « *affaire aussi délicate que le recouvrement de l'indépendance nationale* ». « *Le Maroc*, a-t-il fait observer, *doit faire face à plusieurs interventions et à diverses convoitises. Il reste attaché aux moyens pacifiques, et convaincu que la Cour internationale de justice reconnaîtra son bon droit. Mais s'il le fallait, pour cette deuxième étape de la libération, le sacrifice irait jusqu'à la mort.* »

Les travaux du Conseil supérieur de la promotion nationale et du plan, qui a un rôle consultatif, portent sur l'adaptation du plan quinquennal 1973-1977 en fonction de nouvelles orientations. La crise financière mondiale d'une part, la décision d'accentuer la régionalisation d'autre part, conduisent à une révision de ce plan. Selon les directives du souverain, fonctionnaires et élus doivent être associés au développement régional. « *Une ligne de conduite politique*, a indiqué, en outre, Hassan II, *sera assignée aux assemblées qui seront prochainement élues.* » — L. G.

OCÉANIE

Iles Mariannes du Nord

La population accepte que l'archipel devienne « territoire des États-Unis »

Saipan (*A.P., Reuter*). — Par 3 204 voix contre 928, la population des îles Mariannes du Nord s'est prononcée, mardi 17 juin, en faveur de l'accord signé le 15 février et dotant leur pays du statut de « *territoire des Etats-Unis* » (commonwealth). L'accord avait été conclu entre M. Williams, qui dirigeait les discussions du côté américain, et M. Pangelinan, président de la commission pour le statut politique des Mariannes (*le Monde* du 18 février). Pour devenir effectif, il devait être approuvé par au moins 55 % de la population. Il reste maintenant au Congrès à ratifier un vote populaire qui confère aux îles un statut comparable à celui de Porto-Rico.

Les Mariannes du Nord appartiennent à un ensemble d'archipels micronésiens que l'ONU a, en 1947, placé sous mandat américain. Les autres archipels (les Marshall, les Carolines, les autres Mariannes, etc.) négocient actuellement avec Washington. Leurs représentants veulent que soient établis avec Washington des liens plus lâches que ceux qui vont unir les Etats-Unis à Saipan.

Le vote de mardi a été supervisé par une commission américaine et des observateurs australiens, britanniques et français (les Soviétiques ont refusé d'envoyer une délégation). En optant en faveur du commonwealth, les habitants ont décidé de devenir citoyens américains ; ils éliront un gouverneur et une Assemblée, mais ne participeront pas à l'élection du président des Etats-Unis et ne seront pas représentés au Congrès.

Les Mariannes du Nord sont d'autre part d'un grand intérêt stratégique pour Washington. Le Pentagone va construire une base aérienne et un camp d'entraînement et dépensera, à cet effet, 300 millions de dollars. Pendant sept ans, les Etats-Unis verseront à l'archipel une assistance de 14 millions de dollars.

ASIE

Vietnam du Sud

Le général Minh et plusieurs anciens élus sont dispensés par le G.R.P. des cours de rééducation

Les anciens présidents Duong Van Minh et Tran Van Huong ont été dispensés d'assister à un cours de rééducation politique organisé par les autorités sud-vietnamiennes à l'intention de personnalités du régime abattu en avril, apprend-t-on de source informée. M. Huong et le général Minh, qui se succédèrent à la présidence pendant la courte période allant de la démission de M. Nguyen Van Thieu à l'entrée des forces révolutionnaires à Saigon, le 30 avril, avaient été classés dans la catégorie des responsables de haut rang de l'ancien régime invités à suivre un cours de rééducation d'un mois. Mais, la veille du jour où ils devaient se présenter aux nouvelles autorités pour le début des classes, ils ont été tous deux informés qu'ils pouvaient rester chez eux.

Plusieurs anciens élus, dont le sénateur Vu Van Mau, président de la Force de réconciliation nationale (bouddhiste), ainsi que le vice-premier ministre Nguyen Van Hao et le ministre du commerce, M. Nguyen Van Diep, ont été eux aussi dispensés d'assister au cours. MM. Diep et Hao ont accueilli favorablement la victoire des révolutionnaires, et travaillaient avec les nouvelles autorités pour remettre en marche l'économie.

M. Vu Van Mau et vingt-quatre autres anciens sénateurs et députés ont déposé une demande commune auprès du comité d'administration militaire de Saigon pour être dispensés du cours de rééducation. Le comité n'a pas répondu à cette demande collective, mais le sénateur Mau et plusieurs autres signataires de la pétition ont reçu séparément des dispenses. Cependant, d'autres anciens élus ont dû se rendre au cours.

● A HANOI, la presse laisse entendre que les forces révolutionnaires se sont emparées en avril d'un petit réacteur atomique installé à Dalat par les Américains. A Washington, on assure que les installations avaient été mises hors d'état de fonctionner avant l'arrivée des troupes communistes.

● AUX NATIONS UNIES, un porte-parole indique que deux mille six cent cinquante-deux réfugiés vietnamiens et khmers veulent rentrer dans leur pays d'origine. — (*A.F.P., Reuter.*)

POLITIQUE

Le chef de l'État rappelle qu'il est le « patron » de la majorité

(Suite de la première page.)

Alors que le chef de l'Etat n'a pas l'habitude d'évoquer ce genre de problèmes devant le conseil des ministres, il a commenté, au cours des délibérations gouvernementales du mardi 17 juin, les assises respectives de l'U.D.R. et des réformateurs, déclarant : *« Le premier ministre a mis fin à ses fonctions de secrétaire général de l'U.D.R., c'est une sage décision. Les réformateurs ont mis sur pied une organisation commune, c'est une initiative utile. Mais il faudra aller plus loin et envisager le moment venu une organisation d'ensemble de la majorité présidentielle permettant aux Françaises et aux Français d'apporter leur soutien personnel au mouvement vers une société libérale avancée. »*

Il est permis de penser que le chef de l'Etat a voulu rappeler à l'U.D.R. et à son leader que le renouveau du mouvement gaulliste, son rajeunissement et son dynamisme ne devaient ni leur leurs faire perdre la tête, ni les inciter à se montrer trop dominateurs à l'égard de leurs partenaires républicains indépendants et réformateurs. Le primat du concept de majorité présidentielle étant très clairement rappelé, rest à savoir ce que pourrait être « l'organisation d'ensemble « qui permettrait à chacun d'apporter son « soutien personnel » à la politique du chef de l'Etat.

S'agirait-il simplement de donner plus de vie au comité de liaison de la majorité, de créer à titre permanent une structure unitaire comparable à l' « Union pour la Défense de la République » (élections législatives de 1968) et à l' « Union des Républicains de Progrès » (élections de 1973), de mettre sur pied quelque « mouvement présidentiel » ou quelque comité de coordination dont la finalité ne serait pas uniquement électorale et qui serait placé sous l'autorité du premier ministre ?

En l'absence du chef de l'Etat, on est réduit à poser des questions. Nul n'ignorant que la présidentialisation du régime n'effarouche pas M. Giscard d'Estaing, bien au contraire, plusieurs gaullistes, parmi lesquels M. Claude Labbé, président du groupe U.D.R. de l'Assemblée nationale, aimeraient savoir ce qu'il faut entendre par « soutien *personnel* ». Leur préoccupation surprend un peu s'il est vrai que de 1958 à 1969 Charles de Gaulle ne s'était jamais privé de solliciter dans les circonstances graves, ou au moment des échéances importantes, la confiance de « chaque Française » et de « chaque Français ».

Peut-être les desseins du président de la République actuel n'ont-ils rien de ténébreux et a-t-il tout simplement voulu rappeler mardi à tous et à chacun qu'il est et entend demeurer le « patron » de la majorité.

RAYMOND BARRILLON.

A L'U.D.R.

Comment on fait un secrétaire général

Bien que n'étant plus officiellement secrétaire général de l'U.D.R., M. Chirac a réuni, mercredi 18 juin, à l'hôtel Matignon — et non au siège du mouvement, comme il le faisait chaque semaine, — l'5équipe dirigeante de sa formation : trois des cinq secrétaires généraux adjoints (MM. Guéna, Neuwirth, Taittinger), M. Chalandon était absent et M. Cornette s'étant excusé ; M. de Préaumont, secrétaire général des assises et du conseil national ; M. Ribes, délégué national à l'animation, et M. Tomasini, secrétaire d'Etat chargé des relations avec le Parlement et ancien secrétaire général du mouvement.

Pour la première fois, M. André Bord, devenu dimanche secrétaire général par intérim, participait à cette séance, consacrée à la préparation du conseil national du 28 juin, au cours duquel un secrétaire général sera officiellement élu pour remplacer M. Chirac. Les candidatures seront reçues jusqu' au samedi 21 juin, et, le lendemain, le premier ministre réunira à Paris les secrétaires fédéraux.

Seul M. Bord a fait acte de candidature à la succession de M. Chirac.

Le choix du secrétaire d'Etat aux anciens combattants par M. Chirac pour assurer son intérim avait surpris ceux à qui le premier ministre en avait fait la révélation au cours d'un déjeuner à Nice, dimanche 15 juin. Les convives de ce repas — les mêmes que ceux qui ont été conviés mercredi à l'hôtel Matignon, sauf M. Bord — avaient presque tous exprimé leur désaccord quant au moment choisi. Hormis M. Tomasini, qui était demeuré silencieux, seul M. Taittinger avait approuvé spontanément l'intention du premier ministre. Celui-ci, pour convaincre les autres secrétaires généraux adjoints, avait fait valoir qu'il réalisait ses promesses, qu'il jugeait propice le climat des assises et qu'enfin il avait hâte de se consacrer à la majorité tout entière.

Si le choix de M. Bord n'a pas provoqué d'enthousiasme, c'est moins en raison de la personnalité de l'ancien député du Bas-Rhin qu'à cause des ambitions secrètes que presque chacun des secrétaires généraux adjoints nourrissait de succéder à M. Chirac. Celui-ci, pour les consoler de leur déception, a bien dit qu'il n'avait pas voulu choisir entre des collaborateurs qui lui étaient tous également chers. Mais si certains surmontaient leur amertume, M. Albin Chalandon décidait, dès son retour à Paris, d'abandonner son bureau à l'U.D.R., dépité notamment de n'avoir pas été mis plus tôt dans la confidence.

Il ne fait désormais de doute pour personne à l'U.D.R. que M. Chirac souhaite l'élection de M. André Bord au secrétariat général.

Aux objections qui lui avaient été présentées lors du repas niçois quant à la personnalité de M. Bord, M. Chirac avait répondu en soulignant tour à tour son passé gaullise, son application au travail, son amabilité, sa fidélité et son dévouement, sans avoir à rappeler qu'il devait, comme lui-même, son destin ministériel à la faveur personnelle de Georges Pompidou, lequel avait pour lui aussi une attention discrète mais particulière.

Aussitôt après l'élection du 28 juin, le nouveau secrétaire général choisira sans doute ses adjoints parmi les présents titulaires, désignera un porte-parole du mouvement, ne touchera sûrement pas au poste de délégué national à l'animation détenu par M. Charles Pasqua, établira d'étroites relations avec M. René Tomasini, et rendra compte fidèlement de ses actions au secrétaire général « d'honneur » du mouvement, M. Jacques Chirac, dont il recevra les instructions. Depuis la fondation du mouvement gaulliste sous la Ve République, son inspiration — à défaut de venir de l'Elysée — est toujours partie de l'hôtel Matignon. La nouvelle organisation supprimera la fiction d'un parti indépendant du pouvoir et rendra liaison plus franche. — A. P.

M. LABBÉ : une situation plus normale.

M. Claude Labbé, président du groupe U.D.R. de l'Assemblée nationale, qui s'est réuni mardi 17 juin, a iundiqué que ses amis avaient jugé que *« la décision de M. Chirac était conforme à ses engagements et que, pour l'ensemble des Français, il était plus normal que le premier ministre ne fût pas le dirigeant effectif d'un mouvement politique »*.

Tout en regrettant que l'annonce de cette décision ait quelque peu éclipsé les travaux des assises, les membres du groupe ont estimé que le retrait de M. Chirac aurait l'avantage de désarmer l'opposition de ceux qui, au sein de l'U.D.R., critiquaient le cumul des fonctions de premier ministre et de secrétaire général.

● *M. Roland Leroy*, membre du secrétariat du P.C.F., directeur de *l'Humanité*, a adressé, mardi 17 juin, à M. Jacques Chirac une lettre protestant contre le refus du premier ministre de se trouver à l'avenir confronté dans un débat au journaliste communiste Michel Cardoze *(le Monde* du 18 juin). M. Chirac avait jugé « inconvenant » d'avoir été traité de « menteur » lors de l'émission « Le point sur l'A 2 ».

M. Leroy réplique : *« Les journalistes ont non seulement le droit mais aussi le devoir de contester des opinions lorsqu'elles ne leur semblent pas conformes à la vérité. En contestant à un journaliste de* l'Humanité *le droit de qualifier vos opinions, vous le contestez à tous les journalistes... »*

● *M. Jacques Chirac* a reçu, mardi 17 juin, pendant plus d'une heures, M. Antoine Rufenacht, nouveau député U.D.R. de la Seine-Maritime, auquel il a exprimé ses très vives félicitations pour le succès obtenu au Havre.

● *M. Jean Veillet*, président du conseil général de la Côte-d'Or (républicain indépendant), a annoncé lundi 16 juin qu'il renonçait à cette présidence pour raison de santé. Agé de soixante-quatorze ans, M. Veillet représente depuis 1945 le canton de Dijon-II à l'assemblée départementale, qu'il présidait depuis 1966.

Correspondance

Une lettre de M. Debré

Nous avons reçu la lettre suivante de M. Michel Debré :

La question que M. Avril m'a posée publiquement, et que vous avez publiée dans *le Monde* daté 15-16 juin, mérite en effet une réponse.

Dès la parution de son livre, j'ai fait observer à M. Jobert que ni M. Couve de Murville ni moi-même n'avions jamais signé une « démission en blanc », et qu'autant que je pouvais le savoir, aucune demande, dans le même sens, n'avait été faite à M. Pompidou en avril ni en novembre 1962. Voilà qui circonscrit l'observation de M. Jobert à une période limitée.

Le communiqué du conseil des ministres

Le conseil des ministres s'est réuni à l'Elysée, mardi matin 17 juin sous la présidence de M. Valéry Giscard d'Estaing (nos dernières éditions datées du 18 juin). A l'issue de la séance, M. André Rossi, porte-parole du gouvernement, a donné lecture du communiqué officiel suivant :

● **LE STATUT DE PARIS.**

Le conseil a adopté un projet de loi portant réforme du régime administratif de la Ville de Paris. Paris, qui était, en vertu de la loi du 10 juillet 1964, une collectivité territoriale, à statut particulier, ayant des compétences communales et départementales, devient une commune régie par le code de l'administration communale. Le Conseil de Paris élargi à cent membres reçoit compétence générale pour régler les affaires de la Ville et celles du département dont les limites coïncident. Il élit pour six ans le maire de Paris qui ne peut remplir plus de deux mandats consécutifs. Le maire assume la totalité des attributions prévues par le code municipal, sous réserve de celles qui seront dévolues au préfet de police. Il est assisté par des adjoints dont le nombre peut varier de douze à dix-huit. Une commission permanente composée de quatorze à dix-sept conseillers est élue chaque année par le Conseil de Paris qui peut lui donner délégation pour régler certaines affaires pendant l'intervalle des sessions. Elle exerce aussi les attributions dévolues dans les autres départements à la commision départementale. Paris demeure divisé en vingt arrondissements. Une commission consultative, composée des élus de l'arrondissement, pourra être invitée à formuler des avis. Les maires-adjoints d'arrondissements sont supprimés.

Le préfet de Paris et le préfet de police sont, dans le cadre de leurs attributions respectives, les représentants de l'Etat sur le territoire de Paris. Le préfet de Paris exerce les attributions et compétences prévues par les textes en matière de tutelle communale et d'administration départementale. Le préfet de police est chargé du maintien de l'ordre public et de la sécurité des personnes et des biens. Les personnels de la Ville de Paris conserveront les avantages de leur statut et seront répartis entre la Ville, le département et l'Etat. Ce projet de loi, qui entrera en vigueur au prochain renouvellement des conseils municipaux prévu en 1977, sera déposé devant l'Assemblée nationale avant la fin de présente session.

Le conseil a également approuvé un projet de loi modifiant les dispositions du code électoral relatives à l'élection des membres du Conseil de Paris. Il prévoit la répartition des cent sièges de conseillers municipaux entre dix-huit secteurs électoraux au prorata de leur population, à raison d'un secteur par arrondissement. Les quatre premiers arrondissements qui n'ont pas une population suffisante pour élire un minimum de trois conseillers nécessaires à la constitution de la commission consultative d'arrondissement formeront seulement deux secteurs, chacun de ces secteurs correspondant aux circonscriptions législatives composées, l'une des 1er et 4e arrondissements, l'autre des 2e et 3e arrondissements.

(Lire page 29.)

● **DES CONVENTIONS INTERNATIONALES.**

Plusieurs projets de lois autorisant l'approbation de conventions internationales ont été approuvés. Ils concernent deux conventions passées avec le Gabon, l'une relative au concours en personnels apporté par la France à ce pays, l'autre relative à l'assistance administrative mutuelle en matière de douane ; une convention passée avec l'Espagne sur la Sécurité sociale ; un avenant à la convention générale sur la Sécurité sociale conclue avec la Yougoslavie.

(Lire page 32.)

● **L'INDEMNISATION DES SAPEURS-POMPIERS.**

Un projet de loi portant réforme du régime d'indemnisation des sapeurs-pompiers non professionnels victimes d'un accident survenu ou d'une maladie contractée en service commandé a été adopté. Il institue en faveur des sapeurs-pompiers bénévoles un régime d'indemnisation analogue à celui des sapeurs-pompiers professionnels, comportant une allocation temporaire d'invalidité lorsque le taux d'incapacité est compris entre 10 et 50 %, une rente d'invalidité lorsqu'il dépasse 50 %. En cas de décès, il est prévu une double indemnisation comprenant une rente de réversion et un capital-décès. Le nouveau régime, dès la promulgation de la loi, s'appliquera aux pensions actuellement existantes.

● **M. OHEIX DÉLÉGUÉ A L'EMPLOI.**

Un projet de décret portant création du poste de délégué à l'emploi au ministère du travail, par suppression de celui de directeur général du travail et de l'emploi, a été approuvé. A cette occasion, le ministre du travail a présenté la nouvelle organisation des services centraux dans son département. A la délégation à l'emploi seront rattachées l'Agence nationale pour l'emploi et l'Association pour la formation professionnelle des adultes. Une direction des relations du travail sera compétente pour l'organisation des relations professionnelles entre employeurs et salariés ; la protection des salariés sur les lieux de travail ; le problème de l'intéressement et de la participation des salariés à l'expansion des entreprises. La division des études et des statistiques du ministère du travail est érigée en service rattaché directement au ministre.

C'est M. Gabriel Oheix qui a été nommé délégué à l'emploi.

(Lire page 30.)

● **POLITIQUE MONÉTAIRE.**

Le ministre de l'économie et des finances a rendu compte de deux réunions à caractère monétaire qui se sont tenues à Paris. Le comité intérimaire du Fonds monétaire international a examiné le problème de la révision des quotes-parts des pays membres, les modalités de restitution de l'or aux pays membres, les conditions d'application du principe de la liberté de transaction sur l'or et le régime des changes.

Le comité de développement (F.M.I.-B.I.R.D.) a étudié la possibilité d'accorder un nouveau type de prêts aux pays en voie de développement et a envisagé diverses méthodes susceptibles de stabiliser les prix des matières premières. Le ministre de l'économie et des finances a rendu compte des travaux du conseil des Communautés européennes, relatifs aux modalités techniques de la rentrée du franc dans le « serpent » qui interviendra le 10 juillet.

● **POLITIQUE EXTÉRIEURE.**

Le ministre des affaires étrangères a informé le conseil des différents aspects de la situation internationale.

UN APPEL EN FAVEUR DE COHN-BENDIT

Nous avons reçu l'appel suivant :

« A l'occasion de la publication de l'édition française de ses mémoires, le criminel de guerre SS Otto Skorzeny a été invité à Paris, a pu venir librement et a même été invité à s'exprimer sur les ondes françaises. Par contre, Daniel Cohn-Bendit, fils d'une famille juive allemande réfugiée chez nous, élevé dans notre pays, de culture française, invité par son éditeur à l'occasion de la sortie de son livre à Paris, s'est vu refuser l'entrée du territoire français.

» Les soussignés demandent au président de la République et au gouvernement si leur conception de l'Europe implique que la liberté de circulation y soit complète pour les anciens bourreaux du continent et absente pour les personnes qui contestent l'ordre social actuel.

» Ils appellent les hommes et les femmes épris de liberté, de justice et d'honnêteté à exiger que l'on accorde immédiatement à Daniel Cohn-Bendit le droit d'entrer et de séjourner en France. Ils n'entendent cautionner collectivement ni les idées ni l'action passée de Daniel Cohn-Bendit, sur lesquelles les opinions les plus diverses existent parmi eux, mais ils estiment que la mesure discriminatoire prise est aussi absurde que scandaleuse, et ils n'entendent pas laisser l'Europe des geôliers s'installer à la place de l'Europe des peuples. »

Les premiers signataires de cet appel sont : MM. Claude Bourdet, Jean Cassou, Maurice Clavel, Jacques Debû-Bridel, Jean-Marie Domenach, Max-Pol Fouchet, Georges Friedman, M. Halbwachs, Maurice Kriegel-Valrimont, Victor Leduc, Albert-Paul Lentin, Jérôme Lindon, Daniel Mayer, Jacques Mitterrand, Paul Noirot, Henri Noguères, David Rousset, Claude Roy, Alain Savary, Souchal, Louis Vallon, Vercors.

★ Les personnes qui veulent se joindre à cet appel peuvent adresser leurs signatures à la Ligue des droits de l'homme, 27, rue Jean-Dolent, 75014 Paris, avec la mention « Appel Cohn-Bendit ».

La Ligue des droits de l'homme

Le comité central de la Ligue des droits de l'homme déclare *« partager entièrement l'indignation des anciens résistants signataires d'une déclaration établissant un parallèle entre les facilités accordées au SS Otto Skorzeny, venu en France à l'occasion de la publication de ses mémoires, et le refus opposé à la demande d'entrée en France formulée par Daniel Cohn-Bendit dans des circonstances comparables.*

» La Ligue des droits de l'homme considère que la libre circulation des personnes constitue un droit fondamental qui ne peut être entravé que pour des motifs qui ne paraissent pas pouvoir être invoqués en l'occurrence par le gouvernement français ».

LES LIBERTÉS INDIVIDUELLES

Le Sénat s'inquiète du développement de l'électroniqu

Le Sénat a débattu mardi 17 juin de la question de l'informatique et des libertés individuelles. *« L'utilisation abusive de l'informatique*, a déclaré M. CICCOLINI (P.S.), *fait peser de redoutables périls sur la vie privée et la vie publique, sur nos libertés, sur la démocratie. »* Le sénateur des Bouches-du-Rhône cite le cas des millions de titulaires de permis de conduire qui sont fichés. M. Poniatowski s'était naguère inquiété de voir confier leur centralisation à la préfecture de police. *« Ces fichiers vous ont-ils été remis ? »*, demande l'orateur, s'adressant au ministre de la justice.

Dans le système Safari sont mis en fiches tous les Français nés depuis 1891 et vivant en 1971, soit cinquante millions. Ce fichier a une capacité totale de 2 milliards d'octets. Mais, dans les locaux de la rue Jules-Breton, un Iris 80 peut emmagasiner 3 milliards 200 millions d'octets !

« A côté de ces fichiers publics, note M. Ciccolini, *il y a tous les fichiers privés : fichiers de solvabilité des entreprises, dont l'exemple américain montre danger ; fichiers d'embauche, q notent jusqu'aux lectures et hab tudes conjugales des travailleur voilà où l'on en est, cent a après l'abolition du livret o vrier ! »*

M. PALMERO (Union centr qui remplace M. BOSSON (Uni centr.), auteur de la secon question orale sur ce même suj souligne que ce n'est pas l'info matique qui est en cause, m le risque de voir concentrer un seul individu un ensemble renseignements qui ne sont forcément exacts.

« Le Conseil d'Etat avait s le président de la République ce risque dès 1969. Rien n'en jamais filtré. Un rapport p senté par le procureur général la Cour de cassation a eu même sort. La commission « in matique et libertés » trava parallèlement avec une autre doit préparer un texte de loi.

» Si nous craignons l'interc nexion entre les fichiers, déc M. Palmero, *nous aimerions l que ces commissions soient in connectées entre elles ! »*

M. LECANUET : préserver les droits de chacun

« Il existe au ministère de la justice, répond M. LECANUET, *une commission pour le développement de l'informatique, distincte de la commission « informatique et libertés », qui est sur le point de conclure ses travaux, et de la commission de codification des libertés fondamentales.*

» La première veille à l'équipement de mon administration : un bureau informatique met à exécution ses projets. Un Iris-80 de la C.I.I. travaille pour les nouveaux tribunaux de la région parisienne, et bientôt les grands tribunaux de province — six en 1975 — en seront dotés, pour l'éviction des actes répétitifs de la procédure pénale. (...)

» L'Etat gère un peu moins de deux cents fichiers, certains de quelques milliers — personnels des services, — mais certains de plusieurs millions. Voici un an environ, la direction générale des impôts avait en fiches douze millions de contribuables à l'I.R.P.P. et dix-neuf millions de propriétaires fonciers. L'INSEE gère un fichier électoral de trente millions de Français et le répertoire d'identification des personnes physiques, le fameux Safari, qui, lui, porte sur cinquante millions. Le fichier des permis de conduire touche dix-huit millions de conducteurs. »

» Dépendant du ministère des finances, le SAFARI — système automatisé pour les fichiers administratifs et le répertoire des individus — n'intègre pas les renseignements de police mais seulement les nom et prénoms, date et lieu de naissance, le sexe, le numéro de sécurité sociale et quelques identifications pour les caisses de retraite et autres. On m'a assuré qu'il n'est que cela, et qu'il n'a jamais été question de regrouper, sous le numéro d'identité de chacun, l'ensemble des renseignements le concernant. La loi, à mon sens, devrait, en tout cas, l'interdire, et je pense qu'une majorité substantielle y consentira. (...)

» C'est la possibilité de connexion des fichiers et la rapidité de leur consultation qu'apporte l'informatique qui recèlent des dangers. De plus, l'ordinateur ne connaît pas les nuances : il donne des faits froidement, ressources, condamnations, maladies, le choix de l'école des enfants, jusqu'à ces derniers temps les séjours de vacances connus par les fiches d'hôtel, voire, par les relevés bancaires, la nature des goûts de chacun...

» Ainsi, un gigantesque accroissement quantitatif a-t-il provoqué une mutation en qualité. Face à ce danger conclut le garde des sceaux, *il faut songer à préserver les droits de chacun. »*

Répondant à une question de M. FERRANT (Union centr.) concernant la télécommunication, M. ACHILLE-FOULD, secrétaire d'Etat aux P.T.T., a, notamment, apporté les précisions suivantes : *« Fin 1977, il restera seulement quelque cent mille lignes manuelles, soit 1 % de l'ensemble. Quant à la qualité, le taux d'efficacité, qui est actuellement 58 %, devrait atteindre en 19 norme internationale, soit 76 Disposant de la technologi plus avancée — nous avons ans d'avance sur les Etats-U — nous sommes bien décidés profiter. Chaque fois que cela possible on n'installera pas l'électro-mécanique, mais soi semi-électronique, soit le sys de commutation temporelle qui est le fleuron de nos tec ques de télécommunication. »*

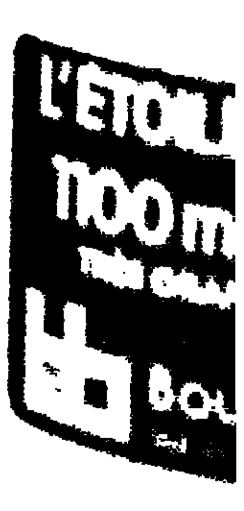
En séance de nuit, les sénat ont adopté, en les modifiant, projets de loi concernant les partements d'outre-mer : le mier, dont le rapporteur M. MARIE-ANNE (app. U.I permet d'étendre aux DOM l' cation de logement à cara familial. Le second, dont le porteur était M. PRORIOL (i nationalise dans les DOM la duction, le transport, la distr tion, l'importation et l'exporta de l'électricité. Cette mesure, précisé le rapporteur puis ministre, M. D'ORNANO, rép à une promesse qui avait été par le président de la Répub lors de son voyage aux Ant — A. G.

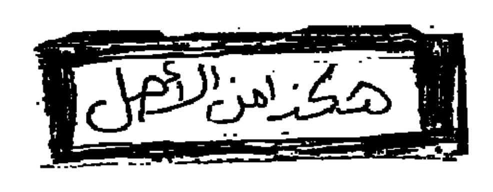
M. COUDÉ DU FOREST[O] RENONCE A SON POST[E] DE RAPPORTEUR GÉNÉR[AL] DE LA COMMISSION DES FINANCES

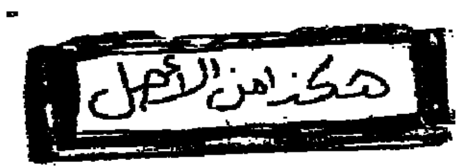
M. Yvon Coudé du Fo (union centriste), rappor général de la commission finances du Sénat, a inform président de cette commis M. Edouard Bonnefous, de intention de se démettre de mandat de rapporteur génér compter du 30 septembre dernières éditions du 18 ju L'élection de son successeur lieu mardi 24 juin. M. Co du Foresto abandonne cette f tion en raison de son âge a-t-il précisé, il reste membr la commission des finances.

● *Le groupe communiste* l'Assemblée nationale demand création d'une commission d quête parlementaire *« sur les p tiques des grandes sociétés c talistes qui utilisent pour défense de leurs intérêts des p sonnes exerçant des fonct publiques, électives ou non, et les conditions de passage du vice de l'Etat à celui des inté privés »*.

Dans l'exposé des motifs cette proposition de résolut les signataires citent des exem de cette *« confusion entre charges ou responsabilités pu ques et le service des inté privés, qu'ils soient « frança ou « étrangers »* [qui] *tend, s le régime actuel, à devenir règle générale »*.







ÉDUCATION

LE SILENCE DES ÉTUDIANTS

III. — UN ANGE PASSE...

par BRUNO FRAPPAT

Le silence des étudiants a été la caractéristique de cette année universitaire qui s'achève. Isolés, solitaires dans des campus devenus ou redevenus des temples d'ennui mou, les étudiants, petits - bourgeois travailleurs, semblent indifférents à tout ce qui les entoure. Fin des organisations, indifférence de la masse, dépolitisation sont les grands traits d'une situation que l'on retrouve partout (« le Monde » des 17 et 18 juin).

« *Les étudiants ? Ou c'est orga-*[sic]*é et ça dit : non ; ou ça n'est *[...]*s organisé et ça ne bouge pas.* » [...] recteur d'académie qui tient ce [...]ngage a vécu, en 1974-1975, l'an[...]e universitaire la plus calme [...]puis 1968 et, pour un peu, il s'en [...]aindrait. De Brest à Strasbourg [...] de Nice à Lille, en passant par [...]anterre, la paix studieuse des [...]iversités paraît n'avoir été trou[...]ée, cette année, que par quel[...]ues mini-révoltes corporatistes. [...]oint de grands mouvements [...]ensemble qui mettent — à pro[...]s d'un projet de réforme — des [...]illiers d'étudiants dans la rue. [...]oint de guerre de tranchée, à [...]ine quelques séquestrations de recteurs d'U.E.R., quelques [...] occupations » de bureaux de [...]résidents d'université vite stop[...]es par des interventions poli[...]ères. En 1975, les étudiants ont [...]gardé défiler les lycéens, quand [...]s les ont regardés.

Les nostalgiques de l'« agita[...]on » des facultés ne s'habi[...]eront jamais à ce calme qui [...]pparaît comme un retour au [...]assé, effaçant le souvenir des [...]nnées folles d'après 1968. Mais [...]s nostalgiques sont peu nom[...]reux. Le sentiment qui paraît [...]ominer, notamment dans le [...]orps professoral, est celui de [...]étonnement : comment ce milieu [...]tudiant si bouillonnant, qui de[...]ait montrer le chemin de la [...]ociété de demain, en est-il, si [...]ite, arrivé à ne presque plus [...]ompter dans la vie publique ? [...]u'on relise les déclarations des [...]andidats à l'élection présidentielle de 1974 et qu'on y cherche ne seraient-ce que des allusions au sort des huit cent mille étudiants français.

La destructuration du mouvement étudiant n'est pas un phénomène qu'expliquerait un seul facteur ou même une seule volonté politique du pouvoir. Elle a plusieurs causes qui ont coïncidé en 1974-1975. Une constatation s'impose d'emblée : le mouvement étudiant, au sens où on l'entendait, en France ou à l'étranger, jusqu'au début des années 70, n'existe plus. Cette force politique montante a été victime de son succès même auprès des étudiants politisés : à force d'expliquer aux militants qu'il n'y a pas de problèmes spécifiques au milieu étudiant, à force de réclamer la fin du ghetto, le mouvement a fait eau de toutes parts. Les militants que la décrue d'après 1968 n'avait pas découragés se sont retrouvés plus radicaux, mais loin de l'Université, préférant d'autres terrains de lutte : armée, affaire du Larzac, comités Chili, etc. La politisation réussie des milieux d'extrême gauche a vidé de sa substance la minorité agissante du mouvement étudiant.

Les organisations convalescentes

Profitant du vide laissé par les révolutionnaires et les gauchistes, les tenants du syndicalisme étudiant traditionnel ont opéré un rétablissement. Les organisations étudiantes existantes ne sont pas encore — même si elles l'annoncent pour bientôt — de puissantes structures capables de mobiliser rapidement des milliers d'étudiants de tous les coins de France. Elles relèvent de maladie mais ont retrouvé le sourire.

Il est difficile d'apprécier exactement le poids et l'influence d'une organisation étudiante. Si l'on se réfère au nombre d'adhérents ayant acheté des cartes il faut croire — sur parole — les dirigeants... L'expérience montre que cette confiance est plus naïve que réaliste. L'Union nationale des étudiants de France (UNEF, ex-Renouveau, animée essentiellement par des communistes) revendique 35 000 adhérents contre 26 118 pour l'UNEF animée par les trotskistes de l'Alliance des jeunes pour le socialisme (A.J.S.). La Fédération nationale des étudiants de France affirme, de son côté, avoir 25 000 adhérents.

Tous ces chiffres sont douteux, mais il en est qui sont plus douteux que d'autres si on les compare aux résultats des élections qui ont eu lieu il y a deux mois pour la désignation des représentants étudiants aux conseils d'administration des Centres régionaux des œuvres universitaires et scolaires (CROUS). D'après le secrétariat d'État aux universités, les résultats ont été les suivants : UNEF (ex-Renouveau) 47 530 voix (46,9 %, 88 sièges), UNEF-Unité syndicale (A.J.S.) 32 212 voix (31,8 %, 73 sièges), listes soutenues par le Comité de liaison des étudiants de France (modéré) 13 743 voix (13,5 %, 35 sièges). Le Mouvement d'action et de recherche critiques (MARC), proche de la C.F.D.T. et qui admet n'avoir que quelques centaines d'adhérents, a recueilli 4 210 voix alors que la F.N.E.F. qui revendique 25 000 adhérents n'a trouvé que 1 542 étudiants pour soutenir ses listes. L'UNI (Union nationale interuniversitaire), de tendance de droite, a recueilli 2 076 suffrages.

La guerre des deux UNEF

Ces résultats ont le mérite d'exister et, même s'ils ne portent que sur 17,27 % des 610 000 bénéficiaires des œuvres universitaires (les salariés en sont exclus), ils permettent d'apprécier l'influence « relative » des diverses organisations. L'UNEF (ex-Renouveau) estime, pour sa part, qu'il vaut mieux se fonder sur les résultats des élections aux conseils d'U.E.R. et d'universités, qui concernent tous les étudiants.

Dans ces élections-là — auxquelles l'autre UNEF ne se présente pas, — il est vrai que la majorité obtenue par le courant soutenu par les communistes paraît l'emporter plus nettement. En l'absence de statistiques officielles (alors que ces élections ont eu lieu au cours du premier trimestre de l'année universitaire), on en est réduit aux chiffres fournis par l'UNEF elle-même. Une statistique portant sur les trois quarts des inscrits (442 000) donne les résultats suivants : votants 126 327 (28,6 %), exprimés 105 555, UNEF 65 738 (62,2 %), autres listes 39 817. L'UNEF peut faire état d'une progression spectaculaire puisque, en 1973-1974 elle n'avait obtenu que 27 % des suffrages à ces élections universitaires. L'autre UNEF a beau jeu d'expliquer les bons scores de sa rivale par sa propre absence dans ces scrutins de « participation » dont elle condamne le principe.

La guerre fraticide des deux UNEF mobilise, depuis la scission de 1971, une bonne partie de l'ardeur de leurs militants. Elle a été ravivée cette année par la décision de l'UNEF-unité syndicale de présenter, pour la première fois, des candidats aux élections des CROUS. Leur rivalité a crû aussi grâce à l'habileté du secrétaire d'État aux universités, M. Jean-Pierre Soisson. M. Soisson, qui se souvient d'avoir fait du syndicalisme étudiant, a pris à son arrivée rue de Grenelle une initiative spectaculaire qui a amené toutes les organisations d'étudiants — y compris les deux UNEF — à participer, en septembre 1974, à une « table ronde » sur la réforme de l'aide aux étudiants. Si c'était un piège, comme on le croit à l'UNEF ex-Renouveau, on s'y est bien laissé prendre. Mais dès le 15 octobre, M. René Maurice, président de l'UNEF annonçait : « *Le temps des sourires et des belles paroles de M. Soisson est fini.* » C'était reconnaître qu'on s'y était laissé prendre.

Tandis que l'une des deux UNEF prenait rapidement ses distances par rapport au secrétaire d'État, l'autre UNEF, qui avait toujours condamné le fait que sa rivale acceptait de siéger dans les conseils d'U.E.R. et d'universités, acceptait la proposition de M. Soisson de créer auprès de lui une conférence consultative des associations étudiantes dont la première réunion a eu lieu le 13 juin. « *Nous ne nous laisserons pas aliéner* », dit M. René Maurice, président de l'UNEF et membre du bureau des Jeunesses communistes. « *Nous ne participerons pas à ces réunions où l'on veut nous noyer au milieu d'organisations qui ne sont pas représentatives.* » « *Nous irons,* rétorque Denis Sieffert, président de l'UNEF - unité syndicale, *car il s'agit d'une instance de négociation où l'indépendance des organisations n'est pas aliénée.* » Ainsi verra-t-on ce paradoxe de deux UNEF se reprochant mutuellement de faire le jeu du pouvoir... mais pas dans les mêmes instances.

Les modérés se cherchent

Tandis qu'à l'extrême gauche on se désintéresse des « revendications étudiantes » que l'on laisse à des organisations de gauche qui se déchirent à belles dents, les « modérés », « indépendants » ou « apolitiques » ont réussi, cette année, ce qu'ils tentaient vainement depuis de longues années : faire un regroupement qui aurait été capable, électoralement, de faire le poids face à l'UNEF ex-Renouveau. Ainsi s'explique la création du Comité de liaison des étudiants de France (CLEF). Le CLEF est un regroupement d'organisations (étudiants en médecine, diverses « corpos » de province, mouvements réformistes rescapés de l'après-1968) dont l'influence, à la base, est difficile à apprécier. Ce rassemblement de « notables » étudiants qui envisagent seulement de réunir un congrès à l'automne peut-il modifier quelque peu le comportement syndical des étudiants ? Les perspectives essentiellement électorales de cette association d'appareils et d'organismes de service (corpos) ne permettent pas de le penser.

La faiblesse des organisations d'étudiants — en dépit de leurs proclamations — a contribué à l'instauration du climat un peu tiède et fade qu'ont connu la plupart des facultés en 1974-1975. Il s'y est ajouté une cause difficilement mesurable : la peur du chômage, nulle part plus vive que chez les jeunes qui n'ont pas pénétré sur le marché du travail. L'université, ouverte désormais à tous les vents du siècle, accuse en les exagérant les états d'âme de la société dans son ensemble.

Quand la tendance est à une moindre combativité des travailleurs dans le pays, on observe ainsi un véritable avachissement du mouvement étudiant. C'est ce qui s'est produit cette année. Il faut toutefois nuancer cette remarque. S'il est vrai qu'il n'y a pas eu depuis longtemps de mouvement étudiant d'ampleur nationale, le dernier trimestre universitaire a été marqué par de nombreuses actions ponctuelles, limitées dans leur durée comme dans leurs objectifs. La plupart de ces actions — très souvent spontanées et récupérées ensuite par les organisations — tournaient autour du thème de l'organisation des examens, de la peur de la sélection, c'est-à-dire de l'échec. Le système du contrôle des connaissances — sur lequel les délégués étudiants aux U.E.R. ont peu de prise — est complexe et entretient l'angoisse.

Dans une période d'incertitude économique la tendance n'est pas à la solidarité : de nombreux enseignants ont remarqué que le silence des étudiants s'expliquait peut-être, pour nombre d'entre eux, par le fait qu'ils travaillent beaucoup pour leurs études et qu'une partie notable de leur énergie est ainsi détournée du militantisme. A cela s'ajoute la proportion croissante d'étudiants salariés pour qui, plus encore que pour les autres, l'université est un lieu de passage où l'on « n'investit » guère plus qu'un client dans un grand magasin. A cet égard les statistiques — fort rares — qui existent ne donnent pas une idée précise de la situation. Si l'UNEF ex-Renouveau affirme que 54 % des étudiants sont aussi salariés, le secrétariat d'État conteste ces chiffres estimant qu'on mélange des torchons et des serviettes, un salarié travaillant dix heures par semaine ne pouvant être mis sur le même plan que celui qui travaille quarante heures.

La parcellisation des problèmes universitaires fait qu'un étudiant en troisième année de psychologie n'a pas les mêmes problèmes que ceux du premier cycle, et qu'un futur médecin s'intéresse peu au sort des littéraires. La cascade des projets de réforme depuis plusieurs années crée un climat d'incertitude puisqu'on n'est jamais sûr — en s'engageant dans des études — que le « cursus » ne sera pas totalement bouleversé l'année qui suit. A cela s'ajoute la lassitude de bien des enseignants qui ont supporté la mise en place d'une réforme de structures qui ne les passionne plus. Autant de facteurs qui, exceptionnellement réunis, expliquent que les étudiants de 1975 n'aient pas cherché à imiter leurs aînés de 1968. Ils ont, sans s'en rendre compte, donné raison à Georges Pompidou qui déclarait au début de 1974 : « *Petit à petit je crois que notre université retrouve ses assises. Je crois que c'est commencé.* » Un ange passe sur l'université. Faut-il s'en réjouir ?

FIN

ÉDUCATION

LE DÉBAT A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

M. Haby : le refus du changement ne peut être une solution quand la situation n'est pas satisfaisant

Si l'Assemblée nationale a vraiment entamé, mardi 17 juin, « le premier grand débat sur l'éducation depuis un siècle », ainsi que se sont plu à le souligner MM. Haby et Legendre, il est regrettable que la majorité ait donné l'impression de ne pas s'en être aperçue. Et si il s'agissait vraiment, pour les députés, de « dire ce que doit être l'éducation des jeunes qui feront la France de l'an 2000 », on ne peut que relever la minceur de la contribution majoritaire à la redéfinition des objectifs de l'enseignement de demain ; à l'exception, toutefois, du rapport substantiel présenté par M. Jacques Legendre (U.D.R.). Si M. Haby — qui a souligné l' « ampleur quelque peu effrayante » de la tâche que lui avait confiée le chef de l'Etat — avait espéré un soutien actif de sa majorité, il a dû se sentir bien seul, mardi, dans l'hémicycle.

Paradoxalement, ce fut l'opposition qui anima un débat qu'elle avait (à la suite d'une initiative des socialistes) un instant songé à boycotter et s'efforça, sans succès, d'empêcher.

En fait, ce projet, qu'elle qualifia de « frileux », de « vague », de « mou » et de « flou », elle reconnut — en ne lui ménageant pas ses critiques — q existait et méritait d'être pris au sérieux. un tel projet, M. Haby l'avait reconnu, « n'est politiquement neutre », tout projet d'éduca étant par lui-même un projet de société. assista donc, tout comme en novembre der lors de la discussion budgétaire, au face à de deux projets de société. PATRICK FRAN

M. LEGENDRE (U.D.R.), rapporteur, constate que si l'œuvre scolaire de la Ve République se distingue par « *l'importance des modifications apportées au système éducatif, jamais jusqu'ici un projet éducatif d'ensemble n'a été exposé au pays et débattu au Parlement* ».

« *Nous voici appelés à une redéfinition des objectifs de l'enseignement* » ajoute M. Legendre, qui souligne tout d'abord à quel point une telle réforme était nécessaire (même si elle est redoutée par l'opinion), en raison de l'évolution démographique, de l'évolution des mentalités (« *l'école n'est plus un service public culturel, mais un service public social* »), de l'avènement de la société technicienne et du « rendement » du système français d'enseignement où les redoublements constituent un phénomène préoccupant.

M. Legendre constate ensuite que l'histoire de l'enseignement en France est jalonnée de grands projets de réforme n'ayant pas abouti : vingt-trois depuis la Révolution, dont dix depuis la Libération. Il s'interroge alors sur les raisons de « *cette extraordinaire résistance à tout changement* » qu'il explique pour sa part par la résistance des mentalités et la rigidité des structures, l'absence de consensus scolaire.

Le rapporteur rappelle les principales propositions de réforme faites en France depuis trente ans (« *Toutes les formes d'école ou presque ont été envisagées.* »), puis il résume les grandes lignes des systèmes en vigueur à l'étranger, avant de souligner l'effort de cohérence qui caractérise, à son avis, un projet de loi qui témoigne d'une réelle volonté de mieux assurer l'égalité des chances en développant le réseau des classes maternelles, en instaurant un tronc commun dans le premier cycle secondaire et le recours aux actions de soutien.

S'étonnant de la vigueur avec laquelle certains ont dénoncé un projet accusé d'être vide et donc indigne de la discussion parlementaire, il conclut : « *Vide, il peut donner, en effet, l'impression de l'être si l'on procède à une lecture hâtive. En fait, le changement n'est pas mince et ceux-là même qui ont du mal à le reconnaître, le réclamaient depuis longtemps. Mais il est juste de dire aussi que la réforme est incomplète ; volontairement incomplète. Ce projet de loi n'est qu'un premier pas nécessaire, essentiel, mais qui ne saurait suffire.* »

M. HABY, ministre de l'éducation, souligne « *l'ampleur quelque peu effrayante* » de la tâche que lui a confiée le chef de l'Etat, avec, pour objectif prioritaire : accroître par l'école l'égalité des chances. « *Les décisions que vous prendrez sont grosses de la France de demain* », ajoute-t-il, avant de poursuivre : « *Tel qu'il fonctionne, le système actuel ne satisfait pleinement ni les enseignants, ni les élèves, ni les parents. L'institution scolaire elle-même est mise en question.* » M. Haby fait ensuite remarquer qu'il n'est pas au pouvoir de l'école de résoudre tous les problèmes de la société, mais il estime que « *la France ne se situe pas si mal qu'on veut parfois le dire dans l'effort de démocratisation de l'enseignement* ».

Après avoir souligné la convergence des objectifs entre les différents pays européens, M. Haby explique que la redéfinition des enseignements du premier et du second degré ne peut relever que de la loi : « *C'est au pays tout entier qu'il appartient d'énoncer les grands principes qui guideront l'action quotidienne du pouvoir exécutif. Je dénonce comme scandaleuse la position de ceux qui paraissent regretter qu'un tel débat se déroule dans le cadre réfléchi des seuls travaux parlementaires, et non sous la pression de je ne sais quelle manifestation. Nous vivons encore, heureusement, dans une République où les décisions ne se prennent pas dans la rue.* » (Applaudissements sur les rangs de la majorité.)

Rappelant qu'il n'y a qu'un professeur sur quatre, un instituteur sur dix, qui soient favorables à des réformes pédagogiques audacieuses, il affirme : « *Le projet présenté aujourd'hui ne recherche pas le bouleversement pour lui-même. Il est toujours possible de refuser l'innovation sous prétexte qu'elle ne va pas assez loin. Et je ne suis pas certain qu'on n'a pas cherché parfois un alibi dans cette attitude. L'évolution de la vie ne peut s'encombrer de branches mortes.* »

M. Haby souligne ensuite la concertation et le dialogue qu'il a engagés depuis un an et affirme : « *Il ne s'agit pas pour le gouvernement de demander un chèque en blanc qu'il remplirait à sa seule guise sans que l'opinion sache où elle va être conduite.* »

Si le projet d'aujourd'hui, reconnaît M. Haby, ne règle pas tout, il n'en a pas moins un caractère global : « *Il nous faut dire ce que doit être l'éducation des jeunes qui feront la France de l'an 2000. Il faut d'abord donner à tous les jeunes un savoir de base révisé en permanence ; ensuite, faire en sorte que chaque jeune soit en état de s'insérer dans le système économique, d'y trouver sa place. En résumé, il faudra abattre les cloisons qui séparent l'école du monde économique et reconnaître la dignité des enseignements professionnels. Mais il faudra aussi accepter de considérer l'homme comme la fin ultime de toute organisation socio-économique et non comme un rouage, comme le moyen d'un progrès économique. D'où la conception d'une formation globale de la personnalité vers laquelle tend non seulement l'action scolaire, mais aussi celle de la famille. Il s'agit de permettre à chaque être de dégager sa morale.*

La troisième voie

M. Haby souligne alors le rôle de l'instituteur, « *facteur d'éducation* », qui se doit de promouvoir par la parole et par l'exemple « *les valeurs de vérité et de justice qui peuvent seules donner une direction et un sens à la vie des hommes* ». Parmi ces valeurs, le ministre accorde une place particulière « *aux règles nécessaires au bon fonctionnement de notre démocratie : il faut donc, à son avis, redonner à l'instruction civique son véritable contenu* (applaudissements sur les bancs de la majorité) et instituer au collège et au lycée « *les structures d'organisation fondées sur le grand principe de la participation* ».

Le ministre ajoute : « *Un lycée ne peut être le lieu d'expériences libertaires, sexuelles ou destructrices de toute personnalité, et ceux-là mêmes qui entreprendraient de s'y livrer ou d'y inciter les autres sous prétexte d'autonomie ou de liberté n'y ont pas leur place. (...) Les sociétés libres ne peuvent être des sociétés simplement permissives. Elles y perdraient bien vite leur âme, puis leur liberté même.* »

Après avoir reconnu qu'un tel projet n'est pas politiquement neutre, il ajoute : « *Tout projet d'éducation est un projet de société. En résulte-t-il qu'il soit partisan ? Nullement. Je trouve choquant qu'un parti puisse décider, au cas où il accéderait au pouvoir, de modifier le système éducatif en vue d'enfermer ceux qui ne sont actuellement que des enfants dans une définition préalable de la société où ils vivront demain. Je crois profondément que l'éducation doit être démocratique et libérale, dans le respect de la personnalité de chacun.* »

Abordant ensuite les rôles respectifs de l'école et de la famille dans la formation scolaire, il souligne que le projet propose « *un équilibre mûrement pesé des responsabilités : la formation scolaire complète l'action éducative des familles, qui sont donc naturellement fondées à demander la laïcité de l'école* », ajoute M. Haby, qui dénonce « *le prosélytisme politique envahissant qui se retourne en fait contre l'école elle-même* ».

Il poursuit : « *Ma conception de la laïcité serait, paraît-il, dépassée, inodore et sans saveur. Pourtant, je ne connais aucun exemple au monde où l'école soit délibérément orientée vers la critique systématique du type de société dans lequel elle fonctionne, et j'observe même que plus un régime se dit révolutionnaire, plus il donne à son école un style étroitement contraignant.* » (Applaudissements sur les bancs de la majorité.)

M. Haby évoque ensuite la lutte pour la réduction des inégalités : « *impératif fondamental pour une société démocratique moderne.* » « *Entre une identité utopique et une hiérarchisation injuste et dangereuse pour l'unité du pays, il fallait trouver une troisième voie. C'est ce que j'ai essayé de faire.* »

Après avoir affirmé que l'admission de tout jeune Français dans les collèges doit être considérée comme un droit, M. Haby conclut : « *L'éducation est toujours un pari sur l'avenir. Le changement en est un autre. Le changement en éducation semble donc représenter un double risque. Mais refuser le changement ne peut être une solution une fois qu'on a reconnu que la situation n'est pas satisfaisante. De plus, le pari est raisonnable. Le projet de loi est novateur, réformiste, mais non révolutionnaire. C'est un important choix de société que vous propose le gouvernement.* »

L'Assemblée examine ensuite l'exception irrecevabilité présentée par le groupe socialiste et les radicaux de gauche.

« *Non, décidément, vous n'êtes pas Jules Ferry* », déclare M. JEAN-PIERRE COT (P.S.), qui souligne la minceur d'un projet, selon lui, rempli de « *banalités* ». A son avis, « *il s'agit d'un texte de pleins pouvoirs* ». « *Vous demandez un vote de confiance, un chèque en blanc* », souligne-t-il, avant d'affirmer : « *Les réformes, c'est un peu le théâtre aux armées. Il s'agit de distraire les jeunes chômeurs. Quand le pain manque, on force sur le cirque ! Illusions, ces réformes truquées qui ne sont pas réellement appliquées ; illusion, ce projet, véritable coque vide.* » Il conclut : « *Changer pour conserver, tel nous paraît être votre devise. Votre projet, c'est un combat de retardement. Nous l'estimons irrecevable.* »

S'expriment contre cette initiative, MM. JOANNE (R.I.), LEGENDRE et HABY, qui souligne que le Conseil d'Etat a déjà examiné ce texte et estimé qu'il était bien conforme aux principes de nos institutions. Au scrutin public, l'exception d'irrecevabilité est repoussée par 295 voix contre 184.

M. CHAMBAZ (P.C.) défend ensuite la question préalable (dont l'objet est de faire décider qu'il n'y a pas lieu à délibérer) posée par le groupe communiste. « *A société inégalitaire, école inégalitaire ; à société d'exploitation, éducation mutilée* », affirme-t-il en dénonçant un projet dont « *l'objectif est de former les producteurs de la société libérale, c'est-à-dire de la société capitaliste, et de faire de l'école un instrument de propagande et d'endoctrinement* ».

Il conclut : « *Votre projet existe et il est grave. Il est aussi vain de prétendre l'amender que vouloir amender le régime qui plonge le pays dans la crise.* »

inégalités ? », demande l'orat qui affirme : « *Pendant tout scolarité obligatoire, une véri gratuité doit être assurée, not ment pour les manuels et transports scolaires.* » A avis, « *toute la formation sco doit avoir pour finalité de mettre une bonne insertion fessionnelle et ce n'est pas s les intérêts du capitalisme qu donner aux jeunes une form en harmonie avec les réalité travail* ».

Pour Mme CONSTANS (Haute-Vienne), cette réfo « *sans grandeur et sans g est un mauvais coup por l'avenir de la nation* ». ajoute : « *Le gouvernemen cide seul, la majorité entér ses décisions. Cela porte un autoritarisme.* » « *Ce projet pourtant pas un cadre vid* connaît Mme Constant : « *il d'adapter l'école aux b immédiats du capitalisme, d' ter l'enseignement à l'acc tion de la société telle qu'el L'école doit reproduire l'idé dominante. C'est une conc que nous récusons formell au nom de la liberté et démocratie.* »

Mme Constans conclut : « *grande réforme de l'enseign dont la France a effectiv besoin, seule la démocratie cée, définie par le progr commun de la gauche, p promouvoir. Nous voterons contre ce projet, inaccepta inamendable.* »

M. GAUSSIN (réf., Loire) ligne l'effort considérable pli depuis 1958 tout en re qu'il s'est atténué depuis 1 son avis, cependant, « on n assez mis l'accent sur le tatif ». S'interrogeant ensu les attaques suscitées p projet de loi, il répond : « *sans doute parce que nou voulu trop bien faire, la c tation débouchant surtout contestation. On ne peut pa en effet, que de la discus jailli la lumière.* » Pour l « *ce texte, malgré s reste dense dans son con* »

Pour M. JOANNE (R.I., rente-Maritime), « *la cellule liale est essentielle et prior l'Etat est au service de la et non l'inverse* ». Il a « *Nous voulons l'égalit chances mais nous refus médiocrité pour tous.* »

M. FONTAINE (non-insc Réunion) estime que « *le c ment n'est pas forcément grès* » et souligne qu'aucu ciété « *ne peut vivre sans certaine discipline* ». « *Les ques et les blancs* » du pr laissent perplexe.

M. RICKERT (U.D.R., Rhin) plaide en faveur d'u lorisation du travail man réclame une relance de l'ap tissage. M. GAILLARD Deux-Sèvres) consacre s son intervention à définir devraient être les classes tines et maternelles.

Pour Mme FRITSCH Moselle), « *la concertatio positive, mais les choix sont tiques* ».

« *Votre projet*, co M. GARCIN (P.C., Bouch Rhône), *a oublié le mot de tuité alors que l'école coû plus en plus cher ; les prix mentent, l'aide de l'Etat nue.* »

BOURSON (R.I., Yveline déclare favorable à une sco obligatoire à cinq ans, en maternelle, et au congé d medi.

La séance est levée à m

M. MEXANDEAU (P.S.) : un bien mauvais devoir de fin d'année

M. SOURDILLE (U.D.R.) salue le courage de M. Haby et souligne la qualité des actions entreprises sous la Ve République dont il présente « *le bilan chiffré et brillant* » tant au niveau quantitatif qu'au niveau qualitatif. « *Passons donc aux choses sérieuses* », conclut-il en s'opposant à la question préalable. Opinion partagée par M. Legendre. Quant à M. Haby, il dénonce le procès d'intention que lui fait l'opposition.

Au scrutin public, la question préalable est repoussée par 296 voix contre 183 voix.

En séance de nuit, dans la discussion générale, M. MEXANDEAU (P.S., Calvados), avoue « *un profond sentiment de malaise* », en soulignant que « *quatre jeunes sur dix quittent notre système scolaire sans avoir reçu la moindre qualification professionnelle* », et il ajoute : « *Cette situation affreuse, inacceptable, et qui va s'aggraver encore, nous savons que c'est votre système social qui en est responsable.* »

L'orateur s'étonne ensuite qu'on n'ait pas rappelé « *ce qui forme les fondements de notre école publique : obligation scolaire, gratuité, laïcité* ». Sur ce dernier point, le député socialiste regrette que l'on n'ait pas saisi l'occasion de fixer les conditions d'une intégration progressive des établissements privés dans un grand service public de l'éducation.

Par ailleurs, « *accorder à la famille un rôle majeur en matière d'éducation, l'école n'ayant qu'un rôle de complément, c'est, à son avis, consacrer la sélection naturelle et renouer avec une philosophie néo-corporatiste qui fut à l'honneur dans ce pays il y a trente-cinq ans et qui prospère encore dans l'Espagne franquiste* ».

M. Mexandeau conclut : « *Décidément, vous nous présentez un bien mauvais devoir de fin d'année. Tout votre tintamarre de vraie propagande et de fausse concertation a abouti à ce texte partiel, indigent quant au fond, indigne de nos traditions intellectuelles, et que votre majorité elle-même ne soutient que du bout des lèvres. Projet vague, projet dangereux, qui explique que notre groupe prononcera votre ajournement.* »

Pour M. CRESSARD (U.D.R., Ille-et-Vilaine), l'accord entre la famille et l'école suppose que l'Etat garantisse, d'une part, la laïcité de l'enseignement public, d'autre part, le libre choix des parents, c'est-à-dire le pluralisme scolaire. « *Le gouvernement est-il disposé à faire l'effort budgétaire nécessaire pour compenser les*

ÉDUCATION

Dans l'académie de Lille

Les œuvres décoratives du 1 % sortent de l'indifférence

De notre correspondant

Lille. — *Qui connaît le* Phoque *de l'école maternelle Van-Dyck, à Calais ? Dans une lumière bleutée, la pierre blanche décrit les courbes nettes mais souples du mammifère campé sur ses palmes et que l'on sent prêt à bondir... Cette image ouvre la couverture de la brochure consacrée au* Visage de l'art contemporain à travers le patrimoine artistique de l'académie de Lille. *Ce* Phoque *d'Yves de Coëtlogon (décédé en 1973) est une révélation pour beaucoup, y compris, sans doute, pour ceux qui, chaque jour, le croisent sur le chemin des écoliers.*

Ce qui est dit de cette sculpture pourrait s'appliquer à la grande majorité des deux cent soixante-cinq œuvres d'art éparpillées grâce au 1 % (1) *dans les établissements de l'académie.*

L'initiative du recteur, M. Jean-Claude Grohens, a permis de réunir dans une salle du rectorat, elle-même ornée d'une grande fresque d'Arthur Van Hecke, une centaine de maquettes et d'œuvres originales prêtées par les artistes. Exposition ? Le mot s'applique mal à cette manifestation d'un caractère pédagogique très marqué s'appuyant sur trois éléments : une plaquette explicative garnie de vingt-quatre diapositives ; une diaporama sur « La mythologie des artistes de l'académie de Lille » *et un film,* Visage de l'art contemporain, *vu à travers le même patrimoine, réalisé par M. André Malle, professeur à l'École des beaux-arts de Lille, sur des textes de M. Alain Boucher, proviseur du lycée du Hainaut, à Valenciennes, dont la part est grande dans cette « première ».*

Cette expérience permet de valoriser des œuvres très différentes par leur nature et leur taille, surprenantes souvent, hermétiques parfois, plantées en des lieux publics mais dans une indifférence quasi générale. Le Bison *en cuivre de Bodart (Condé-sur-Escaut), le* Bloc *duralumin de Juan Palla (Bully-les-Mines), la* Mosaïque *de Picart Le Doux (Courrières),* l'Hommage à Pasteur *(Lille) et bien d'autres œuvres peuvent être, ainsi qu'il est affirmé ici, «* source d'inspiration, de réflexion, de repos et de culture ». *A condition toutefois de trouver une ouverture pour aller vers cette découverte. C'est la démarche tentée par l'académie de Lille.*

La présentation au rectorat n'a duré que quelques jours. Mais le matériel ainsi préparé va, dès la rentrée, être démultiplié et mis à la disposition de tous les établissements scolaires par l'intermédiaire du Centre régional de documentation pédagogique (C.R.D.P.). Coïncidence : un arrêté a paru au Journal officiel *du 4 juin dernier qui modifie et précise le texte relatif au 1 %. Il affirme notamment que les travaux de décoration réalisés avec ces crédits doivent* « permettre aux élèves et au public d'entrer en contact avec des réalisations originales de l'art de leur époque ».

GEORGES SUEUR.

(1) 1 % du coût de la construction des bâtiments d'enseignement doivent être consacrés à des travaux de décoration. La dépense est à la charge de l'Etat.

LA LUTTE « ANTI-TABAC » DANS LES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT

« *Le problème du tabagisme des jeunes est un réel problème de santé. C'est même, au sens où on l'entend en médecine sociale, un fléau.* » Cette conclusion d'une enquête, publiée par l'INSERM en 1974, qui portait sur « *les lycéens devant la drogue et les autres produits psychotropes* » (*le Monde* du 3 avril 1974), semble avoir trouvé auprès du ministère intéressé un écho tardif mais amplifié par la récente volonté gouvernementale de lutter sur tous les fronts contre l'abus du tabac.

Il faut développer dans les établissements d'enseignement l'information sur l'usage du tabac, recommande, en effet, une circulaire publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'éducation du 12 juin.

Constatant que « *la consommation du tabac par des élèves, souvent très jeunes, des établissements d'enseignement a pris, au cours des dernières années, un développement dont les conséquences ne laissent pas d'être préoccupantes* », M. René Haby, ministre de l'éducation, après avoir rappelé les effets néfastes de cette consommation sur l'organisme, invite les chefs d'établissement à dispenser sur les usages et méfaits du tabac une « *information objective* » aussi variée que possible : « *Projection de films, discussions animées par les professeurs et les maîtres à l'occasion de leur enseignement, ainsi que par tous les membres des équipes éducatives.* »

« *Il ne faut pas perdre de vue,* écrit notamment le ministre, *que l'adolescent qui commence à fumer le fait souvent par désir de manifester son indépendance, d'accomplir un geste libre d'adulte et d'accéder par là à un statut d'adulte. Il ne s'agit donc pas d'adopter une attitude moralisante, mais de replacer le phénomène à son niveau réel et de le situer par rapport aux conduites que chacun est amené à choisir. A cet égard, il semble difficile d'admettre qu'un tel choix puisse s'exercer au détriment d'autrui.*

LES ÉLECTIONS A LA M.N.E.F.

L'Union nationale des étudiants de France (UNEF ex-Renouveau, animée notamment par des étudiants communistes) estime que les élections à la Mutuelle nationale des étudiants de France (M.N.E.F.) — qui ont eu lieu par correspondance du 28 mai au 11 juin — ont été marquées par de nombreuses irrégularités de la part de l'actuelle direction socialiste de la M.N.E.F. « *L'envoi de matériel électoral a été retardé, des listes UNEF ont été invalidées à Rouen, Dijon, Grenoble et Marseille par la commission de contrôle dont les trente-six membres, tous socialistes, sont nommés par le président de la M.N.E.F.* », a précisé M. René Maurice, président de l'UNEF (ex-Renouveau) au cours d'une conférence de presse réunie mardi 17 juin à Paris. De son côté, M. Serge Lagauche, président de la M.N.E.F., explique que « *c'est la grève des postiers de certains centres de tri parisiens qui a retardé l'envoi de matériel électoral mais que la quasi-totalité des étudiants l'ont finalement reçu dans les délais et que les listes invalidées l'ont été parce qu'elles avaient été déposées trop tard ou irrégulièrement* ».

Les sujets du baccalauréat dans la région parisienne...

Les épreuves écrites du baccalauréat de l'enseignement secondaire ont commencé le mardi matin 17 juin. Les élèves des séries A, C et D ont composé en philosophie. Ceux des séries B, en sciences économiques et sociales. Nous publions ci-dessous les sujets proposés au choix des élèves de ces séries dans les académies de Paris, Créteil et Versailles. En série E, avaient lieu les épreuves de construction mécanique.

PHILOSOPHIE

Série A

1) *Est-il légitime de reprocher à un homme d'être un « théoricien » ?*

2) *Est-ce raisonnable que savoir raisonner ?*

3) *Dégager l'intérêt philosophique, à partir de son étude ordonnée, d'un texte de Cournot relatif à la distinction entre nature inanimée et nature vivante.*

SERIES C ET D

1) *Le passionné mérite-t-il d'être plaint ?*

2) *A quoi sert la technique ?*

3) *Dégager l'intérêt philosophique, à partir de son étude ordonnée, d'un texte de Kant sur le droit public.*

SCIENCES ECONOMIQUES ET SOCIALES

SERIE B

Les candidats étaient invités à traiter à l'aide de tableaux statistiques et d'extraits d'articles de presse qui leur étaient soumis, l'un des deux sujets suivants :

1) *Après avoir brièvement rappelé ses principales réussites, vous analyserez et apprécierez les problèmes rencontrés par l'économie soviétique au cours des vingt dernières années.*

2) *Après avoir étudié l'influence de la croissance sur la consommation, vous vous demanderez dans quelle mesure la consommation est, inversement, le moteur de la croissance économique et du modèle de société que nous connaissons actuellement.*

... et dans quelques académies de province

Voici d'autre part quelques exemples de sujets donnés dans des académies de province pour l'épreuve de philosophie de la série A :

ACADEMIE D'AIX-MARSEILLE

1) L'illusion vous paraît-elle réductible à l'erreur ?

2) Peut-on dire que ce sont les hommes qui font l'histoire ?

3) Dégager l'intérêt philosophique d'un texte de Freud sur l'agressivité humaine.

ACADEMIE DE LILLE

1) L'opinion est-elle une connaissance ?

2) Peut-il exister une pensée inconsciente ?

3) Un texte de Merleau-Ponty sur la parole et la pensée.

ACADEMIE DE CAEN

1) L'expérience de la mort.

2) Souscrivez-vous à cette opinion d'un historien sur l'histoire : « C'est une illusion surannée de croire que l'histoire fournit les enseignements pratiques pour la conduite de la vie » ?

3) Un texte d'Epictète portant sur le pouvoir. (Entretiens, III.)

ACADEMIE DE NANTES

1) L'irrationnel est-il nécessairement absurde ?

2) Expliquez et appréciez cette affirmation d'un philosophe : « Le bonheur est un idéal non de la raison mais de l'imagination. »

3) Un texte de Bergson sur la pensée et l'action.

● *Crainte de « fuite » au baccalauréat à Nice.* — Dans l'académie de Nice, les « sujets de secours » ont été utilisés pour l'épreuve de sciences physiques de la section D du baccalauréat, qui avait lieu le mardi 17 juin après-midi. Un coup de téléphone anonyme au rectorat avait fait craindre une « fuite ». Toutefois, au centre de Draguignan, les inscriptions rectorales étant parvenues trop tard, les candidats avaient commencé à composer sur les sujets primitifs. De nouveaux sujets leur ont été distribués et l'épreuve a été prolongée d'une heure afin de donner aux candidats le temps normalement prévu pour l'épreuve.

AÉRONAUTIQUE

POINT DE VUE

Fallait-il croire au « marché du siècle » ?

par JEAN-PAUL NEU (*)

Il y avait celui qui croyait à un ciel européen... et celui qui n'y croyait pas... L'un, payé pour ne pas y croire, et l'autre, pour y croire ? Jusqu'où iront s'abaisser ceux qui recherchent, avec quel délice, à réduire ce grave dilemme aérien à ses aspects les plus souterrains.

Gardons nos regards tournés plus haut, vers le ciel européen, devenu américain pour l'essentiel. Le demeurera-t-il ? Peut-il en être autrement ?

Dans le domaine militaire le sort en semble jeté pour longtemps. Mais pas seulement ni même principalement par la dernière décision du gouvernement belge.

En fin de compte, fallait-il croire à ce marché, dit abusivement « *du siècle* », qui aurait mieux mérité le nom de « *pari de fin de siècle* », car le choix du F-16 américain repose sur un pari gigantesque, moins par sa taille que par l'ampleur qu'il recèle.

Quelles seront en définitive les performances de ce « *système d'arme volant* » dont le prototype présenté au Bourget n'est encore qu'expérimental ?

Fallait-il partager la confiance que l'armée de l'air américaine semble avoir mise en lui un peu précipitamment ou, au contraire, la méfiance de la marine américaine qui vient de le rejeter ?

Quand cet OVMI (objet volant mal identifié) sera-t-il définitivement opérationnel ? A quel prix final ? Exprimé selon quelle parité monétaire ? Le coût de son financement progressif sera grevé de quels taux d'intérêts ? Quels seront les coûts de ses pièces de rechange ? Américains ou européens ?

Le F 1-M 53 se présentait beaucoup plus proche de son état final. La garantie de prix était mieux assurée.

Assemblé dans une chaîne unique pour l'ensemble des pays utilisateurs, l'appareil français permettait de ne parier qu'avec beaucoup moins d'incertitude.

L'atout majeur offert par Marcel Dassault aux acheteurs de ses avions, c'est de ne jamais avoir voulu faire sécréter dans ses bureaux d'études des appareils entièrement nouveaux. Appartenant à une même famille, ils dérivent tous, successivement, les uns des autres ; le constructeur ne leur faisant subir que des modifications plus ou moins profondes.

Le F 1, avec son moteur K 50, préfigurait déjà si largement le F 1-M 53 qu'avec ce dernier avion l'acheteur savait où il allait.

Cependant, pour les quatre pays concernés, le rejet du matériel américain comportait un autre pari que nul n'a osé prendre : s'opposer à une offre de la première puissance militaire mondiale qui abrite l'Europe sous son parapluie nucléaire et risquer ainsi de le perdre.

Pour croire à un succès français dans ce marché du siècle, il fallait donc posséder une foi singulière dans l'Europe. Sur le plan général, cette foi ne s'est guère trouvée confrontée au cours de l'année écoulée. Quant à l'Europe purement aéronautique, qu'elle soit civile ou militaire, sa fragmentation ne remonte pas à la semaine dernière. La liste serait trop longue des échecs des tentatives multiples de coopération européenne dans la construction aéronautique, du moins pour les matériels à forte valeur.

Pour les autres engins, hélicoptères, avions d'entraînement, des succès méritoires de construction en coopération ont été remportés, mais pas pour l'essentiel de la défense. Ne citons que l'exemple le plus récent : cet avion multi-rôles, le MCRA, entrepris à grands frais, en commun, par les Britanniques, les Allemands, les Italiens, auquel les Français n'ont jamais voulu s'intéresser.

Que l'Europe prenne garde. L'industrie américaine a senti de bien près le boulet de la défaite pour ses ventes militaires ; elle ne lâchera pas facilement le quasi-monopole qu'elle a jusqu'à présent conservé dans le domaine de la construction civile.

Alors, peut-on croire encore à un ciel européen, du moins pour les avions commerciaux de demain ?

(*) Président du Comité d'expansion de l'industrie aéronautique.

LES SYNDICATS DE DASSAULT-BREGUET SONT FAVORABLES A « UNE NATIONALISATION DÉMOCRATIQUE »

Constatant que la conclusion du « marché du siècle » s'est faite « *au détriment de l'industrie aéronautique française* » et « *au détriment de l'indépendance de l'Europe et de la France* », les syndicats C.G.T., C.F.D.T., C.G.C. et F.O. du groupe privé Dassault-Breguet déplorent que « *la politique de soumission aux intérêts américains se développe* » et souhaitent « *la nationalisation démocratique de l'ensemble de l'industrie aéronautique avec la participation effective des travailleurs à l'élaboration d'une action cohérente de construction aérospatiale prenant en compte les besoins civils nationaux et l'exportation* ».

En 1974 LA SNIAS A PERDU 1 MILLION DE FRANCS PAR JOUR

La Société nationale industrielle aérospatiale (SNIAS) accuse, pour 1974, un déficit de 363,8 millions de francs, imputable entièrement aux avions, et particulièrement aux fabrications d'avions civils. C'est ce qu'indique la SNIAS, à l'issue de son assemblée générale ordinaire, confirmant ainsi des informations parues lors du récent salon aéronautique du Bourget (*le Monde* du 31 mai). La SNIAS a ainsi perdu 1 million de francs par jour.

Le chiffre d'affaires hors taxes de la société s'est élevé à 4 866 millions de francs, contre 3 688 millions en 1973, soit une augmentation de 32 %. Les exportations ont atteint 1 637 millions de francs.

Pour compenser les pertes de 1974, l'Etat, actionnaire presque exclusif de la SNIAS, a apporté 470 millions de francs sous forme d'avance d'actionnaire destinée à être intégrée au capital social.

Le déficit enregistré est dû, selon la société, à l'introduction sur le marché de produits nouveaux coïncidant avec la récession du transport aérien, les restrictions budgétaires des gouvernements et la baisse du taux du dollar.

● *Guide de l'aviation générale.* — Les éditions Lavauzelle publient le *Guide de l'aviation générale*, mis à jour en avril 1975. Cet ouvrage comprend notamment une carte au 1 : 2 000 000 de la France aéronautique, divisée en cinq grandes régions, et une carte en quatre couleurs au 1 : 750 000 de la région parisienne. Figurent également dans ce guide les renseignements détaillés sur trois cent quatre-vingt-cinq aérodromes français et vingt-huit terrains étrangers limitrophes.

★ Editions Lavauzelle, 25, quai des Grands-Augustins, 75006 Paris. Tél. : 326-03-06. Prix : 55 F.

DÉFENSE

NOMINATIONS MILITAIRES

● Le général Oddo reçoit sa quatrième étoile

● Le contre-amiral Philippe de Gaulle est promu vice-amiral

Sur la proposition de M. Yvon Bourges, ministre de la défense, le conseil des ministres du mardi 17 juin a approuvé les promotions et nominations suivantes :

● TERRE. — Est élevé au rang et à l'appellation de général de corps d'armée, le général de division Oddo.

Sont nommés : chef du gouvernement militaire français de Berlin et commandant le secteur français de Berlin, le général de division Mangin ; adjoint au général commandant la Ire région militaire et gouverneur militaire de Paris, le général de brigade Pauly ; adjoint au général commandant la 8e division, le général de brigade d'Astorg ; sous-chef d'état-major de l'armée de terre, le général de brigade Sabouret ; commandant l'école supérieure d'application du matériel, l'ingénieur général de deuxième classe Maurice.

Est admis dans la deuxième section (réserve), par anticipation et sur sa demande, l'ingénieur général de première classe Jolly.

● MARINE. — Sont promus : vice-amiral, le contre-amiral Philippe de Gaulle ; contre-amiral, le capitaine de vaisseau Chaperon.

[Né le 21 décembre 1921 à Paris et fils du général de Gaulle, le vice-amiral Philippe de Gaulle a notamment commandé en 1967 la frégate lance-missiles *Suffren* ; en 1969, l'aéronavale de la IIe région maritime (Brest), puis le groupe naval d'essais et de mesures à bord du bâtiment *Henri-Poincaré*. Depuis novembre 1974, il commande l'aviation de patrouille maritime qui groupe les moyens aériens de surveillance à longue distance.]

● AIR. — Est nommé : chef de la division « plans-programmes » de l'état-major des armées, le général de brigade aérienne Beauvais.

● CONTROLE GENERAL DES ARMEES. — Est promu contrôleur général des armées, le contrôleur des armées Bourdin, qui exerce les fonctions de directeur du cabinet du secrétaire d'Etat à la défense.

ORDRE NATIONAL DU MÉRITE

Sont promus *commandeurs* :

MM. André Bonardi, Louis Bonzon, Etienne Boudet, Bernard Chevallier, Noël Daum, Jean Guttinger, Paul Ladrange, Louis Le Roux, Georges Maës, Stéphane Mottez, Pierre de Vallée, Jean Baraton, René Billot, Félix Decourtheix, Yvon Esnault, Charles Hubert, Max Mesnier, Roger Philippon, Louis Salembier, Emile Tutenges, Pierre Barnouin, Pierre Chailley, Laurent Achard, Guy Daubresse, Marius Guyot, Eugène Tissot.

SOCIÉTÉ

« SI ON CHERCHE A ME FAIRE TAIRE, JE RÉVÉLERAI UNE AUTRE AFFAIRE DE LYON »

déclare Ulla, porte-parole des prostituées

Lors d'une réunion au cinéma « *Le Canut* » à Lyon, Ulla, le porte-parole des prostituées de la région lyonnaise, a indiqué que si on trouvait seulement dix proxénètes à Lyon, elle rentrait dans les ordres. Elle a ajouté : « *Si on cherche à me faire taire, je révélerai une autre affaire de Lyon* » (1). D'autre part, la jeune femme a annoncé qu'elle accepterait vraisemblablement l'invitation de l'association Coyote, le puissant syndicat des prostituées de la côte ouest des États-Unis, qui organisent leur congrès national, samedi prochain, à San-Francisco.

Enfin une autre prostituée qui répond au prénom de Barbara, a annoncé qu'elle se ferait le porte-parole de ses collègues auprès d'un représentant du ministère de la santé, représentant qui aurait accepté de recevoir des déléguées des prostituées de Paris et de province avant la fin de la semaine.

(1) ULLA faisait allusion à l'affaire dite des « maisons de Lyon » dans laquelle avait été impliqué le commissaire Louis Tonnot et plusieurs autres policiers, poursuivi pour assistance à proxénétisme hôtelier et condamnés, le 21 juin 1973, à des peines de prison.

POLICE

LE PRÉFET DES PYRÉNÉES-ATLANTIQUES DÉNONCE L'ACTION DES « BARBOUZES » ESPAGNOLES SUR LE TERRITOIRE FRANÇAIS.

M. Jean Monfraix, préfet des Pyrénées-Atlantiques, a dénoncé devant le conseil général de ce département l'action des « barbouzes » espagnoles qui opèrent sur le territoire français. L'enquête sur l'explosion de Biarritz (un mort, un blessé) prouve, a-t-il dit, que les auteurs de l'attentat appartenaient à des services spéciaux. « L'enquête continue, a ajouté le préfet, mais nous en savons suffisamment pour adresser à Madrid une protestation particulièrement énergique. »

SELON LES ORGANISATEURS

Huit mille policiers ont participé à la journée d'action du 17 juin

Malgré la pluie, les organisateurs de la journée d'action de la Fédération syndicale de la préfecture de police estiment à environ huit mille le nombre des fonctionnaires qui se sont déplacés jusqu'à la préfecture de police pour y déposer des résolutions exprimant leurs revendications. A la fin de la journée, le bureau fédéral de la F.S.P.P. a été reçu par un représentant du préfet de police devant lequel il a exprimé le souhait que « *le syndicat ne soit pas conduit à d'autres actions plus importantes et plus étendues au cas où le budget de la police nationale, en préparation, ne tiendrait pas un compte acceptable des revendications exposées et bien connues de la haute administration comme du gouvernement* ».

La journée du 17 juin aura permis aux dirigeants du syndicat de mesurer la combativité de leur base. Non seulement les adhérents ont fait massivement le déplacement vers l'île de la Cité, mais nombre d'entre eux ont regretté que l'on s'en tienne à des actions jugées timides. « *Les délégations les pétitions, c'est fini,* entendit-or souvent. *Aujourd'hui, le pouvoi n'écoute plus que ceux qui descendent dans la rue. Nous non plus nous n'obtiendrons rien tant qu nous n'en arriverons pas là.* Un manifestant ajoutait : « *Faudra-t-il à notre tour occuper de églises pour qu'on nous écoute ?*

Cet état d'esprit est révélateu du rajeunissement de la polic parisienne. Les deux tiers de se effectifs sont arrivés après 196 Venant souvent d'autres horizor professionnels, ils ont vécu l formes d'action en vigueur depu quelques années dans les entr prises privées et admettent tr mal d'être privés dans la poli de la quasi-totalité des moyer d'expression des salariés.

Une délégation de grévistes du « Parisien libéré »

Pour beaucoup, la venue d'u délégation de grévistes du *Pa sien libéré* — vivement applau par les policiers — devant préfecture de police fut davanta qu'un symbole. « *Les chiens garde du pouvoir et du patror pourraient devenir enragés* », c clarait un jeune manifestant.

L'impossibilité ou le refus, la part de l'administration, satisfaire dans les prochaines maines les revendications esse tielles des policiers, entraînero ils une rentrée difficile ? dirigeants de la F.S.P.P. s inquiètent déjà, car ils sav combien la marge d'action étroite dans le syndicalisme p cier. Déjà, le 17 juin, la manif tation s'est déroulée au mil d'un encadrement rigoureux. A cun des organisateurs n'a oublié que, le 13 mars 1958, journée d'action identique a été habilement détournée sur terrain politique par quelq agitateurs d'extrême droite p s'achever devant le Palais Bo bon. — J. Sn.

● *Semaine d'action de C.F.T.C.* — Le syndicat C.F.T des personnels en tenue de la lice nationale organise, dep le lundi 16 juin, une sem d'action au cours de laquelle ront remises aux élus locau aux parlementaires des listes revendications. La C.F.T.C. mande notamment l'intégra de l'indemnité de sujétion s ciale des policiers dans le tra ment soumis à retenue pour p sion, la création d'un vérit corps d'agents féminins et dégagement des crédits néces res au recrutement et au ma tien des fonctionnaires dans région parisienne.

● *La C.G.T. et la C.F.I regrettent l'absence d'unité d' tion.* — Les fédérations C.G.T C.F.D.T. de la police nation déplorent, dans un communic « *l'absence de réalisme des s dicats autonomes de la pol qui refusent systématiquem leurs propositions d'unité d' tion* ».

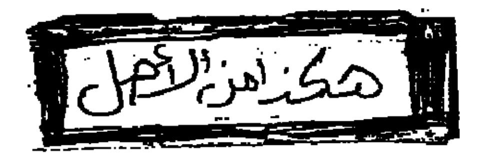
Elles appellent les fonctionn res de police de toutes catégo à envoyer au ministre de l'In rieur la carte postale revendi tive qu'elles ont éditée, dem dant l'ouverture de véritab négociations avec les organi tions syndicales sur les reven cations, au nombre desquelles révision du contrat salarial p 1975, la remise en ordre classements et des dérouleme de carrière, l'attribution d' treizième mois, l'utilisation rati nelle des effectifs et l'amélio tion des conditions de travail du statut des policiers.

RELIGION

● *M. l'abbé Louis Dufaux,* diocèse de Nice, a été nomr directeur du Centre national l'enseignement religieux, où il su cède à M. l'abbé Maurice Laure M. l'abbé Jean-Yves Barral d vient secrétaire général du comi de mission à l'extérieur. Il pre la succession de M. l'abbé Je Canivez.

● *La Congrégation roma pour l'éducation catholique* vie de confirmer la nomination p les évêques du Sud-Ouest et d Midi du Père Pierre Eyt comr recteur de l'institut catholique d Toulouse. Il succède à Mgr Xavie Ducros. Professeur à la Faculté d théologie depuis 1967, le Père E a participé comme expert à plu sieurs assemblées de l'Épiscopa français ainsi qu'au dernier synod des évêques à Rome.

● RECTIFICATIF — Dan notre première édition du *Mond* du 18 juin, page 16, derniè colonne, à la fin de l'avant-dernier alinéa de l'article « Christia nisme et marxisme », il fallait lir « seuls le marxisme intégriste e le christianisme intégriste son *incompatibles* » — et non « *compatibles* ».



JUSTICE

AUTOPSIE D'UN ACCOUCHEMENT DEVANT LE TRIBUNAL DE PRIVAS

Trois médecins répondent de la mort d'une mère et de l'un de ses enfants

Privas. — Qui, du gynécologue, M. André Ranchet, du chirurgien, M. Henri Arnaud, de l'anesthésiste, M. Georges Rey, doit être tenu pour responsable du décès de Mme Danièle Hardy et de l'un des jumeaux qu'elle aurait dû mettre au monde le 21 octobre 1969 ? Si l'on devait les suivre les uns et les autres dans leur défense, c'est en effet un choix qu'il conviendrait de faire entre les trois. C'est en cela que le procès ouvert mardi 17 juin devant la chambre correctionnelle du tribunal de grande instance de Privas, présidée par M. Grenier, est assez exceptionnel. Il n'est pas habituel de trouver des médecins, impliqués dans une affaire d'homicide involontaire, montrer en effet tant de discorde et surtout tant d'âpreté à jouer la carte individuelle et ne pas hésiter à cette fin à attribuer la cause du décès à l'erreur des autres.

De notre envoyé spécial

Cette désunion que le temps n'a fait qu'aviver, ne serait-elle pas tout compte fait que la suite logique de celle qui — le débat l'a fait apparaître à plusieurs reprises semble bien avoir commencé dans la salle d'accouchement de cette clinique Pasteur, à Grange-lès-Valence, où Mme Hardy a vécu ses dernières heures du 20 octobre 1969 à 3 heures du matin, date de son entrée, au 21 octobre à 8 heures, qui fut celle de son décès.

De l'épais dossier — en plus de cinq ans on a le temps de faire bien les choses — on peut retenir d'abord les quelques données simples qui sont admises par tous. par le docteur Ranchet, attendait Ainsi Mme Danièle Hardy, suivie depuis les débuts de sa grossesse par le docteur Ranchet, attendait des jumeaux. Le premier de ces jumeaux, qui a vécu, est venu au monde d'une façon normale, le 20 octobre vers 20 h. 30, sans même qu'il ait été besoin de recourir à l'anesthésie. C'est à partir de là que les choses se sont gâtées. Alors que dans un accouchement gémellaire la deuxième naissance suit généralement la première dans la demi-heure, le docteur Ranchet s'est trouvé aux prises avec des difficultés sérieuses qu'il a bien du mal à expliquer.

Toujours est-il qu'à 23 heures il appelle l'anesthésiste, le docteur Rey, dans l'espoir de procéder, avec son concours, aux manœuvres qui lui permettront de mettre l'enfant à naître en bonne position. Son effort est vain. Il lui semble alors qu'il ne reste qu'une solution : la césarienne. Il n'a pas qualité pour la pratiquer. D'où son appel au chirurgien, le docteur Arnaud.

Des forceps sauvages

Cependant, le docteur Arnaud, dès son arrivée, ne considérera pas que la césarienne s'impose et il optera pour l'emploi des forceps. La partie civile aura raison de dire que cet usage du forceps fut *« violent et sauvage »*. L'autopsie pratiquée, les termes mêmes employés par les experts, justifient ces deux adjectifs. Mais surtout, dès ce moment, il apparaît que le docteur Arnaud a opéré comme il l'entendait, sans se concerter préalablement avec les deux autres médecins. Du moins a-t-il réussi en cinq minutes ce que le docteur Ranchet n'avait pu réaliser en trois heures. Mais, si le deuxième enfant de Mme Hardy vient alors au monde, il se trouve en état de syncope blanche, et succombera le lendemain au centre de réanimation de Romans. Et surtout Mme Hardy va elle aussi mourir. Dans quelles conditions ? D'abord c'est le docteur Arnaud qui va l'abandonner sitôt réalisée la réanimation momentanée du nouveau-né. Ses confrères, les docteurs Ranchet et Rey, demeureront eux plus longtemps. Vers 1 h. 30 du matin, ils se retireront à leur tour, laissant la patiente aux seuls soins d'une garde de nuit sans compétence médicale. Pire encore, lorsque cette gardienne, Mme Pastorelli, appellera le docteur Ranchet vers 5 h. 30 du matin, elle s'entendra répondre : *« Je viens de me coucher voici à peine deux heures. Appelez si c'est nécessaire le docteur Rey. »*

Cette invitation à revenir à la clinique, M. Ranchet la nie, ou du moins assure n'en avoir pas gardé le souvenir. Il plaide qu'à son avis il avait laissé une femme « rééquilibrée » avec une tension normale et ne présentant plus d'hémorragie. Les experts seront cependant formels : la mort de Mme Hardy a bel et bien été provoquée par un *« choc hémorragique »*. Ce choc hémorragique, expliqueront-ils, tenait lui-même aux *« dégâts »* causés dans la paroi du périnée par le forceps du docteur Arnaud, dégâts qui auraient dû être constatés, inventoriés, et, du même coup, réparés sérieusement.

De cela, M. Arnaud ne s'est point soucié. M. Ranchet, pour sa part, s'est contenté de quatre point soucié. M. Ranchet, pour perts jugent nettement insuffisant. De toute façon l'un et l'autre, et c'est ici que commence entre les trois la dispute, jugent que le décès de Mme Hardy est imputable à leur confrère, le docteur Rey, qui aurait abusé des transfusions sanguines, provoquant ainsi une « surcharge vasculaire », elle-même génératrice d'un œdème aigu du poumon.

Le docteur Rey a pour lui les experts, qui, sur ce plan, ne lui reprochent rien, pas plus d'ailleurs que le parquet.

Devant ce désaccord, un expert comme le professeur Fourcade, de la faculté de Montpellier, a tranché : *« Lorsque trois médecins sont au chevet d'un patient,* a-t-il dit, *la déontologie veut, quelles que soient les idées des uns et des autres sur le sujet, qu'une entente s'établisse entre eux. Manifestement, dans ce cas particulier, cette entente ne s'est pas établie. Dès lors, il est bien difficile de scinder exactement les responsabilités. »*

« C'était indescriptible »

Il reste que ces hémorragies aujourd'hui contestées ont été pourtant reconnues comme réelles un moment par le docteur Ranchet, que la garde de nuit, Mme Pastorelli, en témoigne aussi en indiquant qu'elle a dû changer quatre fois dans la nuit les linges de Mme Hardy, ajoutant, de plus, cette phrase : *« Quand j'ai dû nettoyer la salle d'accouchement, c'était indescriptible : une vraie boucherie. J'ai dû laver tous les carreaux des murs. »*

Il reste aussi que le docteur Arnaud, gérant de la clinique, est le maire U.D.R. de Grange-lès-Valence depuis 1971. Selon le docteur Rey, une réunion s'est tenue, à la demande de M. Arnaud, entre tous les médecins ayant participé à l'accouchement, pour fixer la conduite à tenir lorsque les uns et les autres seraient entendus par les experts. La réalité de cette réunion est niée tant par le docteur Arnaud que par le docteur Ranchet.

Le procureur de la République dans son réquisitoire s'en est tenu au dossier médical et judiciaire pour distinguer les responsabilités entre le docteur Rey d'une part auquel il reproche seulement d'avoir quitté sa patiente, et les docteurs Arnaud et Ranchet de l'autre dont il estime la culpabilité plus lourde. Contre le premier il a donc requis douze mois de prison avec sursis et 1 000 francs d'amende, lui accordant ainsi le bénéfice de la loi d'amnistie de juillet 1974. Mais pour ses deux confrères, il a estimé que ce bénéfice de l'amnistie ne saurait être consenti *« car ce serait trop facile »*. C'est pourquoi il a estimé que l'un et l'autre devaient être frappés de treize mois de prison, toujours avec sursis, et d'une amende de 10 000 francs, peine qui en ce cas resterait inscrite à leur casier judiciaire.

Le tribunal, après avoir entendu dans la matinée du 18 juin les plaidoiries pour les trois médecins a annoncé que le jugement serait rendu le 11 juillet. On notera que pour sa part Mᵉ Yves Perrin, avocat du docteur Arnaud, a notamment soutenu qu'en l'état actuel, le tribunal ne connaissait pas les causes réelles de la mort de la victime, et que dès lors il fallait qu'il fasse un choix, soit accepter cette ignorance et relaxer, soit désireux d'en savoir davantage, ordonner une troisième expertise.

JEAN-MARC THEOLLEYRE.

Après les essais nucléaires de 1972

L'ÉTAT DEVRA RÉPARER LES DOMMAGES CAUSÉS AU VOILIER « GREEN-PEACE-III ».

La première chambre civile du tribunal de Paris a rendu ses jugements le 17 juin, concernant les deux procès que M. David Mac Taggart, navigateur canadien, avait intentés à l'État français en raison des incidents qu'il avait volontairement suscités dans le Pacifique en 1972 et 1973 en matière de protestation contre les essais nucléaires de Mururoa.

Le tribunal déclare l'État français responsable de la collision survenue le 30 juin 1972 entre le voilier de M. Mac Taggart *Green-Peace-III* et le drageur de mines de la marine nationale française *La Paimpolaise*, et qu'il devra en conséquence réparer le préjudice subi par le requérant. Un expert, M. Jacob, est chargé d'évaluer le dommage.

En revanche, le tribunal s'est déclaré incompétent au sujet des faits d'août 1973 : abordage du voilier, appréhension par la force de l'équipage et de M. Mac Taggart, lui-même, blessé au cours de l'opération, détention de celui-ci pendant quelques jours, séquestration du bateau, perte d'une caméra, dommages à divers vêtements, etc.

L'opération, remarquent les juges, avait été décidée en exécution de l'arrêté du ministre des armées du 4 juillet 1973 et elle fut accomplie dans des circonstances exceptionnelles rendant nécessaire la mise en sécurité d'urgence de navigateurs exposés à un danger imminent. De tels faits échappent, d'après eux à la compétence judiciaire des tribunaux et ils invitent M. Mac Taggart à se pourvoir, s'il le désire, devant les juridictions administratives.

A Paris

UNE PLAINTE EST DÉPOSÉE APRÈS LA MORT D'UN BÉBÉ DANS UNE CRÈCHE

Après la mort subite de leur bébé, âgé de deux mois, dans une crèche parisienne, des parents viennent de porter plainte pour négligence du personnel. Le 2 juin, la petite fille, Sandrine Ottavy, dont c'était le premier jour de gardiennage à la crèche du passage Ricaut, dans le treizième arrondissement, est morte subitement, le décès étant attribué à une « régurgitation avec inondation complète des poumons ». La mère de l'enfant estime qu'on a mal respecté les habitudes du bébé, notamment en le plaçant sur le ventre, et que celui-ci a été laissé seul dans cette position un temps indéterminé. A la Protection maternelle et infantile, on rappelle que la position sur le ventre est la technique généralement et justement adoptée pour éviter que les enfants ne s'étouffent, et on précise que la personne chargée de l'enfant ne s'est absentée que six minutes, et ce trois heures après l'ingestion du dernier biberon, le temps de préparer le biberon suivant. « Chaque année, précise le sous-directeur de la P.M.I., on observe quelques cas de mort subite de nourrissons que rien n'explique ». Il y en aurait eu deux l'an dernier.

LE PROCÈS DU PATRIMOINE FONCIER

LA « GÊNE » DES BANQUIERS

En maintenant les affaires du groupe Lipsky dans un état de survie aussi artificiel que prolongé, les banques n'ont-elles pas fourni les moyens des abus et détournements dont on accuse l'animateur du Patrimoine foncier ? Cette question continue de peser sur les débats de la onzième chambre correctionnelle de Paris. Mais il apparaît que la réponse ne puisse être apportée dans le cadre limité de ce procès, le tribunal ayant déjà renvoyé au jugement final sa décision concernant la demande de supplément d'information, présentée par la défense, sur le rôle des établissements de crédit en cause dans cette affaire : Neuflize-Schlumberger-Mallet (N.S.M.), la Compagnie financière et la Banque européenne de financement (« le Monde » des 14, 15-16 et 17 juin).

Si depuis le début du procès, les dirigeants de ces banques avaient suffisamment fait preuve de leur réticence à venir témoigner, M. Jean-Pierre Mallet, membre du directoire de N.S.M., a confirmé, le 17 juin, l'embarras et la réserve distante manifestés par ceux qui l'ont précédé à la barre lors des dernières audiences.

Comme M. Rémy Schlumberger, président de N.S.M. en 1970 et en 1971, M. Mallet a réaffirmé que les instances supérieures de la banque ne pouvaient être informées du détail de la situation des comptes du groupe Lipsky, en invoquant un principe de *« décentralisation des responsabilités »* cher à l'établissement. Il ne devait pas manquer de faire état des *« renseignements erronés »* fournis par l'un des départements de la maison. Même si un fondé de pouvoir, M. Philippe Lecasble (révoqué à cette occasion) (1) et le directeur de ce département, M. Paul-Louis Calvet (qui a donné sa démission) ont pu commettre des erreurs, le *« manque de surveillance »* ne saurait se situer uniquement à leur niveau.

M. Claude Lipsky était client de la banque depuis plusieurs années, et rapidement les comptes de ses diverses sociétés commerciales s'étaient révélés très déficitaires. En 1969, la direction avait déjà été avertie de la gravité des risques encourus par la banque. Ingorait-on les promesses que représentait la création du Patrimoine foncier ? Pourquoi ne pas reconnaître — comme l'ont fait cretains témoins — que les banquiers avaient fait un choix ? Plutôt que de couper le crédit à M. Lipsky, ce qui aurait provoqué — en même temps que sa chute — la perte d'une importante créance, on a préféré, pour tenter de récupérer celle-ci, renflouer le groupe et encourager ainsi une dangereuse « cavalerie ». Si les banques ont joué, elles ont perdu, mais les épargnants du Patrimoine foncier davantage encore.

Sans valeur

A l'instar des autres représentants des établissements de crédit, M. Mallet n'est pas entré dans ces considérations, pas plus qu'il n'a apporté de précisions sur certaines « facilités » bancaires dont l'appellation prend dans cette affaire un relief particulier.

Un exemple : pour le projet d'acquisition d'un immeuble situé boulevard de la Madeleine, à Paris (projet très vite abandonné), le Patrimoine foncier a obtenu une avance de 6 millions de la part de N.S.M., qui, pour toute garantie, n'aurait obtenu qu'une « promesse » d'affectation hypothécaire et une *« reconnaissance de dette »*. Mais ce document, selon les défenseurs de M. Lipsky, pourrait n'être rien d'autre qu'un ordre de virement *en blanc* fourni par l'homme d'affaires au nom du Patrimoine foncier. M. Mallet reconnaît l'existence de pièces aussi peu orthodoxes, en ajoutant aussitôt : *« J'avais indiqué formellement que cet ordre était sans valeur et inutilisable. » « Pourquoi donc avoir accepté un document qui ne servait à rien ? »*, réplique Mᵉ Ambre, pour la défense. Il n'y aura pas de réponse.

Dès ce moment, ne dissimulant plus une exaspération que M. Schlumberger avait déjà exprimée la semaine précédente, le représentant de la banque dira la « gêne » qu'il éprouve pour répondre à certaines questions. A l'une d'elles, portant sur l'indemnisation *« révélatrice »* consentie par N.S.M. aux souscripteurs du Patrimoine foncier, il répondra en déclarant : *« Cette question n'est pas normale. »*

Ce commentaire devait provoquer un vif incident et cette riposte de Mᵉ Ambre : *« A quel titre, les témoins des banques depuis trois audiences peuvent-ils juger de l'opportunité des questions qu'on leur pose ? »* Interrogé sur certaines pratiques bancaires ayant pour effet de tourner les règles d'encadrement du crédit, M. Mallet ne devait finalement faire que ce simple commentaire : *« C'est un autre débat. »*

On pourrait en effet, comme la défense l'a souligné à plusieurs reprises, parler d'opérations *« à la limite de la régularité »* qui n'en sont pas moins réalisées par tous les établissements bancaires avec la bénédiction de la Banque de France ; rappeler aussi que les banques ont été fréquemment mises en cause dans de récentes affaires financières — à propos de la Garantie foncière, par exemple, devant le même tribunal — et apprécier finalement ces autres « facilités », celles dont semblent bénéficier les banques. Mais il s'agit d'un autre débat...

FRANCIS CORNU.

(1) N.D.L.R. — Rappelons que le 4 juillet 1972 « le Monde » a été... condamné, sur plainte en diffamation de M. Lecasble, pour une appréciation qui, aujourd'hui, fait, devant un autre tribunal, figure d'évidence. C'est une manifestation supplémentaire de l'inadaptation qui caractérise certaines dispositions de la loi sur la presse.

DEUX OBJECTEURS DE CONSCIENCE SONT CONDAMNÉS A METZ

De notre correspondant

Metz. — Le tribunal permanent des forces armées de Metz, réuni mardi 17 juin, a condamné deux objecteurs de conscience, MM. Michel Laffont et Raymond Schirmer, respectivement à neuf mois et deux ans de prison.

L'audience, qui avait attiré une soixantaine de pacifistes, fut marquée par des incidents en fin d'après-midi lorsque fut annoncée la condamnation de M. Raymond Schirmer, vingt-sept ans, un Alsacien qui se déclare membre de l'*« Insoumission collective internationale »*. Après avoir injurié le président, les pacifistes, parmi lesquels on comptait de nombreux étrangers (Néerlandais, Allemands et Suisses), entonnaient des chants pacifistes tant en français qu'en allemand, et refusèrent de quitter la salle d'audience. Celle-ci fut évacuée par des gendarmes en armes une vingtaine de minutes plus tard, et un certain nombre de manifestants furent interpellés pour contrôle d'identité.

M. Pierre Joxe, député socialiste de la Saône-et-Loire, est venu apporter son soutien à M. Michel Laffont.

ANCIENS COMBATTANTS

UN AUTRE 18 JUIN

Il est agréable, au premier abord, d'apprendre que le 18 Juin sera célébré cette année en Belgique avec un éclat particulier. Cependant, ce n'est pas le fameux appel auquel répondra l'écho le l'histoire. On a choisi d'évoquer plutôt dans l'allégresse et les fanfares le souvenir d'une bataille que nous avons beaucoup de peine, en France, à considérer comme une victoire.

Ce jour, donc, le duc de Wellington, fils des œuvres de son ancêtre, arpentera lui-même la « morne plaine » sous le regard bienveillant de nombreuses personnalités officielles animées d'un éclectique esprit européen.

On ne saurait trop lui conseiller la prudence.

A s'attarder sur le terrain, il pourrait y être surpris par le maréchal Grouchy ; le sort de la bataille en serait changé.

Mais après tout, comme l'écrivait l'historien Emmanuel Le Roy-Ladurie, on ne sait jamais de quoi hier sera fait.

GERARD SOUHAMI.

Réunis pendant quatre jours à Sarrebruck

Cent mille anciens prisonniers de guerre demandent que la journée du 8 ma[i] devienne la fête de la réconciliation et de la paix

Sarrebruck. — Pendant quatre jours — du 12 au 15 juin, — la capitale du Land de la Sarre a été le point de rassemblement de près de cent mille Allemands de la République fédérale, auxquels s'étaient joints des milliers de Français, de Belges, d'Autrichiens et d'Italiens qui, lors de la deuxième guerre mondiale, furent internés da[ns] des camps de prisonniers de guerre. Les immens[es] banderoles flottant sur la Saarlandehalle (« Europ[a] Ruft ! » : « L'Europe nous appelle ! ») donnaie[nt] tout son sens à ce congrès organisé par la Conf[é]dération internationale des prisonniers de guerre (

De notre envoyé spécial

C'est en 1950 que les Allemands de l'Ouest créèrent une association de rapatriés, le Verband der Heimkehrer Deutschlands, pour *recevoir*, chaque année, leurs camarades libérés des camps soviétiques. A leur retour de captivité, tous les revenants devaient transiter par le camp de Friedland, petite ville de la Basse-Saxe, près de Göttingen. A l'entrée du camp une cloche tintait à chaque passage. C'est cette même *Friedlandglocke* qui, jeudi 12 juin, a sonné pour l'ouverture du 9e congrès de la Confédération par son président, M. Raoul Nachez (Belgique) et des deux délégués généraux, MM. Werner Kiessling (R.F.A.) et Georges Lepeltier (France). Pendant quarante-huit heures, les commissions ont eu à étudier tous les problèmes spécifiques aux prisonniers.

Ce fut d'abord la pathologie de la captivité dont l'analyse a été faite par des médecins et des psychologues.

Ceux qui ont connu la misère des camps considèrent qu'ils ont aujourd'hui le droit et le devoir de donner leur avis sur la condition des nouvelles victimes de conflits éventuels. La Confédération européenne est déjà intervenue auprès de la conférence diplomatique des puissances signataires des conventions de Genève pour présenter plusieurs demandes : l'interdiction de certaines armes, un lieu neutralisé et protégé affecté au séjour des prisonniers de guerre, la création d'accords de droit pour éviter les représailles, la réglementation des « guérillas » et, surtout, que *« la responsabilité pour l'exécution, obtenue par la force, d'*[un] *ordre donné par les instanc*[es] *supérieures soit réglée par le dr*[oit] *international »*.

Evoquer ce dernier point s[ur] le territoire allemand, en présen[ce] de milliers d'anciens combattan[ts] du IIIe Reich, était délicat. C[er]tains membres de la V.H.D. ven[us] à Sarrebrück pour affirmer l[a] volonté de participer à la co[ns]truction de l'Europe *(Schl*[uss] *endlich !)* avaient apposé [sur] leurs voitures des vignettes p[or]tant l'inscription : *« Lasst H*[ess] *frei ! »* (Rudolf Hesse doit ê[tre] libéré !).

Cette prise de position pou[vait] laisser croire à une nostalgie [du] passé. Elle n'a cependant [pas] empêché le congrès de suivre [les] Français en adoptant une imp[or]tante décision sur la commémo[ra]tion de l'anniversaire [du] 8 mai 1945 :

« Trente ans après la fin d[e la] *seconde guerre mondiale,* [les] *anciens prisonniers de gu*[erre] *réaffirment que la significa*[tion] *profonde du 8 mai n'est pas* [dans] *la victoire militaire de cert*[ains] *peuples sur d'autres, mais dan*[s la] *victoire de la liberté sur l'opp*[res]*sion.*

» A ce titre, les anciens pri[son]*niers de guerre allemands, au*[tri]*chiens, belges, français et ital*[iens] *liés aujourd'hui par une am*[itié] *qui ne connaît ni frontière*[s,] *anciens adversaires, estiment* [que] *l'anniversaire du 8 mai doit* [être] *de plus en plus dégagé de t*[oute] *évocation susceptible de révei*[ller] *les antagonistes du passé. »*

En sa double qualité de p[rési]dent de la C.I.A.P.G. et de po[rte-]parole des prisonniers fran[çais,] M. Lepeltier, portant sur son [bou]ton la croix d'émail rouge [de] 1re classe du Mérite fédéral [alle]mand, a parlé *« de ces hom*[mes] *d'Etat lucides et courageu*[x,] *Schuman, Adenauer, de Gas*[peri,] *qui ont su retirer aux rêveries* [na]*tionalistes ces deux soutiens es*[sen]*tiels de la guerre, le charbo*[n et] *l'acier »*.

» En commémorant désor[mais] *en commun le 8 mai comm*[e] *jour de la libération et de l'e*[spé]*rance, nous commémorons* [aussi] *le jour où s'est ouverte à no*[us la] *voie de la réconciliation,* [de] *l'amitié, de la fraternité da*[ns la] *paix entre tous les peuples* [et la] *liberté pour nous tous. »*

Les deux Allemagnes

De son côté, le président d'[hon]neur de la V.H.D. a prononc[é un] très long discours pour dema[nder] l'adhésion totale des Alleman[ds à] l'Europe non sans rappeler to[ute]fois — et il fut fréquemm[ent] applaudi — que *« le territoir*[e de] *la patrie allemande reste tra*[nché] *dans sa chair vive »*. Ancien [haut] magistrat avant et après [...] M. Eric Helmeshoff a retr[ouvé] parfois des accents de procu[reur] général pour condamner les h[om]mes politiques *« dont les err*[eurs] *n'ont pas su éviter la créatio*[n des] *deux Allemagnes »*.

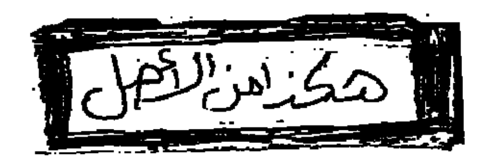
Samedi soir, retour aux tr[adi]tions germaniques dans le ma[gni]fique jardin franco-allemand. [Sur] ces mêmes pelouses, Françai[s et] Prussiens s'étaient battus à [plu]sieurs reprises en 1870. Un mo[nu]ment est là pour rappeler l'âp[reté] des combats, et les Sarrois, [qui] se sentent toujours un peu Fr[an]çais, malgré Louis XIV, Napo[léon] et les deux occupations du [bas]sin minier après les deux gue[rres] mondiales, ont tenu à hon[orer] les disparus par l'émouvante c[éré]monie nocturne du « *Spiel*[...] *höffen* » qu'un roi de Pr[usse] emprunta en 1813 au cérémo[nial] de l'armée impériale russe.

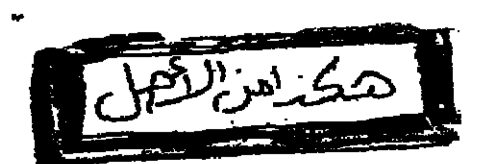
La parade aurait pu rapp[eler] les souvenirs des congrès d'an[tan] sur les stades gigantesques [de] Nuremberg ou de Munich. M[ais] ce soir-là, les jeunes des éc[oles] étaient venus voir des hom[mes] au front dégarni, aux tem[pes] grisonnantes, autrefois enne[mis,] aujourd'hui camarades. Sous [les] frondaisons des tilleuls, les ord[res] de l'officier qui commandait [la] parade semblaient moins ru[des.] Le lendemain, au cours de l'offi[ce] religieux œcuménique célébré [en] présence de trois prêtres cat[ho]liques et de deux pasteurs prot[es]tants, de dix mille fidèles, de j[eu]nes parachutistes coiffés de l[eur] béret de sortie devant une fo[ule] laissaient librement flotter [de] longues mèches de cheveux jus[que] sur les oreilles. Une image ras[su]rante qui faisait vite oublier [les] crânes tondus, les nuques rai[des] et les mentons agressifs que mo[n]traient avec complaisance [les] films de la Propaganda Staf[fel] des années trente.

LÉO PALACIO.

(1) CIAPC, 46, rue Copern[ic,] Paris-16e : 75782 Cedex 16. Tél. 553-49-92.

● *M. Jacques Chirac à Colom*[*bey-les-Deux-Eglises.*] — Ava[nt] de présider la cérémonie [d'] hommage aux fusillés du Mon[t-] Valérien, ce mercredi 18 juin [à] 19 heures, M. Jacques Chirac d[e]vait se rendre à 16 heures [à] Colombey-les-Deux-Eglises [pour se] recueillir sur la tombe du génér[al] de Gaulle.





Le Monde DES ARTS ET DES SPECTACLES

Une exposition de peintres orientalistes à Marseille

LE PETIT ET LE GRAND ORIENT

« DE tous les frissons qui ont secoué la sensibilité française au dix-neuvième siè-de, le plus vibrant a sans doute été frisson marin. » Ainsi ai-je entendu un jour commencer sa conférence un le ces beaux messieurs que nos au-orités envoient répandre la bonne parole à travers le monde. Le frisson marin, oui, monsieur le conférencier, nais n'oubliez pas, s'il vous plaît, le frisson oriental, la magie de l'Orient, e mirage de l'Orient.

Qui, en effet, au siècle dernier, de Balzac à Loti, n'a pas ressenti la présence d'un Orient que rendaient plus proche l'ouverture de la Méditerranée et le début des entreprises coloniales ? Le goût romantique du voyage, la recherche de thèmes pittoresques, les progrès de l'érudition, contribuent autant que les faits historiques (Missolonghi, Suez) à inscrire dans les arts et les lettres la découverte du monde arabe, des cultures sémitiques, et c'est tout un aspect de la peinture française du dix-neuvième siècle que nous invite à découvrir l'exposition. L'Orient en question, présentée au musée Cantini, à Marseille. A Marseille, bien sûr : la porte de l'Orient ! Au moment de s'embarquer pour l'Afrique, Flaubert écrivait : « L'air chaud qui circulait dans les rues sombres de Marseille m'apportait au cœur les mollesses orientales, et les grands pavés de la Canebière qui chauffaient la semelle de mes escarpins me faisaient tendre le jarret à l'idée des plages brûlantes où j'aurais voulu marcher. »

1825-1875, telles sont les dates que l'on nous propose. 1825, parce que c'est le moment où les événements politiques tournent vers la Grèce luttant contre les Turcs l'attention de l'Europe libérale : Byron y est mort l'année précédente, et Delacroix peint, en 1826, la Grèce sur les ruines de Missolonghi. C'est par ce tableau que s'ouvre l'exposition, et son parcours s'achève dans les années qui suivirent l'ouverture du canal de Suez (1869), l'Orient devenant alors trop accessible pour que la curiosité ne se déplace pas vers d'autres lointains, et la mode orientale ne donnera plus lieu, nous dit-on (est-ce tout à fait sûr ?), qu'à des productions commerciales de médiocre qualité. Il y a l'Orient des vrais voyageurs, des poètes, des peintres allant à la recherche de motifs nouveaux. Et puis, il y a l'Orient des touristes, des journaux illustrés et des fabricants de pastilles du sérail.



Prosper Marilhat (1811-1847) : Ruines de la Mosquée du calife Hakem au Caire.

En fait, le goût de l'Orient est, dans toute la moitié du siècle, si répandu, si fréquemment alimenté par le récit ou le reportage, que bien des peintres ont représenté des scènes de harem, des cavaliers arabes ou des paysages d'Afrique sans y avoir jamais mis les pieds. Ni Monticelli ni Diaz, évoqués pourtant par des œuvres fort convaincantes, surtout dans le cas du premier, n'ont jamais traversé la Méditerranée. Ingres encore moins, même si quelques-uns des aspects les plus authentiques, les plus prenants de l'Orient romantique sont exprimés dans le Bain turc *ou* l'Odalisque à l'esclave, *dont la sensualité paraît beaucoup plus vraie, tout problème de qualité mis à part, que celle, par exemple, du* Drame au sérail, *d'Alfred Chataud, qui connaissait l'Algérie mieux que personne. Quant à Delacroix, il a peint* Missolonghi *et* Sardanapale *avant son voyage au Maghreb, et, quel que soit le plaisir que l'on éprouve à revoir à Marseille, « en situation », des œuvres comme l'esquisse des* Femmes d'Alger, *ou les* Pirates africains enlevant une femme, *toile moins connue, mais superbe de couleur et de mouvement, on ne les trouvera pas plus orientales que l'arrière-plan du tableau de 1827, ces pirates mêmes relevant plutôt du roman barbaresque que de l'impression et de l'événement réellement vécus.*

La fille aux yeux d'or

Le plus bel Orient de Delacroix, on le trouve dans ses merveilleux carnets de voyage, dans les aquarelles qu'il exécute sur place, en Algérie et au Maroc, et dont on nous présente ici un excellent choix : relativement peu colorées, elles montrent bien que ses rouges somptueux lui viennent d'ailleurs (de Rubens, de lui-même), non d'Afrique, et l'on est plutôt frappé par leur délicatesse, leur raffinement de tons, qui fait penser aux moments les plus subtils de l'art persan.

On pourrait faire la même remarque à propos de Chassériau. Les Cavaliers à cheval, *le* Combat de deux chefs arabes, *sont de fort belles toiles, mais il pourrait s'agir aussi bien de chefs francs ou burgondes, de Vercingétorix ou de Richard Cœur de Lion. Quel merveilleux accord, par contre, de la poésie et de la vérité, dans les études exécutées lors de son voyage à Constantine et à Alger en 1846 :* l'Ecole arabe *nous dit tout le plaisir, toute l'attention du voyageur découvrant une culture comprise, respectée dans sa différence, et il n'y a guère dans tous les portraits féminins du dix-neuvième siècle d'œuvre plus séduisante que cette* Femme mauresque d'Alger *dont le regard est bien celui de la « Fille aux yeux d'or ».*

Mais les maîtres ne sont pas tout, et l'intérêt de cette exposition est de s'insérer de la façon la plus constructive dans la tentative de réhabilitation du second dix-neuvième siècle, du dix-neuvième siècle « pompier », à laquelle nous assistons depuis quelques années. Préparée et présentée de façon irréprochable par Mme Marielle Latour, conservatrice du musée Cantini *et du musée des* Beaux-Arts *(l'étonnant palais Longchamps qui sera bientôt restauré), elle nous fait découvrir quantité de peintres oubliés, condamnés, relégués dans les réserves du Louvre et des musées de province. Certes, ni Decamps, ni Fromentin, ni Dauzats, ni peut-être Alfred Dehodencq ne sont tout à fait des inconnus, et Gérome lui-même, l'infâme des infâmes, refait surface depuis l'exposition de 1972-1973 à Baltimore. Mais que de noms, Léon Belly, Prosper Marilhat, Guillaumet, Fabius Brest, qui ne nous disent rien ou presque (en tout cas, pas à moi) et, pour ceux que l'histoire n'avait pas tout à fait expulsés, quel plaisir de les revoir ici sous leur meilleur jour !*

On aurait sans doute pu représenter Decamps de façon plus complète et, si les études de Dehodencq sont excellentes, on lui doit de meilleurs tableaux que cette Danse des nègres à Tanger, *d'un pittoresque un peu facile et bavard. Fromentin, lui aussi, cède parfois à la convention, et certains de ses cavaliers sont bien secs. Mais quel feu dans l'esquisse pour l'*Attaque d'une caravane, *quel art de la mise en page dans cette vue de Laghouat, qui apparaît soudain au voyageur derrière une dune comme une vision de Klee, quelle subtilité de lumière dans les murs de ce village algérien revêtu d'ocres et de roses dignes de Corot.*

Des nudités dévergondées

Quant à Dauzats, après avoir vu le Défilé des portes de Fer, *les deux vues du monastère Sainte-Catherine au Sinaï, toiles superbes de vérité et d'aplomb, qui osera dire qu'il n'est pas un grand peintre ? Et Gérome, donc ! Sa Haute-Egypte est la vérité même ; on n'imagine rien qui évoque mieux l'étrangeté d'un paysage abandonné par les hommes et les dieux que sa* Vue de la plaine de Thèbes, *rien qui soit plus éloigné du verbiage, des couleurs flamboyantes de l'exotisme conventionnel, et les esquisses montrent un œil d'une justesse, d'une humilité parfaite devant le réel.*

Passons aux victimes, aux martyrs. Nous ne les canoniserons pas tous : ils sont trop nombreux, et il faut bien dire que les vues de Terre sainte d'Henri de Chacaton et d'Auguste de Forbin, ou la vue de Syrie d'Emile Loubon, qui décorait jadis un café de Marseille (le café Turc) ne sont pas précisément galvanisantes. Mais voici « Monsieur Auguste », l'ami de Delacroix, dont les nudités sont d'une grande bonne humeur et gentiment dévergondées. Voici Berchère, qui fut invité par le khédive à l'inauguration du canal de Suez, en même temps que Gérome et Fromentin, et entretient avec ce dernier une correspondance d'une belle qualité littéraire.

ANDRÉ FERMIGIER.

(Lire la suite page 15.)

UNE RÉTROSPECTIVE AU CHATEAU D'ANNECY

Alexeïeff ou le mystère apprivoisé

LORSQU'IL fouille dans son passé, Alexandre Alexeïeff ne retient, pour autrui, que les souvenirs qui éclairent, motivent l'essentiel de ses activités créatrices.

S'il évoque son enfance à Constantinople, où résidait son père, officier russe, c'est parce que, de ses fenêtres donnant sur le Bosphore, il contemplait ce « *chemin d'eau sur lequel se succédaient toutes sortes de bateaux* ». Il insiste sur cette « succession » qu'il cherchait à reproduire, comme il copiait la « succession » des créneaux de la forteresse Rumeli Hisars ou esquissait des guerriers qui se suivaient à la queue leu-leu.

« J'ai aussi appris à donner le mouvement aux personnages, aux silhouettes sommaires que je dessinais... Elle a été très importante pour moi, cette répétition, car la répétition crée le rythme, donnée première de la poésie comme de tous les autres arts. »

S'il parle de ses deux frères, disparus, exceptionnellement doués, c'est, entre autres anecdotes, parce que l'un, se fabriquant un télescope, vers 1911, avait mis un an à polir à la toile d'émeri un cylindre de bois. Peine perdue. Son télescope ne pouvait pas recevoir un miroir parabolique. Il recommença. Polit un autre cylindre, de métal, pendant une autre année. Cette leçon d'obstination porta des fruits lointains. Alexandre s'en souvint lorsqu'il conçut et construisit son écran d'épingles. Mais n'anticipons pas.

Son père était mort quand il était encore tout petit, et l'enfant avait rejoint la Russie avec les siens. Il ne connaissait rien du monde occidental : « *Je voulus voir la planète. J'ai été marin pendant deux ans.* »

En 1920 il est à Paris, illégalement, *Avec le droit de crever de faim.* » Il voulait être peintre, mais il ne savait pas ce que ça voulait dire, un artiste plasticien. Alors il est manœuvre, il exerce un tas de métiers avant d'être décorateur de théâtre. Il avait une lettre de recommandation pour Serge Sodélkine qui avait été le peintre des ballets de l'Opéra impérial et était devenu celui de la « Chauve-Souris », dont les vedettes étaient, au lendemain de la guerre, la coqueluche de Paris. Milieu de culture raffinée, mais décadent, amoral, pourri. Alexeïeff côtoie maints personnages pittoresques ou illustres, Stravinsky par exemple et Léon Baskt (aux ballets russes de Monte-Carlo). Il brosse des décors pour Pitoëff, Gaston Baty, Jouvet, le Théâtre des Champs-Elysées, le Théâtre de Paris... En 1924 (il a vingt-trois ans), il fait connaissance d'un abbé équivoque, quelque peu charlatan, qui lui demande des bois pour illustrer un livre. Alexeïeff ignore tout de cette technique. Qu'à cela ne tienne. Il accepte, apprend la gravure sur bois. Il rencontre Philippe Soupault à la Galerie surréaliste, qui le fait travailler. Il illustre *la Pharmacienne*, de Jean Giraudoux, qui est remarquée par Paul Morand. Il essaie de vivre avec le livre : « *Je faisais beaucoup de dessins suivis.* » Schiffrin qui, rue Huyghens, dirige les éditions de la Pléiade, avant de les céder à Gallimard, lui demande un jour : « *Savez-vous graver le cuivre ? — Oui. (J'avais menti,* ajoute Alexeïeff.) — *Je cherche quelqu'un pour illustrer* le Journal d'un fou. » Et Alexeïeff exécute pour l'ouvrage le frontispice et dix-sept gravures. Viendront ensuite celles des *Frères Karamazov* et de *Don Quichotte*.

Mais déjà l'artiste traverse une crise morale. Il est lassé d'un certain succès, constant sans doute. Seulement il a le sentiment de se répéter, de devenir une sorte d'artisan.

L'écran d'épingles

Il rêve d'illustrer de la musique. Au cinéma le son vient d'être créé. Donc la chose doit être possible. Cependant, à son sens le dessin animé, dessin au trait qui s'adresse à l'intelligence et non au cœur, ne saurait convenir. La musique exige des images à densité variable qui comportent des gris flous, vagues.

Il fallait donc inventer quelque chose. Ce quelque chose, ce fut l'écran d'épingles.

Alexeïeff a épousé Claire Parker, une élève américaine à qui il enseignait la gravure. Désormais le couple travaillera de conserve à cet écran comparable à un immense canevas de broderie, où ne sont plantées pas moins d'un million quatre cent mille épingles. Enfoncées plus ou moins profondément, repoussées quand il le faut, elles forment des taches plus ou moins claires, dont l'ensemble constitue l'équivalent d'une planche gravée. Avec cette différence que la gravure, dit Alexeïeff, comporte une part de chance : c'est une démarche créatrice qu'il appelle différée, ou de composition. Lorsqu'on grave une eau-forte, on ne voit pas ce qu'on fait et c'est une surprise bouleversante qui attend l'artiste. Celui-ci se perçoit en accéléré. Et le résultat, quand on en prend connaissance, est une métamorphose au sens le plus strict du mot, un mystère analogue à celui de la transsubstantiation...

Le statique et le mouvant

Sur l'écran d'épingles, perfectionné d'inventions secondaires, mises au point avec Claire Parker, l'image se présente du premier coup et on peut la modifier à volonté. On la photographie, puis on passe à la suivante. Un film qui dure dix minutes nécessite quinze mille photos. Un jour on en fait six, un autre jour trente. *La Nuit sur le mont Chauve* est le fruit de dix-huit mois de patience. Pour huit minutes et demie de projection.

Et pourquoi cette plongée dans le rêve ? « *Parce que*, répond Alexeïeff, qui a mesuré le danger de s'attaquer à la réalité, *en abordant un sujet fantastique, séquelle sans doute de mes amitiés surréalistes, je me sentais à l'abri de la critique.* »

On sera tenté de voir dans l'exposition d'Annecy une confrontation entre l'image statique et l'image mouvante, « car, déclare Alexeïeff, *j'ai passé la moitié de ma vie à faire des séries d'images statiques* ». Il faut creuser plus avant cette contradiction, analyser cette paradoxale incompatibilité et en fin de compte accepter l'évidence : « *La fusion, la transformation d'une suite de dessins en un dessin unique, qui est le mouvement, tient du miracle et donne à mes yeux une valeur magique au film d'animation.* »

Ces deux formes d'expression, pour notre artiste, sont à la fois complémentaires l'une de l'autre et fondamentalement étrangères l'une à l'autre. Séparées par une cloison étanche.

Et de comparer l'action d'un cinéaste à celle d'un chasseur. Un oiseau vole. Le chasseur épaule, tire. L'oiseau tombe. Mais ce n'est plus un oiseau, c'est un cadavre. Alors le chasseur se dit : « J'ai fait erreur, quand je vois l'oiseau voler, je ne vois pas comment il est. »

Le château d'Annecy réserve d'autres surprises, car les jeux d'optique d'Alexeïeff ne s'arrêtent pas là. Grâce à la succession rapide d'images fixes, le cinéma créait le mouvement. Voici maintenant des objets en mouvement donnant naissance à des images fixes. C'est le divertissement des *pendules composés*. Leurs boules brillantes tracent dans l'espace des formes qui s'entrecroisent, qui ressemblent à la calligraphie symbolique des Ousmanlis. Elles décrivent, quand on en fait une coupe par la photographie, un solide illusoire.

Il s'agit de la combinaison de deux ou plusieurs pendules reliés entre eux dont les oscillations dessinent des courbes à angles variables, des figures qui, si la vitesse n'est pas changée, se répètent avec une précision totale. Ainsi le mouvement produit un objet immobile.

Le phénomène n'est pas unique. Une étoile filante raye le ciel nocturne d'une traînée lumineuse qui persiste assez longtemps pour que l'œil l'enregistre. Une hélice tournant à plein rendement se traduit par un disque sans défaut. Une braise déplacée par une main agile dans une chambre noire dessine des arabesques que la photo peut fixer, comme si le mouvement de la braise avait été accéléré à l'infini. Et c'est là que pour Alexeïeff interviennent les considérations d'ordre esthétique. Pourquoi les mouvements de ses pendules paraissent-ils beaux, donnent-ils des images harmoniques ? Parce qu'il s'agit de rapports simples, qui correspondent aux rapports des accords musicaux, la tierce, la quarte, la quinte. Le rapport n'est-il plus simple ? Les images sont alors inharmoniques et laides.

Un humour ininterrompu décape heureusement de tout pédantisme des spéculations théoriques qui se dévident à perte de vue. Si la pensée d'Alexeïeff tourne en effet à une cadence accélérée, il s'amuse tout le temps, il s'amuse beaucoup et les jouets de luxe qu'il offre aux visiteurs — non aux spectateurs — à côté de ses plus belles compositions graphiques qui ont su acclimater le mystère, sont un souverain remède contre l'ennui. Et l'ennui, comme le proclamaient naguère certains slogans publicitaires dans les publications frivoles, c'est la mort.

JEAN-MARIE DUNOYER.

Une sélection

Cinéma

LA BATAILLE DU CHILI
à la Quinzaine (TEP)

Premier volet d'un diptyque sur les derniers mois du gouvernement d'Unité populaire, entre les élections victorieuses du mois de mars et la première tentative de putsch du début de juin. Un extraordinaire document de Patricio Guzman, filmé au jour le jour au cœur de la réalité chilienne, avant d'être achevé à Cuba. (TEP, 20 h. 30, vendredi 20.)

C'EST DUR POUR TOUT LE MONDE
de Christian Gion

Illustration sarcastique de la parabole du dragon et de celui qui finit par lui ressembler à trop vouloir le combattre. Le dragon est un manitou de la publicité, Bernard Blier, plus cynique que nature ; son adversaire est Francis Perrin, surprenant; le réalisateur, Christian Gion, a tourné des films publicitaires pendant près de dix ans. Il connaît suffisamment ce qu'il décrit pour conserver son humour.

LENNY
de Bob Fosse

Typiquement américain dans son contexte et ses détails, ce film raconte l'histoire authentique d'un artiste de music-hall qui fit scandale dans les années 50 en s'attaquant au puritanisme et aux tabous de son pays. La réussite de Bob Fosse (réalisateur des comédies musicales Sweet Charity *et* Cabaret*) est d'avoir décrit, dans le style du document reconstitué, l'homme que fut Lenny Bruce et les divers aspects de sa carrière. Dustin Hoffman est bouleversant.*

PROFESSION REPORTER
de Michelangelo Antonioni

Le retour d'Antonioni à la fiction... Un journaliste, insatisfait de son existence, se fait passer pour mort après avoir échangé ses papiers avec ceux d'un inconnu terrassé par une crise cardiaque. Il hérite du destin d'un autre alors qu'il croyait goûter la liberté absolue. Au suspense traditionnel du roman d'aventures, Antonioni substitue la prise de conscience du héros face à ce nouveau destin. Variations (pirandelliennes ou sartriennes) sur la notion d'identité. On retrouve tous les « déserts », toutes les vibrations secrètes des grands films de l'auteur dans cette œuvre difficile à saisir, mais où la beauté pure de la mise en scène fascine.

UNE ANGLAISE ROMANTIQUE
de Joseph Losey

Glenda Jackson, trop heureuse dans son ménage, s'ennuie. Arrive, à point nommé, Helmut Berger, un personnage séduisant et parfaitement louche. Joseph Losey raconte, à sa manière, Madame Bovary, en soulignant les poncifs de cette histoire sordide qu'il habille d'une mise en scèn[e] lumineuse, pétrie d'intelligence. (Présent[é] hors compétition au Festival de Cannes.

CLAUDINE
de John Berry

La vie quotidienne, à Harlem, d'u[ne] femme noire de trente-six ans devan[t] seule, ses six enfants. Sa liaison avec [un] éboueur noir qui se dérobe devant les di[f]ficultés. Une comédie intimiste-réalis[te] qui donne une identité à la communau[té] « invisible ». Le film de John Berry (a[n]cienne victime du maccarthysme, [q]ui n'avait plus tourné aux Etats-Unis dep[uis] 1950) est orienté vers un féminisme ch[a]leureux.

— INDIA SONG, de Marguerite D[u]ras : *L'aboutissement de l'art cinéma[to]graphique (et romanesque) de Marg[ue]rite Duras.*

— ET TOUJOURS : *Allonsanfan*, [des] frères Taviani ; *les Ordres*, de M. Brau[lt] ; *Alice n'est plus ici*, de Martin Scorc[ese].

Théâtre

MAITRE PUNTILA ET SON VALET MATTI
au Théâtre-école de Montreuil

Un chef-d'œuvre de Brecht, prodigieux de gaieté, de ressort, éclatant sans cesse en surprises. Le propos politique est entièrement intégré à l'élan dramatique, aucune leçon ne transparaît. La pièce est jouée à Montreuil par des non-professionnels, ouvrières, employées, travailleurs, qui sont vivants et justes.

ELLE, ELLE ET ELLE
à la Cour des Miracles

La vie de trois femmes qui ont appris à vivre. Sur des interviews recueillies par Catherine Valabrègue, Marcel Cuvelier dirige avec intelligence, pudeur, discrétion, les confidences de Catherine Arditi, Frédérique Ruchaud, Thérèse Quentin.

— L'ECOLE DES FEMMES, au Théâtre Essaïon : *Molière présenté un peu comme lorsque la troupe parcourait le Midi et improvisait les mises en scène à la fortune du pot. Direct, familier. Farceur aussi, avec des effluves de folklore sud-américain.*

— LE REGARD A GENOUX, à la Pizza du Marais : *Jean Bois est un excellent auteur de théâtre. Il a un langage à lui, inattendu et clair, pour décrire les exclus de la vie, les vieillards seuls, les enfants assistés, etc. C'est d'une drôlerie féroce.*

— DOMMAGE QU'ELLE SOIT UNE PUTAIN, à la Cartoucherie de la Tempête : *Le miracle de l'art dramatique : une table, quelques filles et garçons, des mots à dire, un homme de théâtre, Stuart Seide crée un monde d'émotions.*

— C'EST PITIE QU'ELLE SOIT UNE PUTAIN, à la Cité internationale : *La même pièce de John Ford, le thème de l'inceste vu par Michel Hermon comme l'impossible union de l'androgyne retrouvé.*

— ET TOUJOURS : *Andromaque façon Marienbad* par Daniel Mesguich au Biothéâtre. — *Jeunes barbares d'aujourd'hui* : Arrabal joue aux échecs avec Lewis Carrol au Théâtre Mouffetard. *Luxe*, le groupe TSE et Marucha Bo sur le grand escalier à la Renaissance. *Rodogune* dans les décors de Beni Montresor au Théâtre Oblique. *La nuit du 28 septembre*, lutte et poésie populaire à la Cité internationale.

Danse

— PAOLO BARTOLUZZI DANSE CAROLYN CARLSON, à l'Espace Cardin à partir du 24 : *Depuis qu'il a quitté le « Ballet du vingtième siècle », P[aolo] Bartoluzzi a encore élargi son regi[stre] d'exécution. Le programme qu'il prés[ente] à l'Espace Cardin témoigne de cet éc[lec]tisme avec une suite académique d'e[xer]cices à la barre, son inoubliable « No[mos] Alpha » et une création de Carolyn C[arl]son « le Cycle de la vie » sur des poè[mes] du Suédois Sœderberg, musique élec[tro-]acoustique de Ragnar Grippe. Le disp[osi]tif scénique du spectacle où s'insèrent extraits de film a été conçu par Jo[sef] Svoboda.*

Variétés

— LES DZI CROQUETTES, à Bob[ino] : *Les Brésiliens de feu sont revenus [avec] leurs oripeaux et leurs vieilles dent[elles], avec leurs danses et leur insolenc[e]. [Ni] hommes ni femmes, forces de la na[ture], forces de vie, forces de théâtre.*

Musique

STOCKHAUSEN ET LES ÉTOILES
à Saint-Cloud

Cinq groupes de musiciens dispersés à travers un parc jouent la « musique des étoiles » ; des messagers circulent d'un groupe à l'autre pour harmoniser les « modèles » musicaux. C'est Sternklang, *de Stockhausen, musique véritablement merveilleuse et fascinante, pourvu que les étoiles, la chaleur et la foule soient au rendez-vous. « Tous dans le parc de Saint-Cloud, à la mare aux biches »* (les 20 et 22 juin, de 21 heures à minuit).

RENCONTRES DE LA ROCHELLE

Les Troisièmes Rencontres seront dominées par les journées Xenakis, Volkhonsky (un prince, compositeur soviétique), le concours international de chant, une journée cinéma de J.-L. Bory, des créations théâtrales, etc. (Du 24 juin au 5 juillet.)

MUSIQUE DANS LA RUE
à Aix

Toujours et uniquement en plein air, « Musique dans la rue » invite pour la cinquième fois le grand public promeneur et badaud à écouter non seulement la musique des siècles passés, mais aussi celle d'aujourd'hui, celle de Cage, Bayle, Reibel, Parmeggiani, Roquin, Charpentier, des spectacles de théâtre musical, etc. Avec la musique tunisienne du Malouf, des cours publics d'interprétation, des ateliers pour enfants. (Du 22 juin au 14 juillet.)

LE PRINCE IGOR
à Fourvière

Le trentième Festival de Lyon couvre prudemment ses manifestations à l'auditorium (Haendel et Bruckner, par Guschlbauer, le 19; Ballet de Tokyo les 23 et 24; Wayang Wong, de Bali, le 2 juillet ; concert de l'Orchestre de Lyon, direction S. Baudo, avec G. Janowitz, le 8 juillet et, au Théâtre du Huitième Duo Kontarsky, le 20 juin ; mais l'admirable théâtre romain de Fourvière accueillera cependant l'Opéra de Sofia dans le Prince Igor, *de Borodine (les 27, 28 et 30 juin).*

— COSI FAN TUTTE A L'OPERA, avec M. Price, J. Berbié, D. Perriers, G. Bacquier et T. Krause, direction M. Janowski, mise en scène J.-P. Ponnelle (les 18, 21, 23, 26, 28 juin et 3 juillet) : *En hommage à Josef Krips.*

— FESTIVAL DU MARAIS : *la Divine Comédie*, de Bayle et Parmegiani (Blancs-Manteaux, les 18 et 19) : Quatuor Saulesco : Wikmanson, Chostakovitch, Puccini, Verdi (hôtel de Marlé, le 20) ; F. Lodéon et D. Hovora (Carnavalet, le 21) ; musique électro-acoustique de R. Grippe, compositeur suédois (hôtel de Marlé, les 23 et 24 juin).

— FESTIVAL DE STRASBOURG : Couperin, Satie (cathédrale, le 20) ; liturgie et folklore slovaques (citadelle, le 21) ; Couperin, Satie (Hunawhir, le 22) ; *Don Carlo* (Opéra, les 22 et 25); Bach (Conservatoire, le 23) ; *Vêpres*, de Rachmaninov (cathédrale, le 24) ; hommage à Schweitzer, par H. Walcha (Saint-Pierre-le-Jeune, le 26) ; Ravel (Palais des Fêtes, le 27) ; *Roméo et Juliette*, de Berlioz (Palais des Fêtes, le 28).

— CONCERTS A PARIS : M.-C. Alain et l'Orchestre Kuentz (Saint-Séverin, le 18) ; *Armide*, de Lulli (maison de Radio-France, le 19) ; Gœthals, Monteverdi, Webern, Petrassi, Mache (musée Guimet, le 19) ; Orchestre de chambre de Toulouse (Orangerie de Sceaux, les 20 et 21) ; concert des lauréats du concours Long-Thibaud (Champs-Elysées, le 23) ; soirées Luc Ferrari (Galliera, les 23, 25 et 26) ; œuvres d'Enesco (20 bis, rue Chaptal, le 24) ; Mozart, Schœnberg, Stravinsky, dir. G. Amy (Champs-Elysées, le 24) ; Orchestre national, dir. K. Böhm, avec B. Nilsson (Pleyel, le 25 juin).

Disques

— SCHŒNBERG PAR POLLINI. L['œu]vre intégrale pour piano (DG 2530.5[…]). *Une interprétation transcendante qu[i re]nouvelle les perspectives.*

— SCHUBERT. *Quatuor. La jeune [fille] et la mort.* Et *Quartettsatz* pa[r le] Melos Quartett de Stuttgart (DG 2530.[…]). *Une intensité prodigieuse, au cœur [du drame] de Schubert.*

— DVORAK-TCHAIKOVSKY. Sér[éna]des pour cordes, par l'English Cha[mber] Orchestra, dir. D. Barenboïm (EM[I] 069-02485) : *Musique légère, mais la[…] subtile et séduisante.*

— JOHN COLTRANE « THE AR[T OF] J.C. » (Atlantic ATL 60 052, album [dou]ble, distribution Wea) : *L'âme réveill[e le] jazz qui venait de s'assoupir. Coltra[ne, en] 1960, rend hommage à Bechet, t[ourne] sa pensée vers les germinations pop[ulai]res de Central Park et fait valser* favorite things.

— CHRIS McGREGOR. « LIVE [AT] WILLISAU » (Ogun Records OG 100, [dis]tribution Sun Records) : *Des musi[ciens] d'Afrique et d'Europe — d'Afrique du [Sud] et d'Europe du Nord — réunis en [terrain] neutre (la Suisse) sous le signe du « [Bro]therhood of breath ».*

Arts

HOMMAGE A COROT
à l'Orangerie des Tuileries

Une exposition qui célèbre le centenaire de la mort de l'artiste par un choix de 120 tableaux et de 60 dessins provenant des musées et des collections particulières françaises. Les plus belles toiles de la période italienne, les paysages du Valois, les admirables figures féminines qui sont le testament affectif du peintre. Mais aussi un aspect moins connu de son œuvre : les paysages d'histoire et les tableaux religieux. Et les dessins, paysages au trait, de jeunesse, fusains de Mortefontaine, fleurs, rochers, visages de femmes, sont une révélation.

CHIRICO
au musée Marmottan

Chirico chez Monet : le musée Marmottan, fondation de l'Académie des beaux-arts, rend un hommage à Chirico avec une rétrospective de quatre-vingts peintures, vingt-trois aquarelles et dix-neuf sculptures. Parmi elles, des œuvres récentes inédites, où émergent à nouveau les premiers thèmes de la période métaphysique de Chirico.

Pendant cette exposition, qui restera ouverte tout l'été, jusqu'au 31 octobre, une partie du legs Michel Monet, le fils du peintre, est prêtée au musée Toulouse-Lautrec, à Albi. Les Monet de Marmottan resteront exposes au palais épiscopal de la Berbie jusqu'au 30 septembre.

LA RENAISSANCE ITALIENNE
au Louvre

Soixante-quatorze chefs-d'œuvre de la Renaissance italienne prêtés par le Metropolitan Museum de New-York : dessins de Michel-Ange, de Raphaël, du Corrège.

Au département des peintures, un « dossier » qui évoque la personnalité complexe d'Isabelle d'Este (1474-1539), marquise de Mantoue, qui fit décorer son studiolo *au palais ducal par sept peintures de Mantegna, Costa, le Pérugin, le Corrège, actuellement conservées au Louvre.*

Troisième volet de ce festival de la Renaissance italienne : les deux « esclaves » de Michel-Ange du Louvre replacés dans leur contexte. L'exposition évoque le périple de deux des sept « esclaves » du tombeau de Jules II dispersés entre l'académie de Florence, le palazzo Vecchio, la casa Buonarroti et le Louvre.

MATISSE
au Musée national d'art moderne

L'œuvre dessiné et sculpté de Matisse. L'exposition qui complète la grande rétrospective de 1970 au Grand Palais réunit la totalité des sculptures qui ont été rassemblées l'été dernier, à Nice : soixante-neuf pièces.

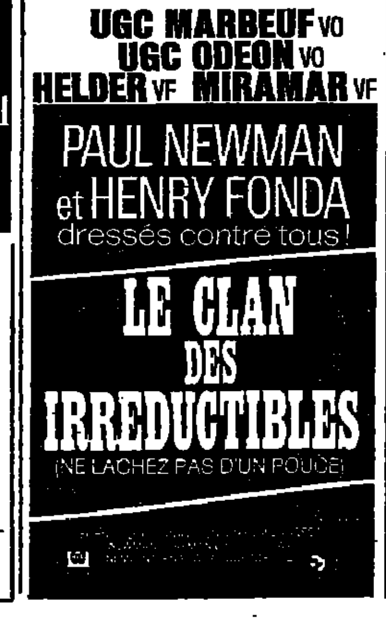
Quant aux cent soixante-deux dessins, ils représentent un ensemble exceptionnel qui restitue de la manière la plus complète l'évolution de Matisse.

LES LALANNE
au CNAC

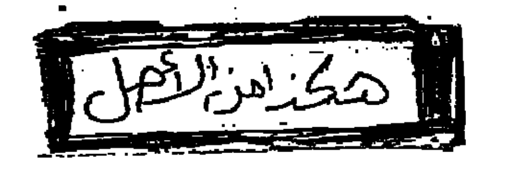
L'antidesign industriel de François-Xavier et Claude Lalanne. Plutôt que de recourir à la logique rationnelle des [indust]riaux, ils se tournent vers la logiqu[e] ou l'illogique — littérale des surréal[istes]. Les crapauds deviennent alors des [fau]teuils, les hippopotames des baignoir[es], les rhinocéros des bureaux... Quatre-v[ingts] pièces d'antimeubles qui sont des ob[jets]. Des objets d'art naturellement, sous [un] habit mythique et précieux.

— MAX ERNST au Grand Palais : [une] *rétrospective qui situe l'homme et l'œu[vre], précise une démarche aux multi[ples …] depuis l'époque dada, de la suite des [col]lages réalisés à Cologne entre 191[…] 1924, aux « poissons noctambules » de […]*

— PORCELAINES DE SEVRES [DU] DIX-NEUVIEME SIECLE, au musée [de la] céramique, à Sèvres : *Cinq cents p[ièces] qui montrent l'évolution de la Manu[fac]ture de Sèvres au dix-neuvième si[ècle]. Elle suit l'histoire du goût, de la m[ode] et aussi de la politique, puisqu'elle a ét[é au] service de l'Empire, de la Restaura[tion], du Second Empire, puis de la Républi[que].*







Robert Kramer, intellectuel, progressiste américain, cinéaste...

« Nous avons maintenu dans nos cœurs l'esprit du Vietnam »

Réalisé par les cinéastes Robert Kramer (« The Edge », « Ice ») et John Douglas, « Milestones » (« le Monde » du 18 mai) s'achève au moment où une femme met un bonnet de laine sur ses cheveux gris. Fin d'une journée quotidienne et chargée de sens comme la page d'un journal intime, fin d'un film de trois heures et quart, que les saisons scandent comme une musique. Et qui a capté, « entre les actes », les songes d'une génération, en Amérique.

« Milestones » (en français : jalons) montre ceux qui, étudiants militants en 1960, se sont retirés de la vie politique dans les années 70. Retraite donc, mais non absence, car ils se sont interrogés sur leur destin et sur l'histoire de leur pays. Et ils ont « maintenu dans leur cœur l'esprit du Vietnam ».

Robert Kramer, intellectuel, progressiste américain, a été lui aussi un personnage de « Milestones » — qu'il a tourné de 1972 à 1975. Après un séjour à Paris et à Cannes, il revient d'un bref voyage au Portugal. Comment il se voit aujourd'hui et comment il voit son film, comment il envisage son travail dans l'avenir, c'est ce qu'il raconte ici.

« NOUS, en Amérique, *dit Robert Kramer*, nous nous demandons : que faire ? Vous, en Europe, je ois que vous vous demandez plutôt : que enser ? Nous, Américains, nous nous deandons en somme : comment vivre ? t peut-être y a-t-il dans notre attitude ne sorte d'existentialisme naturel, teren.

Oui, comment vivre ? Comment se « colctiviser » pour lutter ensemble de façon ositive ? Nous savons maintenant qu'il aut beaucoup de temps pour trouver une olution temporaire à nos problèmes interes, et nous savons que notre vie de groupe eut apparaître comme un retrait. Nous avons qu'il y a une grande différence ntre la réalité et notre vision de cette éalité, entre nos aspirations et ce qui est. *Milestones*, c'est ce qui est, c'est un matéiau à partir duquel le spectateur devrait tre amené à réfléchir sur lui-même, et mené, finalement, à faire des choix.

Je songe à une scène très importante le *Milestones*, où il s'agit d'intégrer à un groupe un ancien G.I. d'origine prolétaienne. Or le groupe, qui évite naïvement le problème des classes, provoque objectivement la mort du G.I. Au-delà de la morale, de la notion de bien ou de mal, nous posons une question essentielle : comment comprendre ce qui peut, en profondeur, séparer des hommes qui ont les mêmes buts et qui sont, concrètement, des camarades ?

Chaque période a sa propre physionomie. Dans les années 60, nous avons combattu la guerre du Vietnam, nous avons « découvert » ce qu'était l'impérialisme. Mais, parallèlement, nous nous sommes coupés de la gauche traditionnelle américaine. Cette coupure — née de la guerre froide et de ses conséquences — a développé en nous l'égoïsme, nous a donné l'illusion d'être au centre de l'histoire. Aux ités des Noirs et des peuples du tiersonde, nous pensions être les premiers qui, n Amérique, luttaient contre l'Etat, nous ensions être immédiatement victorieux.

En fait, les fondations de ce mouvement aient très fragiles, et particulièrement ur le plan idéologique. Si on nous avait lemandé à cette époque : qu'est-ce qu'un révolutionnaire ? Nous aurions répondu : c'est une personne qui lutte contre l'Etat. Réponse incomplète, sommaire, et, vers le lébut des années 70, puis après 1972, et près « les accords Kissinger » au sujet lu Vietnam, nous nous sommes rendu cmpte qu'il était impossible de continuer ans la même voie. Désarmés, incapables l'adapter notre politique à une situation rès complexe, nous avons alors cherché n nous-mêmes comment n'être plus seulenent des « machines révolutionnaires ».

Nous avons alors cherché à comprendre uelle était notre véritable biographie, ous avons cherché à nous définir en tant u'Américains. Nous nous sommes interroés, par exemple, sur nos liens avec tous eux qui n'avaient pas fait de politique ans les années 60, sur nos liens avec la ature et avec la culture dont nous avions u, avant, qu'elle était contre-révolutionaire. Oui, avant, nous avions eu des idées ès limitées et, dans notre cercle étroit, ous avions cru avoir très peu d'amis et eaucoup d'ennemis.

Ces années 70 ont été pour nous très ches. Il a fallu s'ouvrir au monde, trouver n soi d'autres sources, d'autres forces. Il a allu notamment en finir avec la vie d'étuiant, gagner de l'argent, et c'est chaque écessité quotidienne qui nous a permis établir avec la société un rapport plus iste.

Milestones concerne cette période de ferent, hors de l'idéologie. Contrairement à on précédent film *Ice*, qui montrait une ction directe contre l'Etat, *Milestones* arle de ceux qui se sont retirés de la politique. Mais eux, aujourd'hui, que feront-ils ? l'idéal serait qu'ils puissent, en 1975, mêler à la combativité des personnages de *Ice* leur expérience nouvellement acquise.

Cela peut arriver, me semble-t-il. Oui, je crois voir renaître un mouvement populaire, capable de participer à une lutte politique, un mouvement fondé sur des valeurs humaines plus profondes, plus stables, et dont nous avons dans « l'inactivité », découvert le sens. Etre révolutionnaire, c'est aussi savoir aimer les enfants, la nature, c'est aussi avoir avec sa femme une relation sans sexisme.

Pour nous, la victoire des camarades vietnamiens et de tous les camarades d'Indochine est l'événement le plus marquant de notre époque. L'habileté du peuple vietnamien a été de vaincre tous les obstacles, malgré les efforts néo-colonialistes des Etats-Unis, et, en somme, de gagner à la fois contre l'armée américaine et contre celle qui existait dans la personne de Thieu.

Cette victoire est un grand cadeau, et une leçon. En 1972, nous avons compris que les « accords Kissinger » étaient une victoire pour le peuple vietnamien, mais nous n'avions aucune idée sur la façon dont celui-ci allait continuer la lutte.

Nous avons maintenu dans nos cœurs l'esprit du Vietnam, mais nous n'avons pas su recourir à une forme de solidarité active. Si l'esprit du Vietnam est partout dans *Milestones* — dont le titre est tiré d'un poème d'Ho Chi Minh — le film témoigne de l'absence de résistance à l'impérialisme américain. De cette « non-résistance » — indéfendable — on peut aussi tirer une leçon. Que faire maintenant ? C'est ce à quoi doit servir *Milestones*, que nous avons mis trois ans à tourner et que je considère comme un outil d'investigation.

« Ce que peut être la liberté au cinéma »

— *Pourquoi êtes-vous allé au Portugal ?*

— Aux Etats-Unis, nous n'avons pas de bonnes informations sur le Portugal, et mes amis américains m'avaient demandé d'aller voir sur place. Et, là-bas, j'ai été très étonné : j'étais au courant des grandes manifestations, mais je ne croyais pas qu'il s'agissait d'une révolution populaire, d'une politisation générale. Et puis j'arrive, les gens parlent sans cesse de politique, les murs sont couverts de très belles peintures populaires, d'affiches, écrites à la main, sur des événements politiques immédiats. Oui, là, devant, des groupes discutent, et moi j'ai le sentiment que la vie bouge autour d'interrogations et de buts communs, j'ai vraiment le sentiment que la vie est dans la rue.

Et j'ai l'impression que chacun se demande : que faire pour trouver un lien avec cette explosion d'énergie populaire ? Ce lien, plutôt cette liaison, les cinéastes portugais la cherchent, la souhaitent mais comme ils ont vécu dans la tradition culturelle de l'Occident, mais comme ils veulent garder leurs privilèges, ils ne savent pas encore de quelle manière se comporter dans cette situation sans précédent. C'est une attitude que je comprends, qui me renvoie à ma propre condition, elle-même proche de celle des cinéastes portugais. Il y a quelques années, nous avions avec Newsreel (1), une très solide équipe, nous avions essayé de faire un cinéma collectif lié aux luttes des peuples et nous avions appris beaucoup de choses. Mais cette organisation a été cassée, je suis maintenant un cinéaste isolé et je vois, je sens en quoi je suis responsable de cet isolement. Je vois, je sens clairement que *Milestones* est le produit de privilèges et que ces privilèges apparaissent à travers les personnages du film, la forme du film, la démarche que nous avons choisie pour faire le film.

» Que montre *Milestones*, sinon beaucoup de facilités matérielles, beaucoup de temps pour parler, pour s'interroger, pour réfléchir, pour décider, et pour examiner toutes sortes de manifestations psychologiques ? Et que reflète *Milestones* sinon, partout, une rupture avec les événements fondamentaux de la société ? Un distributeur a acheté *Milestones* pour le Portugal et je me demande ce qu'on pourra en penser là-bas, c'est-à-dire dans un pays très pauvre, sous-développé, et aujourd'hui en proie à de grandes éruptions sociales. Imaginez le Portugal et puis, soudain, ce film en couleurs de forme assez compliquée, d'une durée de trois heures et quart, imaginez ce film avec tant et tant de paroles, et qui va vers un but imprécis. Non, je ne voudrais pas être dans la salle quand on présentera *Milestones* au public portugais.

» Néanmoins, on peut envisager *Milestones* sous un angle positif. Car c'est aussi un film qui montre comment on peut faire du cinéma avec des personnages quotidiens, et comment on peut le faire sans perdre les sources véritables de l'énergie humaine. Qui montre ce que peut être la liberté du cinéma, et comment on peut laisser la vie parler d'elle-même. Beaucoup de cinéastes ont réalisé en Amérique des films qui ne sont pas projetés dans les salles commerciales, mais qui sont de vrais films populaires, faits avec des gens ordinaires. Les cinéastes américains, qui veulent être révolutionnaires, ont énormément de choses à apprendre de tous ceux qui font la révolution dans le monde, mais ils ont également quelque chose à transmettre aux cinéastes qui travaillent dans une situation révolutionnaire.

» Par exemple, dans le cas de *Milestones*, la forme. C'est une forme ouverte, c'est-à-dire qui favorise l'entrée de l'intelligence et de la sensibilité du public, qui ainsi réclame une grande participation, et qui contraste radicalement avec un certain cinéma. Je songe à ces films dont les scénarios tout faits ont un début et une fin arbitraires, dont les acteurs jouent toujours « sans accident », dont le montage s'adapte parfaitement à une psychologie et à une vision naturalistes. Ces films, je les appelle — pacifiquement — *fascistes* : ils tentent, par leurs « arrangements », de dominer notre vie et nos rêves, ils renforcent des structures qui doivent être changées et ils nuisent à ceux qu. veulent prendre en main leur destin et leur histoire. Oui, ce cinéma exerce un rôle politique et constitue un danger. Il est comme un opium, une transe.

» J'ai pensé, à Lisbonne, que j'avais peut-être l'occasion d'essayer de faire des films avec le peuple et pour le peuple. Oui, peut-être ai-je une occasion formidable et j'en accepte les risques : renoncer à la « liberté » et à l' « indépendance », que j'ai eues quand j'ai réalisé *Milestones* pour me plonger dans ce grand mouvement social qui vient de naître au Portugal.

» Si, là-bas, je mets en pratique un style de travail collectif combiné avec mon expérience concrète des relations humaines, si je vais au-delà de mes propres limites et de celles des films que j'ai tournés dans la vacuité et l'isolement qui sont les données de la condition d'un artiste bourgeois, oui, si je fais tout ça, alors, peut-être, vais-je perdre quelque chose. Mais ce que je perdrai sans doute — c'est-à-dire, essentiellement, le temps d'évaluer mes perceptions et mes sentiments, la possibilité de respecter mes rythmes spéciaux autant que le climat de mes contradictions intérieures — me semble dérisoire comparé à ce que je pourrai trouver en partageant la lutte des Portugais. Très important pour ma vie, je sais bien que ce choix ne l'est pas du tout pour la révolution mondiale. Et je sais bien que viendront du Portugal ou d'ailleurs des gens qui auront assez d'imagination et de cœur pour infléchir le sort du cinéma et de la culture. »

Propos recueillis par
YVONNE BABY.

(1) Groupe de cinéastes militants dont Robert Kramer fut l'un des animateurs.

DIMITRI AU NOUVEAU CARRÉ

Le clown intime

LE clown Dimitri a la figure pâle, une longue bouche bordée de gris. Il porte pantalons rouges, sandales minces de fildefériste, veste sans caractère, trop grande. Les cheveux modérément longs sont ceux d'un gribouille, d'un cancre.

Le partenaire préféré de Dimitri est l'instrument de musique. Guitare et instruments à vent : harmonica, accordéon, toutes sortes de flûtes, clarinettes, etc.

L'invention des clowns musiciens court souvent sur les mêmes routes : la taille des instruments n'est pas normale, on fait d'eux mille choses saugrenues, on les décompose en plein d'éléments qui trouvent chacun un faux emploi, et la musique elle-même est sans cesse empêchée, remise, pour éclater enfin, pas longtemps, sans grand bénéfice, mais avec aplomb.

De la mauvaise musique, bien sûr, mais par exemple la musique des corridas est mauvaise aussi et lorsqu'elle reprend, en douceur, un peu avant la mise à mort, elle semble assez belle ; sa médiocrité convient à la sauvagerie des choses, au partage brutal du soleil et de l'ombre. Et l'infâme bastringue des clowns musiciens a parfois ses charmes aussi, comme s'il était le dernier salut bon enfant des couleurs criardes, des coups de pied au derrière, du dialogue idiot prononcé d'une voix fausse.

Seulement la laideur de la musique des clowns ne rencontre sa juste place que lorsque toute une danse d'attentions invisibles, ambiantes, a été, au fur et à mesure des pitreries, suggérée.

Car les clowns sont des sortes d'infirmiers ombrageux qui détériorent d'abord ce à quoi l'espoir se raccrocherait d'instinct, qui abîment le visage, la voix, les yeux et la musique justement, et les mots qu'on pourrait se dire. Or ce gâchis ne détruit rien : il fait place nette. Il désembrouille, il simplifie, et au centre de cette vie suspendue, le clown, avec ses mains-oiseaux, fait des passes, ébauche des manigances qui envoient des messages — messages d'une vie plus enfouie, plus hésitante. Cela fait songer un peu à ces lumières qui, nous dit-on, nous arrivent parfois d'étoiles depuis très longtemps éteintes. Mais les étoiles des clowns sont les gens de cette terre, inconnus ou proches, dans notre maison ou dans d'autres, ou silencieux, ou en allés, petits bateaux fantômes qui ne s'expriment plus de vive voix, qui ne touchent plus avec les mains, qui envoient juste des signaux.

Sous la parade sommaire, il y a dans ces envois de signaux si sensibles du clown tant de réserve et tant de mansuétude qu'il faut regretter que le métier de clown soit presque exclusivement exercé par des hommes. Il n'y avait pas de raison à cela. Les hommes ont pris cette place comme ils en ont pris d'autres, par boulimie. C'est injuste. Et c'est malvenu, parce que, quand nous sortons du cirque, quand nous nous retrouvons dans la voiture, sur la plage, dans le lit, devant la table, les femmes sont clowns au sens que nous avons dit, et tellement plus douées que les hommes.

Ce sont elles, et non pas les hommes, dont la bouche dessine le contraire de ce que déclarent les yeux, elles qui peuvent inventer des grimaces fugitives, dont les mains savent s'envoler et se poser ; ce sont elles dont les cheveux, même vus d'assez loin et si le jour tombe, envoient des messages lancinants, elles qui piquent des mots-clowns sur les nœuds douloureux, comme des aiguilles d'acupunctrices, ou qui savent passer des phrases-clowns plus adoucissantes sur les plaies qu'elles ont parfois, forcément, ouvertes de leur gré. Les hommes sont trop carrés, peureux, pour être, dans l'ensemble, des clowns naturels. Trop pressés aussi de conclure. L'art du clown est art de claire-voie, de cœur confié à l'aventure, de doigté, de gaieté en alerte, de bonté secrète, d'attente active qui ne pèse pas. Le clown est un vagabond casanier qui, sans y toucher, pose chaque jour, sur les aléas du capharnaüm, des banderilles de bonheur, le clown dénoue par magie. Allons, ouvrons les yeux, et tant pis pour le sexisme : le clown est femme...

Dimitri ne sera sans doute pas un grand clown. Pas seulement parce qu'il est un garçon, mais parce qu'il sait où il va. Il égrène des effets précis, il est un peu trop têtu, il faudrait que certains soirs il laisse son matériel chez lui, pour se lancer dans le brouillard nu comme une anguille.

Il a toutefois, par moments, des passages de vrai clown qui arrêtent le cœur. Alors nous entrevoyons, derrière le drap rouge et les lèvres grises, une personne que Dimitri n'est pas. La compagne réelle ou que l'on voudrait. Notre clown intime.

MICHEL COURNOT.

★ Nouveau-Carré, 21 h.

LE PETIT ET LE GRAND ORIENT

(Suite de la page 13.)

Voici ceux qui savent décrire, évoquer avec un grand sens de l'atmosphère, et sans fiafias touristiques : Charles de Tournemine, Fabius Brest, qui nous enchante avec ses vues du Bosphore, et son Caravansérail à Trébizonde, *Amable Crapelet, surtout (les malheureux ont des noms à coucher dehors ; on ne peut tout de même pas leur en vouloir !), qui nous a laissé un ensemble de vues du Caire, étonnantes de vie et capables de guider encore le voyageur d'aujourd'hui. Ce petit Orient-là est précieux entre tous. Voici enfin ceux dont la réhabilitation s'impose, et dont les toiles devraient bientôt rejoindre nos cimaises : Léon Belly, Gustave Guillaumet et Prosper Marilhat.*

Léon Belly, nous l'avions déjà retrouvé à l'exposition du Luxembourg en 1974, avec ses Pèlerins allant à La Mecque. *On peut discuter à propos de ces pèlerins qui tout de même... On ne discutera pas la qualité des études, des dessins, de cette petite toile au bleu profond entrée récemment au musée de Tours :* l'Oasis, *un chef-d'œuvre. Guillaumet, lui aussi, commence à sortir du purgatoire : on avait vu son* Désert *à l'exposition « Equivoques », on revoit ici avec plaisir cette grande toile tragique sous une lumière de continent mort, accompagnée de dessins évoquant avec beaucoup de sincérité les villageois et les montagnards d'Algérie. Une décision qui tarde. Mais c'est à Prosper Marilhat qu'il faut donner la palme du grand style oriental : remarquable dessinateur, comme le montrent ses vues du Nil, sa* Halte de méharistes, *il peint avec la largeur, le lyrisme contenu, l'autorité d'un maître les* Ruines de la mosquée El Hakem au Caire *et le* Paysage égyptien, *acquis récemment par le musée de Clermont-Ferrand, est une réussite à propos de laquelle on peut encore une fois penser à Corot, un Corot que le soleil d'Afrique aurait rendu incandescent.*

Si l'on ajoute que l'exposition nous montre beaucoup de livres et de documents, reconstitue de façon amusante l'atelier d'un peintre orientaliste, présente surtout un remarquable ensemble de photographies de l'époque (celles de Maxime Du Camp en particulier, exécutées pendant le voyage avec Flaubert), on pourra dire que le musée Cantini s'inscrit comme une halte favorable sur la carte des périples de l'été. Et il vaut toujours la peine de s'arrêter à Marseille ; remise à neuf, ouverte en permanence pour abriter les collections du Musée de la marine, la Bourse révèle un des plus beaux espaces intérieurs du siècle dernier, et l'on peut entrevoir ce que sera la splendeur de la Charité de Puget, une fois terminée la restauration du plus singulier édifice de l'époque classique.

Un dernier mot : certains des tableaux que nous avons cités appartiennent au Louvre, et n'y sont jamais exposés. Ce n'est la faute de personne, le circuit du département des peintures ne permettant pas d'accueillir tout le dix-neuvième siècle, et en particulier les toiles qui ont disparu des cimaises depuis la guerre. Comme, d'autre part, l'enrichissement des c o l l e c t i o n s fait éclater le Jeu de paume, il faudra bien trouver un lieu où l'on puisse exposer l'ensemble de la peinture du siècle dernier, la « résistance » et le « mouvement », les « refusés » d'hier et ceux qui aujourd'hui sortent du purgatoire. On avait pensé, et c'est une excellente formule, à faire de la gare d'Orsay un Musée du dix-neuvième siècle dans tous ses aspects (peinture, sculpture, arts décoratifs). Les études sont allées bon train, mais la décision tarde. Elle ne devrait pas être indéfiniment remise.

ANDRÉ FERMIGIER.

★ L'Orient en question. De Missolonghi à Suez, ou l'orientalisme de Delacroix à Flaubert. Musée Cantini, Marseille. Catalogue avec introduction de Marielle Latour et Jacques Foucart. Jusqu'au 31 août.

Les expositions d'été à travers la France

Provence - Côte d'Azur

AIX-EN-PROVENCE

Dessins et pastels, du Corrège à Quentin de la Tour (Musée Granet. Jusqu'au 5 juillet).

André Masson, rétrospective (Musée Granet. Du 10 juillet jusqu'à fin août).

Les instruments de musique du dix-huitième siècle, France et Grande-Bretagne (Musée des Tapisseries. A partir du 9 juillet).

ANTIBES

Olivier Debré, quarante peintures et dix dessins (Musée Grimaldi. Juillet-octobre).

ARLES

Sculptures de *Jean Tinguely* et de *Niki de Saint-Phalle* ; *Photographie et Art contemporain* (salles romanes du cloître Sainte-Trophime, juillet-septembre).

Exposition permanente de la *Donation Picasso* (Musée Réattu).

Robert Doisneau, André Kertesz, W. Eugène Smith et Yossuf Karsh, photographies (Musée Réattu, juillet-septembre).

Alechinsky, Courtin, Messagier, Bram Van Velde, Saura (Chapelle de la Charité, juillet-septembre).

Auguste Chabaud, rétrospective (Musée Arlaten, juillet-septembre).

CAGNES-SUR-MER (Alpes-Maritimes)

Festival international de la peinture (Musée-château des Grimaldi. Du 30 juin au 30 septembre).

MARSEILLE

L'Orientalisme, de Delacroix à Monticelli (Musée Cantini. Jusqu'au 1er septembre).

MENTON (Alpes-Maritimes)

Première Biennale française de la tapisserie (Palais de l'Europe. Juillet-septembre).

ABBAYE DE MONTMAJOUR (Bouches-du-Rhône)

Michel Tourlière, tapisseries (du 8 juillet jusqu'à fin septembre).

NICE

Rembrandt et la Bible (Musée national message biblique Marc Chagall. Du 13 juillet au 29 septembre).

Estampes du C.N.A.C. (Maison de la Culture. Jusqu'à fin juillet).

SAINT-PAUL-DE-VENCE (Alpes-Maritimes)

Bonnard dans sa lumière (Fondation Maeght. Du 12 juillet au 30 septembre).

Jaccard, Saytour, Viallat, Grant et Pages (galerie Mailliard, juillet-août).

Rhône - Alpes

ANNECY

Alexandre Alexeieff et Claire Parker, films et eaux-fortes (Musée-château. Jusqu'au 5 octobre).

Alberto Magnelli, collages (Musée-château. Du 1er juillet au 15 septembre).

BOURG-EN-BRESSE (Ain)

Edgar Quinet (Musée de l'Ain. Jusqu'au 15 septembre).

CHAMBERY (Savoie)

Huit définitions du réel : Aillaud, Gafgen, Gassiorowski, Gramatzki, Moninot, Monory, Stampfli et Titus Carmel. (Musée d'art et d'histoire. Juin-juillet.)

FLAINE (Haute-Savoie)

Mithila. Les femmes, leurs peintures et la faveur des dieux. (Centre d'art contemporain. Juillet-août.)

Affiches belges, 1890-1910. (Galerie marchande. Juillet-août-septembre.)

GRENOBLE

Conserver et restaurer au musée de Grenoble. (Musée. Jusqu'au 15 octobre.)

LE POET-LAVAL (Drôme)

Femmes et paysages, œuvres de Boudin, Courbet, Dufy, Jongkind, B. Morizot, Renoir, Rodin, etc. (Les Hospitaliers. Eté.)

LACOUX (Ain)

La part du rêve : hommage à Alphonse Bodet (peintre lyonnais contemporain), et objets populaires. (Centre d'art contemporain. Du 28 juin au 3 septembre.)

LYON

Madoura : Hommage à Suzanne Ramié. (Musée des beaux-arts. Du 28 juin jusqu'en septembre.)

La place Bellecour, de 1825 à nos jours. (Hôtel Gadagne. Jusqu'en septembre.)

ROANNE (Loire)

L'image imprimée en couleurs autour de 1900, illustrations de journaux, affiches. (Musée Joseph-Déchelette. Jusqu'en novembre.)

THONON-LES-BAINS (Haute-Savoie)

Tapisseries du mobilier national. (Musée des arts et des loisirs Juillet-août.)

VALENCE (Drôme)

La vie du musée de Valence pendant le troisième quart de siècle (1950-1975). (Musée. Jusqu'en novembre.)

Bourgogne

ANCY-LE-FRANC (Yonne)

Les chemins de la création : Louis Pons (dessins, collages), *Max Ernst* (lithographies), *Raymond Mason* (reliefs peints). *Gabritschevsky, Ursula*, etc. (Château. Jusqu'en septembre.)

AUXERRE (Yonne)

Créativité et pédagogie, dessins d'enfants du Mali et du Népal. (Abbaye Saint-Germain. Début juillet jusqu'au 15 septembre.)

CLUNY (Saône-et-Loire)

Jean Picart le Doux, tapisseries. (Salle des écuries de Saint-Hughes. Jusqu'au 14 septembre.)

DIJON

Claus de Werve, imagier des ducs de Bourgogne, et la sculpture bourguignonne dans le premier tiers du quinzième siècle. (Musée des beaux-arts. Du 28 juin au 30 septembre.)

Inventaire des richesses artistiques des cantons de Châtillon-sur-Seine et d'Aignay-le-Duc. (Musée des beaux-arts. Jusqu'au 15 septembre.)

Nouvelles sculptures des sources de la Seine. (Musée archéologique. Jusqu'en septembre.)

MACON

Soixante gravures de Picasso. (Bibliothèque municipale. Jusqu'au 30 août.)

Etienne Hajdu, sculptures et estampes. (Musée des Ursulines. Du 4 juillet au 14 septembre.)

Tapisseries de Sheila Hicks et Daniel Graffin. (Ancienne cathédrale du Vieux Saint-Vincent. Du 4 juillet au 14 septembre.)

MONTBARD (Côte-d'Or)

Œuvre gravé d'Asjer Jorn et de Bram Van Velde. (Centre culturel. Août.)

MONTCEAU-LES-MINES (Saône-et-Loire)

Véloscopie. Peintures, sculptures et dessins consacrés au vélo. (Centre culturel. Juin-août.)

RATILLY-TREIGNY (Yonne)

Geneviève Asse, peintures 1956-1975. (Château. Du 21 juin au 15 septembre.)

TOURNUS (Saône-et-Loire)

Sonia Delaunay, tapisseries et gravures. (Abbaye. Réfectoire des moines. Du 27 juin au 31 août.)

Nord - Picardie

BEAUVAIS (Oise)

Pierres et bois sculptés du Musée départemental de l'Oise (du douzième au seizième siècles). (Ancien palais épiscopal. Jusqu'à fin septembre.)

BOULOGNE-SUR-MER

La Nubie au temps des pharaons, fouilles de la mission française au Soudan. (Musée des beaux-arts. Du 20 juillet jusqu'en octobre.)

CALAIS

Sculpteurs contemporains : César, Zadkine, Masson, Hajdu, etc. (Musée des beaux-arts. Eté.)

COMPIEGNE

Labyrinthes d'églises au treizième et au quatorzième siècle (travaux du R. P. Verbrugge). (Musée Vivenel. Eté.)

LILLE

Peinture est-allemande contemporaine. (Musée des beaux-arts. Du 14 juin au 18 août.)

Le Musée de la Comédie-Française. (Musée des beaux-arts. Du 10 septembre au 10 novembre.)

PICQUIGNY (Somme)

Hommage à Notre-Dame (statues gothiques). (Abbaye du Gard. Jusqu'au 28 septembre.)

Joël Premiot, peintures. (Abbaye du Gard. Jusqu'au 28 septembre.)

SAINT-OMER

Bois sculptés du musée de Saint-Omer. (Hôtel Sandelin. Du 1er juillet au 1er septembre.)

Sculptures d'Etienne Martin. (Hôtel Sandelin. Du 1er juillet au 1er septembre.)

Lucien Clergue : le langage des sables, photographies. (Musée Henri-Dupuis. Du 28 juin au 1er septembre.)

Région parisienne

MARLY-LE-ROI (Yvelines)

Marianne Liebard, tapisseries, et *Yves Nioré*, peintures-dessins (Institut national d'éducation populaire. Juin-août).

MONTREUIL (Seine-Saint-Denis)

Arnaiz, œuvre gravé 1960-1975. (Bibliothèque Robert Desnos. Jusqu'au 21 juillet.)

NEMOURS (Seine-et-Marne)

Jean-Michel Folon, sérigraphies et affiches. (Musée. Eté.)

PONTOISE (Val-d'Oise)

Agam. (Musée. Jusqu'au 7 septembre.)

SAINTE - GENEVIEVE - DES - BOIS (Essonne)

En France, photographies de Henri Cartier-Bresson. (Maison de la culture. Septembre.)

Normandie - Bretagne

CAEN

La Renaissance en Basse-Normandie. (Musée des beaux-arts. Du 10 juillet à la mi-septembre.)

Cent ans de cinématographie : la cinémathèque à Caen. (Théâtre municipal. Jusqu'au 15 juillet.)

CHERBOURG

La Vie d'un paysan chez J.-F. Millet. (Musée Thomas Henry. Du 28 juin au 1er septembre.)

DIEPPE

La Jambe, vue par Cranach, A. Dürer, Fragonard, Rodin, Krasno, Topor, Ipoustéguy, H. Cartier-Bresson, etc. (Château-musée. Jusqu'au 15 septembre.).

EU (Seine-Maritime)

Dix ans de fouilles archéologiques à Bois-l'Abbé. (Musée Louis-Philippe. Jusqu'au 31 août.)

FOUGERES (Ille-et-Vilaine)

En France, photographies de Henri Cartier-Bresson (Maison de la culture. Juin-Juillet.).

HONFLEUR (Calvados)

Maurice Denis, 1870-1943, et le *Salon des artistes honfleurais.* (Salles du Grenier-à-Sel. Du 13 juillet au 31 août.)

LE HAVRE

Femmes au présent, sculptures, peintures et documents photographiques. (Musée des beaux-arts. Du 5 juillet au 31 août.)

Le Havre, le pays de Caux, la route des abbayes, collections ignorées du musée de l'Ancien Havre. (Prieuré de Graville. Du 11 juillet au 14 septembre.)

PONTIVY (Morbihan)

La Chevalerie, et la vie au Moyen Age. (Château des Rohan. Jusqu'au 30 septembre.)

RENNES (Ille-et-Vilaine)

En France, photographies de Henri Cartier-Bresson. (Maison de la Culture. Juin-juillet.) Cette exposition itinérante organisée par le C.N.A.C. est présentée pendant la période estivale aux maisons de la culture de Fougères et de Laval, avant d'être accrochée à Bourg-en-Bresse, en août, puis à Sainte-Geneviève-des-Bois en septembre.

ROUEN

La Normandie souterraine. L'Abbé Cochet et l'archéologie au dix-neuvième siècle. (Musée départemental des antiquités. Du 3 juillet au 2 novembre.)

Jacques Villon, 1875-1963. Rétrospective. (Musée des beaux-arts. Jusqu'au 21 septembre.)

SAINT-BRIEUC (Côtes-du-Nord)

Les techniques de la gravure et *L'atelier de Pierre Courtin.* (Centre culturel. Du 15 au 30 septembre.)

VASCOEUIL (Eure)

Tapisseries contemporaines, rétrospective. (Château. Eté.)

Pays de la Loire

ANGERS

Miro : graphiques - sculptures. (Musée des beaux-arts. Du 23 juin au 13 juillet.)

Estampes anglaises contemporaines. (Musée Pincé. Jusque fin août.)

Niki de Saint-Phalle, sculptures - graphiques. (Château. Du 23 juin au 13 juillet.)

NANTES

Jörj Morin, rétrospective. (Tapisseries et mosaïques : Musée des arts décoratifs. Jusqu'au 22 septembre — peintures, aquarelles, dessins, lithographies : Musée des beaux-arts. Jusqu'au 8 octobre.)

Objets italiens de la Renaissance, collections du musée du Louvre et du musée de Cluny. (Musée Dobrée. Du 4 juillet jusqu'en septembre.)

LES SABLES-D'OLONNE (Vendée)

Max Herold, sculptures et *Xavier Krebs* (Abbaye Sainte-Croix. Jusqu'au 4 juillet.)

Jean Cattin. (Abbaye Sainte-Croix. Jusqu'au 20 juillet.)

Survage, cent dessins. (Abbaye Sainte-Croix. Juillet-août.)

SAINTE-SUZANNE (Mayenne)

Jeux et jouets du XIXe siècle. (Château. Jusqu'au 7 septembre.)

Sainte-Suzanne au XIXe siècle. (Musée. Jusqu'au 7 septembre.)

Poitou - Charentes - Aquitaine

ANGOULEME (Charente)

La vie des poupées au temps jadis. (Musée Eté).

BORDEAUX

Centenaire de la naissance de Marquet (Musée des beaux-arts. Jusqu'au 15 septembre).

Calder, films, mobiles, lithographies (Musée des beaux-arts. Août).

Max Hérold, sculptures et lithographies (Musée des beaux-arts. Septembre-octobre).

Jim Dine, peintures et gravures. (Entrepôt Lainé. Jusqu'au 12 juillet.)

Affiches politiques internationales. (Entrepôt Lainé. Jusqu'au 12 juillet.)

COGNAC (Charente)

La mère et l'enfant au dix-huitième siècle, scènes familières reconstituées d'après des peintures de Chardin, Boucher, etc. (Musée municipal. Juillet-août.)

PAU

Mohammed Aksouh, soixante peinture (Musée des beaux-arts).

SAINTES (Charente-Maritime)

Calder, films, mobile et lithographie (Musée des beaux-arts. Juillet).

Centre - Limousin - Auvergne

BILLOM (Puy-de-Dôme)

Peinture, sculpture, gravure dans ville. (Artistes contemporains de l'association Formes et Couleurs.) (Du 21 ju au 31 août.)

CHATEAUROUX (Indre)

James Pichette, œuvres de 1945 à 19 (Salle des Cordeliers. Jusqu'au 6 septembre).

CLERMONT-FERRAND

Jules Laurens en Auvergne, cent cinquante peintures, aquarelles, dessins gravures. (Musée Bargoin. Jusqu'au 20 octobre.)

LA SOUTERRAINE (Creuse)

Les techniques de la gravure et *L'atelier de Pierre Courtin* (Maison de culture. Juillet-août).

LIMOGES

Biennale internationale de l'art l'émail. (Chapelle du lycée Gay-Lussac Du 8 juillet au 8 septembre).

Monnaies gauloises, romaines, mérovingiennes, féodales et royales ; ateliers Limoges (Musée municipal. Jusqu septembre).

ORLEANS

Pathal, sculptures et *Sheila Hicks*, tapisseries (Centre d'animation culture Jusqu'au 15 août).

RIOM (Puy-de-Dôme)

L'art roman en Auvergne et *Exposit iconographique sur saint Amable.* (Mu Francisque-Mandet. Jusqu'au 15 septembre.)

Languedoc - Roussillon Midi-Pyrénées

ALBI

Claude Monet. Plus de quarante pe tures, ainsi que des dessins, lettres, p tos et documents provenant, en grai partie, de la collection du musée M mottan, à Paris. (Musée Toulouse-La trec. Jusqu'au 30 septembre.)

ABBAYE DE BEAULIEU (Tarn - Garonne)

Le Fantastique intérieur, 1945-1975 Fred Deux, Hundertwasser, Belln Marshall, Nevelson. (Du 22 juin au 14 s tembre.)

LOURDES

Pèlerins et pèlerinages dans les Py nées. (Musée pyrénéen. Jusqu'en octob

MONTAUBAN (Tarn-et-Garonne)

Les figures : œuvres de *Picasso* (r portraits et compositions), et des d'*Ingres.* (Musée Ingres. Du 27 juin 7 septembre.)

MONTPELLIER (Hérault)

Alexandre Cabanel. (Musée Fabre. 20 juin au 20 juillet.)

Soulages. (Musée Fabre. Fin juill août.)

Champagne-Lorraine

BRAUX-SAINTE-COHIERE (Marne)

Le bois dans la sculpture contemporaine et *Sculptures et tapisseries.* (Ch teau. Du 28 juin au 15 octobre.)

CHARLEVILLE-MEZIERES (Ardennes)

Mézières, mille ans d'histoire. (Mus de l'Ardenne. Jusque fin septembre.)

METZ (Moselle)

Raoul Ubac, rétrospective 1954-19 (Musée des beaux-arts. Eté.)

NANCY

Nancy, ville d'art 1900. Les architec de l'Ecole de Nancy. (Musée des beau arts. Eté.)

REIMS

Les dessous de la peinture dévoilés p les cartes-postales. (Maison de la cultu Septembre.)

SEDAN

Turenne en son temps. (Château fo Jusqu'au 28 septembre.)

TROYES (Aube)

François Brochet, prix Bourdelle 19 (Musée des beaux-arts. Jusqu'au 31 aoû

Alsace - Franche-Comté

ARC-ET-SENANS (Doubs)

L'industrie du sel au dix-huitième sièc Ledoux et l'architecture visionnai (Salines. Juillet-septembre.)

Prassinos. (Salines. A partir du 10 septembre.)

BESANÇON (Doubs)

Morvan : Nuit et Brouillard. (Chapel de la citadelle. Jusqu'au 21 juillet.)

LUXEUIL-LES-BAINS (Haute-Saône)

Œuvre gravé de Jorn. (Centre cultura Jusqu'au 31 juillet.)

MULHOUSE (Haut-Rhin)

Patrice Hughes : impressions et expressions. (Musée de l'impression sur étoffe Jusqu'au 15 juillet.)

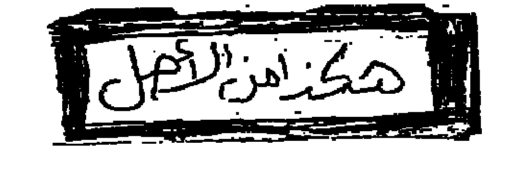
Gérôme Wallace : cinquante bat hawaïens. (Jusqu'au 15 septembre.)

Amisch Quilts, couvertures. (Jusque f août.)

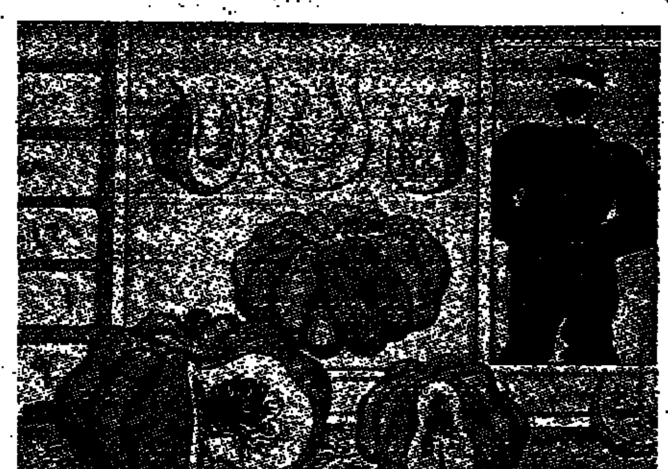
STRASBOURG

Collection d'art moderne du Mu de Strasbourg. (Palais des Rohan. D 1er juillet au 30 septembre.)

Trésors de l'art populaire alsacie Matériaux et création. (Musée alsacie Jusqu'au 14 septembre.)



Les deux vérités de Jean Hélion



A un peu plus de 20 kilomètres de Chartres, nous sommes d à la campagne. Bigeonnette est un petit village que la vie, dite moderne, n'a pas encore atteint avec ses lotissements de série. Les épousailles de la verdure et des pierres s'y font encore à la mode d'antan

Et, comme beaucoup de villages, Bigeonnette a son château. Un peintre l'habite : Jean Hélion. Il a délaissé son atelier parisien du jardin de l'Observatoire, pour laisser s'écouler, dans cette retraite du bout du monde, une vieillesse qui, en peinture, s'exprime par un renouveau. Cela arrive souvent aux peintres de grandir au soir de leur vie. La peinture est une pratique de la liberté.

Durant toute sa vie, Hélion a été de ceux qui semblent s'être ingéniés à travailler à contre-courant. Abstrait aux années 30, dans l'isolement et l'incompréhension ; réaliste aux années 40, au moment où la non-image faisait rage. Aujourd'hui, après une longue diète abstraite, la peinture se rue à nouveau sur la réalité, pour entreprendre un autre dialogue avec le monde. On se met à regarder d'un œil neuf la peinture de Hélion, qui a accompli la même trajectoire que l'histoire de l'art contemporain, mais en temps différent. *(Le Monde* du 31 mai.)

Comme tous les précurseurs, ce peintre, l'un des plus substantiels de l'école française de sa génération, est un méconnu. Mais, pour le public seulement, pas pour ses pairs. Il n'est pas courant qu'un peintre soit vraiment inspirant pour d'autres peintres. C'est le cas de Jean Hélion dans ses rapports avec les jeunes réalistes qui dialoguent intelligemment avec le monde en regardant son œuvre, comme Arroyo, Recalcati, Aillaud... et les Américains Richard Lindner, chez lequel on retrouve les cousins germains des personnages qui hantent la rue, et Jim Dine, qui poursuit un dialogue avec ces vêtements qui prolongent les êtres.

Il arrive qu'un marchand ait le sens du moment propice pour désigner un peintre. Ainsi Karl Flinker a rassemblé dans sa galerie toute blanche un raccourci de cinquante années d'un art qui, ayant toujours été « à côté », paraît soudain au centre du débat de la peinture d'aujourd'hui. Tableaux abstraits et tableaux réalistes du même peintre se côtoient chacun avec sa vérité, qui est le contraire de l'autre. Toute l'histoire de Jean Hélion est inscrite dans ces œuvres

Hélion, sentant que l'Europe tournait mal, avec les drames staliniens et la montée hitlérienne, s'est embarqué dès 1933 pour New-York, *« au pays de la liberté »* Il y expose les premières figures abstraites, qui font leur apparition dans les galeries new-yorkaises, alors que l'abstraction vivait sous l'empire de Mondrian, prêcheur intransigeant et inspiré. Les compositions les plus tendues et abouties de Jean Hélion ne l'empêchent pas de jeter à nouveau un regard sur le monde, par la fenêtre de son atelier *« Il est plus beau que toute peinture abstraite inventée »* Le courage de ce peintre est d'être sincère Sans nécessité intérieure de poursuivre l'exploration abstraite, il répond aux nouvelles pulsions qui l'agitent : l'appel des choses et du monde. *« De cette beauté-là*, dit-il, *je n'allais pas me priver.. »*

Mais la guerre éclate, et Jean Hélion retourne en France prendre sa part de malheur. Il est prisonnier en Poméranie. Evasion cent fois rêvée et une fois réussie. *« Je me suis évadé pour peindre.. ça je peux le dire »*, raconte Hélion, qui a eu de la chance, car, six mois plus tard, il se retrouvait à New-York. A New-York où la peinture d'une nouvelle école américaine donnait les premières manifestations abstraites d'un égo déchiré et rageur Hélion, lui, poursuit ses chimères et, en vérité, pour lui, on ne peint vraiment que ce dont on rêve. Dans les stalags, il ne rêvait que de choses, de gens : une femme, un chou, une citrouille Tandis que l'air est au lyrisme sauvage d'une abstraction nouvelle, lui revient à la réalité qui l'habite et qu'il voit d'ailleurs d'un autre œil.

Des citrouilles, des poireaux.. Hélion en a peint de pleines tablées. Son atelier aujourd'hui en est rempli comme dans ce triptyque du marché de Bigeonnette encombré à ras bord de radis, de choux et de passants. C'est une œuvre étrange. Elle conte le monde tel qu'il est, et sans crier gare, l'infra-monde de tout ce qui, sous des apparences simples, dissimule des substances complexes. Hélion est de ces peintres avec lesquels il faut à nouveau se poser des questions jamais résolues. La réalité, qu'est-ce que c'est ? *« C'est la rencontre d'un être et de ce qui le dépasse »* Ses images « réalistes » ont toujours un étrange pouvoir d'étonnement. Et un tableau n'est autre qu'une lecture et un déchiffrement de la réalité.

Mais Hélion est un peintre français : mesuré, harmonieux, et balancé. Il maintient cet esprit de vraisemblance même s'il arrive à un chapeau mou fendu en son milieu d'être rouge, et à une citrouille de prendre des allures érotiques. *« Un peintre*, dit Jean Hélion, *est un homme qui cherche à créer dans son temps et à survivre aux choses mortelles de son temps. Il est courageux de dire aujourd'hui que la vie est belle. Peut-être parviendrai-je à le montrer, à force de couleurs, de lignes et de rythmes. »*

Chez lui, plus que chez beaucoup d'autres, la peinture est une somme de l'expérience humaine, rendue à travers des images quotidiennes. On ne les accepte pas d'emblée, tant elles dérangent, saturées de peinture vécue et de vie sublimée. Le peintre les a rêvées à travers sa longue et contradictoire expérience

La réalité, pour Jean Hélion, c'est toujours ça : un songe

JACQUES MICHEL.

★ Cinquante ans de peinture de J. Hélion, galerie d'art Flinker, rue de Seine









Expositions

MAX ERNST. — Grand Palais, entrée Clemenceau (231-81-24). Sauf mardi, de 10 h. à 20 h.; le mercredi, jusqu'à 22 h. Entrée : 8 F; le samedi : 5 F. Jusqu'au 18 août.

MICHEL-ANGE AU LOUVRE : les Esclaves, les Dessins. — Musée du Louvre, entrée porte Jaujard (260-39-26). Sauf mardi, de 9 h. 45 à 17 h. Entrée : 5 F (gratuite le dimanche). Jusqu'au 29 septembre.

DESSINS ITALIENS DE LA RENAISSANCE. — Musée du Louvre (voir ci-dessus). Jusqu'au 29 septembre.

LE STUDIOLO D'ISABELLE D'ESTE. — Musée du Louvre (voir ci-dessus). Jusqu'au 13 octobre.

FUSSLI : peintures et dessins (1741-1825). — Petit Palais, avenue Winston-Churchill (265-99-21). Sauf mardi, de 10 h. à 18 h. Entrée : 8 F; le samedi : 5 F. Jusqu'au 20 juillet.

HOMMAGE A COROT. — Orangerie des Tuileries (073-99-48). Sauf mardi, de 10 h. à 20 h. : le mercredi, jusqu'à 22 h. Entrée : 8 F (gratuite le 24 septembre) ; le samedi : 5 F. Jusqu'au 29 septembre.

DE CHIRICO : rétrospective. — Musée Marmottan, 2, rue Louis-Boilly (224-07-02). Sauf lundi, de 10 h. à 18 h. Entrée : 5 F. Jusqu'au 31 octobre.

HENRI MATISSE : dessins et sculptures. — Musée national d'art moderne, 13, avenue du Président-Wilson (723-36-53). Sauf mardi, de 9 h. 45 à 17 h. 15. Entrée : 5 F. Jusqu'au 7 septembre.

FRANÇOIS ROUAN : portes, douze peintures. — Musée national d'art moderne (voir ci-dessus).

HUNDERTWASSER. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson (723-61-27). Sauf lundi et mardi, de 10 h. à 17 h. 45. Entrée : 5 F (gratuite le dimanche). Jusqu'au 13 août.

TORRES-GARCIA : construction et symboles. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 18 août.

JAGODA BUIC : Formes tissées. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 30 septembre.

CATALOGNES ET COURTEPOINTES DE L'ANCIEN QUEBEC. — Musée national des arts et traditions populaires, 6, rue du Mahatma-Gandhi (722-07-41). Sauf mardi, de 10 h. à 12 h. 30 et de 14 h. à 17 h. Entrée : 5 F; le dimanche : 3 F. Jusqu'au 30 juin.

GALERIE CULTURELLE DU MUSEE DES ARTS ET TRADITIONS POPULAIRES : aspects de la vie et des métiers des provinces françaises (voir ci-dessus). — Exposition permanente à partir du 11 juin.

LES LALANNE. — Centre national d'art contemporain, 11, rue Berryer (267-46-84). Sauf mardi, de 12 h. à 19 h. Entrée : 4 F. Jusqu'au 13 juillet.

PALLADIO. Maquettes des œuvres. — Chapelle de la Sorbonne, 3, rue de la Sorbonne. L'influence de Palladio en France. — C.N.M.H., 62, rue Saint-Antoine (887-24-14). Les deux expositions sont ouvertes de 10 h. à 20 h., sauf le mardi. Jusqu'au 6 juillet.

ŒUVRES ECRITES DE GAUGUIN ET DE VAN GOGH. — Institut néerlandais, 121, rue de Lille (705-85-99). Sauf lundi, de 13 h. à 19 h.; le mercredi jusqu'à 22 h. Entrée libre. Jusqu'au 29 juin.

GALERIES

GIORGIO DE CHIRICO. — Galerie François Petit, 122, boulevard Haussmann (522-21-49). Jusqu'au 10 juillet.

CRUZ-DIEZ. — Galerie D. René, 196, boulevard Saint-Germain et 124, rue La Boétie (359-93-17).

PAUL DELVAUX : eaux-fortes. — Le Bateau-Lavoir, 50, rue de l'Université (554-29-48). Jusqu'au 5 juillet.

DEGAS (1834-1917). — Galerie Schmidt, 396, rue Saint-Honoré (073-30-92). Jusqu'au 21 juin.

DMITRIENKO : Peintures, sculptures. — Galerie A. Verbeke, 7, place Furstenberg (325-73-92). Jusqu'au 21 juin.

GHERTMAN. — Galerie D. Gervis, 34, rue du Bac (548-20-59). Jusqu'au 29 juin.

HELION. — Galerie K. Flinker, 25, rue de Tournon (325-18-73). Jusqu'au 30 juin.

KERMARREC : Ostende et le pantographe. — A. VEINSTEIN : un excès rentré. — Théâtre Oblique, 76, rue de la Roquette (805-78-51). De 14 h. à 18 h. et pendant les spectacles. Jusqu'au 30 juin.

MESSAGIER : Gravures et monotypes. — La Hune, 170, bd Saint-Germain. Jusqu'au 24 juin. — Galerie Beaubourg, 5, rue Pierre-au-Lard (277-37-92).

RONALD SEARLE, Lithographies 1972-1975. — Galerie Carmen Cassé, 10, rue Malher (278-43-14). Mai-juin.

ZAO WOU-KI et SELECTION WEBER, estampes originales. — Galerie de France, 3, faubourg Saint-Honoré (265-69-37). Jusqu'au 31 juillet et du 1er au 20 septembre.

NICOLAS RADONOV, dessins. — Look 16, 16, rue Vavin. Jusqu'au 30 juin.

EN BANLIEUE

BOBIGNY. C.-R. DITYVON : Regard sur un exil (photographies). — Hall d'honneur de l'Hôtel de Ville.

MARNE-LA-VALLE. SALON DE LA JEUNE SCULPTURE. — Ferme du Buisson à Noisiel (430-68-32). Jusqu'au 9 juillet.

VERSAILLES. Ouverture de nouvelles salles rénovées au château : chambre de la reine; appartements de Mme de Maintenon et de la dauphine; les deux salons de la reine au Petit-Trianon. A partir du 17 juin.

Cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot (704-24-24).

MERCREDI 18 JUIN. — 15 h., *le Retour*; *les Artisans de la victoire*; 18 h. 30, *C'étaient des hommes*, de F. Zinnemann; 20 h. 30, *les Volontaires de la mort*; 22 h. 30, *Hannibase X-27*, d'Y. Nodu.

JEUDI 19. — 15 h., *Un revenant*, de Christian-Jaque; 18 h. 30, *Personne ne voulait mourir*, de V. Zulakovicus; 22 h. 30, *Cendres et diamants*, d'A. Wajda.

VENDREDI 20. — 15 h., *Les hommes ne comprendront jamais*, de R. Crichton; 18 h. 30, *Quelque part en Europe*, de G. Radvanyi; 20 h. 30, *Chasse tragique*, de G. de Santis; 22 h. 30, *Huit heures de sursis*, de C. Reed.

SAMEDI 21. — 15 h., *Duel dans le Pacifique*, de J. Borman; 18 h. 30, *Fièvre sur Anatakan*, de J. Von Sternberg; 20 h. 30, *le Traître*, d'A. Litvak; 22 h. 30, *Laura*, d'O. Preminger.

DIMANCHE 22. — 15 h., *les Amants de Verone*, d'A. Cayatte; 18 h. 30, *l'Etrange incident*, de W.A. Wellman; 20 h. 30, *Crime passionnel*, d'O. Preminger; 22 h. 30, *The Model and the Marriage Broker*, de G. Cukor.

LUNDI 23. — 15 h., *la Maison de la 92e rue*, de H. Hathaway; 18 h. 30, *le Capitaine de Cologne*, de S. Dudow; 20 h. 30, *le Barbare et la Geisha*, de J. Huston; 22 h. 30, *les Iles du Japon*.

MARDI 24. — 15 h., *le Chœur d'Hiroshima*; 18 h. 30, *la Passagère*, d'A. Munk; 20 h. 30, *Rideau de fer*, de W.A. Wellman; 22 h. 30, *The Thing*.

Les exclusivités

L'AGRESSION (Fr.) (**) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19); Clichy-Pathé (18e (522-37-41).

AGUIRRE LA COLERE DE DIEU (All.), v.o. : Studio des Ursulines, 5e (033-39-19); U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).

ALICE N'EST PLUS ICI (A.), v.o. : Paramount-Elysées, 8e (359-49-34); Paramount-Odéon, 6e (325-59-83). v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).

ALLONSANFAN (It.), v.o. : Quintette, 5e (033-35-40); Marais, 4e (278-47-86); Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14); Studio-Raspail, 14e (326-38-98)

ALOISE (Fr.) : Studio-Git-le-Cœur, 6e (326-80-25).

L'ANTECHRIST (It.) (**), v.f. : Maine-Rive gauche, 14e (567-06-96); Galaxie, 13e (580-76-86); Moulin-Rouge, 18e (606-34-25); Marivaux, 2e (742-83-90); George-V, 8e (225-41-46).

ANTHOLOGIE DU PLAISIR (A (**), v.o. : Saint-André-des-Ar 6e (326-48-18) : Jean-Renoir, (874-40-75) : Vendôme, 2e (07 97-52) : Balzac, 8e (359-52-70); Ga mont-Sud, 14e (331-51-16); Ga mont-Gambetta, 20e (797-02-74).

LA BALADE SAUVAGE (A.), v.o Hautefeuille, 6e (633-79-38 : E sées-Lincoln, 8e (359-36-14).

BELLADONNA (Jap.), v.o. : la C 5e (337-90-90).

LE BOUGNOUL (Fr.) : la Clef, (337-90-90).

CE CHER VICTOR (Fr.) : Mo parnasse-83, 6e (544-14-27) : Ma gnan, 8e (359-92-82).

LA CAGE (Fr.) : U.G.C.-Odéon, (325-71-08) : Bretagne, 6e (57-97) ; Normandie, 8e (359-41-1 Caméo, 9e (770-20-89) ; Telstar, (331-06-19) ; Magic-Convention, (828-20-32) ; Clichy-Pathé, (522-37-41).

CLAUDINE (A., v.o.) : Quintette (033-35-40).

LA CLEPSYDRE (Pol.) : Bonapa 6e (326-12-12) ; Biarritz, 8e (42-33).

DR JEKYLL AND SISTER H (Angl., v.o.) (*) : Elysées-Po Show, 8e (225-67-29).

DREYFUS OU L'INTOLERA VERITE (Fr.) : Le Marais (278-47-86), (h. spec.).

EMILIENNE (Fr.) (**) : Balzac (359-52-70) ; Images, 18e (47-94) ; Omnia, 2e (231-39- Gaumont-Opéra, 9e (073-95- Fauvette, 13e (331-56-86) : M parnasse-Pathé, 14e (326-65-13)

FRANKENSTEIN JUNIOR (A., v Marignan, 8e (359-92-82) : Q tette, 5e (033-35-40) ; v.f. : M parnasse-Pathé, 14e (326-65- Murat, 16e (288-99-75) ; Temp 3e (272-94-56) : Montreal-Club (607-16-81).

LE HAREM (It., v.o.) : St Medicis, 5e (633-25-97).

L'IBIS ROUGE (Fr.) : Studio A 5e (033-39-47) : Plaza, 8e 74-55) (jusqu'à jeu.) ; Bo films, 17e (754-51-50).

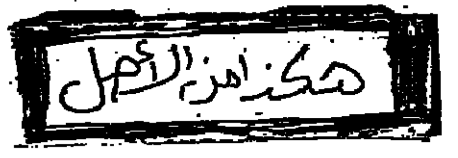
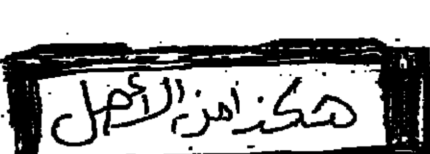
IL ETAIT UNE FOIS A HO WOOD (A., v.o.) : Ermitag (359-15-71) ; v.f. : Sèvres, 7e 63-88).

INDIA SONG (Fr.) : Le Sel (325-92-46) : Hautefeuille, 6e 79-38) ; Balzac, 8e (359-52-70)

L'INTREPIDE (Fr.) : Gau Ambassade, 8e (359-19-09) ; B 2e (742-60-33) ; Montparnasse- (544-14-27) : Caravelle, 18e 50-70) ; Cluny-Palace, 5e 07-76) ; Gaumont-Sud, 14e 51-16); Cambronne, 15e (734-4 Gaumont-Gambetta, 20e (02-74).

LE JARDIN QUI BASCULE (I Pagode, 7e (551-12-15).

LENNY (A., v. o.) : Gau Champs-Elysées, 8e (359-0 Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; I parnasse-83, 6e (544-14-27) : Maxeville, 9e (770-72-86); Gau Convention, 15e (828-42-27).

AFR-KASSEM (Lib., v.o.) : 14-Juillet, 11e (700-51-13).
ILY AIME-MOI (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38).
ITHILA (Fr.) : Le Marais, 4e (278-47-86) (heure spectacle).
ES NOCES DE PORCELAINE (Fr.) (**) : Liberté-Club, 12e (343-01-59).
ES ORDRES (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90) ; 14-Juillet, 11e (700-51-13).
HANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).
EUR SUR LA VILLE (Fr.) : Normandie, 8e (359-41-18) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Rex, 2e (236-83-93).
UE LA FETE COMMENCE (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; 14-Juillet, 11e (700-51-13) ; Bilboquet, 6e (222-87-23).
ECTION SPECIALE (Fr.) : Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59).
E SHERIFF EST EN PRISON (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (033-72-71) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).
OMMY (A., v.o.) : Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Lux-Bastille, 11e (343-79-17) ; Boul' 14e (326-22-17) ; Paramount-Orléans, 14e (580-03-75) ; Piazza (073-74-55) (à partir de ven.).
REMBLEMENT DE TERRE (A., v.f.) : Gaumont-Théâtre, 2e (231-33-16).
ROP C'EST TROP (Fr.) : Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Fauvette, 13e (231-56-86) ; Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03).

UNE ANGLAISE ROMANTIQUE (Ang., v.o.) : Concorde, 8e (359-92-84) ; Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; v.f. : Gaumont-Lumière, 9e (770-84-64) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
VILLA DES DUNES (Fr.) : Olympic-Entrepôt, 14e (783-67-42).
VIOLENCE ET PASSION (It., v. Ang.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-56-16) ; Templiers, 3e (272-94-56) ; Athéna, 12e (343-07-48).

Les festivals

HOMMAGE A MICHEL SIMON. — André-Bazin, 13e (337-74-39), jeudi au samedi : la Maison ; dim. au mardi : les Disparus de Saint-Agil.
HOMMAGE A RAINER W. FASSBINDER (v.o.). — Olympic-Entrepôt (783-67-42), mer., sam., mar. Tous les autres s'appellent Ali ; ven., lun. : les Larmes Amères de Petra Von Kant ; jeu., dim. : le Marchand des quatre-saisons.
DIX ANS DE NOUVEAU CINEMA AMERICAIN (v.o.). — Olympic-Marylin, 14e (783-67-42), mer. : Good Bye Columbus ; jeu. : Pookie ; ven. : le Cœur est un chasseur solitaire ; sam. : l'Autre ; dim. : les Gens de la pluie ; lun. : Wanda ; mar. : Harry and Tonto.
PROGRAMME JEAN VIGO. — Le Seine, 5e (325-92-46), 12 h., 14 h. 10, 16 h. 20, 18 h. 30 : l'Atalante ; 13 h. 20, 15 h. 30, 17 h. 40 : Zéro de conduite.

Les grandes reprises

DROLE DE DRAME (Fr.) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83).
LES FRAISES SAUVAGES (Suéd., v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08).
MOULIN-ROUGE (A., v.o.) : Action-République, 11e (805-51-33) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50).

En province

BORDEAUX. — L'Agression : Trianon (62-87-84) ; Alice n'est plus ici : Français (52-69-47) ; le Blanc, le Jaune, le Noir : Le Fémina (52-45-19) ; la Cage : Ariel (44-31-17) ; Dr Jekyll et Sister Hyde : Français (52-69-47) ; l'Intrépide : Gaumont (48-13-38) ; les Noces de porcelaine : Ariel (44-31-17) ; Soldat Duroc : Gaumont (48-13-38) ; Terreur dans le Shangaï-Express : Marivaux (48-43-14) ; Titi Superstar : Gaumont (48-13-38) ; Tommy : Français (52-69-47) ; la Traque : Marivaux (48-43-14) ; Une Anglaise romantique : Club (52-24-17)
GRENOBLE. — La Cage : Ariel (44-22-16) ; l'Intrépide : Gaumont (44-16-45) ; Tommy : Eden (44-06-72).
LYON. — L'Agression : Pathé (42-61-03) ; le Blanc, le Jaune, le Noir : U.G.C.-Scala (42-15-41) ; la Cage : U.G.C.-Concorde (42-15-41) ; Ce cher Victor : Royal (37-31-49) ; le Crime de l'Orient-Express : U.G.C.-Concorde (42-15-41) ; En grande pompe : U.G.C.-Concorde (42-15-41), U.G.C.-Zola (84-36-28) ; Emilienne : Tivoli (37-33-25) ; Frankenstein Junior : Bellecour (37-09-05), Comœdia (72-10-59) ; Lenny : Ambiance (28-14-84) ; Lily, aime-moi : Les Gémeaux ; le Malin plaisir : Les Gémeaux ; les Noces de porcelaine : U.G.C.-Concorde (42-15-41) ; la Nuit de la peur : U.G.C.-Scala (42-15-41) ; l'Intrépide : Comœdia (72-10-59), Pathé (42-61-03) ; Paul et Michèle : U.G.C.-Scala (42-15-41) ; Section spéciale : U.G.C.-Concorde (42-15-41) ; la Submersion du Japon : Ariel (35-32-90) ; Terreur dans le Shangaï-Express : Pathé (42-61-03) ; Tommy : Paramount (42-01-53) ; Violence et Passion : Astoria (52-00-93).
MARSEILLE. — Alice n'est plus ici : Hollywood (33-74-93) ; la Cage : Ariel (33-11-65), Capitole (48-27-64) ; Emilienne : Hollywood (33-74-93). Frankenstein junior : Pathé (48-14-45) ; l'Intrépide : Pagnol (49-34-79), Rex (33-82-57) ; Lenny : Rex (33-82-57) ; Peur sur la ville : Drive In (54-16-00) ; Plein la gueule : Pathé (48-14-45), Ariel (33-11-65) ; la Submersion du Japon : K7 (48-42-79) ; Terreur dans le Shanghai-Express : Pagnol (49-34-79) ; Tommy : Odéon (48-35-16), Majestic (33-38-32) ; Tremblement de terre : Pathé (48-14-45).
NANCY. — La Balade sauvage : Gaumont (24-56-83) ; Emilienne : Gaumont (24-56-83) ; Tommy : Paramount (24-53-37) ; Une Anglaise romantique : Gaumont (24-56-83)
NICE. — Alice n'est plus ici : Paramount (24-58-83) ; Frankenstein junior : Concorde (88-39-88) ; l'Intrépide : Gaumont (88-39-88) ; Tommy : Paramount (87-71-60) ; Une Anglaise romantique : Concorde (88-39-88), Escurial (88-10-12).
RENNES. — L'Agression : Royal (30-64-55) ; la Cage : Club (30-86-20) ; Tommy : le Paris (30-25-55) ; Un divorce heureux : le Bretagne (30-56-33).
STRASBOURG. — La Cage : Capitole (32-13-32). Emilienne : Ritz (32-45-51) ; Lily aime-moi : Capitole (32-13-32) ; les Noces de porcelaine : Capitole (32-13-33).
TOULOUSE. — Anthologie du plaisir : Américains ; la Cage : Américains ; l'Intrépide : Gaumont (22-09-38) ; Lily aime-moi : Gaumont (22-09-38) ; Soldat Duroc : Gaumont (22-09-38) ; Section spéciale : Ariel ; la Submersion du Japon : Ariel.

Les films nouveaux

LA FAILLE, film français de Peter Fleischmann, avec Michel Piccoli. Gaumont-Colisée (8e) (359-29-46) ; Français (9e) (770-33-88) ; Clichy-Pathé (18e) 522-37-41) ; Cambronne (15e) (734-42-96) ; St-Germain-Studio (5e) (033-42-72) ; Montparnasse-Pathé (14e) (326-65-13) ; Nations (12e) (343-04-67).
PAS DE PROBLEME, film français de Georges Lautner. Paris (8e) (359-53-99) ; Mercury (8e) (225-75-90) ; Gaumont-Richelieu (2e) (233-56-70) ; Wepler-Pathé (20e) (387-50-70) ; Danton (6e) (326-08-18) ; Gaumont-Bosquet (7e) (551-44-11) ; Gaumont-Sud (14e) (331-51-16) ; Gaumont-Gambetta (20e) (797-02-74) ; Montparnasse-Pathé (14e) (326-65-13) ; Victor-Hugo (16e) (727-49-75).
PROFESSION : REPORTER, film italien de Michelangelo Antonioni. V.O. : Quartier-Latin (5e) (326-84-65) ; Concorde (8e) (359-92-84) ; Mayfair (16e) (525-27-06). Gaumont-Rive Gauche (6e) (548-26-36). V.F. : Impérial (2e) (742-72-52) ; Nations (12e) (343-04-67), Gaumont-Convention (15e) (828-42-27).
C'EST DUR POUR TOUT LE MONDE, film français de Christian Gion, avec Bernard Blier, Francis Perrin. France-Elysées (8e) (225-19-73) ; Maréville (9e) (770-72-87) ; Quintette (5e) (033-35-40) ; Fauvette (13e) (331-56-86) ; Saint-Lazare-Pasquier (8e) (387-56-16) ; Nations (12e) (343-04-67) ; Murat (16e) (288-99-75).
SEUL LE VENT CONNAIT LA REPONSE, film français d'Alfred Voher. Rex (2e) (236-83-93) ; Cluny-Ecoles (5e) (633-20-12) ; Rotonde (6e) (633-08-22) ; Clichy-Palace (17e) (387-77-29) ; Mistral (14e) (734-20-70) ; Elysées-Cinéma (8e) (225-37-90).
EFFI BRIEST, film allemand de Rainer Werner Fassbinder. v.o. Olympic-Entrepôt (14e) (783-67-42).
LES DEUX MISSIONNAIRES, film italien de Franco Rossi. v.o. : Ermitage (8e) (359-15-71) ; Studio Cujas (5e) (033-89-22) ; v.f. : Rex (2e) (236-83-93) ; Miramar (14e) (326-41-02) ; Mistral (14e) (734-20-70) ; Murat (16e) (288-99-75) ; Terminal-Foch (16e) (704-49-53).
LOS KACHOROS, film mexicain. v.o. : Studio de l'Etoile (17e) (380-19-93).

Une certaine tendance du cinéma français

cahiers du CINEMA

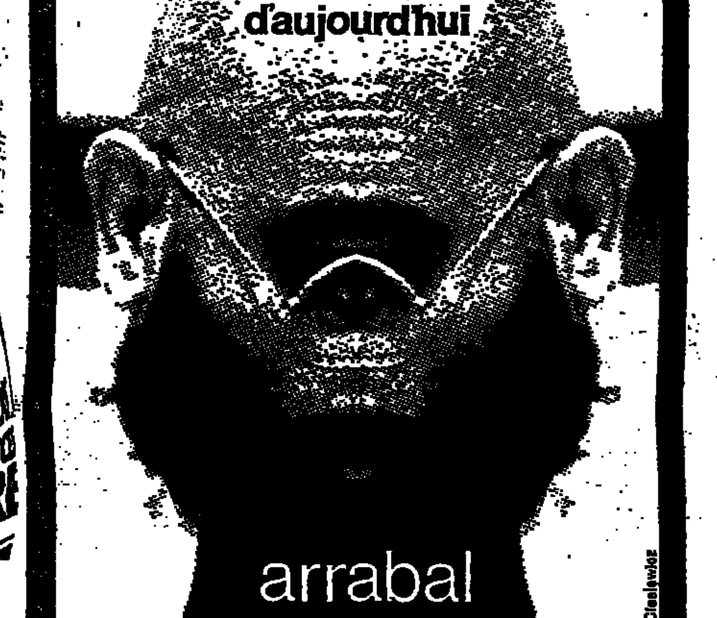
« On dit souvent que le cinéma français « est coupé du réel ». Autrement dit, rien ou peu de ce qui se passe réellement dans la société française (la lutte des classes) n'y est pris en considération, sérieusement reflété. Au lieu de quoi le cinéma français propose des images inessentielles, futiles, petites-bourgeoises et nombriliques (la Nouvelle Vague), les images d'une classe « qui n'a pas intérêt au réalisme ». Cet argument, d'ailleurs massue, est incontournable. Sauf que la question qu'il nous pose n'est pas tant celle du réalisme que celle de l'imaginaire. La question du réalisme, en tant qu'elle pose toujours la nécessité d'un point de vue (sur le réel et sur le « réel-à-filmer », le ciné-réel), est politique. La question de l'imaginaire, elle, c'est celle du jamais-vu, celle du voyeurisme et de l'identification, c'est (en termes crus), celle du « scoop » (Boisset et « Dupont Lajoie ») et du « stade du miroir ».

Car il semble bien que ce qui vient colmater cette nouvelle « tendance du cinéma français », c'est d'abord ce qu'on pourrait appeler une crise du spéculaire. En gros : le public de cinéma ne dispose plus d'image de lui-même en tant que peuple (français) ou majorité (silencieuse). Ce dont il a le plus vif désir, ce n'est pas tant d'une révolution dans le point de vue que de vues nouvelles, qu'une nouvelle prise de vues, que la constitution d'un nouveau stock d'objets filmables. Ce qu'il est urgent pour les cinéastes travaillant, comme on dit, « dans le système », de recharger, ce ne sont pas les batteries signifiantes (ce qui serait plutôt le rôle de l'avant-garde), mais ses réserves imaginaires. Réserves : un stock mais aussi un enclos, un territoire. Question : qui vit dans les réserves de l'imaginaire bourgeois et petit-bourgeois, sept ans après 1968 ? »

Et ça continue sur le cinéma français contemporain à travers les questions du naturalisme et du typage, de la ségrégation et du racisme. »

Dans le n° 257 : 10 F, en vente dans les kiosques.
Passage de la Boule-Blanche, Paris (12e).

13 DERNIÈRES avant le Festival d'Avignon



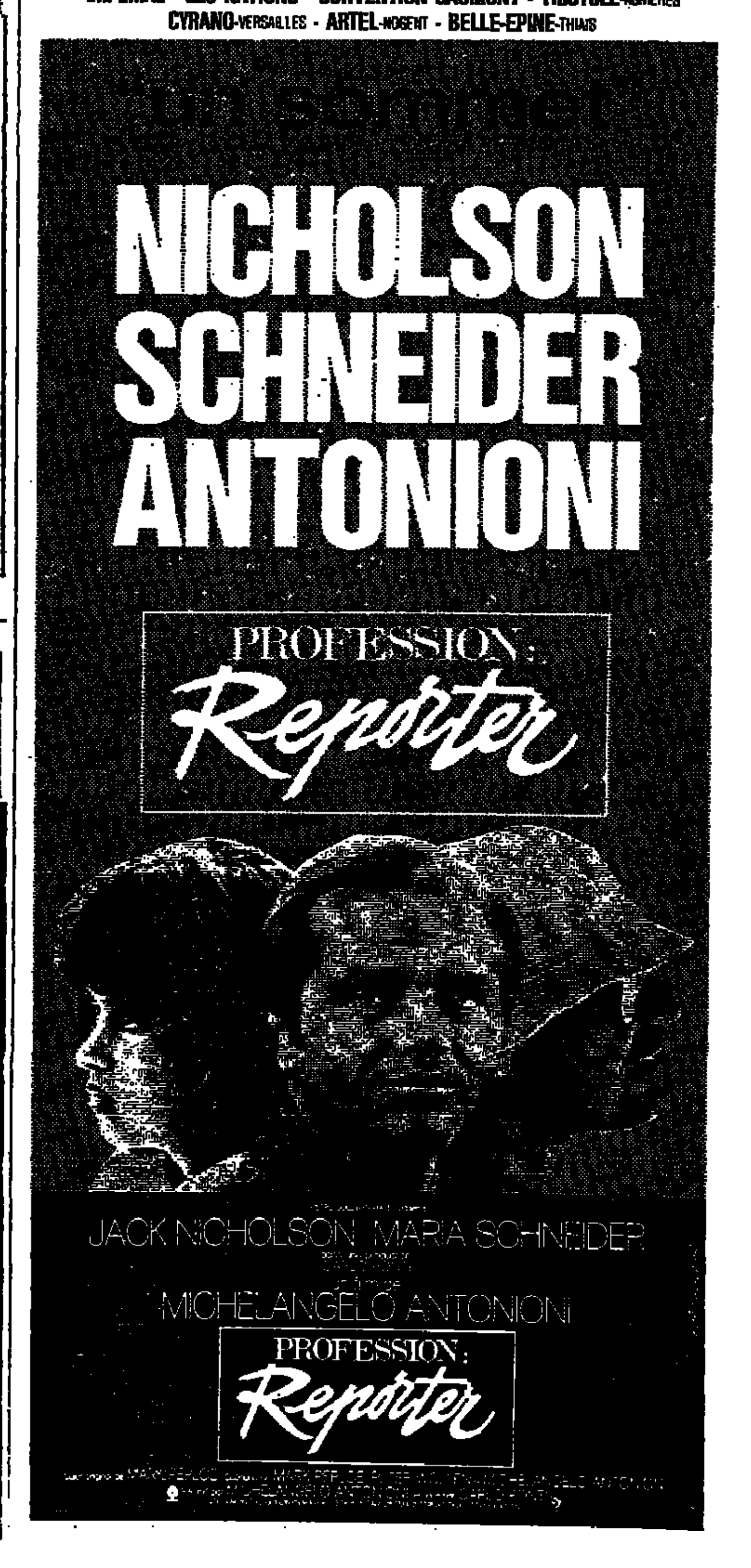
« C'est un spectacle dru et important que les jeunes barbares d'aujourd'hui. »
COLETTE GODARD, le Monde.

« Une révolte, marquée dans les corps pour une jouissance de barbare. »
LIBERATION.

QUINTETTE (v.o.)



VERS. ANGL. S/TITREE FRANÇAISE
CONCORDE - MAYFAIR - GAUMONT RIVE GAUCHE - ST-MICHEL - QUARTIER LATIN
VERSION FRANÇAISE
IMPERIAL - LES NATIONS - CONVENTION GAUMONT - TRICYCLE-ASNIERES
CYRANO-VERSAILLES - ARTEL-NOGENT - BELLE-EPINE-THIAIS



COMPAGNIE RENAUD BARRAULT

THEATRE D'ORSAY

vendredi 20 juin, 20 h 30
dernière
CHRISTOPHE COLOMB
8 dernières
HAROLD ET MAUDE

PETIT ORSAY
21 h
du 19 juin au 3 juillet
Le poisson d'or de Paradis
conte japonais
par le Taiyo-No-Te de Tokyo
soirée 20 h 30, relâche dim. et lundi
matinée dimanche 15 h
location 548.65.90 et agences

SALLES CLASSÉES CINÉMAS d'ART et d'ESSAI
(A.F.C.A.E.)

MAC-MAHON
5, avenue Mac-Mahon. — ETO. 24-81
Le Festival
FRED ASTAIRE - G. ROGERS
continue...

ST. SAINT-ANDRÉ-DES-ARTS 1
30, rue Saint-André-des-Arts - 326-48-18
A 14 h., 16 h., 18 h., 20 h. et 22 h. :
ANTHOLOGIE DU PLAISIR
d'Alex de RENZY
A 12 h. et 24 h.
WANDA
de Barbara LODEN

ST. SAINT-ANDRÉ-DES-ARTS 2
30, rue Saint-André-des-Arts - 326-48-18
A 14 h., 16 h., 18 h., 20 h. et 22 h. :
CINQ PIÈCES FACILES
de Bob RAPHELSON
A 12 h. et 24 h. :
MORGAN
de Karel REISZ

VOTRE TABLE CE SOIR

AU CHIEN QUI FUME 236-07-42 33, r. Pt-Neuf, 1er. F. lundi soir •	Gratinée au porto, grenouilles provençales, raie à la moutarde, côte bœuf, côte veau normande, bananes flambées. 60 F V.s.c. Piste danse.
COTE JARDIN 508-11-35 22, rue Mondétour, 1er. F. mardi	Votre dîner sous les palmiers « au cœur de Paris ». Une ambiance sympathique et de l'originalité dans la carte. 45 F V.S.C.
LE TASSILI 260-99-59 8, rue de Beaujolais, 1er. F. dim.	Sardines à l'Algéroise. Tchekchouka. Brick. Ses Couscous, dont le Couscous Royal. Tagines. Paella. Gambas. Poire au vin. Raisins secs. Sa cave voûtée du XVIe siècle. Son wagon-restaurant 1880.
LE MARAIS ARC 39-94 5, rue Caron, 4e. T.l.j.	Déjeuners, dîners, soupers aux chandelles. Buffet de hors-d'œuvre à volonté, vin à discrétion. Cave voûtée du XIIIe s. Menu 35 F V.C. Snc.
L'ECHARPE BLANCHE 277-91-91 7, rue Francs-Bourgeois, 4e. T.l.j.	Au cœur Marais, déj et dîn. aux chand. dans cadre XVIIe s. Buffet h.-d'œuvre, vin tonneau à volonté, viand. 1er choix. M. 35 F VC Snc.
LA RIBAUDIERE 326-19-92 (de 19 h. à 2 h.), 5, rue Budé, 4e. Ile Saint-Louis. T.l.j.	Dans ses caves XVIIe s. 25 sortes de terrines, saucissonnailles, pâtés. Choix de grillades, brochettes, from. Dess. Vin à volonté. 50 F V.S.C.
LE BOUCANIER 033-52-79 ★ 11, rue J.-Chaplain, 6e. (Discothèque au sous-sol.)	Crêpes, fruits de mer. Filet de sole champagne. Agneau lait à la libanaise. Spéc. internat. 40 à 65 F et carte. Soupers jusqu'à l'aube. T.l.s. au piano, Robert Herman. Charlotte Leslie, Toni et Carmelo.
AU SAVOYARD 326-30-30 16, rue des 4-Vents, 6e. F. lundi.	Jusq. 23 h. 30. Vins et spéc. savoyard. : Fondue savoyarde, 25 F (p. 2), Fondue bourguignonne 24 F (1 pers.), Raclette sur comm. 14 F (1 pers.).
LA CASITA 359-00-38 9, rue Washington, 8e. F. dim.	Dans un cadre 1925 confortable et élégant, spécial. ROUERGATES et GRILLADES au feu de bois. Menu à 33 F.
NAPOLEON T.l.j. 227-99-50 38, av. Friedland, 8e. Jusq. 22 h. 30	G.P. Baumann, créateur de la célèbre Choucroute au confit d'oie citée par tous les chroniqueurs, vous présente ses innovations « Spéciales Eté » : Choucroute aux poissons, à la queue de bœuf, Merguez-Mouton, et même... au homard (sur commande).
CHEZ REMO 359-84-67 22, rue Washington, 8e. F dim.	Jusqu'à 23 h. dans un cadre 1930 confortable et douillet. Spécialités italiennes. Menu à 36 F. Son foie gras et ses pâtes fraîches.
ALEXANDRE 720-17-82 53, avenue George-V, 8e. F dim.	De midi à minuit. Très belle terrasse ouverte sur les Champs-Elysées. Spéc. : Quartier d'agneau 75 F (pour 2), aloyau grillé 78 F (pour 2).
CLUB HOUSE 265-27-67 29-31, place de la Madeleine, 8e.	Ses 2 formules : Rez-de-ch. PUB Grill. Ouvert jour-nuit. 1er étage Restaur. vue panoram. Ses spéc. : Confit de porc aux cèpes, magret de canard. Menu gastro 58 F. V.s.c. Cave de qualité. Parking en ss-sol.
A LA PLACE BLANCHE T.l.j. Place Blanche, 9e 874-39-37	Jusqu'à 5 h. du matin. Ses spéc. : rognons de veau flambés 28 F. Côte de bœuf sur le grill 55 F. Filet au poivre flambé cognac 23 F.
LA CHAMPAGNE 874-44-78 10 bis, place Clichy, 9e. F. dim.	24 h. sur 24. Fruits de mer, coquillages. Réputé pour ses viviers de homards et langoustes, loups, rougets grillés, sa bouillabaisse.
TABLE DU ROY 526-23-36 10, cité d'Antin, 9e. F. dim.	Cadre luxueux et confortable d'une hostellerie. Crêpes nordiques 22 F. Pâté de brochet aux fruits de mer 22 F. Ses grillades.
TY COZ TRU. 42-95 35, rue St-Georges, 9e. F. dim.-l. TY COZ 828-42-68 333, r. Vaugirard, 15e. F. dim.-l.	Seuls restaurants sans viande. Déjeuners. Dîners. On sert jusqu'à 23 heures. Spécialités bretonnes. Coquillages et crustacés. Son GROS PLANT et muscadet Nantais CHATEAU POYET et DOMAINE BOSINE.
TERMINUS NORD 824-48-72 23, rue de Dunkerque, 10e.	Brasserie 1925. T.l.j. de 11 à 0 h. 15. Spécialités alsaciennes. Foie gras frais gelée au Riesling 17 F. Choucroute. Jarret.
TOUR SAINT-DENIS 770-73-31 1, bd de Strasbourg, 10e. T.l.j.	Jusqu'à 2 h. du matin. Gratinée 6,50 F. Sa choucroute spéciale 14 F. Coquille Saint-Jacques « Régina » 19 F. Escargots aux avelines 18 F. Sa bavette à l'échalotte 16 F, et son menu 24 F Boiss. et serv. compr.
BOUQUET DU TRONE 343-26-19 8, av. du Trône, 12e. T.l.j.	Jusqu'à 1 h. du matin. Salle au 1er. Cadre confortable. Ses poissons, ses grillades : carré d'agneau provençal, onglet au poivre vert.
LES VIEUX METIERS 588-90-03 • 13, bd A.-Blanqui, 13e. F. lundi	Gratin crabes. Poulardes morilles. Plateau fromages. Salade. Glace et pâtisserie maison. Sancerre de Salmon Christian. Saumur Breze 1969. Comte de Colbert 50 à 90 F Sc. Vieille cave. Souper aux chandelles.
LE PIGALLE 22, boulevard de Clichy, 18e.	Ouvert jour et nuit. Tabac. Brasserie-Restaurant. Service assuré 24 h. sur 24. Coquillages. Fruits de mer. Spécialités. Filet au poivre.

• Ambiance musicale ou orchestre. ★ Spectacle en soirée. P.M.P. : prix moyen du repas.



Théâtres

Les jours de relâche sont indiqués entre parenthèses.

Les salles subventionnées

OPERA, 8, rue Scribe, 9[e] (073-15-59), les 18, 21, 23 (collect., étud.), 28 à 19 h. 30, le 26 (Abt Jf) à 20 h. : Cosi Fan Tutte ; les 19, 20, 25 et 27, à 19 h. 30 : Coppélia.

OPERA - STUDIO (ex - Opéra - Comique), voir rubrique danse.

COMEDIE-FRANÇAISE, au Théâtre Marigny, 8[e] (236-04-41), le 18, à 20 h. 30 : l'Ile de la raison ; les 19 et 20, à 20 h. 30 : Monsieur Le Trouhadec saisi par la débauche ; le 21, à 20 h. 30 : Soirée littéraire Jean de La Fontaine ; les 23, 24, 25, 26, 27, 28 et 29, à 20 h. 30, le 29, à 14 h. 30 : l'Avare.

CHAILLOT : voir Théâtre de la Cité internationale. — Salle Gémier, les 18, 19, 20 et 21, à 20 h. 30 : Le Théâtre Nottara de Bucarest.

THEATRE DE L'EST PARISIEN, 17, r. Malte-Brun, 20[e] (636-79-09) : Quinzaine des réalisateurs du Festival de Cannes ; à 20 h., le 18 : Chac ; Strach ; le 19 : Souvenirs d'en France ; Di Assimanton Aformin ; les Œillets rouges d'avril ; le 20 : Zone interdite ; la Bataille du Chili.

Les salles municipales

NOUVEAU CARRE, 5, rue Papin, 3[e] (277-88-40) (J., D. soir), 21 h., mat. D. 17 h. : Dimitri ; (D. soir, L.). 20 h., mat., Me, S. et D., à 15 h. 30 : Cirque Grüss ; Mer., à 21 h. : Hootenanny ; J., à 21 h. : Concert et folk ; V., à 21 h. : Jazz ; S., à 21 h. : Free Music ; Mar., à 21 h. : Chanson.

THEATRE DE LA VILLE, 2, place du Châtelet, 4[e] (887-35-39), les 18, 19, 20 et 21, à 18 h. 30 : Leonide Kogan ; les 18, 19 et 21, à 20 h. 30, le 22, à 14 h. 30 : Ballets Felix Blaska (premier programme) ; le 20, à 20 h. 30 : Orchestre de Paris ; les 24, 25, 26, 27 et 28, à 20 h. 30, le 29, à 14 h. 30 : Ballets Félix Blaska (deuxième programme).

CHATELET, place du Châtelet, 1[er] (231-44-80), 20 h. 30, mat. S. et D., 14 h. 30 : Valses de Vienne (jusqu'au 22, à 14 h. 30).

Les autres salles

ANTOINE, 14, bd de Strasbourg, 10[e] (208-77-71) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. 15 h. : le Tube.

BIOTHEATRE, 4, rue Marie-Stuart, 2[e] (508-17-80) (D.), 21 h., mat. sam. 15 h. : Andromaque.

CARTOUCHERIE DE VINCENNES, avenue de la Pyramide, Théâtre de Liberté (808-04-23) (J., D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. 17 h. : le Cercle de craie caucasien ; Théâtre de la Tempête (328-36-36), (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim. 16 h. : Dommage qu'elle soit une putain.

CENTRE AMERICAIN, 261, bd Raspail, 14[e] (033-99-92), les 23 et 24 à 20 h. 45 : les Choéphores.

CENTRE CULTUREL ALLEMAND, Gœthe Institut, 17, av. d'Iéna, 16[e]. T.l.s. à 20 h. 30 : Zarathoustra (à partir du 20).

CHARLES DE ROCHEFORT, 64, rue du Rocher, 17[e] (522-08 40) (L.). 20 h. 45, mat. dim. 15 h. : Plus on est de fous, plus on rit.

COMEDIE DES CHAMPS-ELYSEES, 15, av. Montaigne, 8[e] (359-37-03) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim. 18 h. 30 : Viens chez moi, j'habite chez une copine.

COUR DES MIRACLES, 23, av. du Maine, 14[e] (548-85-60) (D.), 20 h. 30 : La golden est souvent farineuse ; (D.), 22 h. : Elle, elle et elle.

DAUNOU, 7, rue Daunou, 2[e] (073-64-30) (J., D. soir), 21 h., mat. dim. 15 h. : Monsieur Masure.

DIX - HEURES, 36, bd de Clichy, 18[e] (606-08-35), du mer. au sam. à 20 h. 25 : France, terre d'asiles.

ESSAION, 6, rue Pierre-au-Lard, 4[e] (278-46-42). I (L.), 22 h. 30 : le Petit Chaperon rouge ; II (L.), 20 h. 30 : l'Ecole des femmes.

GAITE-MONTPARNASSE, 26, rue de la Gaîté, 14[e] (633-16-18). (D. soir, L.), 21 h., mat. dim. 15 h. : le Fléau des mers.

GALERIE 55, 55, rue de Seine, 5[e] (326-63-51). (D., L.), 21 h. : On purge bébé ; Bonjour M. Courteline.

GYMNASE, 38, bd de Bonne-Nouvelle, 9[e] (770-16-15). (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim., 15 h. : le Saut du lit.

HUCHETTE, 23, rue de la Huchette, 5[e] (326-38-99). (D.), 20 h. 45 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.

LA BRUYERE, 5, rue La Bruyère, 9[e] (874-76-99). (D.), 21 h. : les Branquignols.

LUCERNAIRE, 18, rue d'Odessa, 14[e] (326-57-23). (L.), 20 h. 30 : Ce soir on fait les poubelles. (D., L.), 22 h. 25 : Sade.

MODERNE, 15, rue Blanche, 9[e] (874-94-28). (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim. 15 h : les Nonnes.

MOUFFETARD, 76, rue Mouffetard, 5[e] (336-02-87). (D., L.), 20 h. 30 : Jeunes Barbares d'aujourd'hui.

PALACE, 8, rue du Fbg-Montmartre, 9[e] (770-44-37). (D.), 18 h. 30 : Trois Passagers clandestins. (D.), 21 h. : Athanase.

PALAIS ROYAL, 38, rue Montpensier, 1[er] (742-84 29). (D. soir, L.). 20 h. 30, mat. dim., 15 h. : la Cage aux folles.

POCHE-MONTPARNASSE, 75, bd du Montparnasse, 14[e] (548-92-97) (D.), 20 h. 45, le sam. à 20 h. 30 et 22 h. 30 : le Premier.

RECAMIER, 3, rue Récamier, 7[e] (548-63-81) (D.), 20 h. 30 : le Balcon ; (D.), 22 h. 45 : Molly Bloom.

RENAISSANCE, 20, bd Saint-Martin, 3[e] (208-18-50) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim. 15 h. et 18 h. 30 : Luxe (jusqu'au 22).

SAINT-GEORGES, 51, rue Saint-Georges, 9[e] (878-63-47) (D. soir, L.) 20 h. 30, mat dim. à 15 h. : Croque-Monsieur.

TERTRE, 18, rue Lepic, 18[e] (606-11-82) (D. soir), 20 h. 30, mat. dim. 15 h. 30 : Corruption au palais de justice.

THEATRE CAMPAGNE PREMIERE, 19, rue Campagne-Première, 14[e] (033-79-27), 19 h. : le Cracheur de phrases ; 20 h. : le Presse-purée des Destaing ; 21 h. 30 : Musique folklorique martienne.

THEATRE DE LA CITE INTERNATIONALE, 21, boulevard Jourdan, 14[e] (589-67-57). Grand Théâtre (Chaillot) (D., L. et le 21), 21 h. : C'est pitié qu'elle soit une putain ; la Galerie (D., L.), 21 h. : la Nuit du 28 septembre ; la Resserre (D.), 21 h. : Van Gogh, le suicidé de la société.

THEATRE DE L'ECOLE NORMALE SUPERIEURE, rue d'Ulm, 5[e] (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. : Histoire merveilleuse de Karamalzaman et Boudour (jusqu'au 21).

THEATRE FOU, 21, villa d'Alésia, 14[e] (L.), 21 h. : Perseverare diabolicum est.

THEATRE D'ORSAY, quai Anatole-France (548-65-90). Grande Salle, les 18, 19, 20 à 20 h. 30 : Christophe Colomb ; Petite Salle, le 18 à 20 h. 30 : Pas moi ; la Dernière Bande (dernière) ; à partir du 29 (D. soir, L.), 21 h., mat. dim. à 15 h. : le Poisson d'or de paradis.

THEATRE OBLIQUE, 76, rue de la Roquette, 11[e] (805-78-51) (L.). 21 h. : Rodogune.

THEATRE PRESENT, 211, avenue Jean-Jaurès, 19[e] (203-02-55) (D., L.), 20 h. 30 : Ah bon !

TROGLODYTE, 74, rue Mouffetard, 5[e] (222-93-54), 22 h. : l'Inconfortable (jusqu'au 21) ; les Retrouvailles de l'imaginaire (à partir du 24).

Les théâtres de banlieue

AUBERVILLIERS, Théâtre de la Commune, gymnase Guy-Môquet, rue E.-Poisson (833-28-91) ; le 19, à 20 h. 30 : Concert des premiers prix de l'Ecole nationale de musique.

CRETEIL, Maison des arts, place de l'Hôtel-de-Ville (899-94-50), le 30, à 21 h. : les Immigrés.

MONTREUIL, Théâtre-Ecole, salle Marcelin-Berthelot (858-65-33), du mercr. au sam., à 20 h. ; le dim., à 16 h. : Maître Puntila et son valet Matti ; dimancheà 20 h. : Yves Riou.

SAINT-DENIS, hôtel de ville (rens. : 243-00-59), le 18, à 21 h. : Orchestre de chambre du conservatoire de Lyon, dir. : M. Lombard, sol. : R. Germser (Vivaldi : les Saisons).

VINCENNES, Théâtre Daniel-Sorano, rue Charles-Pathé (808-73-74), les 18, 19, 20, à 21 h. : Mamulengo Chegou (Théâtre populaire brésilien) ; les 23, 24, 25, à 21 h. : Angelo, tyran de Padoue. — Petite salle, 21 h., mat. dim. 16 h. : l'Opposum (jusqu'au 22) ; à partir du 24 : les « Nouveaux » Méfaits du tabac.

La danse

COUR CARREE DU LOUVRE, à l'église Saint-Germain-l'Auxerrois (261-07-10) (D.), 20 h. 45 : les étoiles et le corps de ballet l'Opéra, la Belle au bois dorma

ESPACE PIERRE-CARDIN, 1, aver Gabriel, 8[e] (266-17-30), 21 h. ballet américain Pilobolus ; à partir du 24 : Paolo Bortoluzzi.

MOUFFETARD, 76, rue Mouffeta 5[e] (336-02-87), le 22 à 21 h. : dar de l'Inde.

OPERA-STUDIO DE PARIS, 5, Favart, 2[e] (742-72-60), les 18, 20, 21 à 20 h. 30 : l'Ensemble na nal folklorique du Mali.

PALAIS DES SPORTS, porte de V salles, 15[e] (250-78-80) : Alvin Ai les mar., ven., sam. à 20 h. 4 programme B : les mer. et jeu 20 h. 45, le sam. à 15 h. 30 dim. à 18 h. : programme B.

THEATRE DES MATHURINS, 36, des Mathurins, 8[e] (265-90-00) 21 h., mat. dim., 15 h. : la tro de l'académie Loka Bharati, b populaire de l'Inde.

OPERA et THEATRE DE LA VIL voir salles subventionnées.

Le music-hall

BOBINO, 20, rue de la Gaîté, (033-30-49) (L.), 21 h. : Dzi quettes.

CASINO DE PARIS, 16, rue Clichy, 18[e] (874-26-22) (L.), 20 mat. dim. 14 h. 30 : Revu Roland Petit.

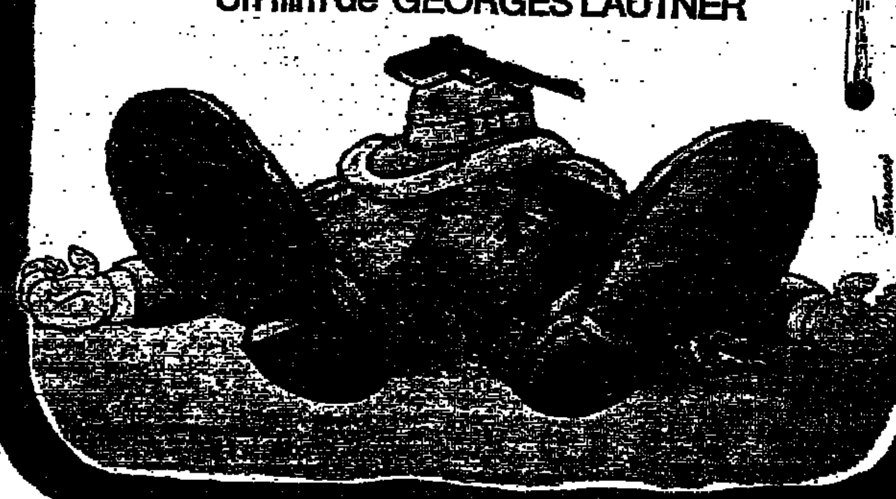
ELYSEE-MONTMARTRE, 72, b vard de Rochechouart (606-38-79) (D.), 20 h. 45, sam. 17 h. : Histoire d'oser.

FOLIES - BERGERE, 32, rue cher (9[e]) (770-02-52) (L.), 20 h J'aime à la folie.

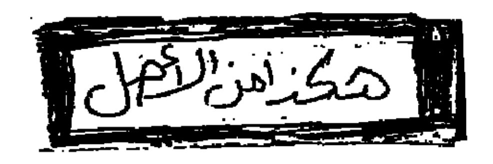
NOUVEAU-CARRE, 5, rue Pap (277-88-40), le 24, à 21 h. : Gougaud.

OLYMPIA, 28, boulevard des cines, 9[e] (742-25-49). (L.), 21 mat. dim. 14 h. 30 : Jorge B Jair Rodriguez : Brasil Mara









Concerts

MERCREDI 18 JUIN

GLISE SAINT-SÉVERIN, 1, rue Prêtres-Saint-Séverin, 5e, 21 h. : chestre de chambre Paul Kuentz, : Marie-Claire Alain, Daniel Ca-notti, Gérard Michel (Haendel, zart, Telemann).

HEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, avenue Montaigne, 8e (225-44-36), h. 30 : Orchestre philharmonique les solistes de l'opéra de Zagreb, : Niksa Bareza (Rimsky-Korsa-Borodine).

JEUDI 19 JUIN

ALAIS DES CONGRES, porte Maillot, 17e (758-37-78), 20 h. 30 : chestre de Paris, dir. : D. Baren-m, avec Emil Guilleis (Weber, hms, Beethoven).

MUSEE GUIMET-ACIC, 6, place ina, 16e, 21 h. : Programmeœuvre : voix, instruments, bandes ma-tiques, dir. : B. de Vinogradov, c : C. Issartel, A. Ringart, M. ghams, R. Dumé, C. Meloni, Haniotis (Mache, Petrassi, Mon-erdi, Webern, Goethals).

RADIO-FRANCE, 116, avenue du ésident-Kennedy, 16e (224-33-61), h. 30 : Orchestre de chambre, dir. : ino Amaducci, avec L. Devos, Brunner, J. Chamonin, C. Wirz, C. Runge, P. Pegaud, J. Bona endel).

EGLISE NOTRE-DAME DES BLANCS-MANTEAUX, 12, rue des Blancs-Manteaux, 4e (loc. : 887-74-31) 21 h. 15 : Concert du G.R.M. (Bayle).

MUSEE D'ART MODERNE-ARC 2, 11, avenue du Président-Wilson, 16e, 20 h. 30 : Spectacle multimedia (Nucleon, Electraglide). Par le groupe Earth Theater.

NOUVEAU CARRE, 5, rue Papin, 3e (277-88-40), 21 h. : Felipe Hall (Sonata, Kay, Still, Cordero).

VENDREDI 20 JUIN

CENTRE CULTUREL SUEDOIS, 11, rue Payenne, 3e (272-87-50), 21 h. 15 : Quatuor Saulesco (Wikmanson, Chostakovitch, Puccini, Verdi).

SAMEDI 21 JUIN

THEATRE DE LA CITE INTERNATIONALE, 21, bd Jourdan, 14e (589-67-57) 20 h. : Orchestre des jeunes Alfred Loewenguth (Pachelbel, Vivaldi, Gehrard, J.-S. Bach, Britten, Franck, Haydn, Boccherini, Beethoven).

PLACE DE LA CONCORDE, 19 h. (répétition) et 21 h. : l'Orchestre de Paris, Chœurs du Festival d'Edimbourg, avec Sonia Ghazarian, Dieter Ellenbeck, Marius Rinzler, dir. Daniel Barenboïm (Beethoven : Neuvième Symphonie).

ESPLANADE DE LA DEFENSE, 21 h. : François Kerdoncuff (Beethoven, Debussy, Chopin, Schumann).

THERMES DU MUSEE DE CLUNY, entrée bd Saint-Michel, 5e, 18 h. : « Musique romantique à Vienne », par U. Reineman, M.-C. Arbaterax, M. Mathon, Ensemble vocal, Chœur national, dir. J. Grimbert (Brahms, Schubert).

DIMANCHE 22 JUIN

THEATRE DE LA CITE INTERNATIONALE, 10 h. et 15 h. : même programme que le 21.

NOTRE-DAME DE PARIS, 17 h. 45 : Récital d'orgue Herman Berlinski (Bach, Berlinski).

LUNDI 23 JUIN

THEATRE D'ORSAY, 7, quai Anatole-France, 7e (548-65-90), 18 h. 30 : The Philip Glass Ensemble (Music in 12 Parts).

THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 20 h. 30 : Premiers Prix du concours Long-Thibaud.

MARDI 24 JUIN

THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 20 h. 30 : Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. Gilbert Amy, avec J. Chamonin, A. Collins, P. Langridge, S. Unruh, M. Van Egmond, G. Wewel (Bach, Mozart, Strawinski).

Variétés

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN, 6, rue Thérèse, 1er (742-99-79) (D.) : 20 h. 30, Les autres c'est moi, mais moi c'est qui ? ; 21 h. 45, Séance ; l'Objet ; 23 h. 15, Libido et Cie.

AU VRAI CHIC PARISIEN, 18, rue d'Odessa, 14e (326-73-34) : 20 h. 30, Patrick Font et Philippe Val ; 22 h. 15, Sainte Jeanne du Larzac.

CAFE DE LA GARE, 41, rue du Temple, 4e (278-52-51) : 22 h., les Semelles de la nuit.

CAFE D'EDGAR, 58, boulevard Edgard-Quinet, 14e (326-13-68) (D., L.) : 20 h., Maïakovsky ; 21 h., Sylvie Joly.

CAFE-THEATRE DE L'ODEON, 3, rue Monsieur-Le-Prince, 6e (326-43-98) (D.) : 20 h., les Chants de l'inexpiable.

LE FANAL, 85, rue Saint-Honoré, 1er (236-73-68) (D.) : 21 h. et 22 h. 30, Mr Barnett.

LE BAR DU MARAIS, 28, rue de Beautreillis, 4e (278-29-48) (D., L.) : 22 h. 30, Jacques Villeret.

LA PIZZA DU MARAIS, 15, rue des Blancs-Manteaux, 4e (277-42-51) (D.) : Jean Bois (le regard à genoux) ; 22 h., Pierre et Marc Jolivet ; 23 h., Renaud et Yvan Dantin.

LE PETIT CASINO, 17, rue Chapon, 3e (747-62-75) (D., L.) : 21 h. 15, La rentrée de Greta Garbo dans Phèdre ; 22 h. 45, L'affaire du clip de la reine d'Angleterre.

LE SPLENDID, 18, rue d'Odessa, 14e (326-73-83) : 20 h. 30, Ma tête est malade (jusqu'au 21) ; 22 h. 30, J'vais craquer (jusqu'au 22).

LA VIEILLE GRILLE, 1, rue du Puits-de-l'Ermite, 5e (707-60-93) (L., Mar.) : 21 h. 30, Y en aura pour tout le monde.

LE JOUR DE FETE, 20, rue Guénégaud, 6e (033-98-56) : 22 h., Michel Truffaut ; 23 h., Jean Mauzac ; 24 h., Christian Mousset.

Les cabarets

L'ANGE BLEU, 12, rue de Marignan, 8e (225-20-84) (D.), 23 h., ven. et sam., 22 h. 15 et 0 h. 30 : Revue de Jean-Marie Rivière.

ALCAZAR, 62, rue Mazarine, 6e (326-53-35) (D.), 23 h. : Paris-Broadway.

CLUB DES POETES, 30, rue de Bourgogne, 7e (551-06-03) (D.), 22 h. 30 : Poèmes dits, poèmes chantés.

CRAZY HORSE SALOON, 12, avenue George-V, 8e (225-67-29), 22 h. et 0 h. 30 : Super-beautés.

MAYOL, 10, rue de l'Echiquier, 10e (770-95-08) (Mer.), 16 h. 15 et 21 h. 15 : Q... nu !

TOUR EIFFEL (551-19-59) (D.), 20 h : Tempête cosaque !

Les chansonniers

CAVEAU DE LA REPUBLIQUE, 1, boulevard Saint-Martin, 3e (278-44-45), 21 h., mat. dim. 15 h. 30 : l'Année de la frime.

DEUX ANES, 100, boulevard de Clichy, 18e (606-10-26) (Mar.), 21 h., mat. dim. 15 h. 30 : Au nom du pèze et du fisc (jusqu'au 21).

DIX HEURES, 36, boulevard de Clichy, 18e (606-07-48), 22 h. : Persiflons.

Festivals

Au Marais

Renseignements et location : 68, r. François-Miron, 4e (887-37-14 et 7-28-12).

THEATRE : Hôtel d'Aumont, 7, rue de Jouy, 4e, 21 h. 15 : Mozartement vôtre (jusqu'au 21) ; Hôtel de Donon, 9, rue Payenne, 3e, 21 h. : Dracula (jusqu'au 20). Spectacle autour de Gérard de Nerval (à partir du 23). Eglise Notre-Dame-des-Blancs-Manteaux : les 20, 23, 24, à 21 h. 15 : Polyeucte.

CONCERTS : 18 et 19 juin, à 21 h. 15, Eglise Notre-Dame-des-Blancs-Manteaux : GRM (la Divine Comédie). 20 juin, à 21 h. 15, Hôtel de Marle : Quatuor Saulesco (Puccini, Verdi, Chostakovitch). 21 juin, à 21 h. 15 : Hôtel Carnavalet : P. Loécon, D. Hovora (Beethoven, Debussy, Prokofiev). 23 et 24 juin, à 21 h. 15 : Hôtel de Marle : Musique électro-acoustique : R. Grippe.

VARIETES : Hôtel de Lamoignon, 24, rue Pavée, 4e, 21 h., 19 et 20 juin : Paco Ibanez ; 21 juin : Stéphane Reggiani ; 23 juin : Jean-Michel Caradec ; 24 juin : Groupe Crèche.

Théâtre des immigrés

SALLE PERRONET, rue de Nanterre, à Suresnes (rens. Maison de Puteaux, 20, rue du Centenaire, tél. 506-08-94), le 21, à 14 h. : Sidna Kdar, par le théâtre populaire maghrébin ; à 20 h. 30 : Poésie espagnole mise en scène par Francisco Curb ; le 22, à 14 h. : La lutte du peuple khmer, par le comité Fook en France.

Sceaux

ORANGERIE DU CHATEAU (661-06-71) vendredi 20, à 20 h. 45 : Orchestre de chambre de Toulouse (Vivaldi, Bartok) ; samedi 21, à 17 h. 30 : Orchestre de chambre de Toulouse (Marcello, Leclair, Couperin, Bach, Haendel) ; dimanche 22, 17 h. 30 : Musique vivante autour d'un clavecin, avec D. Gonarne, H. Lebon, P. Bride, J. Barthe, U Reinemann (Guillemain, Clérambault, Haydn, Vivaldi, Hasseler, Telemann).

Nohant

CHATEAU DE GEORGE SAND, près La Châtre, vendredi 20, à 21 h. : Cyprien Katsaris (Brahms, Chopin, Liszt). Samedi 21, à 21 h. : Christian Ferras, Pierre Barbizet (Beethoven) ; dimanche 22, à 21 h. : Emile Guilleis (J.-S. Bach, Chopin, Prokofiev).

A L'HOTEL DROUOT

Jeudi

EXPOSITIONS

de 11 heures à 18 heures

S. 6. - Art Déco, Art 1900. Tableaux. Objets d'art. Mlle Callac, M. Marcilhac, Mlle Thornton. S.C.P. Laurin, Guilloux, Buffetaud.

S. 7. - Livres anciens et modernes. M. Guérin. Mes Ader, Picard, Tajan.

S. 10. - Dessins. Tabeaux modernes. MM. Durand-Ruel, Pacitti, Maréchaux, Cézanne. Mes Ader, Picard, Tajan.

S. 11. - Gravures anciennes. Ivoires. Art 1900. Meubles. — Mlle Rousseau, M. Ferment, MM. Camard, le Fuel et Praquin. Mes René et Claude Boisgirard.

S. 14. - Ameublem. Mes Boisgirard.

VENTE

S. 8. - Lettres. Manuscrits. Autographes. Mes Vidal-Mégret. S.C.P. Laurin, Guilloux, Buffetaud.

RADIO-TÉLÉVISION

Vu

Les soutiers de la société

On pouvait craindre le pire et du reste on l'a frôlé, avec la rencontre de l'O.P. 1 et du P.-D.G. d'une usine de Nerypic, une entreprise de métallurgie près de Grenoble. L'équipe de Jean-François Delassus — on ne la voit pas, on la devine, — envahit le bureau directorial, installe ses boîtes, ses fils, ses projecteurs. Arrivée de Jacques, l'ouvrier, tout ému, tout confus, tout endimanché. Le patron se lève très satisfait, très infatué, asseyez-vous mon bon, je vous en prie. L'égalité des chances...? Et le dialogue s'engage avec le naturel qu'on imagine au ronron des caméras.

Cela augurait assez mal du débat sur la condition ouvrière en 1975, orchestré ensuite par Joseph Pasteur à partir des réponses à l'appel lancé la semaine dernière à l'écran. On nous avait présenté d'entrée de jeu les participants. Des ouvriers. Des femmes d'ouvriers. Pourquoi des femmes d'ouvriers ? Pourquoi pas des ouvrières attelées à un double métier ; leurs conditions de vie et à l'atelier et au foyer seraient-elles si enviables ? Et puis des patrons naturellement. Chacun parlait en son nom personnel, rien d'officiel. C'était, avec un reportage au lieu d'un film en guise d'introduction, le principe de l'émission.

Il n'est pas mauvais. D'abord parce que cela évite de placer la charrue devant les bœufs et de choisir les sujets des dossiers en fonction de leur illustration (à ce titre, un documentaire de commande est préférable à un navet en stock). Ensuite, et c'est important, parce que de voir revenir de mardi en mardi, sur le plateau d'Antenne 2, les mêmes responsables, les mêmes dirigeants de grandes organisations politiques ou syndicales, les mêmes spécialistes, finit par donner une impression de chasse gardée. Et par lasser. Il n'y a plus de surprise, partant plus d'intérêt.

Alors que là on a senti percer soudain, indispensable aiguillon, sous l'ouvrier de la SOLLAC, le militant de la C.G.T. Il a soulevé avec à-propos et compétence les problèmes d'emploi, les licenciements entraînés par les fusions, les multinationales, les prises de participation. Et il a utilement rappelé le nombre terrifiant de morts, d'accidents, de maladies provoqués dans les mines, le bâtiment, la sidérurgie et ailleurs par la société industrielle. En face de lui, ce P.-D. G. d'une entreprise de produits chimiques — il était plein de bonne volonté, — on ne le connaissait pas non plus et on était curieux de ses réactions.

Il faut dire aussi que dans cet enfer de chaleur, de danger, de bruit, de contrainte, d'usure, de saleté où s'activent, à la cadence des 3×8, ces hommes-robots, les soutiers de la société ; dans ce monde de labeur, le pire des mondes, où la télévision nous laisse si rarement pénétrer — on préfère de loin aux blouses bleues les cols blancs, c'est plus propre cela présente mieux, — oui, dans cet "univers automatisé, quasi concentrationnaire, les chiffres parlent haut et clair : cinq millions d'ouvriers gagnent moins de 1 500 F par mois. Qu'ajouter à cela ?

Renverser la pyramide des salaires, rendre au travail manuel sa dignité perdue, depuis le temps qu'on en rêve, il serait peut-être temps d'y songer.

CLAUDE SARRAUTE.

LES PROGRAMMES

« Le Monde » publie tous les samedis, numéro daté du dimanche-lundi, un supplément radio-télévision avec les programmes complets de la semaine.

MERCREDI 18 JUIN

● CHAINE 1 : TF 1

19 h. 45 Feuilleton : Christine.
20 h. 30 Soirée polonaise.
A l'occasion du séjour en Pologne du président de la République, un voyage en deux étapes dans la patrie de Chopin : du cinéma (deux contes fantastiques, d'A. Zulawski et de S. Skurowski) et un spectacle chorégraphique (« les Biches », de F. Poulenc, mention spéciale au Festival de Montreux 1975) ; un reportage chez une famille de « Polonais moyens » : vivre en Pologne.
22 h. 35 IT 1 dernière.

● CHAINE II (couleur) : A 2

19 h. 45 Feuilleton : Pilote de courses.
20 h. 35 Série : Le Justicier. Les Frères ennemis.
21 h. 30 Le point sur l'A 2.
L'anniversaire du 18 juin (débat).
22 h. 20 Sports sur l'A 2.
22 h. 50 Journal de l'A 2.

● CHAINE III (couleur) : FR 3

20 h. Emissions régionales.
20 h. 30 Histoire du cinéma (cycle le cinéma et le romanesque) :
« Rebecca », d'A. Hitchcock (1940), avec L. Olivier, J. Fontaine, G. Sanders, J. Anderson, N. Bruce (N.).
Une jeune fille d'origine modeste fait un mariage d'amour avec un aristocrate anglais. Elle découvre qu'il est obsédé par le souvenir de sa première femme, Rebecca, morte dans un accident, et qui semblait avoir toutes les perfections. Mais la mort de Rebecca cache un secret.
22 h. 35 FR 3 Actualités.

● FRANCE-CULTURE

20 h., Relecture, par H. Juin : Jules Vallès (réalisation J. Rollin-Weisz) ; 21 h. 30, Musique de chambre : « Trio n° 117 en fa majeur » (Haydn), par le Trio Esterhazy. — Mélodies interprétées par Anita Nobel, Rainer Gepp, piano : « Louise a brûlé les lettres de son amant infidèle », « Dan, un bois », « la Violette » (Mozart) ; « Myrten », « Lied der Suleika » « Die Blume der Ergebung », « Er ist's » (Schumann) ; « Quatuor n° 1, opus 7 » (Bartok), par le Quatuor Parrenin.

● FRANCE-MUSIQUE

19 h. 30 (S.), Journal de Musique dans la ville par J.-L. Vallois, en direct de Toulouse ;
21 h. (S.), Concert par l'Ensemble vocal de Toulouse. Direction A. Bourdon : « Quatre motets pour le temps de Noël » (Poulenc), « Trois chansons » (Ravel), « Liebeslieder-walzer pour chœurs, solistes et piano à quatre mains » (Brahms). Œuvres de Bertrand, Mauduit, Gastoldi, Jannequin.

JEUDI 19 JUIN

● CHAINE 1 : TF 1

19 h. 45 Feuilleton : Christine.
20 h. 35 Série : Columbo. « Exercice fatal », avec P. Falk.
22 h. 5 Magazine de reportage : Satellite, de J.-F. Chauvel.
L'autre Liban ; la Grèce de Caramanlis.
23 h. 5 IT 1 dernière.

● CHAINE II (couleur) : A 2

16 h. 10 Hippisme : Grand Prix d'Ascot.
19 h. 44 Feuilleton : Pilote de courses.
20 h. 35 Récital : Ce n'est qu'un au revoir, de S. Daumier et Guy Bedos. Réal. F. Chatel.
Textes de Guy Bedos et J.-Loup Dabadie : vingt et une chansons. — Et pour finir, une interview de Bedos et Daumier par J. Chancel.
22 h. 20 Journal de l'A 2.
22 h. 55 Sport : Catch.

● CHAINE III (couleur) : FR 3

20 h. Jeu : Altitude 10 000.
20 h. 30 Un film, un auteur : « les Fleurs du soleil », de V. de Sica (1970), avec S. Loren, M. Mastroianni, L. Savelyeva, G. Longo.
Une Italienne fait un voyage en U.R.S.S., dans l'espoir apparemment vain de retrouver son mari porté disparu sur le front russe au cours de la guerre. Elle le retrouve en effet, marié à la paysanne qui l'avait sauvé...
22 h. 15 FR 3 actualités.

● FRANCE-CULTURE

20 h., Théâtre d'hier : « le Petit Pauvre », de J. Copeau (réalisation J. Rollin-Weisz), avec Ph. Avron, R. Coggio, F. Maistre, C. Balram, F. Descaut, D. Bosc ; 22 h. 30, Entretien, avec G. Tillion ; 23 h., De la nuit ; 23 h. 50, Poésie.

● FRANCE-MUSIQUE

19 h. 30 (S.), En direct de Toulouse, Musique dans la ville ;
21 h. (S.), Quintette de cuivres ars nova avec William Jansen, Calvert Jonhson, organistes : « Volumina pour orgue » (Ligeti), « Séquences pour l'Apocalypse » pour cuivres et orgue (Chaynes), « Pièce I » pour orgue (J.-P. Guezec), « In memoriam Jean-Pierre Guezec » (X. Darasse) ; 22 h. 45, Clarté dans la nuit ; 23 h. (S.), Jazz vivant : Le trio Joachim Kuhn, J.-F. Jenny Clarke, D. Humair ; 24 h. (S.), La musique et ses classiques ; 1 h. 30 (S.), Nocturnales.

TRIBUNES ET DÉBATS

MERCREDI 18 JUIN

— *L'U.D.R.*, représentée par *M. Yves Guéna*, son secrétaire général adjoint, expose son point de vue à la tribune libre de FR 3, à 19 h. 40.

— *Les sujets du baccalauréat* (mathématiques et physique) font l'objet de questions des élèves et de réponses des professeurs sur Europe 1, de 20 h. à 24 heures.

— *Obéissance ou résistance*, est le sujet du magazine « Le point sur l'A 2 », consacré à l'anniversaire du 18 juin 1940, avec *MM. Pierre Lefranc, Lucien Neuwirth, Henri Noguères* et *Me Isorni*, sur Antenne 2, à 21 h. 20.

JEUDI 19 JUIN

— *Le Mouvement écologique* exprime son opinion à la tribune libre de FR 3, à 19 h. 40.

— *M. Richard Mayne*, directeur du bureau des commissions communautaires à Londres et notre rédacteur en chef *André Fontaine* s'entretiennent au sujet de « l'Europe après le référendum » sur les programmes en français de la B.B.C. (278 mètres, ondes moyennes, et bandes des 49 m, 41 m et 31 m ondes courtes), à partir de 19 h. 15. Rediffusion le vendredi 20, 12 h. 30 (371 m, ondes moyennes, 49 m, 31 m, 25 m et 19 m, ondes courtes).

RAPATRIÉS

AU CONSEIL D'ÉTAT

Plusieurs anciens harkis séquestrent le responsable du Comité pour les musulmans français

Une nouvelle fois, les Français musulmans rapatriés d'Algérie viennent de manifester leur mécontentement. Après avoir fait une longue grève de la faim dans une crypte de l'église de la Madeleine, à Paris, en octobre 1974, après s'être récemment retranchés dans les centres de Saint-Maurice-l'Ardoise (Gard) et de Bias (Haute-Garonne), qu'ils considèrent comme des « *camps de concentration* », ils ont séquestré pendant près de quatre heures, mardi 17 juin, le colonel Jean Deluc dans son bureau au Conseil d'Etat.

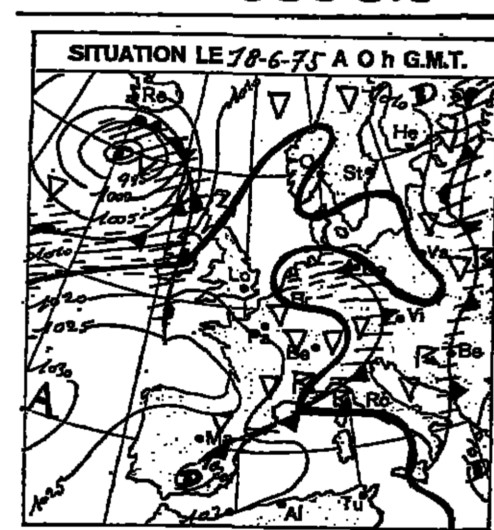
Ces différentes opérations ont été dirigées par la Confédération des Français musulmans rapatriés d'Algérie. C'est vers 15 heures, qu'un petit groupe d'anciens harkis, qui s'étaient présentés au Conseil d'Etat, se sont enfermés dans le bureau du colonel Deluc, qui dirige les services du Comité national pour les musulmans français. Ils ont aussi retenu la secrétaire du C.N.M.F., Mlle Christiane Lugebaert.

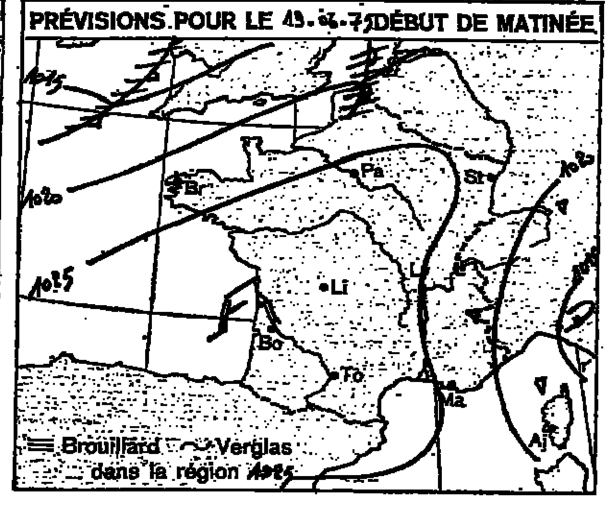
A 19 heures, M. Ducamin, secrétaire général du Conseil d'Etat, a pu obtenir la libération du colonel et de sa secrétaire, après que M. Laradji, président de la C.F.M.R.A., soit venu s'entretenir avec ses camarades qui avaient menacé « *de tout faire sauter si leurs revendications n'étaient pas satisfaites* ». En réalité, aucun des hommes n'était armé.

A 19 h. 15, ils quittaient le Conseil d'Etat sans avoir été inquiétés. Ils ont déclaré aux journalistes présents : « *Nous avons seulement voulu attirer l'attention de l'opinion publique sur nos problèmes : la reconnaissance de notre qualité de Français à part entière ; la libre circulation pour nos familles entre la France et l'Algérie ; des conditions de vie décentes ailleurs que dans les centres d'accueil dans lesquels nous sommes parqués comme du bétail depuis treize ans.* »

AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE





Lignes d'égale hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ ¾ de mm)
Zone de pluie ou neige ▽ averses orages ➡ Sens de la marche des fronts
Front chaud ▲▲ Front froid Front occlus

Evolution probable du temps en France entre le mercredi 18 juin à 0 heure et le jeudi 19 juin à 24 heures :

Le champ de pressions s'élèvera encore un peu sur le sud-ouest de l'Europe, et notre pays sera ainsi protégé des perturbations océaniques par une crête anticyclonique axée des Açores à l'Allemagne.

Jeudi 19 juin, malgré des nuages passagers, il fera beau dans la plupart des régions et les températures s'élèveront encore un peu. Le temps sera toutefois plus instable sur nos régions de l'Est et du Sud-Est, où de rares averses pourront avoir lieu l'après-midi et le soir. D'autre part, en bordure méridionale des perturbations circulant à travers les îles Britanniques, le ciel sera passagèrement très nuageux sur les régions situées au nord de la Loire, et quelques pluies faibles se produiront sur les côtes de la Manche et de la mer du Nord. Sur ces régions, les vents, modérés, souffleront du sud-ouest. Dans le Midi méditerranéen, ils seront assez forts, de secteur nord-ouest. Ailleurs, ils resteront faibles et de direction variable.

Mercredi 18 juin, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 020 millibars, soit 765 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 17 juin ; le second, le minimum de la nuit du 17 au 18) : Biarritz, 16 et 11 degrés ; Bordeaux, 20 et 9 ; Brest, 16 et 9 ; Caen, 17 et 9 ; Cherbourg, 16 et 9 ; Clermont-Ferrand, 18 et 10 ; Dijon, 17 et 9 ; Grenoble, 20 et 9 ; Lille, 13 et 8 ; Lyon, 20 et 9 ; Marseille, 24 et 15 ; Nancy, 17 et 10 ; Nantes, 20 et 9 ; Nice, 26 et 13 ; Paris - Le Bourget, 15 et 9 ; Pau, 17 et 10 ; Perpignan, 22 et 14 ; Rennes, 17 et 7 ; Strasbourg, 20 et 11 ; Tours, 18 et 7 ; Toulouse, 21 et 11 ; Ajaccio, 23 et 11 ; Pointe-à-Pitre, 30 et 24.

Températures relevées à l'étranger : Amsterdam, 18 et 12 degrés ; Athènes, 30 et 21 ; Bonn, 21 et 8 ; Bruxelles, 15 et 11 ; Le Caire, 29 et 23 ; Iles Canaries, 24 et 17 ; Copenhague, 17 et 8 ; Genève, 18 et 8 ; Lisbonne, 20 et 12 ; Londres, 21 et 9 ; Madrid, 24 et 9 ; Moscou, 24 et 17 ; New-York, 23 et 17 ; Palma-de-Majorque, 25 et 13 ; Rome, 24 et 17 ; Stockholm, 20 et 9 ; Téhéran, 30 et 24.

ABONNEMENTS DE VACANCES

Des dispositions ont été prises pour que nos lecteurs en villégiature en France ou à l'étranger puissent trouver leur journal chez les dépositaires.

Mais pour permettre à ceux d'entre eux trop éloignés d'une agglomération d'être assurés de lire le Monde, *nous acceptons des abonnements de vacances d'une durée minimum de deux semaines aux conditions suivantes :*

FRANCE :

Quinze jours	20 F
Trois semaines	26 F
Un mois	34 F

ETRANGER (voie ordinaire) :

Quinze jours	27 F
Trois semaines	38 F
Un mois	50 F

EUROPE (avion) :

Quinze jours	43 F
Trois semaines	58 F
Un mois	81 F

Dans ces tarifs sont compris les frais fixes d'installation d'un abonnement, le montant des numéros demandés, et l'affranchissement. Pour faciliter l'inscription des abonnements, nous prions nos lecteurs de bien vouloir nous les transmettre accompagnés du règlement correspondant une semaine au moins avant leur départ, en rédigeant les noms et adresses en lettres majuscules.

P.T.T.

● *Lamotte-Beuvron (Loir-et-Cher) par l'automatique.* — Les abonnés au téléphone de la région parisienne peuvent obtenir leurs correspondants de Lamotte-Beuvron (Loir-et-Cher) par voie entièrement automatique en composant le 15, puis, après audition de la deuxième tonalité, l'indicatif interurbain 39, suivi des six chiffres du numéro demandé.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 18 juin 1975 :

UN DECRET

● Relatif à des conditions exceptionnelles de recrutement dans les services actifs de la police nationale.

UN ARRETE

● Portant fixation pour l'année 1974 du salaire de l'ouvrier et de la servante de ferme, en vue de l'application des dispositions relatives au contrat de salaire différé.

Concours

● *Préfecture des Hauts-de-Seine.* — Un concours sur titres est ouvert à la direction départementale de l'action sanitaire et sociale pour le recrutement d'un médecin à temps complet au service de protection maternelle et infantile. Renseignements et inscriptions à la D.D.A.S.S. des Hauts-de-Seine, service du personnel, 141, avenue Joliot-Curie, 92020-Nanterre.

Documentation

LES PUBLICATIONS DE LA DOCUMENTATION FRANÇAISE

La Documentation française vient de publier les textes suivants :

● La trente-quatrième édition du *Répertoire permanent de l'administration française* fournit une liste très complète de tous les services administratifs des ministères et organismes publics et recense plus de sept mille fonctionnaires. Pour la première fois, il fait une place aux structures régionales : missions régionales, bureaux des conseils régionaux et des comités économiques et sociaux (600 pages, 38 francs).

● Le *tome 2* du *Répertoire général de la recherche*, portant sur « Les sciences de la vie », fait partie de la collection « Répertoire national des laboratoires », établie par la Délégation générale à la recherche scientifique et technique (D.G.R.S.T.). Il comprend la répartition institutionnelle des laboratoires par régions et par secteurs dans les disciplines suivantes : agronomie, biologie, médecine et pharmacie, et une description de ces laboratoires, complétée par un index personnel et un index matières.

● Divers aspects des transports urbains sont présentés, d'une part, dans un dossier très complet constitué par le professeur Wolkowitsch dans le n° 255 des *Problèmes politiques et sociaux* (52 pages, 5 francs) ; d'autre part, dans le volume n° 35 des *Cahiers de l'I.A.U.R.P.* (160 pages, 35 F). A travers une étude qui s'appuie sur le cas de la branche Nation-Boissy-Saint-Léger du R.E.R., ce *Cahier* évoque l'infuence des infrastructures de transport sur l'urbanisation et comprend un supplément sur les transports nouveaux.

● La Direction de l'aménagement foncier et de l'urbanisme (DAFU) du ministère de l'équipement présente une étude détaillée sur *Les grandes surfaces commerciales périphériques*, constituant des éléments d'information pour les responsables de l'aménagement urbain (140 pages, 35 francs). Elle est également l'auteur d'une plaquette illustrée, *la Coudoulière*, sur une tentative d'harmonisation entre le site et son occupation par des architectes urbanistes, dans la collection Paysage (38 pages, 27 francs).

● Le volume VII de la série *Aménagement du territoire et développement régional*, préparé par l'Institut d'études politiques de Grenoble, présente une série d'études portant sur diverses réalisations françaises et étrangères d'aménagement du territoire, complétée par une importante bibliographie (532 pages, 105 francs).

★ Ces publications sont en vente à la Documentation française, 31, quai Voltaire, 75340 Paris Cedex 07 ; télex : Docfran Paris 24826, ou dans toutes les grandes librairies.

Vente par correspondance. — Les commandes doivent être adressées directement à la Documentation française accompagnées du titre de paiement libellé au nom du régisseur des recettes, C.C.P. Paris 9060-98.

Les commandes d'un montant égal ou supérieur à 15 F seront expédiées franco de port, par voie postale ou maritime.

Les commandes inférieures à 15 F seront majorées d'une somme forfaitaire de 3 F pour participation aux frais d'enregistrement, de facturation et de port.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 1 179



HORIZONTALEMENT

I. Plutôt solide quand il est bon. — II. Perds de vue ; Empire en grandissant. — III. Vieille figure ; Conseillait un royal étourdi. — IV. Au début d'un sacrifice. — V. Un risque à prendre. — VI. Attirerai dans un certain endroit. — VII. Sont donc encore au nombre des vivants. — VIII. Perdit sa femme dans un sac ; Possessif [...] versé. — IX. Conjonction ; D[...] vent s'attendre à ce qu'on [...] prenne pour ce qu'ils ne s[...] pas. — X. Manifestation sono[...] Forme de savoir. — XI. Pa[...] les spécialités de la Chine.

VERTICALEMENT

1. N'a pas d'importance qu[...] le cœur est touché ; Il n'aim[...] pas du tout son frère. — 2. [...] montre brillant au feu ; Fran[...] le seuil. — 3. S'efface avant [...] passer ; Détenteurs de rec[...] sportifs. — 4. Conjonction ; [...] sont pas clairvoyantes. — 5. [...] fraîchir ; Sur une pierre [...] bale ; Pleine de vers. — 6. [...] verras des fleurs. — 7. Ce [...] pas un crime que de le trai[...] Sans elle, pas de pardon ! — [...] Prouve donc qu'il est un cerv[...] Revoit périodiquement ; [...] auxiliaire. — 9. Se trouvent [...] bien en des affaires qui n[...] pourtant pas été faites [...] elles.

Solution du problème n° 1 1[...]

Horizontalement

I. Encrier. — II. Noceur ; [...] — III. Pelisse. — IV. Râ ; Ré[...] — V. Emie ; Na. — VI. N[...] EV. — VII. AR ; Sète. — [...] Gel ; Son. — IX. Esules ; T[...] X. Noms. — XI. Vénielle.

Verticalement

1. Engrenages. — 2. No ; [...] res. — 3. CCP ; Io ; Luna. [...] Réèrent ; Lon. — 5. Iule ; [...] — 6. Erignes ; SSE. — 7. S[...] — 8. Ase ; Total. — 9. Alés[...]

GUY BROUT[...]

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4 207 - 23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M. ex-COMMUNAUTE (sauf Algérie)	90 F	160 F	232 F	300 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	144 F	273 F	402 F	530 F
ETRANGER par messageries — I. - BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE	115 F	210 F	307 F	400 F
II. — TUNISIE	125 F	231 F	337 F	440 F

Par voie aérienne tarif sur demande

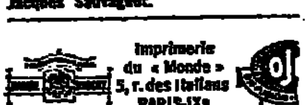
Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande

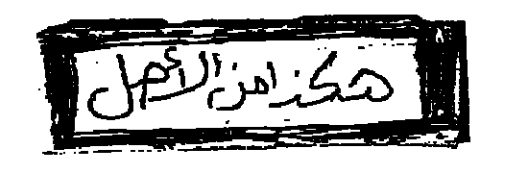
Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus), nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en caractères d'imprimerie.

Edité par la S.A.R.L. le Mo[nde]
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publi[cation]
Jacques Sauvageot.





CARNET

Réceptions

— M. André Guillabert, ambassadeur du Sénégal, a offert une réception mardi soir dans le salon de l'ambassade.

Naissances

— Jean-Louis et Marie-Françoise ...guech ont la joie d'annoncer la naissance de

David - Antoine,
le 11 juin 1975,
à La Celle-Saint-Cloud.

— Serge et Dominique Gertin sont heureux d'annoncer la naissance de

Stéphanie,
le 16 juin 1975.
...0, boulevard Bourdon,
...200 Neuilly-sur-Seine.

— M. R. Yung et Mme, née Aude Prevaux, sont heureux de faire part de la naissance de
Thomas,
le 14 juin.
...2, rue du Bac, 75007.

Mariages

— M. et Mme Victor Wasung,
M. et Mme Simon Lenchener,
ont la joie d'annoncer le mariage de leurs enfants
Sylvie et Francis.
La bénédiction leur a été donnée par le rabbin Farhi à la synagogue de l'Union libérale israélite, le jeudi ... juin 1975.

Décès

MADELEINE CLERVANNE

On apprend la mort de la comédienne
Madeleine CLERVANNE.
Elle était âgée de soixante-dix-...it ans.
Ses obsèques auront lieu le jeudi ... juin à 14 heures, en l'église Saint-Roch.

[A sa sortie du Conservatoire, Made...ne Clervanne a fait ses débuts à l'Odéon, sous la direction de Firmin Gémier. Elle y a tenu de nombreux ...nds rôles et créé « Tristan et Ysault » avec Pierre Blanchar.
Avec l'âge, elle a changé d'emploi pour jouer « la Mouche bleue », « Made...oiselle », « les Disciples du diable », « ...uit femmes », « la Soupière », « la ...uricière », et Aurélie dans « la Folle de Chaillot », au T.N.P. Après un passage ...cent au Théâtre de la Ville, c'est au Gymnase qu'elle a tenu son dernier rôle dans « Chat », d'Istvan Orkeny. On l'a vue également à la télévision dans « Vive la vie », « David Copperfield » et « Un bon petit diable ».]

— Caen, Saint-Malo, Saint-Christophe-le-Jajolet.
M. et Mme Jean Brediger,
Dominique et Michel Brediger,
Ses enfants et petits-enfants,
La famille et les amis,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Georges BREDIGER,
née Jeanne Tisserant,
survenu à Saint-Malo, le 16 juin, à l'âge de quatre-vingt-sept ans, munie des sacrements de l'Église, ... qui sera célébrée le jeudi ... juin, à 15 heures, en l'église de Saint-Christophe-le-Jajolet (Orne).
La levée du corps aura lieu à la chapelle de l'hôpital Broussais de Saint-Malo, à 10 h. 30.
Ni fleurs ni couronnes.
Il ne sera pas envoyé de faire-part, cet avis en tenant lieu.
45, rue Ville-Pépin,
Saint-Servan 35400 Saint-Malo.
20, rue d'Hastings,
14000 Caen.

— M. et Mme Robert Dilhac,
Catherine et Agnès Dilhac,
M. et Mme Georges Dilhac et leurs enfants,
M. et Mme Adrien Kuntz et leurs enfants,
M. et Mme Hubert François,
Et toute la famille, parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de
Mlle Dominique DILHAC,
leur fille, sœur, nièce, cousine et parente,
survenu le 16 juin à Neuilly-sur-Seine à l'âge de douze ans.
La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 20 juin à 9 heures, en l'église Saint-Pierre de Neuilly, suivie de l'inhumation au cimetière de Saint-Géry (Lot), dans la sépulture de famille.
...5, rue de Chartres,
...200 Neuilly-sur-Seine.

— M. et Mme Pierre Jaquemet-Terrier et leurs enfants,
Mme Charles Tschoumy, née Jaquemet-Terrier et sa fille,
Mme Marie-Berthe Jaquemet-Terrier et ses enfants,
M. et Mme Maurice Chardonnet et leur fille,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme René JAQUEMET-TERRIER,
née Yvonne Champagne,
survenu le 12 juin 1975, dans sa quatre-vingt-huitième année.
La cérémonie religieuse a été célébrée le samedi 14 juin dans l'intimité de la famille.
Cet avis tient lieu de faire-part.
57, rue Frantz-Malvezin,
33200 Bordeaux-Caudéran.

— M. et Mme Jean Lefeuvre des Epesses,
Françoise et Jacques Lefeuvre,
Anne et François Saumonneau,
sa sœur, son beau-frère, ses neveux et nièces et toute leur famille,
Les frères des écoles chrétiennes de Provence et de Nantes,
Les responsables de la catéchèse de la région Provence-Méditerranée,
ont la douleur de faire part du décès de
frère Jean LE DU,
que le Seigneur a rappelé à Lui, dans sa cinquante-septième année, le 15 juin 1975, des suites d'un accident de voiture.
Les obsèques ont eu lieu à Nîmes, en l'église Notre-Dame-des-Enfants, le lundi 16 juin à 16 h. 30.

— M. et Mme Philippe North et leurs enfants
ont la tristesse de faire part de la mort de leur père et grand-père,
Gabriel NORTH,
survenue le 13 juin 1975.
Le service religieux et l'inhumation ont eu lieu au Raincy dans l'intimité familiale.
Cet avis tient lieu de faire-part.
Institut français d'Ecosse,
Edimbourg (G.-B.).

— Mme Julien Notter,
Les familles Notter, Mescheriakoff, Muller,
ont la douleur de faire part de la mort de
M. Julien NOTTER,
survenue le vendredi 6 juin 1975, à Mulhouse.

Avis de messe

— Une messe sera célébrée à la mémoire de
Victor FAURE,
avocat à la cour d'appel,
ancien maire du 5ᵉ arrondissement,
le mercredi 25 juin en l'église Saint-Sulpice à 18 h. 45.

Anniversaires

— Le 19 juin est le premier anniversaire de la mort de
Robert LESPAGNOL.
Que ceux qui l'ont connu et estimé aient une pensée pour lui.

— 19 juin 1975.
Leurs parents, leurs très chers et fidèles amis, évoqueront aujourd'hui, dixième anniversaire de leur décès, le merveilleux souvenir de
Claude et Françoise VASSAL.

Remerciements

— Mme Jérôme de Liège
remercie vivement toutes les personnes qui lui ont témoigné leur sympathie à l'occasion du décès de
M. Jérôme DE LIÈGE,
président honoraire
des Ets H.D. Pochin et Cᵉ.

— Mme Pierre Laulhé,
Et toute la famille,
très touchés des marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de
M. Pierre LAULHÉ,
remercient bien sincèrement tous ceux qui se sont associés à leur peine.
49, rue Lamarck,
75018 Paris.

— La famille de
Renée SITRI,
très touchée des marques de sympathie qui lui ont été témoignées par ses nombreux amis, leur exprime ses plus profonds remerciements.

Soutenances de thèses

— Jeudi 19 juin à 15 h. 30, université de Paris-VIII, bâtiment D, salle 104, M. Claude Baltz : « Systèmes économiques et idéologie ».

— Jeudi 19 juin à 9 heures, université René-Descartes, amphithéâtre Guizot, Mme France Govaerts : « De la normativité à la signification. Essais théoriques sur la formation sociale des connaissances ».

— Jeudi 19 juin à 14 heures, université de la Sorbonne nouvelle, salle Louis-Liard, M. Jean Haudry : « Des cas en védique, introduction à l'étude des cas en indo-européen ».

— Jeudi 19 juin à 14 h. 30, université René-Descartes, foyer des professeurs, M. Philippe Laburthe-Tolra : « Minlaaba. Histoire et société traditionnelle chez les Beti du Sud-Cameroun ».

Communications diverses

— Assemblée générale extraordinaire de l'Hédone, le 30 juin à 20 heures, au siège de l'association à Boulogne (92).

— L'Association arménienne d'aide sociale (77, rue La Fayette à Paris-9ᵉ, tél. : 878-02-99) organise sa traditionnelle fête champêtre dans le parc de la maison de retraite arménienne, 44-50, avenue Charles-de-Gaulle, à Montmorency, le dimanche 22 juin à partir de 10 heures.

Visites et conférences

JEUDI 19 JUIN

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — Caisse nationale des monuments historiques, 15 h., 23, rue de Sévigné, Mme Garnier-Ahlberg : « Meubles et boiseries du XVIIIᵉ siècle ». — 15 h., Métro Créteil-Préfecture, Mme Oswald : « La Maison de la culture de Créteil ». — 15 h., entrée boulevard Pershing, Mme Pennec : « La chapelle Notre-Dame de la Compassion ». — 21 h., Marches église Saint-Gervais, Mme Lemarchand : « Le Marais illuminé ».

Réunion des musées nationaux, 10 h. 30 et 15 h., musée du Louvre : « Visite des chefs-d'œuvre des collections » (français et anglais).

17 h. 30, musée de l'Orangerie : « Corot » (Mme Angot). — 14 h., 3, rue Duroc : « Association Valentin Haüy » (L'Art pour tous). — 15 h., métro Mabillon : « Les jardins de Saint-Germain-des-Prés » (A travers Paris). — 14 h. 45, 42, avenue des Gobelins : « Gobelins, Beauvais, Savonnerie » (Histoire et archéologie). — 15 h., chapelle de la Sorbonne : « Exposition Andrea Palladio » (Paris et son histoire).

CONFERENCES. — 14 h. 30, Centre Sèvres, 35, rue de Sèvres, M. René Bernard : « Histoire d'une commune » (CEPRE). — 15 h., Maison de la documentation, 29, quai Voltaire : « Québec, une autre Amérique ». — 19 h., 54, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie, M. Robert-André Emmanuel : « La Grèce, terre bénie des mystères » (Aquarius). — 19 h. 30, Club 13, 15, avenue Hoche : « Ile de la Réunion : Que reste-t-il des colonies ? ». — 20 h. 30, 26, rue Bergère, M. Paul Arnold : « Du pythagorisme à l'hermétisme » (l'Homme et la connaissance). — 20 h. 45, 44, rue de Rennes, MM. C. Granot, O. Germain-Thomas, J.-M. Nauiot, B. Renouvin : « France-tiers-monde : solidarité » (Centre d'études pour l'indépendance nationale). — 21 h., 11 bis, rue Keppler : « Maîtres et disciples » (Loge unie des théosophes).

● *Droit et Démocratie* organise, le vendredi 20 juin, à l'université de Paris-I, 12, place du Panthéon, salle 1, à 19 heures, un débat public sur le juge unique.



SPORTS

FOOTBALL

LE TOURNOI DE PARIS

Quand Cruijff métamorphose Paris-Saint-Germain

Désireux de s'imposer auprès du public comme le digne successeur du Racing-Club de Paris, le Paris-Saint-Germain a pris, cette année, l'initiative de faire renaître les 17 et 19 juin au Parc des Princes le tournoi créé et organisé de 1957 à 1964 par *son prédécesseur*. Certains se souviennent encore avec nostalgie de ces soirées inoubliables passées en compagnie des Brésiliens du Botafogo, du Flamengo, de Santos, du Vasco de Gama, des Belges d'Anderlecht, des Espagnols du Real de Madrid, des Yougoslaves de l'Étoile rouge de Belgrade, etc., à une époque où les contacts internationaux étaient moins fréquents qu'aujourd'hui et où, surtout, la télévision n'apportait pas encore dans tous les foyers le spectacle des meilleures équipes et des plus grands joueurs du monde.

Si on se souvient que les footballeurs espagnols et plus encore portugais ont toujours fait recette à Paris, la présence de vingt mille spectateurs à la première soirée, malgré la participation du Fluminense de Rio, du Football-Club de Valence, du Sporting de Lisbonne et du Paris Saint-Germain renforcé par le Néerlandais Johan Cruijff et par le Yougoslave Dragan Djazic traduit une certaine désaffection du public pour les rencontres ne comptant pas pour les compétitions officielles.

Il était surtout intéressant de voir si, dégagées de la nécessité de vaincre à tout prix, ces acteurs de grand talent sauraient recréer ce football fait de liberté et de plaisir de jouer auquel ils ne sont plus habitués.

Dans ce domaine, la désillusion fut aussi grande qu'immédiate quand on vit les Espagnols s'accrocher à leur but d'avance obtenu dès la troisième minute de jeu par Salif Keita sur le seul tir adressé au gardien Félix durant la première mi-temps. Face à ce véritable mur dressé en permanence devant eux, les Brésiliens de Fluminense, privés de leur vedette, Rivelino, blessé et remplacé par Paulo Cesar, qui était pourtant sous le coup d'une suspension en France (1), s'efforcèrent de jouer agréablement, se firent applaudir grâce aux courses chaloupées et aux dribbles déroutants de leurs ailiers Cafuringa et Mario Sergio, mais se montrèrent totalement inefficaces à l'approche des buts.

Heureusement, la deuxième demi-finale entre le Sporting de Lisbonne et Paris-Saint-Germain, transformé par la présence de Cruijff qui imposa son rythme, fut beaucoup plus vivante et équilibrée et jouée de surcroît avec un louable esprit offensif. Après un premier but des Parisiens marqué dès la sixième minute par Renaut après un remarquable débordement de Cruijff auquel les Portugais répliquèrent cinq minutes plus tard par Nelson, les deux équipes alternèrent belles combinaisons collectives et exploits individuels jusqu'à la cinquante-sixième minute, où les Parisiens marquèrent coup sur coup deux buts par Dogliani et M'Pelé. Paris-Saint-Germain contre Valence en finale le 19 juin, c'est le succès garanti pour la deuxième soirée du Tournoi de Paris.

GÉRARD ALBOUY.

LES RESULTATS

Football-Club de Valence b. Fluminense	1-0
Paris-Saint-Germain b. Sporting de Lisbonne	3-1

(1) Au nom du conseil fédéral, M. Patrelle a annoncé que la Fédération française de football demanderait une sanction contre Paulo César à la Fédération internationale de football-association.

RUGBY. — *L'équipe de France, en tournée en Afrique du Sud, a fait match nul, 13-13, avec la sélection du Sud-Ouest africain le 17 juin, à Windhock.*

CORRESPONDANCE

M. Michel Parmentier répond à M. Marchais

Après la publication, dans le Monde *du 5 juin, d'une lettre que M. Georges Marchais, secrétaire général du parti communiste français, avait adressée à M. Michel Parmentier, président du comité régional olympique et sportif de l'Ile-de-France, celui-ci nous écrit notamment :*

La réflexion de M. Marchais et la mienne ne peuvent se situer sur le même plan.

Chef d'un parti politique d'opposition, il se place dans l'optique d'une stratégie globale de conquête du pouvoir pour l'instauration d'un ordre social fondamentalement différent.

Responsable, à l'échelon régional, du mouvement sportif, il ne m'appartient, pas plus qu'à mes collègues, de porter un jugement de valeur sur nos institutions, ni de mener une action pour les soutenir ou pour les modifier (...).

Le Comité national olympique et sportif français, représentatif de tous les sportifs français, puisqu'il rassemble les dirigeants nationaux de toutes les fédérations sportives (F.S.G.T., F.S.C.F., etc.), ainsi que les comités régionaux olympiques et sportifs, qui réunissent les dirigeants régionaux des mêmes fédérations, a souhaité à l'unanimité la promulgation, dès la présente session, d'une loi qui constitue le point de départ d'une politique globale du sport.

Il constate, bien sûr, que le projet actuel nécessite un certain nombre d'aménagements. Tel était le sens de ma lettre aux parlementaires.

Mais nous savons nous garder de la tentation de l'angélisme et nous pensons que le vote d'une loi de développement du sport est, en soi, un acte positif qui manifeste l'importance que le gouvernement et le Parlement reconnaissent enfin au sport.

● *Douze cents jeunes handicapés mentaux* ont participé, à Versailles, aux VIᵉ Jeux olympiques spéciaux, organisés par la FAVA, l'Association de volontaires franco-américains au service des handicapés mentaux. En compagnie du professeur Jérôme Lejeune, président de l'association, Mme Giscard d'Estaing a remis leurs médailles aux vainqueurs des différentes épreuves de natation et d'athlétisme.

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	34,00	39,70
Offres d'emploi "Placards encadrés" minimum 15 lignes de hauteur	38,00	44,37
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,03
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC.	65,00	75,89

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER Achat–Vente–Location	25,00	29,19
EXCLUSIVITÉS	30,00	35,03
L'AGENDA DU MONDE (chaque vendredi)	23,00	26,85



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

CONTROLLER

Une des Divisions d'un important Groupe européen travaillant dans le secteur de l'énergie cherche à pourvoir le poste de «contrôleur de gestion» d'une de ses usines (600 personnes). Le poste est à pourvoir immédiatement dans une ville moyenne.

FRANCE du SUD-OUEST
proche Côte Atlantique

Placé directement sous les ordres du Directeur de l'activité, le controller est responsable de l'ensemble des opérations de préparation, d'analyse et d'exploitation des résultats, ainsi que de la comptabilité analytique (cost accounting) au niveau des opérations de fabrication. Il coordonne la préparation et le suivi du tableau de bord et du budget.
Le candidat retenu aura une formation universitaire et une parfaite connaissance du Français. Une première expérience des techniques d'

audit comptable

soit dans une Entreprise, soit dans un cabinet est indispensable.

De très larges opportunités de carrière sont offertes dans un Groupe en très rapide expansion. Salaire et avantages sociaux importants.

Ecrire avec CV, photo et prétentions s/réf. 1740 à
ORGANISATION et PUBLICITE
2, rue Marengo 75001 Paris (France) q.tr.

PEZON ET MICHEL

Manufacture générale d'articles de pêche, liée à un Groupe important à vocation internationale spécialisée dans les sports et loisirs, recherche son

DIRECTEUR COMMERCIAL

Il sera chargé :
- du développement des ventes à l'exportation ;
- de la coordination de l'activité commerciale avec les filiales du Groupe ;
- de la commercialisation, en France, d'une partie de la gamme des produits ;
- de la conception et de la mise en œuvre de la politique commerciale.

Ce poste de haut niveau conviendrait à un Cadre Supérieur dynamique ayant :
- une expérience confirmée de la gestion commerciale utilisant les méthodes modernes de la distribution liées aux techniques avancées du Marketing, acquise plus particulièrement dans une activité d'exportation de produits destinés au grand public ;
- le goût des contacts internationaux ;
- la pratique de l'anglais courant.

LIEU DE RESIDENCE : AMBOISE.
Déplacements fréquents.



Adresser C.V. et rémunération actuelle sous référence 520 à :

JOUBLIN
CONSEIL EN RECRUTEMENT.
34, rue de Penthièvre, 75008 PARIS.

SOCIETE METALLURGIQUE

3000 personnes
recherche pour usine implantée en
BRETAGNE (bord de mer)

chef comptable

Dans le cadre d'une gestion décentralisée, il doit assurer la bonne marche du Service Comptable. Il préparera les états financiers mensuels.

Dépendant directement du Directeur d'usine il lui apportera son concours pour toutes les activités administratives, budgétaires et financières.

Préférence sera donnée à candidat ayant formation Ecoles de Commerce, de 30 ans minimum.

FACILITES DE LOGEMENT.

Adresser C.V. à No 12994 CONTESSE Publ. 20, av. Opéra 75040 Paris Cedex 01 q.tr.

Société française de
TRANSFORMATION MÉCANIQUE
importante dans sa spécialité,
région **SUD-EST** recherche **URGENT**

adjoint à directeur technique

- 35 ans minimum.
- de formation A.M. ou similaire, il doit avoir :
  - l'expérience de l'usinage de reprise, et si possible de l'extrusion à froid,
  - des connaissances en Fabrication et si possible de la commande numérique,
  - l'habitude du commandement.

Poste très intéressant, à responsabilité, et évolutif.

Ecrire avec C.V. détaillé et prétentions sous réf. 900 UM, à :

guillon sélection
23, AV. DE LIVRY - 93340 LE RAINCY

LABORATOIRE PHOTOGRAPHIQUE EST COLOR

en pleine expansion (actuellement 360 personnes), recherche pour METZ

Directeur financier

pour prendre en charge
- comme CHEF COMPTABLE les comptabilités générale et analytique de la société et de ses filiales,
- comme DIRECTEUR FINANCIER, et en liaison étroite avec la direction, la gestion financière de l'entreprise qui, en raison de ses activités saisonnières, a une politique de placements très élaborée.

Poste de haut niveau nécessitant, outre des diplômes comptables (D.E.C.S., etc.) et de gestion (H.E.C., E.S.S.E.C., I.A.E., etc.) une très bonne expérience des entreprises moyennes.

(Réf. 619.)

Chef du personnel

pour
- la gestion courante du personnel,
- l'élaboration et le suivi, en liaison avec la direction, du budget de la masse salariale de l'entreprise,
- la participation au maintien et au développement à tous les niveaux d'un esprit d'équipe.

4 à 5 ans d'expérience souhaitée d'une entreprise moyenne.

(Réf. 617.)

REMUNERATION ELEVEE.
DISCRETION ABSOLUE ASSUREE.

Ecrire sous référence indiquée avec curriculum vitae, photo et prétentions, à :

OREST B.P. 712
57011 METZ CEDEX.

INGENIEUR grande école

SEP

SOCIETE EUROPEENNE
DE PROPULSION
ETABLISSEMENT DE VERNON

recherche un Ingénieur Grande Ecole, électromécanicien ayant quelques années de pratique, le sens des réalités industrielles ainsi que de bonnes connaissances en statistique mathématique pour :

une activité de promotion de la fiabilité et de gestion des activités dans ce domaine dans le développement et la fabrication d'ensembles complexes de technicité élevée.

Adresser c.v. et prétentions en précisant référence 121, à :
S.E.P. Service du Personnel
BP 802 - 27207 Vernon

Société Française
(TOURAINE)
avec des liens internationaux
renommée pour ses produits utilisés par le secteur construction
recherche

DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT

Le candidat retenu aura les qualifications suivantes :
- formation Grandes Ecoles (X, Mines, Centrale) ;
- âgé de 40 ans minimum ;
- expérience opérationnelle des fonctions productions, commerciale et administrative et la gestion d'une unité autonome ;
- une personnalité dynamique mais souple et coopérative ;
- une connaissance de l'espagnol serait utile mais pas obligatoire.

Une excellente rémunération plus une évolution rapide sont offerte pour ce poste intéressant

Ecrire avec C.V. à TAS, sous référ. A.B./DG.A., 77, rue La Boétie, 75008 PARIS, qui transmettra aux Conseillers chargés de ce recrutement.

Entreprise liée à la chimie, bien implantée sur ses marchés, disposant d'appuis importants, cherche pour VILLEFRANCHE (30 km nord de LYON)

chef de fabrication

formation mécanique ou chimique
Avec 30 personnes, il assure un CA de 20 millions HT, ce qui nécessite bonne pratique du commandement.
La rémunération ne sera pas inférieure à 55.000 F. Connaissance de l'anglais nécessaire.
Env. CV + appoint. actuels (réf. HU) à
SCHNEIDER RECRUTEMENT
52, Rue Molière 69006 LYON

Importante Entreprise Métallurgique
1.500 personnes - Région Normande
recherche

INGÉNIEUR A.M.

ou équivalent
ayant expérience de 15/20 ans pour prendre la responsabilité des travaux de maintenance et participer à la gestion des ateliers.

Situation importante pour candidat compétent.
Ecrire n° 470 - S.N.P. Havas Rouen.

ingénieur CHEF de SERVICE

A.M. GRANDES ECOLES
- *30 ans minimum,*
- *Expérience industrielle hiérarchique,*
- *Utilisation courante de l'informatique,*
- *Anglais correcte.*

NOUS : Industrie mécanique - Pays de Loire 500 personnes - 140 millions de C.A. - 65% export - Fort développement - Grande ambition de structure et de gestion.

Fonction : **ACHATS, APPROS, STOCKS.**

Nous ne croyons pas au "spécialiste confirmé" tout prêt.
NOUS CHERCHONS *l'homme de caractère et de décision qui maîtrisera rapidement cette fonction en appréhendant avec "un temps d'avance" toutes les alternatives, d'opportunité internes et externes et non pas le gestionnaire d'inerties d'une production et/ou des pénuries externes.*
Si vous êtes ce réaliste pratique, écrivez-nous en joignant votre photo à
sous référence 13.472

s.n.p.m PETITES ANNONCES 100, av. Charles de Gaulle 92522 NEUILLY S/SEINE

DIRECTEUR DES VENTES

RÉGION OUEST

- *Nous sommes la division « PRODUITS VETERINAIRES » du Groupe BEECHAM.*
- *Nos produits destinés au traitement des maladies du bétail sont mondialement connus et commercialisés avec succès.*
- *Nous avons décidé de développer nos activités en France et recherchons un homme capable de mettre en place notre organisation commerciale.*

Agé d'au moins 30 ans et possédant une pratique des techniques modernes de vente, de la direction des hommes et une expérience dans une branche similaire, le candidat choisi aura pour mission d'élaborer la politique commerciale, de recruter, d'animer et de contrôler une force de vente au niveau national.

Le poste est rattaché au Directeur Général. Lieu de résidence : RENNES.

Rémunération attractive + voiture de fonction.
Merci d'envoyer lettre manuscrite, C.V. + photo et rémunération actuelle sous référence 2.385 à :

COFAP 40, rue de Chabrol 75010 Paris q.tr.

LABORATOIRE PHARMACEUTIQUE sur CRÉNEAU POTENTIEL IMPORTANT

recrute pour CREATION DE POSTE

Directeur financier

- gestionnaire efficace,
- d'esprit pionnier,
- créateur méthodique.

Le candidat aura au moins 5 ans d'expérience active et devra s'inscrire dans une équipe ambitieuse et volontaire.

Résidence TOURAINE - POITOU

Adr. C.V., prét., photo, n° 8.302, « le Monde » Publ., 5, rue des Italiens. — 75427 PARIS-9e, qui transm.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE CONSTRUCTION MÉCANIQUE

recherche

JEUNE INGÉNIEUR

De formation mécanique pour analyse et programmation sur ordinateur.
Grande ville de Province

Envoyer curriculum vitae à n° 12.964, CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, qui transm.

LA DELEGATION NORD DE

SODETEG ENGINEERING

Implantée au cœur de la ville nouvelle de L
recherche

INGÉNIEUR CHARGÉ D'AFFAIRES

pour l'Exportation - 30 ans minimum
(Industrie - Immobilier - Agro-Alimentaire

CE POSTE NECESSITE :
- Une expérience acquise de préférence entreprise :
  - Lancement d'opérations clés en ma
  - Missions à l'étranger (suivi de ré sation).
- Des qualités :
  - D'animateur et de contact ;
  - De gestionnaire et d'organisateur ;
  - De technicien généraliste ;
  - D'adaptabilité.

Bonne connaissance de l'anglais indispensab

Envoyer C.V., photo et prétentions à
SODETEG - ENGINEERING
Sac Postal 16 - 59659 VILLENEUVE-D'ASCQ

150.000 Fr.+ DIRECTEUR COMMERCIAL

Nous sommes une industrie mécanique d biens d'Equipement
140.000.000F de C.A. - 65% à l'export

FONCTION :
- *Elaborer objectif et programme du Marketing et des ventes,*
- *planifier, coordonner, animer et dirige les services et moyens de cette directio dans le sens d'un volume accru.*

Résidence : PAYS DE LOIRE

▪ Anglais indispensable.

Pour une réponse rapide adresser C.V. détaillé - photo sous référence 687 à **emgey conse**
12, boulevard Jean Mermoz - 92200 Neuilly

Marketing
Service Etu

ENTREPRISE BORDELAISE
recherche

ADJOINT AU CHEF DU PERSONNE

Agé 30 ans min., il sera particulièrement char des questions de sélection, embauche, formatio promotion.
Il est souhaitable qu'ayant acquis une expérien de plusieurs années dans la fonction « personnel il ait le sens de la psychologie industrielle, d relations humaines et un bon esprit d'équipe.
Adresser C.V. manuscrit, photo, références et pr tentions à :
Service Personnel - SUD-OUEST
8, rue de Cheverus, 33000 BORDEAUX.

Le Syndicat intercommunal à vocation multiple du Beaufortain recherche un agent de développement animateur rural
S'adresser en Mairie de Beaufort (73270).

ORGANISME PUBLIC REGIONAL rech. UN INGENIEUR électronicien. Conn. en propriété industrielle souhaitées. Lieu de résidence : Nantes. — Adresser C.V. avec photo n° 921.374, H.A.P., Hall Petites Annonces 7 X, 44040 NANTES CEDEX.

IMPORTANTE SOCIETE
REGION VALENCIENNES
SPECIALISEE
DANS LA FABRICATION
D'ANTENNES
PROFESSIONNELLES
recherche

INGÉNIEUR RADIO-ELECTRICIEN

pour diriger département
ETUDES PRODUCTION

Adres. C.V., photo et prétent. à LERC, 5, r. Boudreau, Paris-9e.

Société industrielle 1.200 pers. fabriquant revêtements d'étanchéité pour bâtiment

recherche

JEUNE DIRECTEUR DE FABRICATION

A.M., E.N.S.I. ou similaire.
2 ans expérience industrielle au minimum.

pr l'une de ses usines proche de Louviers (27), envir. 45 person.
MISSION :
Gestion technique et économique de l'unité de fabrication.
Liaison technico-commerciale avec la clientèle régionale

Poste d'avenir stable.

Adresser C.V. détaillé à

SELETEC
Conseil en Recrutement,
67009 STRASBOURG CEDEX.
sous référence 476.

Pour SUD-EST
Bureau d'études spécia
dans le domaine
des transports
recherche
pour études de circulat
et de régulation de tra
en milieu URBAIN

INGENIEUR

diplômé, de 2 à 5 ans dans ce domaine. Ecrire C.V., photo et prétentio M. Chédeau, SOTEST 44, rue Paul-Valéry, 75116 PARIS ou téléph. 553

IMPORTANTE ENTREP
REGION « PAYS DE LOI
recherche

UN INFORMATICIE

dégagé O. M.
Formation : analyste (r M.I.A.G.E.).
Expérience : 2 à 3 ans.
Position : cadre.
Fonctions : conception et e tation système inform de gestion.

Adres. par lettre man. C.V. avec photo et niveau re P.G.I., Tour Franklin, Cede 92081 PARIS-LA DEFENSE

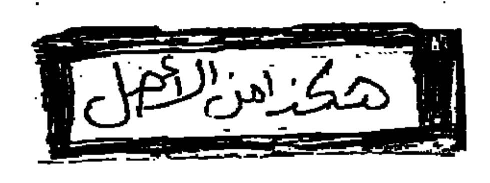
LA MAIRIE DE LILLE r
UN CHEF TAXIDERMIS
pr son Musée d'histoire nat. Le traitement mensuel net à un agent célibataire ou n sans enfant est de 1.740 F et atteindra 2.972 F enviro fin de carrière sans pré des augment. évent. de sal Les personnes intéressées cet emploi pourront obtenir renseignements compléments adressant une demande ac pagnée d'une enveloppe tim
à M. le Maire de Lille

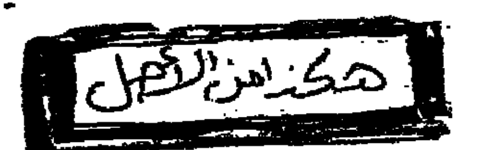
Rech. 2 CHARGES D'ETU et UN ANIMATEUR de for d'adultes formation supérie Expérience milieu agricole rural. Demande manus. et à HAVAS ORLEANS n° 9

ECOLE DE FRANÇAIS

pour étrangers Nice ch. FESSEUR COMPETENT audio-visuel, V.I.F. temps. Poste permanent HAVAS NICE

X CADRE
O-COMMER





ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	34,00	39,70
Offres d'emploi "Placards encadrés" minimum 15 lignes de hauteur	38,00	44,37
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,03
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC.	65,00	75,89

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER Achat–Vente–Location	25,00	29,19
EXCLUSIVITÉS	30,00	35,03
L'AGENDA DU MONDE (chaque vendredi)	23,00	26,85

offres d'emploi

HAY *Conseillers de Direction*

recherche pour Paris

CONSULTANTS JUNIOR

Intégrés à des équipes multidisciplinaires intervenant dans le développement et la gestion des hommes et des organisations.

Agés de 28 ans minimum, de formation supérieure (Grandes Écoles, Doctorat Sciences humaines, Gestion ou équivalent) et maîtrisant l'anglais.

Les candidats auront :
- une expérience industrielle réussie de 2 à 4 ans (gestion, personnel ou organisation) ;
- un excellent contact et des qualités d'animateur ;
- de grandes facultés d'adaptation ;
- un fort potentiel de développement.

Adresser C.V., photo et prétentions à J.-P. Charperine - HAY S.A.R.L. 37, rue de Courcelles - 75008 PARIS

DIRECTEUR

F.F. 200.000 — **PARIS**

Nous sommes une société industrielle dont le chiffre d'affaires augmente tous les ans et atteint actuellement plus de 100 Millions de Francs. Nous fabriquons, vendons et distribuons en France du matériel technique destiné à l'industrie. Notre Directeur Général cherche son adjoint direct.

Le Poste couvre les fonctions suivantes :
- gestion du service commercial
- contrôle de la gestion administrative
- animation d'une filiale technique
- conseil du directeur général

Notre Directeur Adjoint aura :
- 35 ans minimum
- la pratique de la langue anglaise
- l'esprit marketing
- le sens de la rentabilité

Ecrire à notre cabinet conseil c/o *Réf.* 12430, CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui ne *transmettra* aucun renseignement sans votre accord préalable.

P.D.G. très dynamique société de structure moderne à caractère multi-national recherche sa

SECRETAIRE ASSISTANTE DU PRESIDENT

chargée :
- de la tenue à jour de sa correspondance et l'organisation de ses déplacements.
- d'assurer la transmission des communications en aval et en amont.

La préférence sera donnée à candidate :
- de formation de type supérieur
- parfaite bilingue Anglais, 3 ème langue souhaitée
- de grandes aisances dans les contacts humains, accueil de toute personne, la compréhension de toute information, l'adaptation à toutes les situations.
- expérience souhaitable de plusieurs années dans un poste de secrétariat de direction.

Position Cadre

Restaurant Entreprise, 13 mois, possibilité vacances 75, lieu de travail Vitry (accès facile en voiture, moyens transports aisés)

Adresser C.V. manuscrit, prétentions, photo sous référence AC1 DIA PROSIM Boite postale N8 - 94400 VITRY S/SEINE

GROUPE MULTINATIONAL dont le siège est à Paris recherche

I.U.T. *GESTION OU TECHNIQUES DE COMMERCIALISATION*

ayant le goût de la mécanique

Après période de formation, ils exerceront dans le domaine de l'automobile et des matériels de travaux publics des

RESPONSABILITÉS DE GESTION DE STOCKS DE PIÈCES DÉTACHÉES, EN AFRIQUE FRANCOPHONE ET ANGLOPHONE.

Une expérience professionnelle de 2 à 3 années serait appréciée.

Adresser C.V. manuscrit à n° 2.399

COFAP 40, rue du Ch[illegible] 75010 Paris

COLLINS RADIO
16000 personnes - C.A. 2 Milliards de Francs recherche pour sa filiale française

ingénieur commercial
télécommunications marines

30 ans minimum — *Anglais parlé*

Diplômé de l'école navale ou d'une grande école d'électronique pour assurer les liaisons avec les chantiers navals et négocier les contrats de réalisation de systèmes de pointe en matière de télécommunications marines. L'expérience de la construction ou de l'utilisation de systèmes de télécommunications et la connaissance des milieux maritimes, civils et militaires, seraient des atouts importants.

Toutes informations sur cette offre seront données en toute discrétion au téléphone par Information-Carrière SVP 11-11 de 9 h à 18 h qui donnera un rendez-vous aux candidats intéressés.

Information Carrière SVP.11.11

Référence 614

37, rue du Général Foy 75008 Paris.

---

les automobiles PEUGEOT

recherchent

cadres débutants
HEC, ESSEC, ESCP,
dégagés des obligations militaires comme
CADRES COMMERCIAUX

Après une formation très complète, ils exerceront des responsabilités d'organisation, d'animation des réseaux et de promotion des ventes **en France et à l'étranger.** Cette activité implique une grande disponibilité géographique.

Très larges perspectives de carrières.

Écrire avec C.V. et photo sous référence 100/M à la Direction Centrale du Personnel Automobiles Peugeot – 75, avenue de la Grande-Armée, 75016 PARIS.



CHEF DE PRODUITS
MATÉRIEL MÉDICAL

Une bonne connaissance du marché du matériel médical en EUROPE et des notions techniques de fabrication et de stérilisation sont indispensables.

Adresser candidature manuscrite, curriculum vitae, prétentions et photo à :

Société OEDIP-CEREM
Mme COTRET
32, rue Camille-Desmoulins, 94230 CACHAN.

Marketing
Chef Service Etudes

Pour lui confier la responsabilité du Service Etudes de sa Direction Marketing,

très importante société de produits de grande consommation

recherche diplômé d'études supérieures, ayant acquis un minimum de 5 ans d'expérience de la fonction Etudes, de préférence dans société de produits de grande consommation.

Sous l'autorité du Directeur Marketing, il lui appartiendra notamment de :
- animer, conseiller, contrôler, former une équipe de 3 chargés d'études dans la réalisation des études qualitatives et quantitatives, des synthèses et recommandations destinées aux cellules Produits.
- veiller à l'optimisation du rapport qualité-prix.
- élaborer, recommander, faire exécuter la politique en matière d'études de portée générale.
- assurer contacts et négociations avec sociétés de Panels.
- proposer de nouvelles méthodes d'études.

Poste à pourvoir à Paris.

Adressez votre candidature avec c.v. détaillé, sous réf. 57025 à Havas Contact, 156, bd Haussmann - 75008 Paris.

HAVAS CONTACT

LE DÉPARTEMENT ÉQUIPEMENTS DES

Avions Marcel Dassault
A SAINT-CLOUD

2 usines – 1 500 collaborateurs – 150 cadres – étudie et réalise les commandes de vol et leurs dispositifs associés pour avions et engins. Ses réalisations mettent en œuvre les techniques les plus avancées dans la mécanique de précision, l'hydraulique, l'électronique.

Son directeur souhaite intégrer un

ingénieur métallurgiste
conseiller technique de la direction

Il participe à la définition et au choix des matériaux métalliques, mais aussi élastomères et plastiques, et assure les contacts techniques avec les fournisseurs ainsi qu'avec les façonniers de traitements thermiques et de surface. Il supervise le fonctionnement des laboratoires de traitements thermiques et de surface, organise et met en place les moyens industriels de production. Il intervient dans les expertises d'incidents mettant en cause les matières premières utilisées.

Pour réussir à ce poste, il faut être ingénieur diplômé ou universitaire et avoir un minimum de cinq ans d'expérience en laboratoire et en entreprise métallurgique avec des COMPÉTENCES PARTICULIÈRES EN ACIERS SPÉCIAUX ET ALLIAGES LÉGERS.

Ce poste est basé à Saint-Cloud et nécessite des déplacements fréquents, particulièrement à l'usine d'Annecy.

Écrire à G. BARDOU ss réf. 2893 M.

ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON - LILLE - GENEVE - ZURICH - BRUXELLES

EXPANSIAL

Recherche pour Société Nationale en Algérie.

SECTEUR BATIMENT

ingénieurs

- Entretien et gestion matériel T.P. et bâtiment. Formation G.E. Arts et Métiers ou similaire (section mécanique ou électromécanique). Réf. 2600
- Chef de projet. Ayant une expérience de 10 à 15 ans dans la conduite de travaux de bâtiment grands ensembles (habitation, administratifs, locaux industriels) et travaux publics (G.C. - V.R.D.). Formation E.P.P. - Centrales - Arts et Métiers plus spécialisation CHEBAP - C.S.T.B. - COSTIC - Méthodes PERT. Réf. 2601
- Etudes B.A. et B.P. Expérience minimum 10 ans dans les études béton armé et béton précontraint. De formation E.T.P. - E.S.T.P. ou équivalent avec spécialisation C.S.T.B. - CHEBAP - COSTIC. Réf. 2604
- Méthodes et prix. Expérience 10 à 15 ans dans le secteur bâtiment et travaux publics en conduite de travaux, méthodes et études de prix. Formation G.E. (E.T.P. - Centrales) - Arts et Métiers (section bâtiment et G.C.). Formation complémentaire I.A.E. appréciée. Réf. 2605
- Equipements techniques bâtiment. Etudes et installations des équipements techniques de bâtiments d'habitation, sociaux ou administratifs : électricité, chauffage, phonie, ventilation naturelle et mécanique, ascenseurs, plomberie sanitaire et gaz. Expérience 10 à 15 ans, formation E.T.P. ou équivalent. Réf. 2612
- Directeur unité de préfabrication lourde pour bâtiment et ateliers forains. Expérience 10 ans minimum, dont 5 ans de direction de la préfabrication. Formation E.T.P. ou équivalent. Réf. 2613

Salaire selon compétence - Nombreux avantages sociaux.

Adresser C.V. détaillé sous référence correspondante à :
EXPANSIAL : 6 Rue Halévy, 75009 PARIS
2 Place de l'Albertine, BRUXELLES 1000 (Belgique)

HAVAS CONTACT

IMPORTANTE SOCIETE DE PRODUITS CHIMIQUES

de dimension européenne - filiale d'un groupe multinational - spécialisée dans la fabrication et la commercialisation d'acides gras, de glycérine et de dérivés oléochimiques : ces produits mondialement connus trouvent leurs applications dans les revêtements, câbles, feuilles, joints, similicuirs, pneus, lubrifiants synthétiques, fibres, polymères, polyamides,

recherche pour son siège à PARIS

DEUX CADRES TECHNICO-COMMERCIAUX

chargés de :
- La promotion et la vente d'acides gras aux industries,
- L'introduction et la commercialisation d'une gamme diversifiée de produits chimiques organiques aux fabricants de résines thermodurcissables et thermoplastiques, de lubrifiants et autres.

Les candidats retenus :
- seront des vendeurs expérimentés ayant de solides connaissances techniques ou des chimistes ayant le sens des affaires,
- auront déjà exercé des responsabilités similaires,
- seront prêts à se déplacer dans toute la France (environ 40.000 kms par an).

Une voiture de fonction sera mise à leur disposition.

Une bonne pratique de l'anglais est indispensable.

Ecrire avec C.V., photo et prétentions à No 12461 CONTESSE Publicité 20, Avenue Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, qui tr.



THOMSON-CSF

DIVISION SYSTÈMES ÉLECTRONIQUES
SECTEUR TRAFIC ROUTIER

recherche

INGÉNIEUR GRANDE ÉCOLE

Ayant bonne expérience industrielle et commerciale pour négociations contrats et suivi d'affaires avec grandes administrations, dans le domaine de la régulation électronique du trafic routier et urbain.

Capable de s'intégrer à une équipe en expansion. Dynamisme commercial indispensable. Goût des contacts humains. Anglais indispensable et possibilité de perfectionnement.

Possibilité de prendre à terme la responsabilité d'un des secteurs d'activités du domaine.

Envoyer C.V., manuscrit et photo au Service du Personnel, 1, rue des Mathurins. — 92 - BAGNEUX.



THOMSON-CSF

DIVISION TÉLÉCOMMUNICATIONS

recherche :

UN CHEF DE SERVICE Après-Vente

POUR UN DE SES DÉPARTEMENTS

Expérience de l'industrie dans le domaine de l'électronique professionnelle ou semi-professionnelle.

Adresser curr. vitae et prétentions à M. GALLAIS - Service du Personnel, 16, rue du Fossé-Blanc - 92232 GENNEVILLIERS.

Groupe International

— BIENS DE CONSOMMATION ET ÉQUIPEMENT TECHNIQUE —

RECHERCHE POUR SA PLUS IMPORTANTE FILIALE EN

AFRIQUE NOIRE

dans conjoncture en pleine expansion

Adjoint Directeur Général

Formation H.E.C., E.S.S.E.C., E.S.C.P.
Age : 30 ans minimum

Il est nécessaire que le candidat assure actuellement avec succès la direction effective d'une exploitation importante.

RESIDENCE LIBREVILLE - REMUNERATION ELEVEE

Envoyer lettre manuscrite avec curriculum vitae, sous référence R.B. 1 à : O.P.G. Conseil, 13, rue d'Enghien. — PARIS (10e), qui transmettra.

Groupe national de première dimension
recherche pour établissement industriel
MECANIQUE DE PRECISION
5000 PERSONNES - BANLIEUE SUD

ingénieurs gestion de production

Diplômés d'écoles d'ingénieurs et ayant quelques années de pratique industrielle dans les domaines de la fabrication, du lancement ou de l'ordonnancement. Ils interviendront dans la gestion des fabrications au sein d'entreprises et chez les sous-traitants.

Toutes informations sur cette offre seront données en toute discrétion au téléphone par Information-Carrière SVP 11-11 de 9 h à 18 h qui donnera un rendez-vous aux candidats intéressés.

Information Carrière SVP.11.11

Référence 616
37, rue du Général Foy
75008 Paris.

PONT DE NEUILLY

LA DIRECTION FINANCIERE D'UNE IMPORTANTE SOCIETE D'ETUDES recherche

COMPTABLE

Niveau 1re et 2e partie du B.P. pour
COMPTABILITÉ ANALYTIQUE

— Restaurant d'entreprise ;
— Semaine de 5 jours ;
— HORAIRES VARIABLES.

Téléphone 772-12-12 (poste 73-38) pour prendre rendez-vous ou écrire à S.E.P., Tour Nobel Cedex n° 3, 92080 PARIS - LA DEFENSE

TWO AREA SALES MANAGERS

A major international company requires two Area Sales Managers to be responsible for color picture tube sales at EOM level. The areas concerned are 1) Scandinavia and Benelux ; and 2) France, Italy and Spain. Location is at company headquarters in Paris.

The men we are seeking should be mature sales engineers, capable of conducting high-level negotiations on contracts and princing. They should have a degree in Electrical Engineering or equivalent and speak fluent English as well as having a working knowledge of French. For the second area Italian is required.

Qualified executives are invited to write us, in English, giving all pertinent information, including current position and responsibility and current salary.

All replies will be handled in the strictest confidence, and as a leading firm of Management Consultants retained to select the executives for these positions we undertake not to disclose any information to our client prior to a personal interview, and only with the consent of the respondent.

Write to Box B 18-5837, Publicitas, CH-1211 Geneva 3.

---

telesystemes

Division des systèmes de téléinformatique

recherche

. dans le cadre de ses activités de conception et de réalisation de systèmes de téléinformatique
. pour participer aux projets dans le domaine de réseaux de commutation par paquets et de commutation de messages.

ingénieurs

Ayant :
. une expérience pratique d'au moins 2 ans dans l'étude et le développement de logiciels de téléinformatique
. une bonne connaissance des moniteurs temps réel sur mini ordinateurs (MITRA 15, PDP 11...).

analystes programmeurs & programmeurs

ayant une expérience réelle dans la réalisation de logiciels et une bonne pratique des langages d'assemblage sur mini ordinateurs.

Envoyer CV et prét., TÉLÉSYSTEMES, Division des Systèmes de Téléinformatique, 10, rue de Verdun 92100 Boulogne.

Pierre Lichau s.a.

CREUSOT-LOIRE

CHEF DE MARCHÉ GRANDE EXPORTATION

C'est encore une nouvelle recherche dans la même ligne de celles que nous avons déjà effectuées.

L'essentiel du profil peut se résumer comme suit :

— Vous êtes E.S.C.P., ESSEC, H.E.C., etc. ;
— Vous avez l'expérience des négociations à l'étranger à des niveaux variés ;
— Vous aimez la vente et vous voulez par la suite évoluer vers un poste à responsabilités.

Bien sûr vous parlez couramment l'anglais, l'allemand ou les deux.

Incidemment, si vous parlez le portugais, ceci nous intéresse. Ce n'est pas indispensable pour ce poste, mais nous pourrions vous donner éventuellement une orientation plus rapide.

Dans tous les cas, c'est une situation d'entrée qui doit déboucher normalement sur une Direction Générale de filiale étrangère.

Il faut donc être mobile, adaptable, bon négociateur pour s'intégrer dans une équipe jeune.

Nous aimerions compléter cette annonce par un entretien personnel. Ce sera une conversation d'affaires, agréable et détendue comme vous avez l'habitude d'en avoir.

Merci d'envoyer votre C.V. avec numéro de téléphone à n° 1.985,

INTERNATIONAL BUSINESS DRIVE



5 RUE DE LA ROSIÈRE, PARIS 15e
à qui nous avons confié cette recherche.

POUR LE SERVICE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS
les PTT recrutent sur titres
POUR PARIS ET LA PROVINCE

350 DIPLÔMÉS

DE CERTAINES ÉCOLES D'INGÉNIEURS

ou titulaires d'une maîtrise d'informatique
(âge maximum 30 ans)

FONCTIONS

Etudes pour la mise en place de nouveaux systèmes d'exploitation
•
Lancement de travaux neufs
•
Contrôle de chantiers
•
Exploitation technique et maintenance des installations

CANDIDATURES REÇUES JUSQU'AU 30 SEPTEMBRE 1975

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS DANS LES DIRECTIONS REGIONALES DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

Paris : 18, boulevard de Vaugirard 75531 PARIS CEDEX 15.
Banlieue : 7, bd Romain-Rolland 92128 MONTROUGE.
Province : au chef-lieu de la région de résidence.

FILIALE FRANCAISE D'UN IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL INTERNATIONAL EQUIPEMENTS DE TELECOMMUNICATIONS

recherche

POUR DISTRIBUER ET MAINTENIR SUR LE MARCHE DES SOCIETES ET DES ADMINISTRATIONS (BANQUES, MINISTERES, SOCIETES DE PRESSE, SIEGES SOCIAUX, ETC...) DES TERMINAUX TELEGRAPHIQUES DE HAUTE QUALITE TECHNIQUE PAR LEUR SELECTIVITE ET LEUR FIABILITE.



INGENIEUR TECHNICO-COMMERCI

ayant par sa formation d'ingénieur électronicien et par son expérience une bonne connaissance des réseaux européens télégraphiques et téléphoniques et le goût des négociations commerciales à haut niveau.

Ce poste peut évoluer vers des responsabilités de gestion et d'animation dans le cadre d'une Société en expansion.

Adresser C.V. et prétentions sous référence 121 M 612
30, rue de Mogador
75009 PARIS





GROUPE
ELF AQUITAINE



recherche

TECHNICIENS

Dégagés des obligations militaires, aimant la vie en mer, pour tenir des postes de contrôleurs génie civil de fonds marins.

BTS ou équivalent obligatoire mécanique des sols.

Connaissance de la langue anglaise très souhaitée.

Adresser C.V. et prétent. à No 12835 CONTESSE Publicité 20, av. Opéra - 75040 PARIS CEDEX 01, qui transm.

STRAFOR

GROUPE FORGES DE STRASBOURG
Leader Européen de son Marché (EQUIPEMENTS DE BUREAUX)
recherche
pour conduire son développement

Jeunes Diplômés d'Etudes Supérieures

débutants, ou possédant 2 ans d'expérience dans la perspective des postes immédiats suivants :

1°- Chef de Produit
pour STRASBOURG
Formation Marketing Réf. M. 1024

2°- Chef de Marchés
pour sa Filiale au MAROC (Casablanca)
Formation Marketing Réf. M. 1025

3°- Chef de Projets Etudes Nouveaux Produits
pour STRASBOURG
Formation Ingénieur Réf. M. 1026

4°- Contrôleur de Gestion
pour le suivi de Centres de Profits à STRASBOURG
Formation Gestion Réf. M. 1027

Le recrutement sera conduit par le DIRECTEUR GENERAL

Les dossiers de candidatures — sous Réf. à préciser sur l'enveloppe — seront traités confidentiellement par

DEVELOPPEMENT
10 rue de la Paix, 75002 Paris.

GROUPE TRAVAUX PUBLICS
recherche pour Importante Agence
AFRIQUE EQUATORIALE FRANCOPHONE

UN CHEF COMPTABLE

Ce poste conviendrait à un candidat ayant exercé des fonctions semblables dans une importante agence ou dans une moyenne entreprise.
Expérience Outre - Mer et Travaux - Publics souhaitée.

Adresser C.V. détaillé, photo et prétentions sous référence N° 58666 à PUBLIPRESS 31, Boulevard Bonne Nouvelle 75002 Paris

---

GROUPE SOCIETES CHIMIE
Effectif 1000 personnes - C.A 250 Millions,
recherche pour son siège de GENNEVILLIERS (92)

la secrétaire de son directeur général

La candidate retenue, agée de 25 ans minimum, de formation supérieure, aura une parfaite connaissance de la langue anglaise parlée et écrite et de sa sténographie.

Son expérience professionnelle antérieure lui permettra d'organiser, d'animer et de contrôler un secrétariat de DIRECTION GENERALE.

Un salaire élevé, un statut cadre sont prévus pour la titulaire de ce poste.

Envoyer C.V photo et prétentions s/ réf. 867 à AXIAL Pub. 91, faubourg Saint Honoré Paris 8é qui transmettra

---

Richard Ellis SA

Conseil immobilier international

20 bureaux dans le monde..
Doit faire face à son expansion internationale.

recherche immédiatement

Des Collaborateurs de haut niveau

pour son service commercial.

Dynamiques avec une grande expérience de la négociation. Bilingues.

Offre des possibilités financières importantes dans un cadre de travail attrayant.

Tous les dossiers envoyés personnellement à : M. de Baulny, Richard Ellis S.A. 17, rue de la Baume, PARIS (8e), seront étudiés confidentiellement et une réponse donnée.

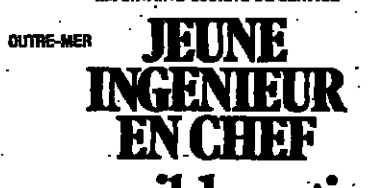
IMPORTANTE SOCIETE DE SERVICE

OUTRE-MER

JEUNE INGENIEUR EN CHEF conseil de gestion

Ce poste implique une solide formation supérieure et une expérience de 2 à 3 ans de conseil de gestion, par exemple dans un cabinet spécialisé dans les interventions auprès des P.M.E.
Le titulaire dirigera, dans son domaine d'activité une petite équipe locale.

Toutes informations sur cette offre seront données en toute discrétion au téléphone par Information-Carrière SVP 11-11 de 9 h à 18 h qui donnera un rendez-vous aux candidats intéressés.



Référence 618
37, rue du Général Foy
75008 Paris.

IMPORTANT CABINET COMMISSAIRES AUX COMPTES DE CLASSE NATIONALE

recherche pour Septembre - Octobre Collaborateurs pour missions de révision.

I - **RÉVISEURS** expérimentés, mémorialist experts-comptables diplôm ou formation équivalente, professionn complets, ayant pratiqué si possible auc angio-saxon.

II - **PROFESSIONNELS COMPTABLE** de SOCIETES confirmés, susceptibles s'adapter à l'exercice de la profession lib rale et d'accepter de nombreux déplacemen en province.

III - **ASSISTANTS RÉVISEURS,** titulair au min mum du D.E.C.S., SUP. de CO Paris appr ciés, de préférence non débutants.

Pour tous ces candidats, la connaissance de l'angla est souhaitable. Les déplacements seront fréquent

Envoyer curriculum vitae et prétentions à n° 8.79 « le Monde » Publ., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9

ENTREPRISE GÉNIE CIVIL

recherche pour PARIS
BUREAU D'ETUDES
TRAVAUX SOUTERRAINS

UN INGENIEUR

ayant une grande expérience des chantiers et du bureau d'études de travaux de galeries.

Envoyer curr. vitae et photo à n° 8.712, Publipress, 31, bd Bonne-Nouvelle, 75082 Paris Cedex 02.

Importante Société

recherche pour région de PARIS

UN INGENIEUR ELECTRONICIEN

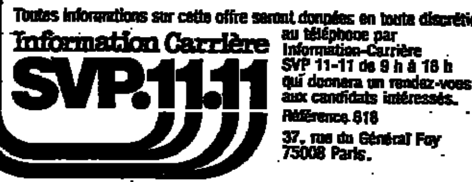
FORMATION GRANDES ÉCOLES

Débutant ou quelques années expérience

MISSION :

Recherches, études et mise au point expérimentales de dispositifs électroniques pour l'armement.

Adresser C.V. détaillé et prétentions à n° 13.301, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

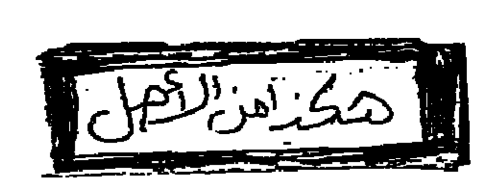


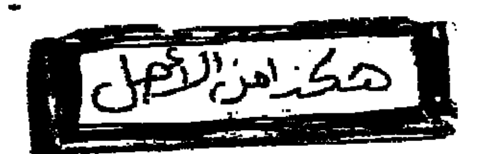
CHEF COMPTABLE HOMME

Niveau D.E.C.S. ou ancien B.P.
— Expérience professionnelle exigée ;
— Libre de suite ;
— Méthodes modernes de gestion ;
— Esprit d'équipe ;
— Ambiance dynamique ;
— Rémunération intéressante ;
— Nombreux avantages sociaux dont 5 semaines congés payés.

Envoyer curriculum vitae à M. G. FRANCE, 6, rue Picot, 75116 PARIS.

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.





ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	34,00	39,70
Offres d'emploi "Placards encadrés" minimum 15 lignes de hauteur	38,00	44,37
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,03
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC	65,00	75,89

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER Achat–Vente–Location	25,00	29,19
EXCLUSIVITÉS	30,00	35,03
L'AGENDA DU MONDE (chaque vendredi)	23,00	26,85

offres d'emploi

LUMMUS

Groupe multinational d'engineering
Pétrole-Pétrochimie-Energie
6000 personnes dans 15 pays
recherche pour sa Société Française – PARIS.



project estimating manager

33 ans minimum. Diplômé d'une grande école d'ingénieurs et ayant plusieurs années d'expérience en Engineering ou en entreprise générale, il animera les équipes :
● project estimating, ● cost control.

Pour ce poste, la maîtrise de la langue Anglaise est indispensable et les opportunités de promotion liées à la possibilité de poursuivre une carrière internationale.

Toutes informations sur cette offre seront données en toute discrétion au téléphone par Information-Carrière SVP 11-11 de 9 h à 18 h qui donnera un rendez-vous aux candidats intéressés.

Information Carrière SVP.11.11

Réf. : 608
37, rue du Général Foy 75008 Paris.

ASSOR CONSEIL
Société d'Ingénieurs Conseils en Organisation recherche

ingénieurs en organisation

DEBUTANTS

(X, Centrale, Mines, A et M, HEC, etc...)

Formation au métier de consultant assurée. Déplacements de moyenne ou longue durée à prévoir en province ou à l'étranger.

Adress. lettre manus., CV et photo à
ASSOR CONSEIL
85, rue Lafayette -75009- PARIS -

Gérant d'immeubles (9e) rech. COMPTABLE expérim. Conn. informat. indisp. Poste avec responsabilit. et d'avenir. Ecr. Serv. n° 47 B.P. du Mazet, 75062 Paris, Cedex 02, qui trans.

Société Clamart recherche COMPTABLE DIPLOME DECS ou BTS ou ESC expérimenté, ayant responsab. tenue comptab., paye, déclaration, calcul, Px revient et Bilan. Relation Banque. 736-25-25.

demandes d'emploi

● Je dirige actuellement un Service de la Direction du Personnel d'une Société industrielle de plus de 2.000 personnes.

● Je cherche des responsabilités couvrant l'ensemble de la

FONCTION PERSONNEL

ou se situant dans même domaine actuel :
— FORMATION - RECRUTEMENT
— GESTION DES CARRIÈRES

Dans tous les cas seules m'intéressent les Sociétés qui croient à l'importance de la gestion des hommes et veulent la pratiquer.

MON PROFIL :
— 31 ans - Diplômé de l'Enseignement Supérieur, 5 ans d'expérience professionnelle.
Je tiens à rester à Paris mais j'ai l'habitude des déplacements de courte durée.

Pour 1er contact, adr. propositions à n° 13.135, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

DIRECTEUR

H.E.C. Droit C.P.A., 45 ans, allemand-anglais
GRANDE EXPERIENCE MARKETING, GESTION, EXPORT, PERSONNEL
Dynamique - Efficace
recherche situation PARIS - PROVINCE.
Direction entreprise ou grand département.
Ecrire HAVAS CONTACT, 156, bd Haussmann, 75008 PARIS, sous référence 63.940.

J. F. licences lettres et anglais, 2 ans sciences économ., parfait trilingue angl., ital, ch. emploi contacts et initiatives. Téléph. 073-25-47, hres bur. ou 945-42-34.

INGENIEUR GENIE CIVIL gde expérience CONSTRUCTION ET VENTE PAVILLONS TRADITIONNELS et PREFABRIQUES en Normandie, rech. situation. Ecr. n° 9.448, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

H. 34 a., Instit. spéc. CAEI, gde exp. anim. art. form. adult., ch. empl. dir. établ. ou resp. Paris, banl. N.-O. 959-25-44, à part. 17 h.

PROFESSION. Automob. qualif., 49 ans, rech. région PARIS
GESTION PARC
véhicules. Ecrire SILVIO, 9, rue Biot - 75017 PARIS

représent. offre

TRES IMPORTANT GROUPE IMMOBILIER recherche, URGENT, pour commercialisation de ses programmes, VENDEURS ...

L'immobilier exclusivités

appartem. vente

Paris

TRES GRANDE CLASSE
APPARTEM. DUPLEX 268 m2 12e et 13e étages. Vue extraordinaire s/Paris Sud 123m2, terrasse 60m2, jardin. Conviend. P.-D. G., profess. libérale ou artiste. Px 1.000.000 F. Tél. : 766-24-18, l'après-midi.

SAINT-JACQUES
Prop. vend duplex de caractère tout conf., av. jdin. T. 723-37-01.

LES HAUTS DE PARIS
50 m. de METRO PELLEPORT PETITS et GRANDS STUDIOS ds imm. entièrement restauré. Location et gestion gratuites assurées par nos soins. BUREAU de VENTE sur place tous les jours (sf dim.) 11-19 h. 88, r. PELLEPORT. T. 636-52-00.

Près Foch, très lux. appt 290m2 sompt. récept, 4 chbres, parfait état + 4 ch. serv. Tél. 4 postes, possibilité profession libérale. Affaire exceptionnelle, 723-91-44.

R. des Ecoles. Idéal placement STUD. et DUPLEX, tt confort. PX EXCEPT. 548-65-80.

PARIS XVIe angle bd Murat et r. Daumier A vendre Appts 2-3 P. Libres et occupés. Imm. refait à neuf avec ascens. Vis. s/pl. ts les jours, 14-18 h : 1, RUE DAUMIER - PARIS 16e

« Résidence Monsieur-le-Prince » Appts à vdre STUD., 2-3-4 P. rén., caract. Prox. Luxembourg. Vis. Appt témoin tous les jours, et samedi sur rendez-vous, de 10 h à 17 h - 633-14-51.

MARAIS Ds Hôtel particulier XVIIe siècle Splendide 4 P., cuis., bains, wc, en duplex, exposé Sud. 742-03-11 / 87-66

BUTTE MONTMARTRE GRENIER 100 m2. — 277-75-68.

Vue Saint-Michel. ODE. 95-10. Imm. 17e classé, sél. + 2 pces. Terrasse + grenier. A aménag.

6, rue Caulaincourt. Partic. préf. à part., 4 p., tt cft, im. p. de t. Sur place mercr., jeudi, vendr., 14 à 18 h. 30 et sam. 9 à 12 h.

Cœur Montparnas. A rén. Pet. 2 p., pet. px. DAN. 63-98, ap. 16 h.

TROCADERO Duplex 150 m2, 9e et 10e étage. Bel. terras., gd liv., 2 ch., 2 bs, chbre serv., garage. 224-00-10.

appartem. achat

URGENT rech. 2 à 9 p. secteur résid. KIJOXSON, LAB. 13-07.

viagers

Estimation gratuite - Discrétion
F. CRUZ 8, rue La Boétie 265-68-90

16e - VERDURE, calme. Villa Montmorency H. P. 8 p. tt cft, jardin, terrasse, garage. Occup. 1 T. 73 ans. 620.000 F + 3.500 F.
F. CRUZ 8, rue La Boétie 265-68-90

constructions neuves

COLLINE **CHAILLOT**
6-8, rue CHARDIN. Reste : Un 3 pièces et jardin. Un duplex 6 p. + terrasse. Sur place de 14 h. 30 à 18 h. 30. TÉL. : 527-33-20 et 622-16-08.

NEUILLY
65, BD DU CHATEAU
DU STUDIO AU 6 P.
TRES GRAND STANDING
Tr. beau jardin privatif ombragé Parkings - Chambres de service Prix ferme et définitif Livraison fin 1975. Bureau de vente sur place tous les jours (sauf dimanche) de 14 h 30 à 18 h 30
P. DOUX 3, av. Grande-Armée (16e) - 553-16-62

CHAMPS-ELYSEES
11, RUE DE BERRI (7e étage)
TRES BEAU 6 PIECES 165 M2 TERRASSE 100 M2
PRIX FERME ET DEFINITIF Livraison immédiate POUR VISITER
P. DOUX 3, av. Grande-Armée (16e) - 553-16-62

locations non meublées

Offre

PUTEAUX. GD STUDIO 50 M2 pr. gare, 5' St-Lazare, terrasse, 6e, dern. étage, tt cft, 720 + ch. 250-62-39.

Plaine MONCEAU 325 M2 ATELIER d'artiste, duplex, 3 chambres. 2 sanitaires, 2 chbres service. 5.500 F. - ANJ. 90-73.

AVENUE DE SEGUR. Très bel imm. gd stdg. Bail 6 a., 150m2. Vue imprenable + 2 chambres de bonne, 4.500 F. — 337-88-14.

Propriét. loue direct. à particul. 5, rue du Helder. — 523-21-73.

PORT-ROYAL, grand standing. Petit studio s/jardin, tt confort. 590 F + charges. — 337-69-59.

LOCATION SANS AGENCE OFFICE DES LOCATAIRES 9, rue de Hanovre, Me Opéra, 8, rue Ph.-Dangeau, Versailles, 45, rue Héricart, Me Dupleix.

Centre Ozoir vd terrain 5.300m2, conv. à clinique, mais. repos ou résidence. Téléph. : 028-20-87. M. FERRIERE.

VESINET Résidentiel, 700 m RER. BEAU TERR. boisé, 1.600 m2, façade 35 m, toutes viabilités. Agence de la TERRASSE - 976-05-90

pavillons

Enghien, 5' de la gare, calme, soleil, jdin de 1.000m2. Maison 8 p. 200m2 habitables + sous-sol + dépendanc., 550.000 F. av. 110.000 F comptant. T. 989-31-74.

PARC ST-MAUR, RER, Marne CHATENAY près VERRIERES. Pav. 6 p., neuf, grand séjour, de 320 à 360.000 F. Tél. 202-20-04.

propriétés

78 HOUDAN Magnifique propriété 280 m2 habitables, grand parc, piscine, dépendances. 550.000 F. Tél. 627-02-04

45 MINUTES PARIS
PARTICULIER VEND
SUPERBE PROPRIETE
500 M2 HABITABLES dans un parc entouré de murs 2,5 ha, tennis, etc.
Prix élevé justifié.
Pour renseig. Tél. : Hres burx. 645-68-86. Domicile : 438-91-43.

30 km de Paris par autor. Ouest prox. gare. Villa neuve de 7 p., 2 s. de bs, cuis. amén., tr. beau site, jdin boisé 950m2, 430.000 F. Tél. : GRAVEY, 965-69-59.

DROME, rég. CREST, ferme et moulin sur 4 ha, 200.000 F. Fermette sur 1,7 ha, 165.000 F. Bord village, maison de 8 p., parc de 1.600m2, 260.000 F. Ag. HERVE, B.P. 86, 26400 CREST. Tél. : (75) 75-09-00.

LIGUGE, 8 km cent. POITIERS mais. bourgeoise anc. dite « le Château », entière. rénovée 1962. Parf. état, parc 15.000m2 clos, v. et l. arbr. Vast. dép. Log. gard. T. mat. jus. 13 h. 16 (49) 43-11-53 PAILLAT, BP 4, LIGUGE 86240.

LAGNY, magnif. ppté 14.000m2, mais. 10 p. + dépend., gar. 5 v. ALGRAIN, 285-00-59 et 285-09-54.

EXCEPTIONNEL ENGHIEN à rénover, villa de 7 p. + 1 de 45m2 sur parc de 2.000m2, très calme, résidentiel, 730.000 F, av. 146.000 F comptant. T. 989-31-74.

... NOTAIRE. Tél. : 34 CERESTE par MANOSQUE, HAUTE-PROVENCE ou MARSEILLE 62-74-43.

... Terrasse circulaire. Px 900.000 F. LA MERIDIENNE, 13, rue de Latour-Maubourg, 06400 CANNES. Réf. 155. Tél. : 99-45-70.

LE RAINCY, très belle villa de caractère, 9 p. + ss-sol + pav. annexe., gar. 2 voit, tt conft. Parc de 1.600m2, beaux arbres, pelouse, tennis. Tél. : 224-79-52.

VESINET Résidentiel 3' R.E.R. Gd séjour, 5 ch., Parc 1.200 m2. A.P.C. - 976-38-98

Voir la suite de notre immobilier en page 28

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

L'immobilier

PRESSE

LE CONFLIT DU « PARISIEN LIBÉRÉ »

Le groupe communiste pour la convocatio[n] d'une « table ronde » à Matignon

Le groupe communiste de l'Assemblée nationale demande, dans une déclaration publiée mardi 17 juin au Palais-Bourbon, « *la convocation immédiate à l'hôtel Matignon d'une « table ronde » réunissant, d'une part, la direction du* Parisien libéré *et, d'autre part, le Comité intersyndical du Livre parisien* ».

Dans l'analyse qu'il fait de la crise, le groupe communiste écrit :

« *Depuis plus de trois mois, les travailleurs du* Parisien libéré *sont victimes d'une agression de la part de leur direction, qui a décidé d'une façon unilatérale de démanteler l'entreprise, de procéder à des licenciements et d'annuler les accords contractuels existants.*

» *Les travailleurs et leur organisation syndicale ont été contraints d'engager l'action pour faire respecter leur droit et défendre leur emploi. Depuis le début du conflit, ils essaient en vain d'obtenir l'ouverture des discussions. (...)*

» *L'attitude intransigeante et provocatrice de la direction du journal ferme la porte à toute solution.*

» *Le gouvernement, loin d'aider à la recherche d'une issue prend fait et cause pour M. Amaury, autorise trois cents licenciements, met la police à son service et se livre à de violentes attaques contre les travailleurs du Livre et leur syndicat C.G.T.*

» *Le groupe communiste demande avec insistance au premier ministre de mettre fin à ce comportement qui aggrave la situation et d'user, comme c'est [son] devoir, de ses prérogatives [pour] que s'engagent au plus tôt des [né]gociations sérieuses.* »

Pour sa part, la Fédéra[tion] française des travailleurs du L[ivre] (C.G.T.), dans un long com[mu]niqué publié mardi soir, déc[lare] que la solution du conflit [ne] *peut être que la négociation [im]médiate* ».

« *La campagne indécente [de] M. Poniatowski contre les o[rga]nisations syndicales*, affirm[e la] F.F.T.L., *ne vise qu'à cache[r la] réalité du problème, qui est [un] conflit du travail.*

» *Le patronat de la press[e et] le gouvernement*, ajoute le [com]muniqué, *ont le pouvoir d'am[ener M.] Amaury à la table des nég[ocia]tions. Au cas où le patrona[t de] la presse et le gouvernemen[t ne] s'engageraient pas dans [cette] voie, les travailleurs du [Livre] sont prêts à de nouvelles ac[tions] d'ampleur nationale.* »

UN ARTICLE DE « MINUTE » CENSURÉ PAR LES OUVRIERS DE L'IMPRIMERIE

La direction de l'hebdomadaire *Minute*, dans un communiqué publié mardi 17 juin, annonce que, « *dans la nuit du 16 au 17 juin, la fabrication du journal dans ses deux imprimeries parisiennes (composition et tirage) a été interrompue sur ordre émanant du Syndicat cégétiste du Livre.*

» *Des syndicalistes ont procédé, sous leur responsabilité, avant les opérations de tirage, au « caviardage » par gommage à l'acide des noms de cégétistes qu'ils ne voulaient pas voir citer par* Minute », ajoute le communiqué.

La direction de *Minute* précise qu'elle a décidé, dès à présent, de « *saisir la justice des agissements du Syndicat du livre* ». La forme qu'elle pourrait revêtir n'est pas encore fixée. Il pourrait s'agir soit d'une action civile, en dommages intérêts, soit d'une action pénale fondée sur les articles du code pénal relatifs à la contrefaçon.

Selon les informations recueillies, les deux noms de dirigeants syndicaux du Livre — celui de M. Bureau, cité une fois, et celui de M. Lancry, cité trois fois — auraient été « gommés ».

[*L'hebdomadaire* Minute *consacre au conflit du* Parisien libéré *et à ses suites, trois pages d'une extrême violence dans lesquelles le comité intersyndical du Livre C.G.T. est, nul ne s'en étonnera, vivement attaqué.*

Les ouvriers de l'imprimerie de labeur, qui assurent le tirage de Minute *ont pris sur eux d'effacer, sur les plaques offset, les noms de deux responsables du syndicat dans les quatre passages où ils étaient cités. Ces coupures sont contraires à la loi, à la convention collective, et le secrétaire général du comité intersyndical du Livre lui-même, M. Robert Bureau, déclare, aujourd'hui, dans* l'Humanité, *parlant de l'époque où les ouvriers de l'imprimerie des Petites-Ecuries ont continué à confectionner le* Parisien libéré : « Cela suffirait à détruire les affabulations contre nos prétendues attaques contre la liberté d'information. Pendant toute cette période les ouvriers du *Parisien libéré* ont imprimé un journal répandant quotidiennement des calomnies sur leur mouvement. » *La liberté de la presse, en effet, ne se divise pas.* — J.S.]

● *Le quotidien* Nice-Matin *n'a pas paru* ce mercredi 18 juin à la suite d'une grève-surprise des ouvriers du Livre. Ceux-ci sont opposés à la direction sur un certain nombre de points : conditions d'embauche, notamment affectation dans le cadre de l'adaptation au matériel moderne (photocomposition) et conditions de ravail. C'est la troisième fois en moins de trois semaines que *Nice-Matin* ne paraît pas. — *(Corresp.)*

● *L'assemblée des rédacteurs du « Figaro »*, réunie le mardi 17 juin, a confirmé pour la troisième fois (à l'unanimité des présents (sauf deux voix contre et onze abstentions) son hostilité au rachat, par M. Robert Hersant, des parts de capital que M. Jean Prouvost s'apprête à lui céder. Dans tous les cas, la signature pour la cession des actions doit intervenir, dans une semaine au plus tard.

Pour leur part, les cadres du *Figaro* ont, dans une motion publiée lundi soir, manifesté le désir — devant la situation préoccupante que connaît le journal — de voir mener à bien les négociations avec M. Robert Hersant.

Selon la Société des journalistes, cent vingt rédacteurs environ participaient à la réunion.

● *La promotion 1975 du centre des journalistes de Paris* compte quarante-sept étudiants. Ils ont terminé leurs études le 1er juin : quinze d'entre eux avec la mention secrétariat de rédaction, cinq avec la mention radio, quatre avec la mention agence.

La bourse Francis Lauga, décernée par Europe 1, a été attribuée à Philippe Perier.

Les épreuves de la sélection d'entrée pour l'année 1975-1976 sont fixées aux 4 et 5 septembre. Les inscriptions sont prises au C.F.J., 33, rue du Louvre, Paris-2e jusqu'au 31 août.

Evalué à 500 000 livres

LE GRAVE DÉFICIT DE L'« OBSERVER » MENACE SON AVENIR

L'*Observer*, l'un des plus vieux journaux britanniques, risque de cesser de paraître en septembre prochain si son personnel (sept cents personnes) n'est pas réduit d'un tiers. C'est ce qu'a annoncé la direction lundi soir. Les représentants de toutes les catégories du personnel doivent rencontrer, mercredi 18 juin, la direction pour discuter de l'avenir de l'*Observer*, qui, fondé en 1791, est actuellement un des plus grands journaux dominicaux britann[iques].

On estime que son défi[cit se] chiffre, cette année, à 500 0[00 li]vres (4 600 000 F) environ. [Son] tirage, qui était de 818 000 e[xem]plaires en octobre 1973, [est] tombé à 714 000 en mars de[rnier].

La situation du journa[l re]flète la crise que traverse a[ctuel]lement la presse britanniq[ue en] raison de l'inflation, d'une [baisse] des recettes publicitaires [et de] frais de fabrication croissa[nts].

Société « le Monde »

Le 23 mai 1975 s'est tenue l'assemblée générale ordina[ire] annuelle des associés de la S.A.R.L. « le Monde », qui a approuvé les comptes de l'exercice 1974. Ceux-ci font ressor[tir] un bénéfice net de 821 697,51 francs après dotation aux amo[r]tissements, provisions et réserves de 8 922 895,12 francs.

BILAN AU 31 DECEMBRE 1974

ACTIF		PASSIF	
Frais d'établissement	1 784 628,33		
Immeubles	30 626 879,14	Capital	300 0[illegible]
Installations	45 376 407,26	Réserve légale	20 0[illegible]
Matériel et mobilier	36 940 097,27	Réserve générale	2 651 8[illegible]
Immobilisations incorporelles	2 223 572,30	Réserve de réévaluation	466 2[illegible]
Immobilisations en cours	1 264 839,93	Réserve spéciale	164 39[illegible]
Participation à la construction	2 771 753,81	Dette à moyen et long terme	11 000 00[illegible]
Valeurs engagées	3 018 519,04	Amortissements	94 115 52[illegible]
		Provisions	16 886 10[illegible]
Stocks et travaux en cours	4 915 935,—	Abonnements à servir	13 198 07[illegible]
Débiteurs divers	38 138 838,68	Créditeurs divers	31 429 26[illegible]
Disponible	3 971 678,67	Bénéfice net 1974	821 69[illegible]
	171 033 149,43		171 033 14[illegible]

COMPTE D'EXPLOITATION 1974

PRODUITS — *Le Monde*		CHARGES	
Abonnements	17 888 402,70	Traitements et salaires	81 378 45[illegible]
Ventes	66 330 827,05	Charges sociales	19 709 27[illegible]
Publicité	116 658 854,74	Papier	39 765 20[illegible]
Droits de reproduction	522 411,99	Courtages et frais de publicité	21 513 83[illegible]
Vieux papiers	2 835 017,01	Frais de vente	17 279 76[illegible]
Produits divers	28 277,87	P.T.T.	6 830 694
Autres activités		Autres charges d'exploitation	11 158 078
Sélection hebdomadaire	1 883 280,03	Frais généraux	9 849 042
Monde diplomatique	2 917 845,71	Impôts et taxes	2 100 60[illegible]
Monde des phil.	1 319 367,11		
Weekly English Sel.	71 330,46		209 584 962
Dossiers et Documents	1 889 756,93	Marge brute d'exploitation	9 744 392
Monde de l'éducation	972 818,37		
Travaux imprimerie	4 677 975,99		219 329 354
Recettes et profits divers	1 333 389,01		
	219 329 554,97		

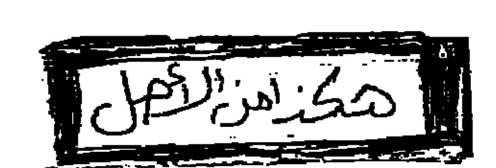
Les comptes de l'exercice 1974 témoignent du fort accrois[se]ment de la diffusion du « Monde » au cours de cette anné[e] avec 548 048 exemplaires tirés et 431 536 vendus en moyenne pa[r] jour, soit + 7,60 %. Les recettes de ce secteur d'activité (abonnements et vente) sont en augmentation de plus de 25 %.

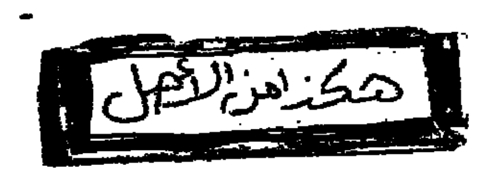
Les recettes de publicité sont, elles, en hausse de 16 %. L'équilibre entre les produits s'est donc modifié, puisque l[e] chiffre d'affaires total de la diffusion représente 41 % de l'ensemble des recettes nettes contre 39 % en 1973.

La part du chiffre d'affaires réalisé par « le Monde » quotidien est en légère diminution par rapport à l'ensemble des recettes de la société, ce qui est dû à un accroissement sensible du chiffre d'affaires des autres publications, parmi lesquelles figure pour la première fois « le Monde de l'éducation ». Le total des produits avoisine 220 millions de francs, soit près de 22 % de plus qu'en 1973.

Cependant, les dépenses enregistrent elles aussi un fort pourcentage d'augmentation (+ 24 %). L'accroissement des charges est donc plus rapide que celui des produits, ce qui explique la diminution de la marge brute d'exploitation. Cette progression des dépenses est liée au phénomène inflationniste : la masse salariale (salaires, traitements et charges sociales) augmente de près de 24 %, et le papier, qui représentait en 1973 moins de 15 % de l'ensemble des charges, compte pour 18 % en 1974 en raison des multiples augmentations de son prix.

Le bénéfice brut ainsi dégagé dépasse 9 700 000 francs, soit 4,5 % du chiffre d'affaires et près de 2 millions de moins qu'en 1973. Le régime fiscal propre à la presse permet de porter en amortissements et en provisions la majeure partie de ce bénéfice et de procéder ainsi par autofinancement à des investissements qui figurent à l'actif de notre bilan pour une valeur cumulée de 110 millions.





ÉQUIPEMENT ET RÉGIONS

Région parisienne

[Le] groupe Paris-Majorité demande que le futur Conseil de la capitale comprenne cent vingt à cent trente élus

[Le] conseil des ministres a adopté, le mardi [17 j]uin, un projet de loi « portant réforme [du r]égime administratif de la Ville de [Pari]s ». Ce texte prévoit la création dans [la ca]pitale d'un maire et d'une municipalité [ayan]t tous les droits des autres municipa[lités] françaises. Les pouvoirs de police, [toute]fois, échapperont au maire et resteront [entre] les mains du préfet de police.

Il serait créé au sein du Conseil de Paris une commission permanente de quatorze à dix-sept membres qui élirait elle-même son président et son secrétaire.

Le Conseil de Paris, dont le nombre d'élus serait porté à cent au lieu de quatre-vingt-dix actuellement, exercerait en outre les attributions dévolues aux conseils généraux.

Ce projet de loi donnerait un avantage à l'assemblée parisienne : elle ne pourrait être dissoute, comme c'est le cas pour les autres communes françaises, en vertu de son assimilation à un conseil général.

Le projet présenté par M. Michel Poniatowski, ministre de l'intérieur, suscite diverses réactions parmi les groupes politiques de l'Hôtel de Ville.

● *Paris - Majorité (U.D.R.-R.I.) : entre 120 et 130 conseillers.* — M. Jean Tiberi, député [U.D.]R. et président du groupe [Pari]s-Majorité au Conseil de [Pari]s, se déclare satisfait du pro[jet d]e loi *« puisqu'il résulte d'une [lon]gue concertation, à divers échelons, et au cours de laquelle les représentants des divers groupes au Conseil de Paris et l'ensemble des organismes intéressés ont pu donner leur avis, dont il a été tenu compte ».*

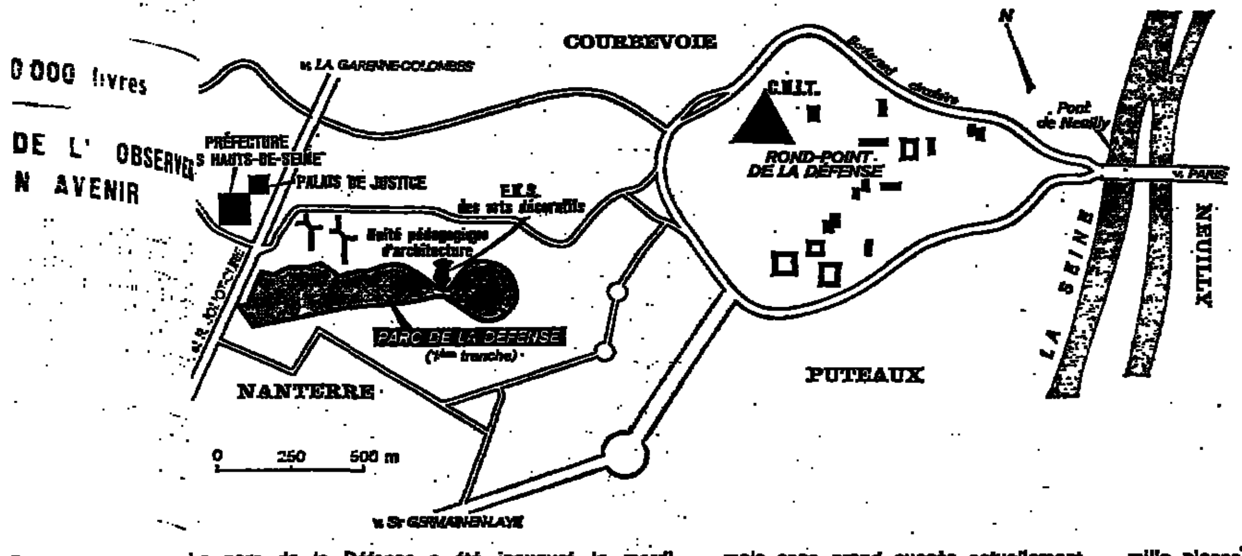
« Il n'est pas exclu, a ajouté M. Tiberi, *qu'au cours du débat parlementaire, notre groupe propose des amendements tendant à accroître le nombre des conseillers prévu par le projet : le nombre des conseillers de Paris devrait osciller entre cent vingt et cent trente. »*

● *P.C. : la démocratisation reste à conquérir.* — M. Henri Fizbin, député communiste de Paris, déclare : *« Le principe même d'un statut d'exception pour Paris, longtemps défendu avec fougue par toute la réaction, est discrédité à un point tel que le gouvernement est contraint de l'abandonner ; les Parisiens n'en acquièrent pas pour autant la maîtrise de leur ville. La capitale sera désormais, comme toutes les autres communes de France, victime d'une politique générale qui continuera à la priver de toute autonomie réelle par rapport au pouvoir central. Toutes les décisions importantes continueront à être prises à l'Elysée. (...) Une véritable démonstration de Paris reste à conquérir. »*

● *Les républicains indépendants : comme dans toutes les communes de France.* — M. Bertrand de Maigret, président du groupe au Conseil de Paris, se félicite d'un projet de loi réformant de façon très libérale le statut. Selon lui, le combat politique des républicains indépendants se traduit par un succès qui donnera aux Parisiens et à leurs élus la pleine responsabilité des affaires municipales après une longue période de tutelle. M. de Maigret ajoute : *« Dans dix-huit mois, les Parisiens auront un maire pour les représenter auprès de l'Etat et diriger le personnel municipal comme dans toutes les communes de France. Ils auront aussi une possibilité nouvelle de dialoguer avec leurs élus au sein des commissions consultatives d'arrondissement. »*

● *Le groupe Liberté de Paris (centristes) : un véritable maire.* — Le groupe Liberté de Paris estime que *« ceux qui doutaient de la fermeté et de la résolution du président de la République et du gouvernement doivent reconnaître leur erreur, comme l'ont déjà reconnue ceux qui trop longtemps ont cru cette réforme irréalisable lorsqu'ils détenaient le pouvoir ».*

[V]ingt-cinq hectares de verdure à la Défense



Le parc de la Défense a été inauguré le mardi [17] juin. Les 25 hectares de ce parc, situé sur la [co]mmune de Nanterre, seront au centre d'un futur [qu]artier. Déjà délimité par la préfecture des Hauts-[de]-Seine, la sortie du R.E.R., ce quartier du parc [se]ra composé, en 1976, de six mille logements situés [de] part et d'autre des jardins, d'une maison de la [cu]lture, des bâtiments de la chambre de commerce [du] département et d'un foyer international d'accueil. [Tro]is immeubles de bureaux (40 000 mètres carrés) [fer]ont écran entre le parc et la future autoroute A-14. [L'éc]ole d'architecture y est installée depuis 1973, ainsi [qu'u]n parc de stationnement qui offre gratuitement — mais sans grand succès actuellement — mille places aux usagers.

Le parc, vallonné, a une superficie comparable à celle des Buttes-Chaumont. Il est planté de conifères et on a aménagé un jardin botanique. Il ne sera pas fermé la nuit et ses pelouses plantées d'un gazon « musclé » ne seront pas interdites.

Aménagé par l'Etablissement public de la Défense (EPAD), le parc est financé à 60 % par cet organisme. Le secrétariat d'Etat à la culture, le département et le District de la région parisienne financeront le solde d'une opération dont le coût s'élève à 100 millions de francs.

TRANSPORTS

[Pl]an de sauvetage pour la Sabena

De notre correspondant

[B]ruxelles. — *Le gouvernement a [dé]cidé de faire une dernière ten[tati]ve pour sauver la Sabena. Juri[diq]uement, la compagnie aérienne [est] déjà en faillite. Son déficit [dép]asse 2 milliards de francs belges [(23]0 millions de francs français), [alor]s que son capital n'est que de [...] millions (83 millions de francs [fran]çais). Rien qu'à l'Etat, la Sabena [doit] 850 millions (94 millions de [fran]cs français). Une des premières [mes]ures du gouvernement, majoritaire [à] 90 % des actions, sera d'aug[men]ter le capital en y intégrant les [...] millions dus par la société. Le [mini]stre des communications, M. Che[...], estime en effet qu'on ne peut [se] limiter à 750 millions le capital [d'un]e entreprise dont le chiffre d'af[faire]s atteint 15 milliards.*

[Le] gouvernement a aussi décidé [de] désigner un chargé de mission [aupr]ès de la Sabena. Il disposera [notam]ment d'un droit de veto pour toutes les décisions du conseil d'administration ayant une influence financière et d'un pouvoir d'investigation absolu s'étendant à tous les services et toutes les activités de la société tant en Belgique qu'à l'étranger. Une enquête financière générale sera d'ailleurs entreprise aussi bien en Belgique qu'à l'étranger. Une firme privée spécialisée sera chargée d'étudier la structure, l'organisation et les conditions d'exploitation de la société.

Ce ne sont là que des mesures provisoires. Le gouvernement veut aussi remanier le conseil d'administration de la compagnie, où les personnalités étaient jusqu'ici nommées en application d'un dosage entre les différents partis politiques. Ce temps est révolu, dit-on dans les milieux gouvernementaux, il faut aujourd'hui des experts plutôt que des représentants de formations politiques.

Enfin les conversations pour une coopération plus étroite avec la compagnie K.L.M., des Pays-Bas, seront poursuivies. Ces négociations sont rendues difficiles parce que beaucoup de francophones en Belgique y voient une manœuvre de « néerlandisation ».

PIERRE DE VOS.

A PROPOS DE...

LA PROGRESSION DE LA R.A.T.P.

Garder l'avantage

M. Roger Belin, président de la R.A.T.P., et M. Pierre Giraudet, directeur général, ont présenté, le mardi 17 juin, un bilan de l'action de la Régie au cours des derniers mois et annoncé les prochaines mises en service de lignes de métro.

Les Parisiens ne boudent plus l'autobus, bien au contraire. Depuis le début de l'année 1975, on a enregistré une hausse de la fréquentation de plus de 4 % en banlieue et de plus de 7 % dans la capitale. Le succès est encore plus net sur les lignes pilotes (véhicules modernes empruntant des couloirs réservés sur la plus grande partie de leur parcours), où la progression a été de 20 % en dix-huit mois.

Forts de ces résultats, les responsables de la R.A.T.P. espèrent bien que les mises en service prochaines de nouvelles lignes de métro augmenteront encore le nombre des voyageurs des transports en commun. La ligne du métro express régional en cours de chantier à l'est de Paris atteindra Noisy-le-Grand, dans la ville nouvelle de Marne-la-Vallée, fin 1977-début 1978. La jonction des lignes n°s 13 et 14 entre les stations Champs-Elysées - Clemenceau et Invalides sera inaugurée au début de l'année 1977.

D'ici à 1980, dans le cadre du VIIe Plan, la Régie envisage la prolongation d'un certain nombre d'autres lignes de métro : la ligne n° 7 jusqu'à La Courneuve au nord et Villejuif au sud ; la ligne n° 5 jusqu'à Bobigny et la ligne n° 10 jusqu'au centre de Boulogne. Dans le cadre de l'interconnexion des réseaux R.A.T.P. et S.N.C.F., une liaison entre les aéroports Charles-de-Gaulle et Orly pourrait être établie en 1981. Elle passerait par la gare du Nord, les Halles, le Châtelet et Denfert-Rochereau. La liaison Cergy-Pontoise-Châtelet pourrait être achevée en 1980.

Les pouvoirs publics voudront-ils et pourront-ils inscrire les crédits nécessaires pour que les travaux soient achevés à temps et que les transports en commun conservent l'avantage qu'ils sont en train de prendre ?

[F]AITS ET PROJETS

[Ré]gion parisienne

[A]-86 : PRISES DE POSITION. — Le président de la République a demandé, le 17 juin, que de nouvelles études soient faites au sujet du tracé de la future autoroute A-86 à l'ouest de Paris (*le Monde* du 18 juin). M. Gérard Martin (réformateur), maire de Viroflay (Yvelines), se déclare déçu : *« L'absence de décisions formelles, tout en affirmant la nécessité d'un bouclage, condamne en fait les forêts. »* Pour M. Yves Drans, président de l'association Bellerive-Trianon : *« L'autoroute devrait être purement et simplement abandonnée. »* M. Ponsot, secrétaire général de l'association de sauvegarde de Garches (Hauts-de-Seine) estime que *« la décision du président de la République est une demi-victoire ».*

[L]E PRESIDENT DE L'OFFICE [D]'H.L.M. DU VAL-DE-MARNE [D]EMISSIONNE. — Pour protester contre le fait qu'il a été délibérément écarté de la visite effectuée par le président de la République sur un chantier de l'office départemental à Fontenay-sous-Bois, le jeudi 12 juin, M. Jacques Lasne, conseiller général U.D.R. du Val-de-Marne, a démissionné de son poste de président de cet office.

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

DÉMOGRAPHIE

LA BAISSE DE LA NATALITÉ

M. SAUVY : la situation risque de devenir catastrophique

La baisse de la natalité que l'on observe actuellement dans la plupart des pays occidentaux est-elle inéluctable ? C'est une des questions qui ont été soulevées au cours de la séance du mardi 17 juin à l'Académie nationale de médecine, qui s'interrogeait sur *« les problèmes de la démographie française »*.

La question de la dénatalité n'est pas nouvelle, comme l'a souligné tout d'abord M. Alfred Sauvy, puisque la France l'a vu apparaître dès le dix-huitième siècle ; la reprise constatée après la dernière guerre, notamment grâce à la « politique familiale » des pouvoirs publics, n'a pas tardé, dès 1964, à laisser la place à une *« rechute »*.

Des deux hypothèses envisageables — mouvement transitoire ou *mouvement profond*, — c'est la seconde qui paraît la plus probable à M. Sauvy. Pour lui, ce *« laxisme général »* est dû à un *« phénomène de psychologie collective »* : les dernières enquêtes d'opinion ne montrent-elles pas que, pour la majorité des gens, la *« famille idéale »* (pourquoi parle-t-on, dit M. Sauvy, de « cellule familiale » ?) est passée, pour la première fois, de trois à deux enfants ?

Pour M. Sauvy, il est temps de réagir contre une situation qui risquerait de devenir *« catastrophique »* : le gouvernement aurait dû accompagner les récentes lois sur la contraception et l'avortement de mesures en faveur de l'enfant, et devrait instaurer des congés de longue durée pour les femmes ayant des enfants.

Pour sa part, le professeur Robert Debré a évoqué le rôle du médecin dans ce domaine : *« Il est possible de réveiller une conscience collective, notre action ne peut plus se borner à la prévention et aux soins (...). Nous devons aussi nous préoccuper des problèmes du couple, de la famille et de la contraception. »*

L'ÉVÊQUE DE VERDUN ÉVOQUE LES « GRANDES INVASIONS QUI ONT MARQUÉ LE DÉCLIN DE L'EMPIRE ROMAIN ».

Mgr Pierre Boillon, évêque de Verdun, reproche dans son bulletin diocésain à Mme Françoise Giroud, secrétaire d'État à la condition féminine, d'avoir pris parti contre l'allocation de la mère au foyer et d'avoir émis des réserves à l'égard de la Fête des mères. Dans notre civilisation de consommation, dit-il, l'enfant est devenu une gêne, *« sinon l'ennemi, du moins un mal à éviter »*.

L'évêque s'inquiète de la *« chute démographique dans notre pays »*.

« Cette chute, écrit-il, *ne pourra que s'accélérer. Alors se renouvellera ce qui marqua le déclin de l'empire romain : les grandes invasions. Déjà, quatre millions d'étrangers sont chez nous. Comme chrétien je n'en souffre pas. Je souhaite seulement que ces grandes invasions continuent de manière pacifique : elles sont devenues un formidable raz de marée qui a balayé toute la civilisation latine. »*

« Quand on n'a plus le courage d'être fidèle à Dieu, conclut l'évêque en faisant allusion à la contraception et à l'avortement, *il faut avoir le courage d'en accepter les conséquences. »*

CONJONCTURE

« Nous nous plaçons dans une perspective optimiste »

déclare M. Oheix, délégué général à l'emploi

M. Gabriel Oheix, qui vient d'être nommé par le conseil des ministres délégué général à l'emploi au ministère du travail, a expliqué mardi 17 juin, comment il concevait son nouveau rôle. Le problème essentiel, a-t-il indiqué, est de mieux coordonner les différents services — Agence nationale pour l'emploi, directions régionales du travail, associations de formation professionnelle des adultes — afin de lutter plus efficacement contre le chômage. A propos des difficultés que rencontrent les jeunes pour trouver une place et des mesures gouvernementales en faveur de la créations d'emplois, M. Oheix a déclaré : *« Nous nous plaçons dans une perspective optimiste. Nous espérons une reprise progressive de l'activité économique...* (Pour nous), *il s'agit de tout faire sur le plan administratif afin que les mesures* (gouvernementales) *deviennent effectives au plus tard à la fin d'octobre. »*

***

Le délégué à l'emploi n'est pas, comme certains l'ont appelé un peu trop rapidement, le « Monsieur Emploi », terme qui pourrait laisser croire que le nouveau service du ministère du travail jouerait un rôle effectif pour la création d'emplois. En fait, la tâche du délégué est d'ordre administratif, l'objectif, qu'il ne faut pas sous-estimer, étant de décentraliser les services de l'emploi, de les coordonner au niveau régional et surtout de les rendre plus dynamiques. La question qui reste posée est de savoir si le délégué aura une délégation de paiement suffisamment large pour répondre aux besoins en effectifs des services de l'emploi et s'il aura, sous la tutelle du ministre du travail, assez de pouvoir sur les multiples centres de décision administratifs qui, à Paris, sont éparpillés dans plusieurs ministères et, en province, ont trop tendance à s'ignorer. — J.-P. D.

[Né en 1921, ancien élève de l'ENA, M. Gabriel Oheix a été contrôleur général de la Sécurité sociale en 1957, puis inspecteur général des affaires sociales. De 1962 à 1966, il est sous-directeur des affaires sociales et de la coordination pour les rapatriés successivement au secrétariat d'État, au ministère des rapatriés et à la direction correspondante du ministère de l'intérieur. Secrétaire général de l'APPA en 1966, M. Oheix est porté à la direction générale de cet organisme en 1971. Il est nommé directeur général du travail et de l'emploi en mars 1972.

M. Oheix est membre du comité interministériel pour l'aménagement des structures industrielles, administrateur des Charbonnages de France et de la régie Renault.]



(Dessin de KONK.)

CONFLITS ET REVENDICATIONS

GRÉVISTES ET NON-GRÉVISTES S'OPPOSENT A LA SAFE, EN MOSELLE

De notre correspondant

Metz. — La SAFE (Société des aciers fins de l'Est) à Hagondange (Moselle), filiale de la régie Renault, qui emploie environ trois mille cinq cents personnes, est totalement paralysée depuis le 12 juin par une grève générale déclenchée par les syndicats C.F.D.T. et C.G.T. Ils protestent contre *« une menace de lock-out »* qui toucherait quatre cents personnes, aboutissement d'une série de grèves qui dure d'une série de grèves qui durent depuis quatre mois. Mardi 17 juin, des incidents ont opposé grévistes et non-grévistes. Franchissant les piquets de grève, quelque cent cinquante ouvriers ont réussi à pénétrer dans l'usine. A la suite de la citation en référé de dix délégués syndicaux pour occupation des locaux et entrave à la liberté du travail, un jugement a ordonné notamment l'évacuation des portes d'accès et des locaux.

Le conflit a essentiellement pour origine des revendications salariales : prime uniforme de 150 francs, treizième mois, alignement des classifications sur la grille de la régie Renault et suppression du travail de nuit le samedi. La direction estime que satisfaire de telles revendications *« mettrait la vie de l'entreprise en péril, car celle-ci serait dépourvue de moyens financiers destinés à l'investissement »*.

Plusieurs autres grèves se poursuivent à Paris ou en province : aux usines Chausson, où la C.G.T. a dénoncé, après trente-cinq jours d'occupation, la direction qui *« fait traîner les négociations en longueur »*, alors que la société a déjà perdu 180 millions de francs par la réduction d'activité, le coût des revendications étant évalué à 60 *millions de* francs ; aux usines de Penarroya, à Largentière (Ardèche), où trois cents mineurs, en grève depuis le 20 mai, ont manifesté le 18 juin à Aubenas ; aux ateliers de Creusot-Loire, au Creusot, où l'arrêt de travail d'une quarantaine d'ouvriers pourrait entraîner, selon la direction, la mise en chômage de plusieurs centaines de personnes ; aux laboratoires Auclair, à Blois, où le personnel, en grève depuis le 29 mai (cinquante salariés), bloque en partie la livraison de produits pharmaceutiques.

CONGRÈS

● LES JEUNES CHAMBRES ECONOMIQUES FRANÇAISES (J.C.E.F.) ont tenu ce dernier week-end leur XXII° Congrès national à Dinard, en présence de M. Yvon Bourges, ministre de la Défense. De nombreuses propositions émanant des six mille cinq cents membres des J.C.E.F. y ont été discutées. Elles ont trait notamment à la régionalisation (faire de la région une collectivité territoriale avec des membres élus au suffrage universel) et à la crise de l'emploi (aider les mères à rester au foyer, inciter les jeunes à s'établir comme artisans et à se fixer dans les régions rurales, valoriser les conditions de travail et de rémunération dans les emplois occupés par des travailleurs immigrés, etc.). M. Michel Lardy a été élu président national des J.C.E.F. en remplacement de M. Paul Dini.

AUTOMOBILE

La succession de M. Dreyfus à la tête de la régie Renault

M. Vernier-Palliez : un « patron maison »

La succession de M. Pierre Dreyfus, président-directeur général de la régie Renault, est réglée. C'est M. Bernard Vernier-Palliez, cinquante-sept ans, « patron » des poids lourds français (Saviem + Berliet), qui deviendra à la fin de l'année — le mandat de M. Dreyfus expire en novembre, — président de la Régie. Le choix a été long, difficile et les discussions de M. Dreyfus avec les pouvoirs publics parfois serrées, tant il est vrai que la décision est lourde de conséquences.

Renault, premier groupe industriel français, emploie quelque cent cinquante mille salariés et occupe une place « à part » dans l'industrie, où il est souvent apparu comme un laboratoire d'expériences dans le domaine social. Il n'était, en outre, pas facile de trouver un successeur au patron « hors classe » qu'a été pendant vingt ans M. Pierre Dreyfus, dont l'habileté, les talents de gestionnaire comme de meneur d'hommes, et les initiatives parfois hardies, ont su forcer le respect aussi bien des milieux patronaux que syndicaux.

Aussi, pendant de longs mois, deux thèses se sont-elles affrontées au sein de l'administration. Certains se prononçaient pour une ouverture de la Régie sur l'extérieur. La nomination d'un homme « neuf » apporterait une vision, des idées, des orientations nouvelles et permettrait de rompre avec une tradition « successorale » ancrée dans bien des entreprises publiques...

C'est finalement la seconde thèse qui l'a emporté. Défendue par M. Dreyfus et l'ensemble du personnel de la Régie, elle optait pour la « continuité » et la nomination d'un homme déjà rompu à la gestion de la Régie, connaissant à fond ses rouages, ses hommes et les rapports de force qui y règnent. Imposer à sa tête une personnalité « extérieure » risquait, avançait-on, de provoquer une réaction de rejet de la part du personnel (des cadres notamment) et une certaine désorganisation. L'expérience était d'autant plus risquée que la conjoncture catastrophique du secteur automobile n'autorisait guère à prendre le risque d'une éventuelle période de « flottement ». C'est, semble-t-il, ce dernier argument qui a emporté la décision. Dans cette hypothèse deux dauphins restaient en lice : MM. Beullac, directeur général adjoint de la Régie, et Bernard Vernier-Palliez, délégué général de la branche « véhicules industriels, cars et autobus » de la Régie, président du directoire de Berliet et vice-président d[u] conseil de surveillance [de] la Saviem. C'est le second qui [a] été choisi. Pourquoi ?

M. Vernier-Palliez, « sorti » de la Régie en 1970 pour [se] consacrer à la direction de [la] filiale poids lourds, a eu, da[ns] une certaine mesure, une exp[é]rience « extérieure ». *A la t[ête] de la Saviem, il a pu égaleme[nt] assumer la responsabilité dire[cte] de la gestion d'une grande e[n]treprise nationale, réglant nota[m]ment seul les problèmes socia[ux] avec une grande ouverture d'[es]prit mais aussi une « fermet[é] » qui n'est, sans doute, pas fa[ite] pour déplaire aux pouvoi[rs] publics.*

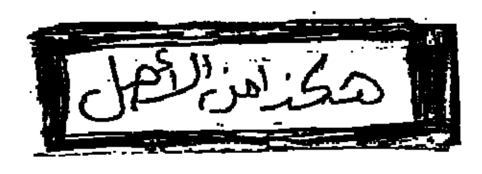
Enfin, ceux-ci ont, semble-t[-il,] été favorablement impression[nés] par l'habileté avec laquelle i[l a] négocié avec eux l'absorpt[ion] de Berliet par la Saviem, l'hi[ver] dernier, et par le doigté qu'[il a] montré pour réaliser la diffi[cile] fusion des deux rivaux.

C'était la première fois [que] M. Vernier-Palliez menait pers[on]nellement avec l'administra[tion] des discussions aussi pouss[ées].

« V.-P. », comme on l'app[elle] à la Régie, n'est pas, en e[ffet,] l'homme des coups d'éclat. [Le] « vedettariat », les performan[ces] oratoires, ne sont pas son [fort]. Entré il y a trente ans à [la] Régie, collaborateur de M. [Le]faucheux, puis de M. Drey[fus,] il a rempli avec succès to[utes] les tâches qu'on lui a[vait] confiées, simplement, grim[pant] sans tapage tous les échel[ons.] D'abord responsable des [rela]tions avec le personnel et [les] syndicats, puis secrétaire g[éné]ral et directeur général ad[joint] de Renault pendant quel[ques] mois, il accède brusquem[ent] après la mort de M. Paul [Pana]lach, à la présidence de [la] Saviem, où ses qualités de [ges]tionnaire prudent ont fait [mer]veille. Grand, brun, de [mine] austère, « V.-P. » n'impressio[nne] guère que par l'effet de [soli]dité, de calme, de sérieux [qu'il] produit. D'un abord rés[ervé,] il parle peu, écoute, et sait [met]tre à l'aise avec un vrai so[uci] ses interlocuteurs. « Gentilles[se] », « affabilité », « simplicité », *des mots qui reviennent sou[vent] sur les lèvres de ses coll[abo]rateurs. Fermeté, aussi :* « Q[uand] il s'est fixé une idée, il [n'en] démord pas » *et il l'exp[rime] avec une franchise qui surp[rend] parfois.* « Dreyfus enveloppe [ses] propos, V.-P. va droit au b[ut] », *dit-on. Bref, un « patron-maison ». Il n'aura pas trop de toutes [ces] qualités pour négocier le [dif]ficile virage de la diversifica[tion] entreprise par le groupe.*

VÉRONIQUE MAURUS





LA VIE ÉCONOMIQUE

BILLET

Quand M. Richard répond à M. Roux

Silencieux tout au long de ce qu'il est convenu d'appeler l'affaire de la C.I.I., M. Paul Richard, P.-D.G. de Thomson-Brandt, est sorti de « la réserve qu'il s'était imposée ». *Visiblement agacé par certains propos triomphalistes tenus récemment par son* « collègue » *de la Compagnie générale d'électricité, M. Ambroise Roux, il a fait, mardi 17 juin devant la presse, une très longue* « mise au point sur cette question de l'informatique ». *Le moins que l'on puisse dire est qu'il n'a pas mâché ses mots.*

« Dans le cadre de la deuxième convention plan-calcul signée en 1971, nous avions une mission formelle : placer la C.I.I. dans un cadre international grâce à des accords européens. » *Ce fut la création d'Unidata,* « approuvée par le gouvernement français le 12 février 1974 ». *Thomson,* « il est vrai, a participé à la première partie des négociations avec Honeywell. Mais l'idée de base était que priorité soit donnée à la gamme de la C.I.I. sur celle d'Honeywell et qu'une éventuelle opération soit compatible avec la poursuite d'Unidata. Lorsque nous nous sommes rendu compte que l'esprit des négociations était contraire à ce qui était prévu, nous nous sommes retirés et avons indiqué que si la solution Honeywell était choisie nous ne souhaitions pas en assurer le leadership industriel ».

Pour définir la solution finalement retenue, M. Richard pèse ses mots : « Elle laisse apparaître une certaine forme de majorité française... Pour ce qui est de la technologie, de la politique des produits, seul l'avenir apportera une réponse. »

Le plan du gouvernement prévoit que Thomson aura la responsabilité des secteurs militaire, spatial et mini-informatique de l'ancienne C.I.I. Au départ M. Richard n'était « pas très chaud ». *Il se serait* « contenté des activités militaires... » *mais,* « il a été l'objet de tellement de pressions ! » *Toujours est-il que le problème posé aujourd'hui au groupe Thomson s'apparente à la quadrature du cercle.* « On nous demande de reconvertir les usines de Toulouse et des Andelys de la C.I.I. sans procéder à aucun licenciement. Il nous faut au moins deux ans. » *En attendant les usines doivent tourner.* « Or nous n'avons aucune garantie de commandes d'ordinateurs X 4, X 5 et Iris » *de la part des dirigeants de la nouvelle société C.I.I.-Honeywell-Bull. On en discute actuellement, comme on parle également avec les pouvoirs publics et d'autres fabricants de la péri-informatique* (le Monde du 17 juin).

Thomson fera tout pour trouver une solution. Mais pas à n'importe quelles conditions. Car, « si le groupe a le devoir d'aider à la solution d'un problème national, il a également le devoir de ne rien faire qui puisse léser les intérêts de son personnel et de ses actionnaires ».

Mais c'est lorsqu'il parle de la C.G.E. que M. Richard se montre le plus caustique. « Avec une chiffre d'affaires inférieur de 30 % à celui de la C.G.E. le score de nos résultats est nettement supérieur... » *Cette phrase illustre bien l'état des rapport sentre les deux groupes industriels français, qui n'ont peut-être jamais été aussi mauvais.* — J.-M. Q.

LES QUESTIONS AGRICOLES

A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

La modification du statut du fermage

Mardi matin 17 juin, l'Assemblée nationale a examiné en deuxième lecture le projet de loi modifiant le statut du fermage, tel qu'adopté le 23 mai par le Sénat. Après les interventions de MM. BIZET (app. U.D.R.), rapporteur, ANDRE BILLOUX (P.S., Tarn) et RIGOUT (P.C., Haute-Vienne), l'Assemblée a adopté notamment un amendement précisant que toute vente d'un fonds doit être notifiée dans les dix jours au bénéficiaire du droit de préemption. Elle a repoussé, en revanche, au scrutin public, par 295 voix contre 183, un amendement communiste précisant que le prix de chaque fermage sera évalué en une quantité déterminée de denrées *« qui ne pourra dépasser 10 % de la production naturelle moyenne par hectare des cinq dernières années »*. Un amendement de la commission des lois, adopté par l'Assemblée, précise ensuite que la faculté de révision vaut pour la troisième année du premier bail, comme pour la troisième année de chacun des baux renouvelés.

L'Assemblée a adopté un amendement de M. BOUVARD (réf., Morbihan) précisant que, si le preneur ou l'un des co-preneurs est à moins de cinq ans de l'âge auquel peut lui être accordée l'indemnité viagère de départ, il peut s'opposer à la reprise. L'Assemblée a ensuite décidé de supprimer un article voté par le Sénat qui limiterait *« de façon draconienne »* le droit de reprise du bailleur en le soumettant, dans la plupart des cas, à l'autorisation du tribunal paritaire.

Enfin, les députés ont adopté, à la surprise du gouvernement, un amendement de M. BOUVARD qui applique aux baux en cours la suppression de la reprise triennale, ce qui interdira, par exemple, à un propriétaire d'effectuer une telle reprise pour installer son fils.

L'Assemblée a adopté finalement l'ensemble du projet ainsi modifié, les socialistes votant contre et les communistes s'abstenant.

« LES CORVÉES DU CHATEAU AVEC BŒUF ET CHARRETTE »

Au cours de la discussion, M. Rigout, député communiste de la Haute-Vienne, a fait remarquer que de nombreux baux contenaient encore des dispositions qui rappellent les corvées médiévales. Ainsi, par exemple, ce contrat signé en 1960, en Vendée, entre M. X..., dont le nom est suivi de trois particules, et un cultivateur : *« Les preneurs ne pourront chasser sur les terres et près de la ferme, ni tendre aucun piège ni collet sous peine de la résiliation du présent. M. X... se réserve expressément, pour lui et les personnes auxquelles il voudrait l'accorder, le droit de chasser sur la ferme (...) Les preneurs livreront chaque année et aux époques d'usage : 12 kilogrammes de beurre de bonne qualité, six poulets, six chapons, une oie grasse à Noël. En outre, ils feront les corvées du château avec bœuf et charrette, hommes de bras et femmes, chaque fois qu'ils en seront requis. Ils élèveront, tous les trois ans, un chien jusqu'à l'âge de dix mois, que leur fournira le propriétaire. Ils feront tous les labours et binages aux vignes du bailleur, chaque fois qu'ils en seront requis. »*

Le Parlement européen demande la généralisation des organisations de marchés

De notre correspondant

Strasbourg. — *Le Parlement européen a consacré la journée de mardi 17 juin à l'examen du bilan de la politique agricole commune (PAC), présenté par la Commission de Bruxelles.*

La principale faiblesse de la PAC demeure le revenu insuffisant des milieux ruraux de la Communauté, a souligné le rapporteur, M. John Scott-Hopkins (conservateur britannique), avec de nombreux autres orateurs. Pour le rapporteur, l'absence de statistiques valables empêche une gestion prévisionnelle de la politique agricole. Les orientations fondamentales de cette dernière devraient faire l'objet de plans quinquennaux, avec possibilité de révision annuelle, pour mieux assurer l'évolution des revenus agricoles. La résolution adoptée à l'issue du débat demande une généralisation et une extension des organisations de marchés aux différentes catégories des productions agricoles, tant animales que végétales.

Les démocrates européens de progrès, qui ont défendu devant l'Assemblée les grandes orientations de leur projet de charte agricole européenne (*le Monde* daté 15-16 juin 1975), se sont abstenus lors du vote du texte, réagissant ainsi au rejet par le Parlement de certains de leurs amendements.

Le groupe communiste, qui a voté contre la résolution, a proposé au conseil des ministres de la Communauté la réunion d'une nouvelle conférence, analogue à celle de Stresa en 1958, qui rassemblerait les organisations économiques, syndicales et politiques, en vue de définir une nouvelle politique agricole. — J.-C. H.

LE CONGRÈS DES CÉRÉALIERS A BIARRITZ

La valeur boulangère des blés sera au centre des débats

Les céréaliers membres de l'Association des producteurs de blé (A.G.P.B.) tiennent à Biarritz leur congrès annuel les 18 et 19 juin. Trois problèmes seront plus particulièrement étudiés :

— La gestion des marchés : *à la veille de la prochaine récolte, le stock de report français atteindra 30 millions de quintaux de blé, 24 de maïs, 10 d'orge, soit au total 40 millions de quintaux de plus qu'en 1974.*

— Les questions monétaires : *le retour du franc dans le « serpent » communautaire permettra la suppression des montants compensatoires sur les échanges agricoles, simplifiant ainsi les opérations ; mais, dans le même temps, les céréales françaises deviendront plus chères — c'est-à-dire seront moins concurrentielles — pour les acheteurs traditionnels de la France.*

— La qualité du blé : *on reparlera beaucoup à Biarritz d'une affaire qui met en effervescence les milieux céréaliers et boulangers depuis quelques mois : la valeur boulangère des blés.*

Ce sont les minotiers qui ont levé ce lièvre. Après des expériences faites à l'école de boulangerie des Grands Moulins de Paris — la plus grosse entreprise de meunerie française, — il es apparu que certaines semences de blé à très haut rendement (80 à 100 quintaux l'hectare contre 60 en moyenne actuellement) n'ont pas de valeur boulangère et ne produisent que des céréales fourragères. Or les emblavures faites avec ces variétés — Maris Huntsman (origine britannique) et Clément (origine néerlandaise) — augmentent régulièrement pour atteindre maintenant plus de 10 % des surfaces à blé. Bref, les meuniers craignent une détérioration de la qualité du pain pour deux raisons : les méthodes d'analyse de la valeur boulangère restent aléatoires ; les méthodes de récolte permettent difficilement de faire la différence entre les graines. Et ils ajoutent que, si la production de blé à haut rendement se poursuit, ils seront contraints d'importer des farines de blé de force américain.

« A qui veut-on faire croire que sur une collecte de 157 millions de quintaux la meunerie française ne peut trouver les 45 millions de quintaux de blé panifiable qui lui sont nécessaires ? », *réplique le président de l'A.G.P.B., M. Philippe Neeser.*

Les céréaliers, dans leur ensemble, reconnaissent que le maintien de la qualité des blés est nécessaire : les céréales fourragères se valorisent moins bien sur les marchés internationaux ; en outre, elles ont des débouchés aléatoires liés au développement de l'élevage.

Toutefois, à partir de cette constatation, deux thèses s'affrontent. Celle de l'A.G.P.B. : le prix des blés doit être différent selon les qualités, les divers types de production répondant aux besoins du marché. Celle des coopératives céréalières, notamment l'UNCAC : les variétés incriminées doivent être radiées du catalogue, et les mesures prises pour que de tels blés ne pénètrent pas en France. L'UNCAC, qui est un important exportateur de céréales, estime que l'augmentation de la production de blé fourrager serait contraire aux intérêts économiques des producteurs.

Il reste que, sur un point, producteurs et coopératives s'accordent : les sélectionneurs pourront livrer d'ici deux ou trois ans des variétés qui, assurant de très hauts rendements, auront une valeur boulangère acceptable.

ALAIN GIRAUDO.

MONNAIES ET CHANGES

Mise en flottement contrôlé de la livre israélienne

De notre correspondant

Jérusalem. — La livre israélienne a été dévaluée de 2 %, le mardi 17 juin, de sorte que la nouvelle parité est de 6,12 livres pour un dollar (1). L'établissement du nouveau taux de change annonce une nouvelle politique monétaire : tandis que les dévaluations précédentes étaient espacées, inattendues et généralement assez importantes, elles seront désormais assez fréquentes mais limitées, *« à la brésilienne »*. Une commission composée de trois ministres devra procéder périodiquement au réajustement de la livre israélienne. Elle pourra, une fois par mois, procéder à une dévaluation de 2 % au maximum, après accord du premier ministre. La monnaie israélienne pourrait être, en principe, dévaluée ainsi au rythme de 24 % par an.

Les milieux du ministère des finances ont fait savoir que, le cas échéant, une dévaluation plus importante pourra être décidée avec l'accord du gouvernement. Le ministre des finances, M. Rabinovitch, a déclaré que la nouvelle dévaluation n'entrainera pas d'augmentation des prix des produits de première nécessité ni ceux de l'essence. Cependant, l'organe de la centrale syndicale Histadrout estime que la dévaluation accumulée atteindra 14 à 16 % et entrainera des hausses de prix considérables. Une première augmentation est déjà intervenue : 2 % sur les billets d'avions.

Mardi soir, le ministre des finances a expliqué, à la télévision, que la dévaluation avait été décrétée pour encourager les exportations et réduire les importations, mesure d'autant plus nécessaire après les récents accords avec le Marché commun. Le patronat a accueilli favorablement la décision du gouvernement. Les réactions au sein de l'Histadrout sont mitigées. Son secrétaire général a déclaré s'opposer à de fréquents réajustements de la monnaie.

Rappelons que le taux d'inflation a été de 58 % en 1974. La dévaluation intervenue le mardi 17 juin est la neuvième depuis la création de l'Etat d'Israël ; l'avant-dernière, celle de novembre 1974, avait déprécié la livre de 43 %. — A. K.

(1) En 1948, une livre israélienne valait 4 dollars.

LE TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

	Dollars		Deutschemarks		Francs suisses	
48 heures	4 3/4	5 3/4	4 1/8	4 5/8	0	1
1 mois	4 7/8	5 3/8	4 1/4	4 3/4	2 3/4	3 1/4
3 mois	5 1/2	6	4 1/4	4 3/4	3 1/8	3 5/8
6 mois	6 1/4	6 3/4	4 1/2	5	4	4 1/2

FAITS ET CHIFFRES

Affaires

● M. SPENCER, P.-D.G. DE HONEYWELL, souhaite que les accords entre la C.I.I. et Honeywell-Bull soient élargis à d'autres partenaires européens. Interrogé à l'occasion de l'inauguration du nouveau siège social de la filiale française du groupe à Saint-Quentin-en-Yvelines, le président d'Honeywell a, d'autre part, démenti les rumeurs concernant un éventuel retrait du groupe du secteur de l'informatique. — (A.F.P.)

Conjoncture

● LES PETITS PAYS DE L'O.C.D.E. (Organisation de coopération et de développement économique) ont accusé, mardi 17 juin, les grandes nations industrialisées de ne pas prendre assez de mesures pour assurer la reprise économique. Ces reproches ont été faits au cour de la réunion du comité de politique économique de l'O.C.D.E. qui s'est tenu, lundi et mardi, à Paris.

Monnaies

● LE PROBLEME DES COMPTES BANCAIRES FRANÇAIS BLOQUES EN TUNISIE POURRAIT ETRE PROCHAINEMENT REGLE, a déclaré M. Ségard, ministre du commerce extérieur, à l'issue d'un entretien d'une heure et demie qu'il a eu à Tunis avec le premier ministre tunisien, M. Nouira.

LA VIE ÉCONOMIQUE

LOGEMENT

LES LOYERS DES APPARTEMENTS ANCIENS AUGMENTERONT DE 7,5 % EN JUILLET

Les loyers des appartements anciens augmenteront de 7,5 % en juillet. Cette majoration uniforme sera appliquée à tous les logements, exception faite de la catégorie IV (locaux très vétustes et pratiquement insalubres). Les textes devraient être publiés au *Journal officiel* au début de la semaine prochaine. Cette décision s'accompagnera vraisemblablement d'un calendrier de libération des loyers des appartements de la catégorie 2 A (de meilleur standing), assorti de mesures de précaution pour éviter l'aggravation de situations sociales difficiles.

A L'ÉTRANGER

Au Japon

Les mesures de relance sont critiquées au sein même du gouvernement

De notre correspondant

Tokyo. — Une nouvelle série de mesures destinées à stimuler l'économie japonaise vient d'être adoptée par le gouvernement. On y relève principalement une accélération des travaux publics, une aide accrue à la construction de logements, un encouragement aux investissements pour accroître les équipements contre la pollution.

Ce nouveau « *train anti-récession* » — le troisième en six mois, — qu'avait précédé un léger abaissement du taux de l'escompte, est mal accueilli par les milieux de l'industrie et des affaires, qui le jugent insuffisant.

Le gouvernement ne s'est pas départi, estime le patronat, de son attentisme et de sa timidité, et ne tient pas assez compte des critiques faites à l'étranger — notamment par l'O.C.D.E. — contre un trop grand immobilisme. Le grand maître de l'économie, M. Fukuda, vice-premier ministre, s'obstine, ajoutent les milieux patronaux, à considérer que l'inflation demeure le péril majeur, alors que le vrai problème est l'absence de tout élément moteur pour sortir l'économie du périlleux marasme où elle est tombée.

La peur de l'inflation, entretenue par une récente tendance à la remontée des prix, est bien, en effet, l'explication première de l'attentisme gouvernemental. En même temps, le Japon compte sur une reprise à l'extérieur, et notamment aux Etats-Unis, pour entraîner la sienne propre. Enfin, M. Fukuda s'efforce d'extirper, dans les milieux d'affaires, la mentalité et l'habitude, acquises pendant ces vingt dernières années, d'une croissance extrêmement rapide, qu'il juge, quant à lui, néfaste.

M. Fukuda n'est pas suivi dans ses analyses par tous ses collègues. Quelques-uns de ses critiques les plus sévères sont au sein même du cabinet. Ce sont en particulier le ministre de l'industrie et celui des travaux publics, qui, se faisant l'écho des milieux d'affaires, ont exprimé leur mécontentement aussitôt après l'annonce des nouvelles mesures.

A ces critiques, M. Fukuda peut répondre en évoquant la part de réussite assez remarquable de sa politique. Celle-ci a su modérer nettement l'inflation, mais aussi réduire considérablement cette année les augmentations de salaires accordées aux travailleurs. L'offensive annuelle des syndicats pour une augmentation générale des revenus a échoué. Le patronat, soutenu par le gouvernement, a tiré argument de la crise ainsi que du ralentissement récent de l'inflation pour refuser aux ouvriers et employés les 30 % de hausse qu'ils réclamaient comme l'an dernier. Les travailleurs ont dû se contenter d'un peu moins de la moitié.

La chute rapide de l'économie japonaise pendant dix-huit mois paraît avoir été enrayée depuis février ou mars. On constate une faible reprise de la production, une légère diminution du chômage, un lent dégonflement des stocks. Mais, encore une fois, les moteurs manquent pour la reprise. Les investissements sont en baisse, la consommation va rester stagnante à cause du tassement des salaires, le commerce extérieur se rétrécit, ce qui pose des problèmes graves à certains pays fournisseurs.

Alors que ces mois derniers les importations japonaises ont diminué globalement de moins de 10 %, la contraction vis-à-vis des pays asiatiques est de 35 % par rapport à 1974. Déjà mal vu dans le Sud-Est asiatique, le Japon se voit accusé d'exporter sa récession et d'appauvrir ses voisins sous-développés en rejetant sur eux le poids de la crise.

ROBERT GUILLAIN.

TRAVAILLEURS ÉTRANGERS

APPROBATION DE CONVENTIONS AVEC L'ESPAGNE ET LA YOUGOSLAVIE

Le conseil des ministres, réuni à l'Elysée le mardi 17 juin, a approuvé une convention passée avec l'Espagne sur la Sécurité sociale et un avenant à la convention générale sur la Sécurité sociale conclue avec la Yougoslavie.

La convention passée avec l'Espagne reprend l'ensemble des mesures actuellement disséminées dans trente-sept textes. Elle crée en outre deux droits nouveaux : 1) l'octroi de prestations en espèces aux travailleurs qui tombent malades au cours d'un congé dans leur pays d'origine et à ceux qui sont autorisés à transférer leur résidence dans un pays autre que le pays d'emploi (jusqu'à présent, ces travailleurs bénéficiaient du remboursement mais non de l'indemnité journalière) ; 2) le droit aux prestations d'assurance maladie pour les bénéficiaires d'une pension vieillesse, d'une pension d'invalidité ou d'une rente d'accident du travail.

La convention conclue avec la Yougoslavie tend à remédier à une anomalie de la convention antérieure qui accordait certains avantages de la Sécurité sociale aux travailleurs et non à leur famille. Désormais, les membres de la famille qui résident en France et qui accompagnent l'assuré lors de son séjour en Yougoslavie auront droit au régime de la Sécurité sociale.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

IMETAL

Assemblée générale ordinaire du 17 juin 1975

L'assemblée générale des actionnaires du 17 juin 1975 a approuvé les comptes de l'exercice 1974 qui se soldent par un bénéfice net de 45 892 827 F et fixé le dividende net à 3 F par action (soit 4,50 F de revenu global compte tenu de l'impôt déjà versé au Trésor). Après paiement de ce dividende, qui sera effectué à partir du 9 juillet 1975, le report à nouveau s'établira à la somme de 7 059 432 F.

L'assemblée générale a renouvelé, pour la durée statutaire d'un an, les mandats des administrateurs.

Dans son allocution, le président Guy de Rothschild a précisé que, dans sa nouvelle forme de holding, IMETAL conservait tous les attributs d'une grande entité industrielle intégrée et entendait poursuivre activement sa politique de diversification géographique et sectorielle. Après avoir souligné la non-profitabilité actuelle du nickel (3 % du bénéfice 74 pour 37 % d'immobilisations), le président a indiqué que le montant des fonds propres consolidés d'IMETAL avoisinait 300 F par action, celui des immobilisations : 350 F, le chiffre d'affaires : 600 F, la marge brute d'autofinancement : 50 F et le bénéfice : 18 F.

Evoquant, pour l'exercice 1975 des principales filiales, les répercussions des problèmes monétaires, de la diminution des ventes et des prix de certains métaux, le président devait confirmer que la Société LE NICKEL-SLN enregistrerait certainement une situation déficitaire, que Penarroya disposait des moyens d'atténuer au niveau du dividende les à-coups que subissait son exploitation, et que Mokta offrait une stabilité de résultats favorable. Pour IMETAL, après avoir rappelé que la situation 1975 composée des dividendes des filiales afférents à 1974 et du produit financier des créances, laisserait un profit disponible, le président Guy de Rothschild a conclu en précisant que grâce à sa politique de report, IMETAL serait en mesure de régulariser ses propres distributions au moment où apparaîtront dans ses recettes les effets différés de la conjoncture actuelle.

LA ROCHETTE CENPA

L'assemblée générale ordinaire s'est réunie le 12 juin 1975 et a approuvé les comptes de l'exercice 1974 ainsi que les résolutions qui lui étaient soumises.

Avant impôts, amortissements et provisions relatives aux filiales, le résultat d'exploitation s'élève à la somme de 142,9 millions de francs. Le résultat net ressort à 55 millions de francs, dont 25,7 millions de francs de plus-values à long terme.

L'assemblée générale ordinaire a décidé de distribuer un dividende de 6 F, auquel s'ajoute un impôt déjà payé au Trésor de 3 F, soit un dividende global de 9 F. Il sera mis en paiement à partir du 28 juillet 1975 contre remise du coupon n° 25.

Elle a ratifié les cooptations en qualité d'administrateur de MM. J. M. Tine, P. H. Denieuil et P. Lestang, et renouvelé les mandats d'administrateur de MM. P. H. Denieuil, R. Franck, A. Guillanton, Ch. Weil et de la S. A. Indochine-Participations.

ALFRED HERLICQ ET FILS

L'assemblée générale du 12 juin a voté les résolutions proposées : bénéfice net : 13 051 974 F, après 6 909 868 F d'amortissements et redevances : 2 250 481 F de contribution exceptionnelle 1974 ; 15 241 056 F d'impôt sur les sociétés et 1 353 068 F de provision pour investissements.

Dividende : 12 F (avoir fiscal : 6 F), mis en paiement le 7 juillet.

Les filiales : Constructions et installations électriques du littoral « CIEL » prévoient un dividende de 15 F contre 13,65 F, sur un capital doublé. Les perspectives de l'exercice sont favorables.

Pour la Franco-Belge de matériel de chemins de fer, l'exercice 1974 est un exercice de transition, faisant ressortir une perte de 1 225 454 F. Le carnet de commandes assurera une charge normale pour les années 1975 et 1976, dont une amélioration sensible des résultats.

RADAR S.A.

L'assemblée générale ordinaire, qui s'est tenue le 11 juin 1975 sous la présidence de M. François Thiault, a approuvé les comptes de l'exercice 1974.

Le chiffre d'affaires T.T.C. des magasins portant l'enseigne Radar a augmenté de 18,75 % et celui des magasins, propriété intégrale du « groupe », de 17,70 %.

Les résultats se sont élevés à 20,49 millions, dont 16,58 millions de bénéfice net, et 3,91 millions de plus-values nettes à long terme.

Au niveau des comptes consolidés, ces résultats sont respectivement de 24,46 millions, 18,78 millions et 5,68 millions.

L'assemblée générale a voté la répartition d'un dividende net de 13,20 F par action. Il s'y ajoute l'impôt déjà payé au Trésor (avoir fiscal) de 6,60 F, soit un revenu global de 19,80 F.

Ce dividende sera payable contre remise du coupon n° 11 à partir du 10 juillet 1975.

COMPAGNIE GÉNÉRALE D'ÉLECTRICITÉ

Au cours de la réunion d'analystes financiers tenue vendredi 13 juin, le président Ambroise Roux a complété les informations déjà données lors de l'assemblée générale des actionnaires de la C.G.E.

Les principaux choix stratégiques effectués par le groupe dans le passé, énergie, transports publics, télécommunications, lui ont valu en 1974 une importante progression d'activité : chiffre d'affaires en accroissement de 23 %, commandes en accroissement de 60 %.

Cette activité s'est poursuivie à un rythme soutenu depuis le début de l'année 1975. A fin mai, l'accroissement du chiffre d'affaires était de 17 % d'une année sur l'autre, l'accroissement des commandes atteignait 6 % et même 33 % si l'on ne tient pas compte pour 1974 de la commande exceptionnelle relative aux chaudières nucléaires.

Pour les affaires à carnet de commandes, celui-ci est passé de 14 500 millions de francs au 1er janvier 1974 à 22 500 millions de francs au 1er juin 1975, permettant ainsi d'augurer favorablement de la poursuite du rythme d'activité du groupe dans les mois à venir.

A l'exportation, le développement des commandes s'est poursuivi à un rythme encore plus soutenu qu'en métropole. Les commandes à l'étranger se sont élevées en 1974 à 5 milliards de francs, soit 70 % de plus qu'en 1973. Elles s'élèvent à 3 milliards de francs sur les cinq premiers mois de 1975, soit autant que pour l'année 1973. Durant cette période, elles représentent 35 % des commandes totales du groupe.

La persistance de cette forte activité nécessite pour le groupe le maintien d'un niveau d'invest[...]ments élevé.

Alors que dans les années [...]rieures à 1973 le rythme d'inve[...]sements moyen avait été un[...] supérieur à 500 millions de f[...] par an, il s'élève à 1 milliard [...] an pour chacune des années 19[...] 1975. Il devrait se maintenir [...] niveau en 1976.

Le président Ambroise Ro[...] rappelé les résultats consolidé[...] groupe en 1974, qui, en dépit [...] pertes de l'Alsthom et de ses fi[...] électromécaniques, sont supérie[...] ceux de 1973, contribution [...]tionnelle mise à part :

— 197 millions de francs [...] 178 millions de francs pour le [...]fice net consolidé ;

— 653 millions de francs [...] 563 millions de francs pour le [...] flow » consolidé.

Il a indiqué que le « cash-[...] consolidé de l'exercice 1975 ser[...] moins égal à celui de 1974.

Les revenus de portefeuille [...]sés par la C.G.E. en 1975 s'élè[...] à 100 millions de francs [...] 94 millions en 1974. Dans ces [...]tions, les résultats propres [...] C.G.E. seront au moins éga[...] 1975 à ceux de 1974. Le div[...] sera donc au moins maintenu [...] amélioré, si les circonstances [...]miques de l'époque le permet[...]

Enfin, le président a indiq[...] la valeur liquidative de [...] C.G.E. était de 680 francs au [...] 1975, contre 633 francs à la [...] époque en 1974. Par rapport [...] valeur, le cours de Bourse du [...] jour fait ressortir une décot[...]gnant 53,7 % pour les cours [...]qués à la même époque.

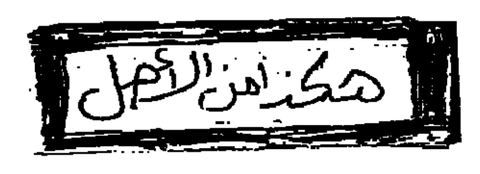
I.H.C. HOLLAND

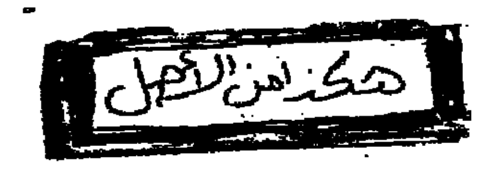
L'assemblée ordinaire du 22 mai 1975 a approuvé les comptes de l'exercice 1974 qui se soldent par un bénéfice disponible de florins 4 392 000.

Depuis le 30 mai, il est payé à chaque action un dividende en espèces de fl. 0,50 contre remise du coupon n° 13, aux guichets des banques suivantes : Algemene Bank Nederland, Amsterdam - Rot[...] Bank et Banque de Paris [...] Pays-Bas à Amsterdam, Rot[...] et La Haye, Banque de Paris [...] Pays-Bas Belgique à Bruxel[...] Banque de Paris et des Pays[...] Paris.

Voici quelques données impo[...] du groupe depuis cinq ans

	1974	1973	1972	1971
	(en millions de florins)			
Valeur de la production	835	590	462	374
Carnet de commandes	1 528	1 066	826	545
Dont encore à exécuter	965	763	610	383
Bénéfice brut (pour 1974 à l'exclusion de la perte sur la commande de Viking Jersey Equipment Limited ; pour 1972 et 1973 à l'exclusion de la perte sur les commandes de trois plates-formes de forage)	34,7	39,2	36,7	24,7
Bénéfice à répartir	4,4	—	11	9,4
Cash flow	17,9	Négatif	21,7	18,7
Acquisition d'actif immobilisé	17,9	17,9	34,1	27
Dividende	1,6	—	5,4	4,5
Capital émis	31,6	31,5	29,8	26,2
Réserves	52,5	48,4	85,4	72,5
Fonds propres	84,1	79,9	115,2	98,7
Nombre de salariés en fin d'année	5 586	6 061	5 736	5 101
Salaires, traitements et autres frais de personnel	173,6	166,1	134,1	113,5
Données en florins par action de 10 F				
Cash flow	5,67	Négatif	7,37	7,13
Bénéfice net	1,39	Négatif	3,68	3,60
Fonds propres	26,62	25,34	38,67	37,70
Dividende	0,50	—	1,80	1,70





LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS
17 JUIN

Marché calme et résistant

…a situation n'a guère évolué … Bourse d'un jour à l'autre. Les …urs ont continué d'osciller fai…ment dans les deux sens et les …aires sont restées extrêmement …mes.

…ujourd'hui, ce fut le tour du …iment et des banques d'être un … mieux orientés, tandis que les …res compartiments se figeaient …s un quasi-immobilisme. Sur … peu plus de cent soixante-dix …eurs inscrites à la cote, seize … monté de 1 à 2 % et dix ont …ssé dans des proportions iden…ues. Témoin de cette stabilité, …dice Cappeliez qui, à 13 h. 15 …ccusait qu'un recul de 1,23 point …94,19.

…1 quarante-huit heures de la …idation générale — celle-ci …utera jeudi par la réponse des …mes, — les opérateurs se can…nent dans une prudente expec…ive. Et le marché n'a dû sa …istance qu'à la diminution des …tes.

…rogrès de Cie bancaire, U.C.B., …B., Carrefour, Mumm, Club …diterranée, Kléber, Sagem, …A.O., Electromécanique, C.S.F., …liotechnique, Thomson-Brandt, …P., Française B.P., Métallurgi… de Normandie, Saint-Gobain. …ecul de Crédit foncier de …nce, SIAS, Arjomari, Presses … la Cité, Prénatal, Alsthom, …éphones Ericsson, Usinor, l'Air …ide, Skis Rossignol.

…ouveau recul de l'or. Le lingot …ncore perdu 170 F à 21 630 F, … kilo en barre 118 F à 21 622 F … le napoléon 0,20 F à 234,90 F …rès 235 F). Le volume d'affaires …iminué : 11,03 millions de F …tre 16,41 millions.

…es valeurs étrangères ont été …n disposées dans l'ensemble, …amment les américaines, les …emandes et les pétroles interna…naux. Majorité de baisses parmi … mines d'or.

Taux du marché monétaire

…ffets privés … 7 1/2 %

…URS DU DOLLAR A TOKYO

	17/6	18/6
…ollar (en yens) …	293 35	293 98

LONDRES

Tassement

La menace d'une grève des chemins de fer pèse sur le marché. Mercredi, à l'ouverture, les industrielles perdent rapidement du terrain. Stabilité des pétroles. Reprise des mines d'or. Effritement des fonds d'Etat.

OR (ouverture) dollars : 164 10 contre 164 ..

VALEURS	CLOTURE 17/6	COURS 18/6
War Loan 3 ½ %	24 1/8	24 1/16
Beechams	292 ..	289 1/2
British Petroleum	523	524 1/2
Shell	317 …	317 .
Vickers	136 …	134 …
Imperial Chemical	285 .	283 .
Courtaulds	125	122 .
De Beers	298 .	306 1/2
* Western Holdings	34 1/2	35 5/8
Rio Tinto Zinc Corp.	182 …	182 …
* West Driefontein	47 3/4	49 …

(*) En livres

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE Base 100 : 31 déc. 1974.)

	16 juin	17 juin
Valeurs françaises	123,3	123,1
Valeurs étrangères	122,1	123,8

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	71,8	71,9

NOUVELLES DES SOCIETES

SKIS ROSSIGNOL. — Le bénéfice net consolidé de l'exercice 1974-1975 s'est élevé à 15,88 millions de francs, soit une progression de 11 %, inférieure à celle de 13 % à 17 % annoncée au début de l'année. Cet écart s'explique par l'augmentation des frais financiers et par les résultats déficitaires des deux filiales suisses, dont l'activité a été sensiblement gênée par la situation économique de ce pays.

GOULET-TURPIN. — Le bénéfice net comptable de la holding s'élève à 1,4 million de francs et le dividende global est ramené de 15 F à 7,50 F en raison de la diminution des résultats du groupe, qui se sont traduits par une perte de 3,59 millions de francs en 1974.

DROITS DE SOUSCRIPTION

VALEURS (Actions et parts)	Modalités	Derniers cours
Denain-N.-E.-Longwy, c. 11	1 p. 10	4 20
Jacques Borel Int., c. 17	1 p. 5	10 60
Océanic, c. 20	1 p. 1	0 20
Pernod, dr.	2 p. 5	10 50
Thomson-Brandt, c 27	1 a.p. 5 a.	7 10
Norsk Hydro, dr.	1 p. 3	34 40

NEW YORK

Repli

La tendance s'est de nouveau renversée mardi à Wall Street. Après avoir encore un peu progressé dans la matinée sur leur lancée de la veille, les cours se sont soudain alourdis, et en clôture l'indice des industrielles accusait une perte de 5,95 points, à 828,61.

L'activité s'est accélérée : 19,44 millions de titres ont changé de mains contre 16,66 millions précédemment.

Ce repli a été en grande partie imputable aux déclarations faites par le président de Du Pont de Nemours, selon lesquelles il fallait s'attendre pour le second trimestre à une baisse des bénéfices de la firme. Emanant du patron d'une des plus grandes entreprises américaines, cette information a jeté le trouble sur le marché, qui craint maintenant que de nombreuses sociétés ne se trouvent dans la même situation que le numéro un de la chimie.

Du coup, les propos optimistes tenus par le président Ford à l'occasion de la conférence de la National Federation of Independant Business n'ont produit aucun effet.

De nombreux compartiments se sont alourdis, les produits chimiques et pharmaceutiques, la sidérurgie, les tabacs, les aérospatiales, les ordinateurs, les magasins, les pétroles et les chemins de fer.

Sur 1 826 valeurs traitées, 873 ont baissé, 551 ont monté et 402 n'ont pas varié.

Indices Dow Jones : transports, 165,19 (— 1,97) ; services publics, 82,82 (+ 0,22).

VALEURS	COURS 16/6	COURS 17/6
Alcoa	43 1/2	44 …
A.T.T.	48 7/8	49 …
Boeing	29 3/8	28 1/8
Chase Manhattan Bank	36 3/8	36 3/8
Du Pont de Nemours	120 3/4	116 3/4
Eastman Kodak	98 7/8	99 1/4
Exxon	92 …	98 1/4
Ford	36 3/4	36 …
General Electric	46 5/8	45 7/8
General Foods	25 3/4	25 7/8
General Motors	43 1/2	43 1/2
Goodyear	17 3/8	17 1/2
I.B.M.	208 1/4	203 1/2
I.T.T.	24 …	23 1/2
Kennecott	38 …	37 7/8
Mobil Oil	47 3/4	46 5/8
Pfizer	31 1/4	30 7/8
Schlumberger	86 …	85 …
Texaco	26 5/8	26 1/4
U.A.L. Inc.	17 7/8	17 1/4
Union Carbide	58 3/4	58 1/2
U.S. Steel	58 3/4	58 …
Westinghouse	18 …	17 1/2
Xerox	68 1/2	67 3/4

BOURSE DE PARIS — 17 JUIN — COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
…	40 ..	2 137	France (La)	392	380	Séquanaise Banq.	204	200
…	55 40	1 877	Préservatrice S.A	348	346	SLIMINCO	148 10	148 10
… 1920-1960	…	1 877	Prévoyance	…	1100	Sté Cent. Banque	70	70 ..

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
…	865	645	Orléans	81 50	81 60	…	…	…
…	180	180	(Li) Dév. R. Nord	124	124	…	…	…
…	298	231 .	Electro-Financ.	282	276	…	…	…
…	110	110	Fin. Bretagne	40 .	39 50	Air-Industrie	80	o 90
…	104	104	Fin. Haussmann	.. ..	45 20	Applic. Mécan.	142 20	141 80
…	108 50	108 50	Financière Iéna	o 50 50	49	Arbel	174	174
…	103	103	Gaz et Eaux	318	306	Ateliers G.S.P.	56 ..	55 50
…	84	81	La Mure	71 50	71 50	Av. Bass.-Breguet	195	195
…	95 10	95 10	Lebon et Cie	147 50	144 50	Bernard-Moteurs	59	60 .
…	109	106 80	(Ny) Lordex	107 60	106 ..	B. S. L.	308 ..	302 .
…	84	84	Cie Marocaine	27 90	27 80	Cie des Compt.	161 50	162 .
…	105 70	105 30	O.V.A.L.M.	48 10	48 ..	C. M. P.	286	280
…	129 80	129 50	OPB-Paribas	94	91 ..	Cape Aff. Europe.	180 .	180

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours			
Pathé-Marconi	90	89 50	Oblig. Conv.	… ..	287 .	Vaal Reefs	152 80	152 ..
Tour Eiffel	59 60	57 20	Shell Française	.. ..	75 70	West Rand	19 40	19
						Alcan Alum.	.. ..	9: 60
			Carbone-Lor.	100	100	Cominco	113 .	113 .
			Cochery	40	40 ..	Finoutremer	.. ..	138 ..
			Delalande S.A.	450	445	Minerals Resourc	15 30	15 10
			Finalens	34	33	Noranda	C136 20	138 ..
			FIPP	38 50	38 50	Vieille Montagne	498	498 ..
			(Ly) Gerland	234	236			
			Gévelot	d317	d317	Am. Petrofina	…	131 .
			Grande-Paroisse	95 .	92 65	British Petroleum	43	43 .
			Huiles G. et dér.	139 50	139 .	Gulf Oil Canada	119 30	118 10
			Lubaz	355	355 .	Petrofina Canada	… ..	80 80
						Shell Tr. (port.)	27 80	27 60

SICAV	Emission frais inclus	Rachat net
Euro-Croissance	122 50	116 95
Financière privée	293 46	280 16
Fructidor	129 02	123 17
Gestion Mobilière	172 86	165 02
Mondiale Invest.	168 04	160 42
Oblisem	125 93	120 22
Optima	127 90	122 10
Sicavimmo	169 97	162 26
S. I. Est	326 44	311 64
Saginco	109 72	104 74
Saginter	354 39	338 32
Univalor	144 73	138 17
Valorem	141 99	135 55

*Cours précédent

MARCHÉ A TERME

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger après la clôture la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Prem. cours	Dernier cours	Compt. Prem. cours
173	Olida-Caby.	158 ..	157 10	157	157 10
75	Opfi-Paribas.	76 90	75 80	75 80	75 20
120	Paris-France	119 20	119 20	119 30	119 50
132	Patern. S.A.	125 ..	124 10	124 10	124 10
69	Pechelbronn	66 80	66	66	66
126	P.U.K.	126 ..	125 .	125	123 70
58	Penarroya	56 05	56 05	56 05	56

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Prem. cours	Dernier cours	Compt. Prem. cours
245	Talcs-Luz.	235 40	237 50	237 80	235 10
435	T.R.T.	406 50	410 ..	408 80	410
950	Tél. Electr.	920	916	916	981
750	Tél. Ericss.	720	710	706	700
85	Terres Roug.	88	88 50	88 50	72 55
200	Thomson-Br.	187 10	190 50	189 30	180
151	U.I.S.	154 ..	164	164	151 .
335	U.C.B.	335 10	340	341 .	303 50
245	Un. Fr. Bques	251 30	260	260	262
58	U.T.A.	53 50	51	51 50	52

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Prem. cours	Dernier cours	Compt. Prem. cours
182	Gen. Electric	183 80	190 20	189 70	189 50
182	Gen. Motors	175 20	175 80	175	172 30
25	Goldfields	23 10	22 50	22 50	22 10
48	★ Harm. Co.	43 ..	42 60	43 10	42 80
220	Hoechst Akt	210 50	212 40	212 50	215
26	Imp. Chem.	25 80	25 70	25 55	25 90
112	Imperial Oil.	112 70	114 10	114 20	112 ..
860	I.B.M.	832	840 ..	840	830
111	Internickel	107 20	109 50	109 80	107 40
92	I.T.T.	94 50	98 50	96 10	96 20

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Prem. cours	Dernier cours	Compt. Prem. cours
17	Charter	16 40	15 90	16 30	15 96
133	Chase Manh.	143 ..	146 ..	147 50	148
370	C.F. Fr.-Can.	365 50	366	366 20	360 10
15	De Beers (S.)	15 90	15 95	16 20	16 ..
	Deuts. Bank.	488 50	493	493 .	497 ..
210	Dome Mines.	204 ..	202 .	201 30	203 50
495	DuPont Nem.	C488 ..	484 60	484 50	475 50
410	East. Kodak.	398 50	403	403 .	400 10
66	East Rand	58 90	58 95	58 50	58 05
235	Ericsson	229 80	231	220 50	228
320	Exxon Corp.	C362 50	364 ..	364 ..	361
152	Ford Motor	144 20	149	148 ..	146 50
170	Free State	157 30	157 ..	156 60	157

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Prem. cours	Dernier cours	Compt. Prem. cours
390	Schlumberger	340 ..	342 50	345 ..	344 50
31	Shell Tr (S.)	28 30	28 15	28 35	27 60
450	Siemens A.G.	431 50	435 .	435	440 ..
42	Sony	44 70	45 ..	44 95	45 .
19	Tanganyika	18 90	18 50	18 60	18 25
172	Unilever	176 ..	178 10	176 10	175
27	Union Corp.	27 85	27 20	27 20	27 40
173	U. Min. 1/10	159 80	158 20	158 ..	155 20
270	West Drief.	261 ..	263 ..	263 60	265 .
110	West Deep.	109 70	108 50	109 ..	110 .
205	West Hold.	190 20	190 80	190 80	191 .
3 50	Zambia Cop.	3 35	3 35	3 30	3 30

* VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT

o. : offert ; c. : coupon détaché ; d. : demandé ; * droit détaché. — Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué, il y a eu cotation unique, portée dans la colonne « dernier cours ».

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 17/6	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	3 991	3 986	3 98
Canada ($ can. 1)	3 892	3 895	3 94
Allemagne (100 DM)	171 175	171 400	170 25
Belgique (100 fr.)	11 485	11 461	10 95
Danemark (100 krd.)	74 020	73 670	74 75
Espagne (100 pes.)	7 187	7 168	7 15
Grande-Bretagne (£ 1)	9 097	9 044	9 10
Italie (100 lires)	6 640	6 638	6 64
Norvège (100 krn.)	81 950	81 720	82 12
Pays-Bas (100 fl.)	166 590	166 400	165 50
Portugal (100 esc.)	16 590	16 560	15 95
Suède (100 krs.)	102 520	102 620	101 75
Suisse (100 fr.)	160 790	160 900	160 50

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 17/6
Or fin (kilo en barre)	21740 ..	21615 .
Or fin (kilo en lingot)	21800 ..	21630
Pièce française (20 fr.)	235 10	234 90
Pièce française (10 fr.)	167 80	167 50
Pièce suisse (20 fr.)	223 40	222
Union latine (20 fr.)	206 .	205 ..
Souverain	206 10	205 60
Pièce de 20 dollars	987 20	984 40
Pièce de 10 dollars	493	481 60
Pièce de 5 dollars	347 10	… .
Pièce de 50 pesos	869 50	865 ..
Pièce de 10 florins	193 30	182 10

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE



A B C E F G H

Selon la Banque de France

LES INDUSTRIELS HÉSITENT TOUJOURS A INVESTIR

« Les intentions d'investissement des chefs d'entreprise n'ont pas été sensiblement modifiées », écrit la Banque de France dans sa dernière analyse mensuelle de conjoncture. *« Les modalités pratiques du plan de relance adopté par les pouvoirs publics en faveur des investissements productifs n'ont été connues dans le détail qu'à la fin de mai et n'ont pas encore pu faire l'objet d'un examen approfondi par l'ensemble des entreprises. Le manque de fermeté de la demande des ménages conjugué à l'existence des marges disponibles de production n'incite pas actuellement les entreprises — dont la situation financière s'est par ailleurs détériorée — à étendre leurs projets actuels, et jusqu'à présent elles envisagent surtout d'exécuter les programmes déjà établis en profitant au maximum des facilités offertes. »*

« Les industriels s'interrogent sur la possibilité d'une reprise sensible de la production avant la fin de l'année. L'atonie de la demande intérieure a accentué le sentiment d'incertitude des chefs d'entreprise », ajoute la Banque de France.

Sur les marchés des changes

LÉGER RAFFERMISSEMENT DE LA LIVRE STERLING ET DU DOLLAR

Le cours de la livre sterling se raffermissait légèrement mercredi matin 18 juin sur le marché des changes et s'établissait à 2,2730 dollars contre 2,2680 dollars et à 9,06 F contre 9,03 F, tandis que la monnaie américaine se montrait un peu plus soutenue à Paris (3,9850 F contre 3,98 F) et à Francfort (2,3340 DM contre 2,23 DM).

M. Giscard d'Estaing : « Il faut revenir à un système de parités fixes »

Au conseil des ministres du 17 juin, M. Giscard d'Estaing a déclaré : *« Il ne sera possible de mettre fin à l'atmosphère de crise qui affecte les relations économiques internationales que le jour où la communauté des pays industrialisés prendra clairement position en faveur du retour à un système de parités fixes des changes. Ce système devra comporter des dispositions particulières pour les pays en difficulté et confirmer le rôle central joué par les droits de tirage spéciaux. »*

CRITIQUANT LES PARTIS ET LE M.F.A.

Les gauchistes portugais veulent bousculer le « jeu politique bourgeois »

Lisbonne. — *« Nous sommes le premier soviet du Portugal révolutionnaire. »* La voix n'est plus qu'un souffle à force d'avoir trop crié. Mais le ton est sérieux, les mots sont graves, pesés. L'homme, un brassard rouge noué à l'avant-bras, est responsable du cortège des ouvriers des chantiers navals de la Lisnave, qui s'est joint, le mardi 17 juin, à la manifestation organisée par les conseils révolutionnaires des travailleurs, soldats et marins.

Ils sont deux mille en rangs serrés, en combinaison de travail grise, et défilent par unités d'ateliers, leur casque sur la tête, derrière le drapeau de l'usine, avec l'ordre précis d'un détachement militaire. La manifestation est loin de rassembler les foules que Lisbonne a si souvent vues descendre dans la rue depuis bientôt quatorze mois. Mais l'importance et la signification profonde de cet énième défilé ne sont pas tant dans le nombre des participants. La présence de deux mille travailleurs d'une même entreprise dans un cortège auquel le parti communiste a instamment prié de ne pas se mêler donne déjà à réfléchir.

L'élément neuf de cette manifestation, ce sont les thèmes, les slogans placardés sur les banderoles. Des contre-allées de l'avenue de la Liberté jusqu'à l'escalier monumental du palais de Sao-Bento, en passant par les ruelles tortueuses du Bairro Alto, la capitale a entendu des mots d'ordre qui, il y a quelques jours, auraient été impensables : *« Dissolution immédiate de l'Assemblée constituante ! », « Gouvernement populaire maintenant ! »,* et surtout le slogan le plus repris de la soirée : *« Dehors la canaille, le pouvoir à ceux qui travaillent ! »*

Au milieu de la nuit, ils sont toujours plusieurs milliers agglutinés sur le parvis de Sao-Bento. Ce siège symbolique est un défi du pouvoir de la rue à celui qui, sorti des urnes le 25 avril dernier, travaille derrière les murs de ce palais à rédiger une Constitution. On est loin, en cette nuit tiède, des litanies célébrant l'alliance du peuple avec le Mouvement des forces armées : le M.F.A., cette fois, n'a pas eu droit au moindre mot.

Bien que minoritaire, sans aucun doute, le radicalisme des conseils révolutionnaires des travailleurs, soldats et marins traduit une accélération du *« processus révolutionnaire »*. Ils

De notre envoyé spécial

ne sont pas rares désormais ceux qui espèrent que la Lisnave servira d'exemple. Ne dit-on pas de ces chantiers ancrés sur la rive de la mer de Paille qu'ils sont la *« forteresse »*, le *« phare »* de la classe ouvrière ?

Le lundi 16 juin, la moitié environ des huit mille travailleurs de l'entreprise se sont réunis en assemblée générale. Ils ont voté pour le communisme, pour la dictature du prolétariat, pour la création d'un conseil révolutionnaire et pour la présence à la manifestation du lendemain.

Une telle radicalisation est étonnante. L'usine compte de nombreux militants communistes. L'intersyndicale, que ceux-ci contrôlent, était parvenue, il y a quelques mois, à réduire considérablement l'influence exercée, au sein d'une commission des travailleurs, par les maoïstes de l'Union démocratique populaire (U.D.P.). Les communistes seraient-ils maintenant débordés, dans un de leurs bastions par la *« dynamique révolutionnaire »* ?

L'extrême gauche, bien que marginale, joue un certain rôle. Les premiers conseils ont été lancés à l'initiative d'un groupe aux effectifs réduits, le Parti révolutionnaire du prolétariat-Brigades rouges (P.R.P.-B.R.), dans les jours qui ont suivi la tentative de coup d'État du 11 mars. L'idée n'a pas aussitôt pris corps. Mais la crise politique suscitée notamment par l'affaire *Republica* et la situation nouvelle qu'elle a créée ont rendu plus urgente la nécessité de *« briser les blocages »*. L'amorce d'un tel mouvement *« hors des partis »* a déjà nettement dépassé le P.R.P.-B.R. Pour l'extrême gauche, il s'agit désormais de bousculer le *« jeu politique bourgeois »* dans lequel, estime-t-elle, s'enlise la révolution portugaise et de jeter les bases *« d'un pouvoir autononme des masses »*.

Ce *« double pouvoir »* naissant permettrait même, affirment les plus déterminés, de faire obstacle à la volonté du M.F.A. d'arbitrer, dans la meilleure tradition bonapartiste, les inévitables conflits. Aussi paradoxal que cela puisse paraître, cette attitude, qui n'épargne pas le M.F.A., trouve, au sein même de ce dernier, un écho favorable. Mieux : les éléments les plus ouverts à une telle accélération se trouvent à présent au cœur de l'appareil d'État, dans les services chargés d'assurer la sécurité. Ce n'est un mystère pour personne que le général Otelo de Carvalho, chef adjoint et véritable « patron » du Copcon (le commandement des forces de sécurité portugaises), est étroitement lié à certains des militants gauchistes les plus radicaux.

Des rumeurs persistantes donnent à entendre que les officiers responsables de ce haut commandement ont *« recommandé »* au conseil de la révolution (dans une motion en dix points dont le contenu exact n'est pas révélé) de dissoudre l'Assemblée constituante, de former un gouvernement militaire et de jeter au plus vite les bases d'un grand mouvement d'appui au M.F.A., reposant sur des conseils d'usines et de quartiers. A peu de chose près, ce sont les thèmes de la manifestation d'hier...

On comprend l'embarras du Conseil de la révolution, qui siège sans désemparer depuis cinq jours. L'attitude des chefs du Copcon, qui ont de plus en plus tendance à considérer leur service comme un élément autonome, inquiète sans doute nombre des militaires du Conseil. Une telle orientation risquait, estiment-ils, d'entraîner le pays vers une voie incontrôlable. Et les partis politiques sont là pour leur conseiller de prendre garde. Le P.C.P. d'abord : pour les communistes, l'unité du M.F.A. est une garantie essentielle du processus démocratique et une assurance de relative stabilité. Ils ne tiennent donc pas à voir des militaires vitupérer les partis sans établir de différence entre eux, favorisant ainsi un débordement sur la gauche.

Le parti communiste l'a clairement déclaré dans un communiqué, publié le 17 juin, où l'on peut lire : *« Il faut condamner les pressions et les intrigues qui visent à provoquer des conflits et des divisions au sein du M.F.A., qu'elles viennent de la droite réactionnaire, des opportunistes réformistes ou de secteurs pseudo-révolutionnaires ultra-gauchistes... Si certains ne sont pas à la hauteur du processus révolutionnaire, cela ne signifie pas qu'il faille associer tous les partis dans la même réprobation. »* Il a, par ailleurs, lancé un appel clairement dirigé contre ceux qui, le soir même, allaient occuper les rues de la capitale : *« Il est nécessaire de porter attention à la propagande de petits groupes sans appui des masses, qui cherchent, sous prétexte d'une lutte contre « les querelles des partis », à gagner des positions typiquement partisanes et sectaires. »*

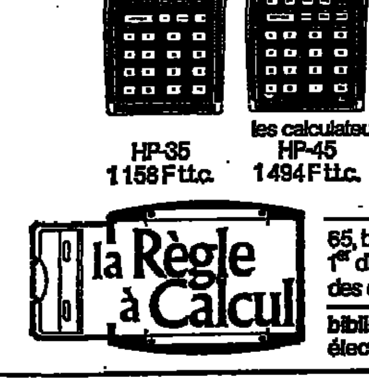
Les socialistes, eux aussi, sentent planer la menace d'un général de Carvalho qui, selon l'expression d'un de leurs dirigeants, *« s'est découvert une vocation politique »*. Ils ne la surestiment pas. Mais ils accusent le Copcon de ne pas respecter les ordres du Conseil de la révolution dans l'affaire de *Republica*, afin de rendre, volontairement, le conflit insoluble. L'heure n'est pas à l'optimisme chez les amis de M. Mario Soares. On s'y plaint du comportement des responsables militaires, qui *« ont pris l'habitude de juger comme un Salomon à l'œil borgne : prétendre trancher, donner raison aux deux parties, et maintenir le* statu quo *»*.

DOMINIQUE POUCHIN.

L'ARMÉE OUVRE LES PORTES DE « REPUBLICA » AUX OUVRIERS

Lisbonne (A.P., U.P.I.). — Les militaires portugais ont ouvert ce 18 juin, au matin, les portes du journal « Republica » aux ouvriers typographes. Les rédacteurs sont restés à l'extérieur des locaux. Peu après, la radio annonçait : « Republica » appartient aux travailleurs ! » Les ouvriers ont déclaré que la ligne politique du journal devrait être définie par les travailleurs. Un porte-parole de l'administration a déclaré que ce serait « une violation de la loi sur la presse ».





A la S.N.C.F.

DES GRÈVES TOURNAN[...] PERTURBERONT LE TRA[...] DES VOYAGEURS DANS LE[...]

Les grèves régionales des c[...] teurs de trains C.G.T., C.F.[...] autonomes, qui ont commencé [...] 16 juin et doivent se pou[...] jusqu'au mardi 24 juin dans [...] régions de la France, per[...] sérieusement le trafic des vo[...] ce mercredi. Un programme de circulation a été établi en [...] sion de ces trente-quatre he[...] débrayages. Vingt-trois trains ou express sont supprim[...] concernent les liaisons ré[...] Marseille - Grenoble et Ma[...] Avignon. Plusieurs trains de lignes sont également affec[...] cette grève. Les dépôts de M[...] Saint - Charles, Marseille - B[...] Nice, Veynes et Miramas, al[...] celui d'Avignon, sont touch[...] des arrêts de travail des ag[...] conduite C.G.T. du 18 20 heures au 20 juin à 6 heu[...]

Des arrêts de travail des teurs cégétistes étaient mercredi matin dans les dé[...] Brive, de Pau et de Bayo[...] d'autres préavis de grève d[...] quatre heures étaient dépos[...] jeudi à 20 heures dans le[...] de Montpellier, Nîmes, Bé[...] Narbonne, et pour jeudi à dans la région de Dijon. Ces débrayages ne devraient affe[...] tefois que le trafic des marc[...]

En revanche, l'ensemble d[...] du Sud-Ouest pourrait ête[...] par les grèves dans la journ[...] apprend-on de source syndi[...]

Quant à la grève qui étai[...] cée pour ce mercredi à 18 Paris-Montparnasse par [...] C. G. T. (« le Monde » du [...] elle n'a finalement pas eu l[...] organisation ayant pris acc[...] temps, avec la C. F. D. T. mouvement unitaire qui avoir lieu vendredi 20 juin. Nord, enfin, un seul train ligne avait été supprimé ce matin, et il n'y avait aucun [...] bation sur les grandes ligne[...]

Avant de négoci[...] avec les entraîne[...]

LES LADS DEMAND[...] LA RÉINTÉGRATIO[...] DE LEURS DEUX COLL[...] MIS A PIED

Après les incidents qui [...] turbé le déroulement no[...] courses hippiques dimanch[...] à Chantilly, les représent[...] entraîneurs de chevaux de les délégués C.G.T. des lad[...] conviés par M. Louis Lalan[...] de l'Oise, à participer, ce 18 juin, à des négociations [...] Celles-ci devaient com[...] 10 h. 30, à la préfecture de sous la présidence de M. inspecteur divisionnaire de [...] ture pour le département [...]

Cependant le syndicat C.G.T. a fait savoir qu'il comme préalable la réin[...] immédiate de tous les lac[...] pied depuis les récents [...] notamment celle de MM. Lorusso et Bernard Géhin, [...] vement secrétaire général [...] taire du syndicat.

Le mouvement revendic[...] lads n'est actuellement pas [...] la France. En effet, en A[...] plusieurs centaines de garço[...] rie, en grève depuis cinq [...] ont manifesté, mardi 17 ju[...] casion de la journée d'ouve[...] réunions hippiques d'Asc[...] demander une hausse de [...] laires hebdomadaires.

NOUVELLES BR[...]

● *La première édition* [...] l'Affaire Portal, de Re[...] vernier, publiée par les [...] de la Cité, n'est pas [...] comme l'avait demandé e[...] Me Demay, au nom d[...] Anna Portal et de sa fille [...] Agnès. Ces dernières [...] toutefois faire saisir le [...] qui orne la couverture. C[...] qu'a décidé le 17 juin M [...] vice-président du tribu[...] grande instance de Paris, [...] d'autre part ordonné qu'[...] de nouvelles éditions l'édi[...] l'auteur, pour qui se prése[...] Me Suzanne Blum, Alfo[...] Lisbonne, ne pourront p[...] liser de photographies des [...] Portal sans autorisation, devront supprimer quelque[...] sages de la première édi[...]

● *Le financement du [...] saire itinérant*, qui permet [...] gner ou de prévenir les m[...] oculaires dans la brousse s[...] laise (*le Monde* daté 25-26 [...] a été pour une bonne pa[...] à la commission d'entrai[...] Conseil œcuménique des [...] (B.P. 66 150, route de Ferne[...] Genève 20). Le financeme[...] cette expérience pilote, nou[...] cise le directeur de la comm[...] est *« le résultat d'un vaste de solidarité internationale* [...] *de nombreux autres pro[...] actuellement en voie de ré[...] tion dans les pays du Sahe[...]*

Le numéro du « Mon[...] daté 18 juin 1975 a été [...] 551 357 exemplaires.



